Edition finale

LE SOLEIL

54e ANNEE—No 78 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, VENDREDI 29 MARS 1935 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET En page 5

L'AVENIR DE LA S. D. NATIONS SERAIT GRAVEMENT COMPROMIS

LES LIBERAUX DENONCENT UN ABUS DE BENNETT

L'ancien système des alliances remplacerait la Société des Nations, déclare le "London Daily Herald" — La Ligue disparaîtra complètement si la situation ne s'améliore pas.

Londres, 29 (Trad. de l'A.P.) — Les pronostics sont aujourd'hui que la Société des Nations va s'effrondrer sous le pdids de nouveaux systèmes d'alliances comme ceux d'avant-guerre, si la situation ne s'améliore pas en Europe. Le "Daily Herald" tient d'une source diplomatique qu'il qualifie de confidentielle la déclaration suivante:

"L'avenir de la Ligue est en jeu. Si l'Angleterre ne s'en tient pas à la S. D. N., un système d'alliances ayant pour objet la sécurité collective et imputable à la crainte croissante qu'inspire l'Allemagne va voir le jour en Europe."

Le "Times", qui gardait le silence depuis quelques jours sur les entretiens anglo-allemands de Berlin, consacre aujourd'hui un éditorial de plus d'une colonne à cette conférence. Il y donne à entendre que la politique britannique, vu le refus d'Hitler de souserire au pacte oriental de sécurité, pourrait bien être de fonder la paix sur le seul pacte de défense aérienne.

A MOSCOU

Moscou, 29 (Traduit de l'A.P.: copyright) — Après une heure et demie de conférence entre M. Litvinoff et le capitaine Anthony Eden, on disait aujourd'hui, dans les milieux soviétiques, "qu'il y avait amélioration notable dans les relations économiques et politiques anglo-russes." On n'indiquait pas, par contre, sur quoi reposait cet optimisme, se contentant de dire que les deux hommes avaient scruté les grands problèmes politiques de l'heure actuelle "dans le même esprit de franchise et de sincérité qu'hier." Et on ajoutait que, après l'entretien d'hier, Litvinoff et Eden avaient constaté qu'il n'existait aucun sujet de désaccord entre eux. Il est vrai qu'aucune proposition concrète n'avait encore été faite par l'un ou l'autre.

Demain Eden discutera avec Litvinoff des relations commerciales entre l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne. La question de la propagande communiste en Angleterre ne s'est pas encore posée au cours des entretiens, a déclaré aujourd'hui un porte-parole autorisé de Moscou.

LES PROFITEURS

Milan, 28 (Trad. de l'Ass'd Press) — Le "Popolo d'Italie", journal de Mussolini, déclare aujourd'hui que les profiteurs de guerre seront mis au mur et fusillés. Après avoir constaté une hausse sérieuse dans le prix des denrées ces semaines dernières le journal dit:

"Ceux qui veulent faire de l'agiotage se trompent fort s'ils croient que la cupidité aura maintenant la récompense qu'elle a eue dans le passé. Mieux vaut qu'ils sachent que, dès qu'apparaîtra la possibilité des bénéfices de guerre, nous commencerons par aligner quelques personnages au mur dans les deux ou trois premiers jours de la guerre, ou mieux dans les deux ou trois jours qui la précéderont."

Cette déclaration coïncide avec l'ordre donné par le sécrétaire du parti fasciste, Achille Starace, à tous les sécrétaires de province d'avoir à surveiller la hausse des prix pour vérifier dans quelle mesure celle-ci est due à des causes économiques naturelles, comme les nouveaux règlements à l'importation, et à la spéculation sur les affaires actuelles d'Europe et d'Ethiopie.

LA ROUMANIE

Paris, 29. (Trad. de C.P.-Havas) — M. Titulesco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, est arrivé de Vienne aujourd'hui pour s'entretenir de la sécurité européenne avec M. Pierre Laval. Arrivant d'une conférence yougoslave, il est en mesure de faire connaître au Quai d'Orsay l'attitude de la Petite Entente sur les problèmes posés en Europe par le réarmement de l'Allemagne. Il repartira pour Londres après un séjour de quelques jours à Paris.

UNE FORTUNE

Madrid, 29. (Trad. de CP-Havas)— Le fameux palais maure de l'Alhambra, à Grenade, est construit sur une colline contenant pour une valeur considérable de minerai d'or, si l'on en croit M. Fabregas, président de la commission minière nommée par le gouvernement espagnol. Ce spécialiste n'a pas voulu en dire plus long hier, mais on apprend d'autres sources que le gouvernement affecte 43 millions de pesetas et va employer près de 16,000 hommes à des opérations minières dont il espère retirer pour 5 milliards de pesetas d'or ($650 millions).

M. J. BUCHAN ARRIVERAIT EN OCTOBRE

Le nouveau gouverneur général du Canada met ordre à ses affaires afin d'être prêt à occuper ses nouvelles fonctions au début d'octobre.

Londres, 29.— (Trad. de la C. P.)— Le gouverneur désigné du Canada, le colonel John Buchan, s'est retiré aujourd'hui dans sa demeure d'Elsfield Manor, Oxfordshire, pour mettre ordre à ses affaires avant d'assumer ses hautes fonctions dans le Dominion. Il ne s'attend pas de partir avant la première semaine d'octobre, mais la date exacte de son départ reste encore à fixer.

Sa femme, cousine au second degré du duc de Westminster et ainsi parente éloignée de lord Bessborough, et le plus jeune de ses fils, Alastair, seront probablement les seuls à l'accompagner au Canada. Sa fille, Mme Fairfax-Lucy, habite actuellement l'Ecosse ; son fils aîné, John, âgé de 23 ans, fait partie du Colonial Service dans l'Ouganda, et son second fils, William, est à Oxford. Alastair est encore à Eton, où il finit ses études cet été. On croit savoir qu'au lieu d'entrer à Oxford il ira au Canada avec ses parents.

Mme Buchan, née Susan-Charlotte Grosvenor, est l'arrière-petite-fille de Robert, premier marquis de Westminster.

LE BRIDGE

New-York, 29, (P. A.). — Après huit séances et 28 robres, M. et Mme Culbertson ont une avance de 2,530 points sur leurs adversaires M. et Mme P.-Hal Sims. Un incident se produisit hier soir. "Un trêfle", annonça Mme Sims, avec seulement le valet de carreau dans sa main. "Passe", dit M. Culbertson. "Sept trêfles" déclara lentement, mais sans hésitation, M. Sims qui étendit sur la table huit trêfles dont l'as, le roi et la dame. Mme Sims joua la main et fit un grand chlem. Culbertson était exaspéréé. "Je ne crois pas", dit-il, "qu'il y ait de telle déclaration dans aucun système, pas même dans le système Sims. Un trêfle — sept trêfles". Sims sourit et dit: "Je pense comme vous, Ely". Les Culbertson ont gagné 15 des 28 robres joués à date.

MORT DU REV. PERE LABELLE A DUCK LAKE

Un des premiers missionnaires à pénétrer chez les Esquimaux, le R. P. Labelle, O. M. I., est mort à la mission indienne à l'âge de 83 ans.

Duck Lake, 29. (Trad. de la C.P.)— Le R. P. Labelle, O.M.I., l'un des premiers missionnaires à pénétrer en territoire esquimau, est décédé dans cette mission indienne de la Saskatchewan, 60 milles au nord de Saskatoon, et ses funérailles auront lieu lundi à Edmonton. Le service funèbre sera chanté par le R. P. Langlois, provincial des Oblats en Alberta et Saskatchewan.

La mort du regretté missionnaire cause un profond regret à tous ceux qui le connaissaient dans cette partie de l'Ouest canadien. Il était né à Montréal le 28 février 1852 et était venu dans l'Ouest en 1874, exerçant son ministère au Lac-la-Ronge, au Lac-du-Brochet, au détroit du Pélican et à Cumberland House, bâtissant chapelle et habitation pour les missionnaires à chacun de ces endroits.

Tandis qu'il exerçait son ministère au Lac-du-Brochet il s'aventura dans l'extrême-nord et prêcha l'Evangile aux Esquimaux dans le pays qui s'étend au nord de Churchill. Il y a 15 ans, après un demi-siècle de missions aux confins septentrionaux, le Père Labelle prit sa retraite à l'école indienne de Duck Lake, Sask, où il continua d'exercer son zèle et resta l'objet de la vénération générale.

Le défunt a un frère et une soeur à Montréal. La semaine dernière encore son plus jeune frère lui faisait une brève visite à Duck Lake.

IL GAGNE $145,000

Dublin, 29. (CP-Câble).—Un Canadien dont l'identité n'a pas été révélée a gagné $145,800, à la loterie nationale grâce à un billet qu'il détenait sur "Reynoldstown".

Ce Canadien avait choisi le pseudonyme suivant: "Springs Eternal". Son billet portait le numéro HH 18,311. Un autre citoyen du Canada, "Gowk", porteur du billet DJ 15481 a gagné la moitié de ce montant grâce au cheval "Blue Prince" qui arriva deuxième.

Londres, 29.—(P.A.) — "Reynoldstown" a remporté le "Grand National" steeplechase, à Ainstree. "Blue Prince" s'est classé deuxième et "Thomond II" est arivé troisième. Le favori, "Golden Miller', a dû abandonner presqu'au début de la course.

La victoire de "Reynoldstown" donne à quatre billets détenus par des citoyens des Etats-Unis dans les "sweeptakes" des hôpitaux irlandais la somme totale de $570,000. Les propriétaires sont Ray Gold, Bronx, New-York, Ann Goldberg, de Philadelphie, Mabel Letselman, d'Olney, dans l'Illinois. Une autre personne de Philadelphie a gagné sous le pseudonyme de "5 classes". Chacun de ces billets donnent droit à $142,500. Trois autres citoyens des Etats-Unis gagnent chacun $47,500, avec des billets gagés sur "Thomond II", le troisième vainqueur de la course.

LE JUBILE DU ROI

L'honorable L.-A. Taschereau a répété aux journalistes sa déclaration faite en Chambre l'autre jour au sujet des fêtes du jubilé d'argent de Leurs Majestés George et Mary. Le premier ministre a cependant ajouté aujourd'hui qu'il ne sait pas si la province enverra un représentant à Londres.

"Nous n'avons pas été invités à envoyer un représentant, dit M. Taschereau. Nous participerons de grand coeur à la célébration du jubilé royal, mais cela ne veut nécessairement pas dire que la province enverra un représentant en Angleterre".

M. C-E. Gault, député oppositionniste indépendant considère qu'il serait très convenable que M. Taschereau représente lui-même la province aux fêtes jubilaires. Le député ajouta que toute la population de langue anglaise se réjouirait si le Roi honorait M. Taschereau d'un titre et l'élevait à la pairie.

LE DELEGUE PAPAL A CHICOUTIMI

Chicoutimi, 29. (D. N. C.) — S. E. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada sera en notre ville les 2 et 3 avril lors d'une visite canonique. Chicoutimi se prépare déjà à recevoir avec les honneurs qui lui sont dus le représentant de Sa Sainteté au Canada.

SOMMAIRE • • •

- 1ère page, nouvelles générales, 2e,
- feuilleton, nouvelles de Lévis, 3e, nouvelles générales, 4e, éditoriale, 6e,
- échos mondains, 8e, nouvelles diverses, 10e, radio, théâtres, 11e, la vie universitaire, 12e et 13e, nouvelles sportives, 14e et 15e, annonces classées, 16e, finance, 17e, naissances et décès, 18e, nouvelles générales.

DRAME EPOUVANTABLE

Tarnow, Pologne, 29. (A. P.) — Stanislas Pypene, ouvrier agricole demeurant près d'ici, a tué hier 5 de ses 9 enfants parce qu'il était trop pauvre pour les nourrir. Profitant de l'absence de sa femme et de quatre de ses enfants, qui travaillaient aux champs, il entra dans sa maison, lia les mains et banda les yeux à quatre garçonnets et à une fillette âgés de 4 à 8 ans puis les mit à mort avec un coutelas de cuisine. Il s'en fut ensuite avouer son crime à la police, disant qu'il devait perdre son emploi le 1er avril.

L'Université Laval reçoit une magnifique médaille de l'Académie Française

L'Académie Française vient de décerner à l'Université Laval de Québec une superbe médaille d'or en témoignage d'appréciation de ses services signalés rendus à la langue française. Telle est l'heureuse nouvelle qu'annonçait, ce matin, dans une lettre, à Mgr Camille Roy, p.A., V.G., recteur de l'Université, M. R. Turck, consul général de France au Canada, en même temps qu'il lui adressait ses plus chaleureuses félicitations. Cette médaille, de grande dimension, porte sur une de ses faces l'image du cardinal de Richelieu, fondateur de l'Académie," et au verso, l'inscription suivante: "Prix de langue française. Université Laval de Québec, 1934."

Cette marque d'estime et d'appréciation de nos cousins d'outre mer à la plus ancienne de nos institutions d'enseignement supérieur au Canada témoigne des excellentes relations établies avec les membres si distingués de la mission nationale française aux fêtes de Cartier, lors de leur passage à l'Université. On se souvient que des Académiciens ou membres de l'Institut de France, des historiens, des hommes de lettres ou de sciences, des représentants d'Universités ont participé aux matinées littéraires organisées l'été dernier par l'Université Laval et qui ont remporté un si éclatant succès. M. Charlety, l'éminent recteur de la Sorbonne présida l'une de ces matinées, et une autre valut aux autorités de Laval le plaisir si délicat d'entendre Henry Bordeaux, le romancier qu'avait délégué l'Académie française. Plusieurs professeurs de notre importante institution québecoise, des écrivains de chez nous s'étaient associés à ces représentants illustres des lettres françaises, et ont fait mieux connaitre à nos cousins de France la survivance de notre langue, la culture et la défense de l'esprit français au Canada.

L'honneur que vient faire l'Académie Française à l'Université Laval démontre que l'on conserve de cette rencontre plus qu'un souvenir heureux. Français et Canadiens en gardent l'impression réconfortante d'une fraternité qu'il est bon de resserrer pour en mieux éprouver tout le charme et tout le bienfait.

Le "Soleil" prie les autorités de l'Université Laval de bien vouloir agréer l'expression de ses plus chaleureuses félicitations.

La tragique pendaison de la femme T. Sarao

La suppliciée a eu la tête séparée du tronc lorsqu'elle arriva au bout de la corde, au moment de sa pendaison, à Bordeaux, ce matin — Ses deux complices sont pendus avant elle.

Montréal, 29. (P. C.) — Thomasina Theolis Sarao, 46 ans, trouvée coupable du meurtre de son mari, a été décapitée ce matin, à 8 heures, par le noeud coulant qui devait servir à la pendre. C'est du moins ce qu'un témoin a raconté aux journalistes qui n'avaient pu assister à l'exécution à cause d'une défense du département du procureur général. Quelques minutes avant que la femme Sarao ne subisse la peine capitale, Léone Gagliardi, 30 ans, et Angelo Donofrio, 19 ans, furent pendus sur un autre échafaud pour le même crime.

Trouvés coupables d'avoir tué Nick Sarao, balayeur de rue, âgé de 59 ans, pour retirer une police d'assurance-vie au montant de $4,500, Gagliardi et Donofrio, complices de la femme Sarao, montèrent sur l'échafaud, dans la cour de la prison de Montréal, à 8 heures précises. Le bourreau ajusta vivement les noeuds coulants autour de leur cou alors qu'ils se tenaient côte à côte sur la double trappe, qui s'ouvrit à 8 heures et 2. Quelques minutes plus tard, les médecins annonçaient que Gagliardi et Donofrio étaient morts.

Le bourreau se rendit aussitôt à l'autre échafaud en traversant la prison où la femme Sarao, la première femme à être pendue à Montréal, fut immédiatement exécutée. Les rares témoins furent horrifiés par un spectacle affreux, un spectacle comme on n'en avait jamais vu à Montréal. Au moment où le noeud coulant pressa le cou pour étrangler la meurtrière, sous la violence du choc produit par la chute du corps dans le vide, la tête fut séparée du tronc. Des témoins officiels ont raconté ces horribles détails aux journalistes qui n'avaient pu assister à l'exécution.

Lorsque la femme Sarao fut lancée dans l'espace, son corps se détacha de la tête et pendant que celle-ci restait suspendue au fatal câble, son corps lourd de plus de 180 livres, tomba par terre et roula dans un escalier au second étage de la prison.

Aidée par deux gardes, la malheureuse est montée avec calme sur l'échafaud. Elle prit la place qu'on lui indiqua. Elle était accompagnée d'un prêtre. On lui mit le capuchon noir. Sur le signe du prêtre, on le lui enleva un moment, et la femme Sarao baisa une dernière fois le crucifix que lui présenta l'homme de Dieu, et

(Suite à la page 16, 4e col.)

SUGGESTION DU SENATEUR R. DANDURAND

Le sénateur Dandurand suggère de convoquer une conférence interprovinciale pour discuter les projets de reformes sociales — Les vacances parlementaires

Ottawa, 29. (D.N.C.) — Le très honorable Arthur Meighen a déclaré hier au Sénat qu'il espère être en mesure de faire, mardi prochain, une déclaration sur les vacances parlementaires de Pâques. Le leader du gouvernement a déclaré toutefois qu'à l'heure présente aucune décision définitive n'a encore été prise.

Le sénateur Raoul Dandurand, leader de l'Opposition, suggéra qu'une conférence interprovinciale ayant pour objet l'assentiment des provinces aux réformes sociales soit convoquée dans les trente jours ou tout au moins dans les trois mois.

Le très honorable Arthur Meighen lui a fait observer que cette suggestion entrainerait un retard d'un an à la passation des mesures de réforme au Sénat. Mais répliqua le sénateur Dandurand si les provinces consentent à ces réformes, cela constituera un apaisement de l'opinion et fera naître la confiance du peuple dans ces mesures.

"Le peuple est en somme très satisfait de ces mesures" déclara le sénateur Meighen. "Tout le bruit que l'on fait autour de leur validité n'est qu'artificiel et reste sans écho dans le peuple. Quant à la question constitutionnelle, elle a fait l'objet de nombreuses discussions." Au moment de la motion du sénateur Dandurand, le Sénat discutait le bill de

(Suite à la page 16, 7e col.)

RELIGIEUX ARRETES

Berlin, 29. (Trad. de l'A.P.) — La police allemande déclare aujourd'hui qu'un nombre de moines et de religieuses, qu'elle ne précise pas, ont été arrêtés dans plusieurs couvents et monastères catholiques pour avoir enfreint la loi interdisant l'exportation des devises étrangères, et aussi celle obligeant tout citoyen allemand à faire rapport à la Reichsbank des devises qu'il possède.

La police ajoute que de nombreuses perquisitions dans ces maisons au milieu de mars ont établi le délit mais que, pour ne pas nuire aux recherches qui suivront, mieux vaut ne pas fournir de détails. Les infractions à la loi portent, dit-on, sur une somme globale de deux millions et demi de marks, soit $1,000,000 environ. On présume que les délinquants habitent des maisons à proximité de la frontière.

BRUTAL ATTENTAT

Montréal, 29. (D. N. C.). — A trois heures ce matin, un bandit entrait dans le garage Brosseau et Frères, 5673 rue des Ecores, à Rosemont, et, après avoir assommé le gardien du garage, M. Lucien Chartrand, s'est enfui avec l'auto de M. Ernest Brosseau, propriétaire de l'établissement, et $10,000 de bijoux. M. Chartrand se trouvait seul dans le garage quand le voleur entra. Ce dernier lui asséna un coup de clef anglaise sur le crâne, puis enfonçant la porte de l'auto de M. Prudhomme vendeur de bijoux en gros, y fit main basse sur $10,000 de bijoux et s'enfuit dans l'auto de Brosseau.

PLAINTES REJETEES

Montréal, 29, (P. C.) — Le juge Jules Desmarais devant qui s'instruisait la cause des quarante personnes des provinces Maritimes et de la Colombie-Britannique accusées d'avoir fraudé la douane pour un montant de $5,000,000, a renvoyé les accusations à l'enquête préliminaire qui a pris fin, hier. C'est l'intention de la Couronne de porter les accusations devant les tribunaux de chaque province. Dans l'entre-temps, l'enquête des neuf accusés déjà commencée devant le tribunal a continué ce matin. Il a été décidé de ne pas continuer les procédures contre les autres accusés de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

TEMPERATURE

Toronto, 29. — (P.C).—La pression est basse à l'est du Canada, mais élevée dans le nord-ouest canadien et à l'est des Etats-Unis. Par suite d'une perturbation atmosphérique centralisée sur les côtes du Maine il a neigé dans les provinces maritimes. Il a neigé également dans la province de Québec, au nord de l'Ontario et dans certaines régions de l'ouest. La température a été comparativement douce à l'est des grands lacs, mais froide dans les provinces de l'ouest.

Bas St-Laurent: vents froids; nuageux cette nuit et samedi avec neige ou pluie.

CALME A MEMEL

Kovno, 29 (Trad. de l'Ass'd Press)— Extérieurement la Lithuanie garde une nifestations allemandes déchaînées par la condamnation à mort de quatre nazis à Kovno ces jours derniers. L'agence officielle des nouvelles a émis un communiqué où elle assure que tout le pays, Memel compris, est tranquille, et qu'aucune mesure extraordinaire n'a paru devoir s'imposer pour le maintien de l'ordre. Les milieux officiels révèlent qu'on a décidé de protester auprès de la S. D. N. contre l'immixtion de l'Allemagne dans les affaires de la Lithuanie.

DEMISSION DU CABINET ESPAGNOL

Le gouvernement Lerroux démissionne à la suite d'une crise politique sérieuse — Les militaires en permission sont rappelés.

Madrid, 29. (Traduit de C.-P.-Havas). — Déchiré par les dissensions et les démissions depuis les révoltes d'octobre dernier dans le nord de l'Espagne et en Catalogne, le cabinet Lerroux a démissionné aujourd'hui. La gravité de la situation est indiquée par le rappel de tous les militaires en permission et par l'ordre qui consigne les troupes dans leurs casernes. En même temps les piquets de police sont renforcés.

La crise a été déterminée par la démission des membres agrariens et libéraux-démocratiques du cabinet, qui protestaient ainsi contre la clémence dont venaient d'être l'objet Ramon Gonzalez, député socialiste, et tous les aurtes condamnés à mort du fait des événements de l'automne dernier. Le décret à cet effet fut approuvé aux Cortès par un scrutin où les radicaux l'emportèrent sur les éléments de droite. Vingt-et-un rebelles ont bénéficié de cette mesure de clémence.

UNE GREVE

Montréal, 29. (P. C.) — Plus de 1,400 ouvriers en vêtements ont déclaré la grève, ce matin, à la suite du refus des manufacturiers de leur accorder des heures de travail plus courtes et un salaire plus élevé. Cette déclaration de grève a été proclamée après que l'Union Internationale des ouvriers en vêtements eût fait des démarches infructueuses relativement à leurs revendications. Les têtes dirigeantes de ce mouvement ont annoncé ce midi, que les ouvriers de Toronto ne tarderont pas à suivre cet exemple. Les salaires actuels accordés aux ouvriers sont de $15 à $27 par semaine. Les ouvriers réclament une augmentation de $4 par semaine, pour une certaine catégorie, et de $3 et $2 pour d'autres. Parmi les grévistes, il y a plus de femmes que d'hommes.

DES MANOEUVRES

Nancy, 29. (Trad. de l'A.P.) — Douze mille réservistes sont concentrés aujourd'hui à Bitche, petite ville française des confins de l'est, pour les 21 jours de manoeuvres prévus par les règlements militaires. Depuis quelques semaines l'état major français procède au renforcement des troupes chargées de garder les nouveaux ouvrages fortifiés.

Les discours prononcés par M. Bennett à la radio ont été traduits par des fonctionnaires dont quelques-uns ont dû travailler même la nuit — Qui paiera les frais ?

Ottawa, 29. (D. N. C.) — Les discours transmis par le premier ministre par radio au mois janvier et répétés ensuite en français par un journaliste ont été traduits par la division de la traduction des débats de la Chambre des Communes. Les libéraux entr'autres l'hon. Ernest Lapointe, M. Georges Bouchard, de Kamouraska, M. C.-G. Power, de Québec-Sud, et M. Jean-François Pouliot, de Témiscouata, ont pris une part active à une discussion à ce sujet hier à la Chambre. Leurs protestations contre l'usage des traducteurs officiels pour des fins politiques ont été très sévères contre le premier ministre.

D'après les renseignements qui ont été fournis au député de Kamouraska, M. Georges Bouchard, les discours du premier ministre ont été traduits au bureau de la traduction des débats parlementaires. Il veut savoir si n'importe quel député possède le même droit de faire traduire ses discours en français et en anglais par les mêmes fonctionnaires, et de considérer ces documents comme officiels. Personnellement, il est sous l'impression que c'était, dans le cas de l'hon. M. Bennett de la simple propagande politique.

L'hon. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat, qui s'est constitué le protecteur, si l'on peut dire, après toutes les tracasseries que l'on crée aux traducteurs, du bureau qui les centralise, prétend que ces traductions seront payées par le premier ministre. Il a déjà fait préparer des travaux de cette sorte à l'imprimerie et il a reçu sa facture. Il remarque, en marge de la discussion, qu'il s'agit des crédits de l'Imprimerie nationale et non pas de la traduction.

M. Pouliot lui demande alors si des listes électorales ont été confiées à des imprimeries étrangères à l'Imprimerie Nationale, ou si des travaux qui auraient dû être faits dans cette institution ont été envoyés ailleurs. Le ministre répond par la négative. M. J.-A. Mercier, député libéral de Laurier-Outremont, veut alors savoir combien le gouvernement reçoit pour la vente des statuts refondus, mais le ministre ne peut pas lui répondre.

C'est alors que le secrétaire d'Etat tombe dans un piège que lui avait tendu bien innocemment l'hon. M. Lapointe qui voulait simplement se rendre compte de l'incohérence de l'administration imposée au bureau des traducteurs par le gouvernement. D'après les déclarations du secrétaire d'Etat à M. Bouchard, un député peut se prévaloir du service du bureau des traducteurs s'il consent à payer les frais de ce travail. Il faut nécessairement en venir à cette conclusion après le traitement, qui a été réservé au premier ministre.

L'hon. M. Cahan dit que si le bureau des traducteurs reçoit du travail de n'importe quel département, il n'appartient pas au surintendant de décider si le travail reçu est de nature personnelle ou officielle. Dans l'occurrence, quand ce chef a reçu les documents qui provenaient du bureau du premier ministre, il n'a fait que son devoir en les faisant traduire. Il croit que si le chef de l'Opposition ou l'ex-ministre de la Justice possède des textes dont il veut la traduction, l'un ou l'autre sera traité comme le premier ministre, et le bureau des traducteurs la fera pour eux. Si le travail est personnel, le chef verra certainement à ce qu'une facture soit envoyée.

M. Wm Duff, de Guysboro-Antigo-

(Suite à la page 17, 2e col.)

Les députés français restent au Parlement

La Chambre des Députés ne veut pas accepter la suggestion de M. Flandin d'ajourner ses séances jusqu'au 28 mai prochain — Le danger de guerre.

Paris, 29. (Trad. de l'A.P.) — La Chambre a de nouveau refusé, la nuit dernière, de partager le point de vue de M. Flandin en refusant tout net de s'ajourner pour deux mois. Le cabinet réclamait cet ajournement et le premier ministre prétendait le justifier en disant:

"Ce dont la France a besoin présentement c'est de silence et d'union, non de discours enflammés."

Il demandait donc à la Chambre de s'ajourner jusqu'au 28 mai, promettant aux députés de les rappeler si les événements rendaient nécessaire une convocation d'urgence. Mais les représentants du peuple jugèrent que la situation européenne exigeait leur présence au Palais Bourbon. Ils décidèrent toutefois d'examiner de nouveau la question demain.

En s'opposant à la demande de M Flandin le député Franklin-Bouillon déclara: "Le danger de guerre est un grand aujourd'hui qu'il n'était en 1914. La nation n'a pas confiance dans la Chambre, et si celle-ci s'ajournait à cette heure de crise elle trahirait."

LE DEBAT SUR L'ADRESSE EST FINI A TORONTO

Toronto, 29.—(Trad. de la C.P.) — Le débat sur l'adresse est fini et la Chambre ontarienne aura quelques jours de repos avant la présentation du budget, fixée à mardi prochain. M. Hepburn a déclaré hier que son gouvernement ferait connaitre demain, samedi, à l'issue du conseil des ministres, sa politique au sujet des contrats passés avec les compagnies québécoises pour l'achat du courant électrique. Dans le discours par lequel il a mis fin au débat hier soir, M. Nixon, secrétaire de la province, a fait une déclaration énigmatique, que ni lui ni le premier ministre n'ont ensuite voulu rendre plus claire.

Les conservateurs ont exigé un scrutin sur l'adresse, qui a été votée par 63 voix contre 18, la Chambre ayant approuvé par ce vote l'amendement libéral à la motion de non confiance des conservateurs, qui fut rejetée ensuite par un vote correspondant. L'amendement libéral exprimait la confiance de la Chambre dans la Commission hydroélectrique. Quant à la motion conservatrice, elle se fondait surtout sur la prétendue maladministration du Liquor Control Act.

Bruxelles dévalorise son unité monétaire

Bruxelles, 29.—(Trad. de l'A.P.) — Le gouvernement annonce aujourd'hui que la Belgique va garder l'étalon or, mais que le belga sera dévalorisé dans une proportion n'excédant pas 30 p.c. de sa présente valeur en or. Le premier ministre, M. Paul van Zeeland, a fait cette déclaration lui-même devant les deux Chambres réunies. La Banque Nationale va être relevée de l'obligation de payer les billets à vue ou au porteur comme l'exigeait la loi de 1926.

M. van Zeeland a expliqué que le nouveau régime monétaire était institué en attendant la convocation d'une conférence monétaire internationale. La nouvelle valeur du belga aura cours lundi prochain. En attendant, l'encaisse de la Banque Nationale sera revalorisée de 25 p.c. Le cours du belga sera maintenu sur les places étrangères par la Banque Nationale, qui achètera ou vendra les devises au moyen d'un fonds créé à cet effet.

Le belga est l'unité monétaire belge depuis 1926 et sert pour les relations avec l'étranger. A l'intérieur on emploie toujours le franc belge. Le belga non dévalorisé cote 21 sous. Il vaut 5 francs belges.

Bruxelles, 29. (Traduit de l'A. P.)— Le premier ministre van Zeeland a proclamé aujourd'hui un "new-deal" pour la Belgique en dévalorisant le belga et en procédant avec toute la diligence possible à des réformes économiques et monétaires d'une grande importance. Dans les milieux politique on croit que le Parlement, saisi du programme de M. van Zeeland, va lui faire confiance par 40 à 50 voix de majorité. La politique inaugurée en Belgique marque une première défection parmi les membres du bloc de l'or européen. Aux termes de la déclaration van Zeeland la Belgique suspend ses paiements or jusqu'à ce qu'un accord international intervienne sur la monnaie.

A ROME

Rome, 29 (Trad. de CP-Havas) — Quand la nouvelle de la mesure annoncée par M. van Zeeland est arrivée aujourd'hui à Rome une déclaration officielle a fait savoir au peuple italien que l'Italie n'était pas affectée par la dévalorisation de la monnaie belge.

A AMSTERDAM

Amsterdam, 29 (Trad. de l'A.P.) — Le président de la Banque nationale de Hollande, M. Trip, a déclaré aujourd'hui que la dévalorisation du belga n'amènerait pas de changement dans la politique monétaire hollandaise poursuivie jusqu'à ce jour.

Woodsworth développe ses idées communistes

5,807,684 NOMS D'ELECTEURS ONT ETE ENREGISTRES

Le chef de la C. C. F. participe au débat sur le budget à Ottawa et préconise le partage de la richesse — Discours de MM. Fraser, Gershaw, Slaver, Spencer, Willis et Anderson.

Ottawa, 29, (D. N. C.). — L'hon. M. Cahan, secrétaire d'Etat a fourni des renseignements sur les nouvelles listes électorales. Il existe, à l'heure présente, 243 listes qui renferment 5,807,684 noms d'électeurs qualifiés. Ces listes ont été composées à l'Imprimerie Nationale. Les listes de 214 districts ont été adressées au directeur général des élections. Les listes pour les 29 autres seront bientôt revues et corrigées pour être remises au même officier. Pour la composition, seulement, il a fallu employer 350 tonnes de caractères et une quantité énorme de papier. Il n'y avait que deux ou trois établissements dans le pays, a dit M. Cahan, pour accomplir aussi rapidement cette tâche gigantesque. Les deux listes de Skeena n'ont pas été reçues et on ignore ce qu'il en est advenu.

M. Wm. Duff, de Guysboro-Antigonish, demande alors: "Quand aurons-nous des élections ?"

Cette question demeure sans réponse.

Le secrétaire d'Etat explique alors qu'il faudra probablement employer des guides sauvages pour relever le nom des électeurs dans le district de Skeena, mais M. McIntosh, libéral de Battleford-Nord, affirme que le député de ce comté, M. Olaf Hanson, un libéral, n'est pas en danger, avec ou sans sauvages.

Ottawa, 29.— (D. N. C.)— Le chef travailliste, M. J.-S. Woodsworth, de Winnipeg, a été le seul orateur d'importance pendant la journée qui a été partiellement consacré au débat sur le budget. La question de la traduction, dont nous parlons ailleurs, a suscité des points beaucoup plus piquants et qui ne laissent pas d'embarrasser le gouvernement.

Dans ses grandes lignes, le programme C. C. F. est connu. Il s'agit simplement de partager la richesse individuelle et nationale. Le mot simplement est celui qui présente le plus de difficultés. Le discours de M. Woodsworth ne l'a pas éclairci. Les deux plus graves problèmes du Canada à l'heure actuelle, les dettes et le chômage, augmentent sans cesse d'im-

(Suite à la page 16, 8e col.)

NOUVELLES DE LEVIS

Il va mieux

M. Joseph Montminy, de St-Fabien de Panet, a été transporté hier par l'ambulance de M. Willie Aubert, de l'hôpital de Lévis, au train pour se rendre compléter sa convalescence dans sa famille.

Le bill de Québec sera discuté mardi prochain

Le bill de Québec sera discuté au comité des Bills Privés, au Parlement de Québec, mardi prochain. Comme dans ce bill il y a des clauses qui affectent les ouvriers et ceux qui travaillent à Québec et qui n'y résident pas, ainsi que les entrepreneurs, les marchands et les hommes d'affaires, il y aura des délégations des conseils municipaux de la rive sud, de la Chambre de Commerce de Lévis, de citoyens de Lévis et des environs dont plusieurs seront représentés par des avocats pour défendre leurs intérêts. On s'objectera à ces clauses qui sont de nature à causer un tort considérable à la rive sud et en particulier à Lévis.

A l'assemblée des inspecteurs de bouilloires de la province de Québec

Samedi dernier, à l'hôtel Mont-Royal, à Montréal, a été tenue l'assemblée annuelle de l'Association des inspecteurs de bouilloires de la province de Québec. Parmi les membres présents, on remarquait M. S.-G. Guénard, de Lauzon, examinateur et inspecteur en charge du bureau de Québec, accompagné de MM. les inspecteurs Rosario Casey, de Bienville, N. Filion et A. Archambault, de Lévis. On procéda à l'élection des officiers et M. S.-G. Guénard fut élu premier vice-président de l'Association. Il y eut ensuite un smoking party ainsi que chant et musique. Nos féliciations à M. Guénard pour cette belle nomination.

On a fêté gaiement la mi-carême

Nos clubs de raquettes lévisiens ont fêté gaiement la mi-carême hier soir, en leur chalet et l'assistance a été considérable.

Les clubs "Le Lévis" et "Le Voltigeur" avaient préparé un intéressant programme qui a été fort goûté. Plusieurs membres et des amis s'étaient costumés pour la circonstance et les plus beaux costumes méritèrent des prix. Il y eut aussi des prix d'assistance. L'on s'amusa toute la soirée. La dernière activité de ces deux clubs sera l'excursion à la cabane à sucre dès que les chemins seront ouverts pour la circulation des automobiles et cela marquera la clôture officielle de la saison de la raquette sur la rive sud.

Mort d'un jeune homme de 17 ans à Lauzon, hier

Nous avons appris avec regret la mort de M. Reginald Bissonnette, âgé de 17 ans, fils de M. et Mme Joseph-Etienne Bissonnette, née Emilia Gosselin, arrivée hier midi, à la résidence de ses parents, rue Bourassa, à Lauzon. Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures, en l'église de Lauzon et l'inhumation sera faite dans le cimetière St-Joseph. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances

W-E-BEGIN
VEAU DE LAIT
DESOSSE 10c ROULE la livre
Préparé avec gras de Lard ou Bacon
ROGNON de VEAU . . 15c
EPAULE FUMEE, sans Gigot, la livre 14c
BACON TRANCHE La livre 20c
SANS COUENNE .05c DE PLUS
Paquet ½ lb. dans Celophane 10c
TOUJOURS MEILLEUR
Préparé avec Farine de blé d'inde, non fumé, sans couenne 22c lb.
MORCEAU OU TRANCHE
142 RICHARDSON 8196
995 ST-VALLIER 8519
475 ST-JEAN 2-1551

Plus de 300 faveurs obtenues par l'intercession de sainte Thérèse

Les 52 jeudis promis par les paroissiens de Lévis à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus se sont terminés hier soir, à 7 h. 30, en l'église Notre-Dame, par une très belle cérémonie religieuse.

Cette journée de prières et de supplications, commencée le matin par des messes chantées à l'autel de la petite sainte de Lisieux se continua par des prières publiques faites à toutes les heures par M. le curé Carrier et l'église fut toujours remplie. A 5 heures de l'après-midi, les portes furent fermées puis rouvertes à 6 h. 30 alors que les personnes ayant des cartes d'admission arrivèrent et prirent place dans les bancs du bas et des galeries. A 7 h. 15, les autres personnes sans cartes furent admises et toute l'église, depuis le choeur jusqu'en arrière de la nef, était remplie à sa pleine capacité. Le service d'ordre fut fait par les Zouaves de Lévis.

La touchante cérémonie commença à 7 h. 30 par la prière faite par M. le curé Carrier qui annonça ensuite que depuis une semaine 51 faveurs signalées avaient été obtenues par des personnes de Lévis, de Lauzon, de Bienville, de Villemay, de Québec et des environs. M. le curé Carrier dit que dans la journée plusieurs faveurs furent accordées par sainte Thérèse, dont quelques-unes remarquables. Il ajouta que depuis un an plus de 300 faveurs ont été obtenues, lesquelles seront reliées dans un pamphlet qu'une dame se rendra déposer au cours de l'été sur le tombeau de la petite sainte, au monastère de Lisieux.

M. l'abbé Carrier dit avoir reçu aujourd'hui même une lettre de la supérieure du monastère des Carmélites de Lisieux donnant les raisons qui doivent encourager les paroissiens de Lévis de continuer à prier avec ferveur sainte Thérèse. Il a ajouté, qu'à la demande d'un grand nombre de paroissiens, les jeudis à la petite sainte de Lisieux vont être continués et à l'intention des grands garçons de la paroisse, afin de les encourager, les aider et qu'e sainte Thérèse leur obtienne la grâce de leur procurer du travail. Ensuite le curé Carrier donnera les détails au prône de la grand'messe de dimanche prochain. Il a ajouté qu'il s'engageait à faire parvenir à Lisieux la somme de mille francs au cours de l'été pour aider à la construction de la basilique de sainte Thérèse près de son tombeau, pour remerciements de tout ce qu'elle a fait dans l'année pour Lévis et lui demander de continuer ses faveurs.

Les membres de la chorale Déziel, sous la direction de M. l'abbé Achille Demers, rendirent avec succès un oratorio en l'honneur de sainte Thérèse. Les solistes furent Mlles Charlotte Gelly, Mariette Maranda et Marie-Paule Blouin, et MM. Edgar Gosselin, Antoine Roy et Edouard Coulombe. M. Christophe Gagnon accompagnait à l'orgue.

Suivit la procession dans l'église par des fillettes de la paroisse costumée en blanc portant chacune une rose à la main et chantant le cantique en l'honneur de saint Joseph et de sainte Thérèse avec refrain en choeur par toute l'assistance. Huit religieuses, portant le costume des Carmélites de Lisieux, suivaient les fillettes et des pages portaient la statue de sainte Thérèse. Au retour les fillettes se placèrent dans le choeur et effeuillèrent leurs roses puis les pétales furent déposés dans des corbeilles, bénits par M. l'abbé Carrier et distribués aux assistants à la fin de la cérémonie.

M. le curé Carrier récita la prière à sainte Thérèse et lui demanda de faire cesser le chômage ,de procurer du travail à ceux qui en cherchent de puis si longtemps et d'exaucer les prières de ceux qui la prient avec ferveur et confiance.

La chorale Déziel chanta la cantate solennelle en l'honneur de sainte Thérèse, solistes, M. Edgar Gosselin et Mlle Mariette Maranda. Cette cérémonie sera répétée lundi soir prochain, tel que nous l'annoncerons demain.

Conférence sur l'histoire naturelle ce soir à Lévis.

Une intéressante conférence, sous les auspices de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle, sera donnée ce soir, à 8 heures 30, au bureau d'enregistrement, rue Fraser, à Lévis, par M. Elphège Bois, professeur de chimie à l'Université Laval. Tous les officiers et membres de la Société Lévisienne sont invités à cette conférence intime sur un sujet d'histoire naturelle.

"Il n'y a pas de place pour vous".

Quand saint Joseph a demandé un gîte dans les hôtelleries de Bethléem, on lui a répondu "Il n'y a pas de place pour vous". Si les hôteliers avaient connu celui qui demandait et pour qui, auraient-ils refusé? Je pense que non.

Dans les pauvres petits enfants maltraités et abandonnés qui viennent chaque jour leur demander pain et abri, les Soeurs Missionnaires voient toujours en eux des âmes créées à l'image de Dieu. Ne les obligeons pas, faute de ressources, à dire "Il n'y a pas de place pour vous". Non, venons au Bingo du 2 avril, aidons nos Missionnaires à sauver des âmes.

Amie des Missionnaires

Il devrait y avoir possibilité de s'entendre sans avoir besoin d'une assemblée publique.

La question de savoir si Lévis sera représenté cette année dans la ligue de baseball Québec-District est discutée depuis quelque temps chez les les nombreux sportsmen de la rive sud et tous souhaitent qu'elle se règle de manière que Lévis puisse avoir cet été des joutes de baseball comme les années dernières.

M. Louis Therrien, propriétaire du club Lévis qui joua l'été dernier dans la ligue, a laissé entendre dernièrement pour les raisons données dans le temps qu'il ne croyait pas entrer son club dans ladite ligue cette année. On sait que M. Jules Joncas, de Lévis, sportsman bien connu, rencontra à deux reprises M. Therrien pour discuter de la question du baseball pour Lévis cet été.

M. Joncas, que nous avons rencontré hier, nous a dit que détenant la franchise du Napoléon dans la ligue, il avait offert à M. Therrien de lui faire gratuitement le transfert de cette franchise pour cet été encore, mais que ce dernier lui a répondu qu'il ne croyait pas que son club ferait partie de la ligue cette saison-ci. Pour ne pas laisser tomber la franchise et perdre ses droits, M. Joncas nous a dit qu'il avait essayé de faire des arrangements avec M. Therrien pour la location du terrain de la rue Wolfe, en vue de réorganiser l'ancienne équipe du club Napoléon et la faire figurer dans la ligue. On ne put en venir à une entente. M. Therrien, dans un communiqué publié au commencement de la semaine a suggéré la tenue d'une assemblée publique à Lévis, le 3 avril prochain, pour discuter la question.

M. Joncas que nous avons rencontré à ce sujet et avons causé de la chose nous a dit qu'il ne voyait pas la nécessité d'une telle assemblée publique, vu qu'il devait y avoir possibilité de s'entendre dans une rencontre ordinaire et nous sommes de cette opinion. Comme la saison du basball approche et que la ligue Québec-District va s'organiser, il va falloir lui donner une réponse si l'on ne veut pas voir la susdite ligue composée de clubs québecois seulement. Il est important que Lévis y figure vu qu'il y a une coupe à gagner définitivement, coupe déjà gagnée deux fois par le Napoléon et si le club lévisien jouant cet été la gagnait encore une fois, elle deviendrait sa propriété définitive.

Nous tenons à assurer M. Therrien que ces quelques lignes ne sont écrites que dans un seul but, celui de voir figurer Lévis dans la ligue cette année et que l'on puisse avoir à Lévis du baseball cette saison-ci.

Assemblée du Cercle Déziel, de l'A. C. J. C., ce soir

Une assemblée des officiers et membres du cercle Déziel, de l'A.C.J.C., sera tenue ce soir, à 8 heures, au bureau des oeuvres paroissiales, à Lévis. On demande à tous les membres de se faire un devoir d'être présents.

Le euchre du club "Levis Tramways", mercredi prochain

Les membres du club de ballemolle "Levis Tramways" donneront un magnifique prix à la personne qui dira exactement par écrit combien il y aura de cadeaux à leur grand euchre du 3 avril prochain, en la salle paroissiale de St-David.

Pour faciliter le travail, on devra choisir son nombre entre 75 et 175. Les réponses seront acceptées jusqu'à 6 heures, mercredi soir prochain et le résultat sera donné au cours de la partie de cartes du 3 avril, à 8 heures.

Pour être juste envers tous, le club ne fera pas l'exposition de ses prix. Chaque concurrent aura droit de choisir un nombre seulement. On voudra bien envoyer sans tarder sa réponse à M. F. Bonneau, secrétaire-trésorier du club, St-David de Lévis.

Mort de Mme Narcisse Filion, de Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de dame Odile Lalime, épouse de M. Narcisse Filion, arrivée hier, à sa résidence, à Lévis. La défunte, âgée de 87 ans, était la mère de MM. Ephrem, Charles-Arthur, Wilfrid et Athanase Filion, de Mme Albert Simard, de Lévis, et de Mme A. Bérubé, de St-Hyacinthe. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus vives sympathies.

Funérailles de Mme Vve Télesphore Jenkins

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église N.-Dame de Lévis, les funérailles de dame Joséphine Rouleau, épouse de feu M. Télesphore Jenkins, décédée mardi dernier, à sa résidence, rue Chabot, à l'âge de 59 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Chez POLLACK
Une Admirable Combinaison de Confort et d'élégance pour tous les physiques
Le Nouveau CORSET
FLEX-C-BACK
de Grenier

Demandez une démonstration de ce nouveau corset à notre Département au 3e Plancher.

Ce Corset obéit à tous les mouvements du corps sans se déplacer d'une ligne—tout comme une seconde peau—grâce à une section en "Lastex" au dos.

Toujours lisse, sans aucun plis, diminue l'abdomen et les hanches et donne au buste des lignes sculpturales.

Dans la Corselette "Flex-C-Back le soutien-gorge forme et remonte très bien le buste.

Corsets — 3e Plancher

M. POLLACK LTEE.

La scène fédérale

(Suite de la dernière page)

promettant à l'hon. M. Lapointe une semblable faveur. L'hon. M. Gordon a déclaré que la province d'Ontario, depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir a reçu $14,013,502, en secours directs en contributions aux travaux de chômage, aide aux colons nécessiteux, etc.

La Chambre des Communes a voté sans discussion l'octroi d'une somme de $48,407,900 pour payer le déficit annuel du Canadien National surtout, et pour payer aussi quelques obligations supplémentaires.

Le gouvernement devait entreprendre une enquête sur le chômage parmi les vétérans, mais l'hon. Donald Sutherland, ministre des pensions, déclare à l'hon. Ian Mackenzie qu'il ne sait pas encore ce que la Commission d'enquête décidera à ce sujet.

La Roumanie doit au Canada la somme de $24,329,262, et la Grèce $7,736,026. La première n'a rien remis au pays, mais la Grèce tente de faire des paiements, du moins de rencontrer les intérêts.

L'hon. Arthur Sauvé, ministre des Postes, annonce à M. Duguay, conservateur du Lac St-Jean, que 215 maîtres de postes ont été congédiés de 1921 à 1930, sans qu'une plainte ait été portée contre eux, et sans enquête. Depuis 1930 quatre seulement figurent dans cette catégorie.

Le ministre des Finances annonce aussi à M. Mackenzie que les vérificateurs de la banque du Canada sont G.-T. Clarkson, et M. J.-A. LaRue, qui ont été nommés le 24 janvier 1935. Leurs honoraires seront fixés plus tard, parce qu'on ne sait pas encore la nature de leurs fonctions.

LES TACHES DE LA PEAU
Disparaissent avec la Prescription d'un Médecin

Pourquoi endurer l'ennui de ces taches ou boutons sur votre figure? Comme des millions d'autres personnes, vous pouvez vous débarrasser de vos affections cutanées grâce à la prescription d'un grand médecin, le Dr D. D. Dennis. Cette prescription, appelée D.D.D. dans maints pays, et maintenant manufacturée par les chimistes fabricants du Campana's Italian Balm, vous soulagera instantanément et assainira vite votre peau. Tous les pharmaciens vendent D.D.D. Bouteille d'essai, 35¢. Garantie soulager instantanément ou argent remis. 3F

CETTE SAVEUR DÉLICIEUSE.. provient de meilleurs tabacs

Les cigarettes TUDOR sont partout les favorites, parce qu'elles sont *meilleures, plus rafraîchissantes.* Nous vous invitons à essayer cette cigarette — vous achèterez et aimerez les TUDOR parce qu'elles possèdent cet arome délicat, recherché que procurent les tabacs de prix supérieur. Grillez une TUDOR—vous ne tarderez pas à en faire *votre favorite.*

TUDOR
CIGARETTES DE VIRGINIE DÉCIDÉMENT PLUS DOUCES
25 POUR 25¢ 10 POUR 10¢
D'un arome enchanteur provenant de tabacs de prix supérieur—rendu possible parce que nous ne donnons pas de cartes-primes. Fabriquées par une Compagnie indépendante, 100% Canadienne, Rock City Tobacco Co., Ltd.

Dans la Mode du Printemps
Les nouveaux bas "Butterfly" d'une texture claire matte . . . sans cernes, sans raies.
Rograin Reverse-Knit (mailles renversées). Crêpe véritable, chiffon et soie de service
75c et plus.
LE BAS BUTTERFLY
Elégance sans Extravagance

Une CRÈME qui parle par elle-même!
MOUSSE TRÈS VITE
3 Bonnes raisons pour lesquelles les hommes exigeants préfèrent la Williams
PLUS ÉCONOMIQUE
RESTE HUMIDE JUSQU'À LA FIN DU RASAGE
• Un trait d'Aqua Velva après la barbe garde le visage . . . toute la journée . . tel que la Williams l'a laissé.
CRÈME À BARBE Williams
VOUS NE POUVEZ PERDRE CE BOUCHON
FABRIQUÉS AU CANADA par THE J. B. WILLIAMS CO. CANADA LIMITED LASALLE — MONTREAL

FEUILLETON DU "SOLEIL"

MAGDA

FILLE D'UNE DANSEUSE

par

Margaret PEDLER

Adapté de l'anglais par LOUIS D'ARVERS

PREMIERE PARTIE

No. 53

moment.

Juliane appuyée regardait la mer phosphorescente que fendait le navire. Tout à coup une large main se posa sur la sienne.

— Je me trouve bien seul, dit Storran.

"Juliane, continua-t-il d'une voix devenue grave. Juliane... chérie. Nous sommes seuls l'un et l'autre. Nous nous sentirons encore plus seuls lorsque Michel et Magda seront mariés. Ne pourrions-nous pas être seuls ... en compagnie ?

La main de Juliane s'agita un peu sous la sienne, puis resta immobile.

— Oh Dan ... Dan... bégaya-t-elle.

— Oui, continua la voix forte et tendre. Je vous demande de m'épouser, Juliane je n'ai jamais trop attendu de vous. Nous n'ignorons rien de notre passé mutuel. Mais nous pourrions faire en sorte que nous serions moins seuls ... que nous vivrions ensemble en bons camarades, Juliane.

Alors Juliane sentit tout à coup, combien il lui serait agréable de trouver un abri sûr dans l'affection et la bonne camaraderie d'un homme ... d'avoir quelqu'un avec qui partager peines et joies.

Elle aussi aurait à lui donner quelque chose en échange : sympathie, compréhension, une tendre amitié... Elle ne s'avancerait plus sur le chemin de la vie les mains vides.

— Est-ce oui, Juliane ?

Elle pencha la tête.

— Oui, Dan.

EPILOGUE

Magda s'arrêta devant la porte fermée du salon. Elle savait qui elle allait trouver. Lady Arabella lui avait dit que Michel l'attendait.

Tout d'abord elle voulut refuser de le voir.

Puis la tentation de le revoir, encore une fois, avant de quitter le monde, emporta comme le flux d'une mer impétueuse, toute sa résistance.

Doucement elle ouvrit la porte et entra.

— Magda !

Elle ne sut jamais si vraiment il avait poussé ce cri ou si c'était l'appel muet mais violent de tout son être ... l'appel de l'homme à la femme qui est la compagne idéale rêvée par lui.

Mais elle répondit à son appel, tout son être y répondit. Tout souvenir d'elle-même, de sa beauté diminuée, le grand vide de tous ces derniers mois pleins d'erreurs et de fautes, fut brûlé par la flamme ardente de l'amour qui s'élevait en elle.

Elle courut à lui et cette blanche et brûlante flamme trouva son expression dans le délicieux petit cri si tendrement humain qui lui échappa tandis qu'il tournait vers elle son visage émacié.

— Oh saint Michel ! saint Michel ! Comme vous avez l'air souffrant ! Oh mon aimé asseyez-vous, vous ne pouvez pas rester debout !

Mais lorsque ce premier cri instinctif eut dépassé ses lèvres, la mémoire lui revint.

Elle s'éloigna de lui, se couvrit le visage avec les mains en pensant avec douleur au changement survenu chez elle... à la diminution de sa beauté qu'exagérait pitoyablement sa sensibilité de femme amoureuse.

Puis en laissant lentement retomber ses mains, elle prit le courage de dire ce qu'il fallait dire :

— Je vous rends votre liberté, Michel. Sa voix était étrangement calme. Je sais que marraine et Juliane vous ont ramené à elles deux. Mais vous êtes libre. Comme vous le voyez, je ne ferai jamais plus de mal. La Sambelli ne sera plus cause de malheur d'aucune femme ... J'ai résolu de payer autant que les autres ont payé. Je pense... dit-elle en s'avançant vers la fenêtre et en se tenant dans la brillante lumière du soleil, je pense que vous êtes d'avis que j'ai commencé à payer la note.

Michel s'avança vers elle.

— Je veux que vous soyez ma femme, dit-il simplement.

Elle lui tendit ses mains que les durs travaux avaient rendus rugueuses pendant que la lumière impitoyable révélait les creux de ses joues et de son cou, ses cheveux noirs sans lustre et ses fines rides que la souffrance, impitoyable sculpteur, avait burinées autour de sa bouche.

— Vous êtes un artiste avant tout, Michel, dit-elle. Regardez, regardez bien !

Il prit entre les siennes ses mains rugueuses et l'attira contre lui.

— Je suis l'homme qui vous aime, avant tout, aujourd'hui. Quand viendrez-vous à moi, Magda ?

— Non, non, dit-elle dans un souffle. Je ne dois pas venir. Vous ne me pardonneriez jamais... jamais tout à fait. Un jour viendrait où le passé surgirait de nouveau entre nous... vous n'oublieriez jamais tout.

— Non, répliquait-il avec fermeté. Peut-être pas. On ne peut échapper aux conséquences. Il y a des choses que l'on ne peut oublier, mais on pardonne. Et je vous aime, Magda, tellement que je ne puis vivre sans vous !

Sa voix vibrait d'émotion.

— Le passé s'étendra toujours sur notre amour comme une ombre, avoua-t-il lentement, mais vous êtes ma femme ... mon âme ! Et si vous avez péché, eh bien, que j'en aie ma part aussi ...

Elle s'écarta de lui.

— Vous voulez parler de ... Jane ? questionna-t-elle.

Il fit un signe de tête en serrant les lèvres.

— Ne savez-vous donc pas... n'avez-vous pas appris ?

Elle lut dans son visage qu'il ignorait tout et alors, son visage changea, devint soudain radieux, transfiguré.

— Oh saint Michel, saint Michel ! Il y a une chose que je peux faire, un cadeau que je puis vous donner. Oh mon chéri, je peux écarter cette ombre !

Sa voix tremblante se brisa complètement en lui apprenant de quelle manière Jane était morte, tout ce que le docteur qui l'avait soignée avait appris à Dan Storran.

— Je sais que je lui ai fait du mal ... sans le vouloir. Mais, oh Michel ! Dieu soit béni, ce n'est pas moi qui suis cause de sa mort !

Et Michel en la serrant dans ses bras, sut qu'il n'y avait plus d'ombre entre lui et la femme qu'il aimait. Ils étaient libres... ils étaient arrachés à ces "câbles d'acier" qui les avaient tenus prisonniers.

Libres de marcher ensemble et de retrouver leur Jardin d'Eden, entrevu, un soir chez lady Arabella.

... ...

Lorsque ces premiers moments si délicieux de réunion furent passés, Magda exprima les doutes et perplexités qui assaillaient encore son âme.

— La souffrance peut purifier, dit-elle d'une voix lente. Mais elle abîme, Michel, elle anéantit. Je crois après tout, que la souffrance est inutile.

Les yeux gris et réfléchis de Michel cherchèrent les siens tout troublés.

— Je ne crois pas que la souffrance... en tant que souffrance... puisse purifier, répondit-il vivement. La souffrance est terrible. Mais c'est la volonté de souffrir qui nous purifie, et non la souffrance elle-même.

Plus tard la coquetterie féminine en elle se révéla de nouveau :

— Je ne pourrai plus vous servir de modèle, saint Michel, dit-elle avec regrets. Maintenant je ne suis le modèle de personne !

Elle ne pensait qu'à sa beauté perdue, à la beauté radieuse et irréfléchie de la jeunesse.

Mais Michel voyait tout ce que le renoncement volontaire et la pénitence avaient apporté de plus significatif.

— Voici, dit-il d'une voix parfaitement heureuse, voici le modèle pour la meilleure toile que je peindrai jamais... le modèle pour ma "Madone".

FIN

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

54e ANNEE—No 78 QUEBEC, VENDREDI 29 MARS 1935 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

L'hon. Taschereau répond victorieusement à Duplessis

AU CLUB CANADIEN

Son Excellence M. Raymond Brugère ministre de France, à Ottawa, sera l'invité d'honneur du Club Canadien le samedi, 6 avril, à 1 heures au Château Frontenac. Le ministre fera bientôt connaitre le sujet de sa causerie.

La conférence de M. Brugère suscite d'autant plus d'intérêt que le ministre de France est reconnu comme un charmant causeur, et qu'il n'est pas encore venu en notre ville.

Ajoutons que les invitations pour le prochain déjeuner du Club Canadien seront adressées par le nouveau secrétaire, M. John-M. Home. Il remplace M. Jean Pinault, démissionnaire, qui est allé habiter Montréal.

Le chef de l'Opposition attaque avec outrance les épiceries en série, et le premier ministre lui répond immédiatement et détruit tous les arguments de M. Duplessis — Le député des Trois-Rivières est rappelé à l'ordre par l'hon. T.-D. Bouchard.

(Par Georges Léveillé)

Hier soir M. Maurice Duplessis a sorti son grand sabre de bois et il est parti en guerre contre des moulins à vent, en l'occurence, les "Dominion Stores". Depuis qu'il a découvert par les comptes-rendus de l'enquête Stevens parus dans les journaux, qu'il y a des magasins en série dans la province de Québec, surtout des magasins en série qui portent le nom de "Dominion Stores", le chef de la gauche ne tient plus en place. L'an dernier, à Granby, il a accusé le gouvernement d'avoir accordé un traitement de faveur à cette compagnie. Le premier ministre Taschereau, à l'époque, lui a dit que ce prétendu traitement de faveur n'existait que dans l'esprit surchauffé du chef de l'Opposition.

Depuis, il y a eu le commencement de la session. Dans le discours sur l'Adresse, le premier ministre expliqua la conduite du gouvernement provincial dans cette affaire des magasins en série et il démontra que les éclairs de M. Duplessis étaient des éclairs de carton-pâte et ses tonnerres,, des tonnerres de papier qui faisaient plus de bruit que de mal.

M. Duplessis fit inscrire au feuilleton de la Chambre une motion demandant la production de toute la correspondance entre le gouvernement et les Dominion Stores pour se donner une autre occsion de soulever une petite tempête dans une tasse de thé. Cette occasion lui fut fournie hier soir par le premier ministre.

Aussitôt le chef de l'Opposition sortit son sabre et enfourcha son dada favori, l'insinuation, pour s'en aller pourfendre ces mécréants de "rouges". Il oublia qu'il y a des expressions qui ne s'emploient pas dans un parlement aussi bien policé que le parlement québecois qui a puisé ses us et coutumes aux meilleures sources de la tradition parlementaire britannique. Il traita les "Dominion Stores" de compagnie "canaille, vipère, rapace, véreuse" et alla même si loin dans l'usage des mots qui sont tabous dans un parlement qui se respecte que le premier ministre dut le rappeler à l'ordre et que le président Bouchard le pria de retirer ses expressions.

M. Duplessis prétendait que le gouvernement a fait un traitement de faveur aux Dominions Stores lorsqu'il lui a accordé certaines réductions de taxes. Or, il n'y avait rien dans tout cela, comme M. Stockwell devait le lui dire, en anglais, et le premier ministre, en français.

"Il y a dans nos statuts, dit M. Taschereau, une loi vieille de 42 ans, donc passée au temps des conservateurs, qui dit que la province peut taxer de un dixième de un pour cent le capital des compagnies établies dans la province de Québec. En amendement à cette loi, accepté par l'Assemblée en 1922, donne au lieutenant gouverneur en conseil le droit de n'imposer cette taxe aux compagnies que sur cette partie de leur capital investi dans la province, lorsque leur bureau chef est dans une autre province ou un autre état et qu'elles ont seulement des succursales dans la province. Comme ces compagnies sont taxées dans chacune des provinces ou des Etats où elles ont des succursales, il serait injuste qu'un gouvernement taxa sur la pleine valeur du capital payé de la compagnie. Ontario suit cette pratique, tout comme Québec, tout comme les autres provinces de la confédération et les états de la république voisine. C'est équitable, c'est juste, conforme à toutes les règles du droit. C'est ce que le gouvernement a fait pour les Dominion Stores et c'est ce qu'il a fait pour un grand nombre d'autres compagnies qui sont dans le cas des Dominion Stores, c'est-à-dire qui ont leur bureau-chef ailleurs et des succursales dans la province.

M. Taschereau reprocha durement à M. Duplessis sa manière de discuter par insinuations et par injures. Ce n'est pas de cette façon que l'on résout une question.

Le premier ministre affirma que le gouvernement n'a pas protégé les Dominions Stores, au contraire. Il a donné à Montréal la permission de taxer ces magasins en série. Et puis, dit M. Taschereau, je suis d'opinion que les magasins en série nuisent au commerce dans la province, parce que leur système de vente signifie la ruine de l'épicier du coin, parce que ces magasins, qui ne vendent qu'au comptant, prennent la crème de la clientèle tandis que l'épicier du coin doit vendre à crédit.

M. Duplessis eut une réplique beaucoup plus amène que son "speech" principal et sa motion pour docu-

(Suite à la page 4, 4e col.)

L'Ile d'Orléans deviendra le jardin de la province

En vertu d'une loi soumise à la Chambre par l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie, et adoptée en première lecture, l'Ile d'Orléans, ce petit bijou de verdure, prendra rang parmi nos plus beaux sites historiques.

Le gouvernement se fait autoriser, par cette législation, à dépenser la somme de $150,000 pour faire élargir et redresser la route qui fait le tour de l'île, à construire lui-même, en relation avec le paysage, des salles de restaurants et des postes de distribution d'essence. Le Conseil du tourisme, pour sa part, fera apposer, dans les endroits historiques de l'île des plaques commémoratives ; il lui sera loisible de faire embellir certains endroits de l'île, lorsqu'il le jugera à propos, et il pourra acquérir tous les immeubles dont il aura besoin par voie d'expropriation. Toutes les affiches-réclames seront prohibées dans l'île ; il faudra des permis spéciaux pour y construire des hôtelleries, des restaurants, des parcs ou terrains d'amusement. Le Conseil du Tourisme pourra se faire aider dans son travail d'embellissement et de conservation par les maires et les curés des diverses paroisses de l'île d'Orléans.

Par les soins du gouvernement, l'île d'Orléans deviendra donc le Fontainebleau de Québec.

Plusieurs bills sont votés par l'Assemblée législative

La Chambre a adopté hier la loi de l'honorable Irénée Vautrin pour légaliser la formation des Sociétés de colonisation — M. Paul Sauvé présente un amendement qui est rejeté par la majorité des députés — Un bill de l'hon. J.-E. Perrault.

(Par Georges Léveillé)

Par 48 voix contre 8, la Chambre a adopté hier la loi de l'honorable Irénée Vautrin, ministre de la Colonisation légalisant la formation des Sociétés de Colonisation.

M. Paul Sauvé, au nom de l'Opposition, soumit un amendement à la loi qui avait été adopté en comité plénier la veille, lorsque le ministre de la Colonisation en proposa la troisième lecture.

Tous les députés ministériels, moins M. Thomas Lapointe, de Wolfe, votèrent contre l'amendement Sauvé, tandis que MM. C.-E. Gault et Aimé Guertin votaient avec le gouvernement. M. Laurent Barré, député de Rouville, qui était en Chambre s'abstint de voter. M. Barré ne fut pas requis d'expliquer son vote.

La Chambre étudia ensuite une loi de l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, en vertu de laquelle une taxe graduée est imposée sur les profits des compagnies minières. Le ministre de la Voirie pilota sa loi délicate avec beaucoup de doigté. Le gouvernement, dit M. Perrault, a réduit le tarif des taxes qu'il se proposait tout d'abord d'imposer aux compagnies minières parce que certaines de ces entreprises ne font que commencer et que les tarifs primitifs auraient été une entrave à leur développement. Toutefois, il n'est que logique que les industries qui exploitent les ressources de Québec contribuent dans la mesure des profits qu'elles réalisent au Trésor de la province.

Plusieurs bills furent acceptés en première lecture.

LA SEANCE

Le président T.-D. Bouchard ouvre la 47e séance de la Chambre à 3 heures 30.

L'hon. L.-A. Taschereau : Je dépose le 22e rapport du Comité des Bills Publics.

Le rapport est reçu.

M. Robert Taschereau : Bellechasse présente un projet pour admettre un aspirant notaire à la pratique du droit après examen.

M. Duplessis : De quoi s'agit-il ?

L'hon. M. Taschereau : D'admettre un notaire à la pratique du droit, après examen. Il n'y en a jamais trop ! (Rires).

M. Peter Bercovitch : (St-Louis) Loi concernant les ostéopathes, première lecture.

Le bill est reçu.

M. Arthur Bélanger : (Lévis) Loi au sujet de la fabrication du pain.

M. Duplessis : Explications !

L'hon. M. Taschereau : Le député de Lévis n'est pas en Chambre. Il s'agit de fixer le poids du pain.

Le bill est lu la première fois.

La Chambre adopte en troisième lecture une résolution accordant $20,000 à l'hon. Honoré Mercier, pour service d'hydroplans et $373,000 pour service forestier.

M. Duplessis : Je demande au gouvernement de préparer ses estimées budgétaires de façon à ce qu'il ne soit pas obligé de présenter de budget supplémentaire aussi considérable.

L'hon. Honoré Mercier : M. Duplessis vient de parler de remboursement à la Consolidated Paper. Il n'y a rien d'extraordinaire dans ce remboursement. L'arpentage a révélé que la compagnie avait payé pour du terrain qu'elle n'avait pas acheté et que le gouvernement ne pouvait lui vendre parce qu'il n'était pas compris dans les enchères. La compagnie, et c'était logique et juste, a été remboursée de ces sommes qu'elle avait payées en plus ! Au sujet du budget supplémentaire, le gouvernement ne peut prévoir tous les déboursés qu'il aura à faire. Il peut se faire qu'il y ait des incendies en forêt nécessitant beaucoup de monde pour les combattre, ce sont des cas de force majeures, des aléas qu'on ne pourrait prévoir.

Les résolutions sont adoptées en troisième lecture après quelques remarques de M. Duplessis.

L'ILE D'ORLEANS

L'hon. J.-E. Perrault : (ministre de la Voirie et des Mines. Je donne avis qu'à sa prochaine séance la Chambre se formera en comité plénier pour prendre en cosidération les résolutions relatives au bill 49, intitulé : Loi concernant l'Ile d'Orléans.

Adopté.

LES SOCIETES DE COLONISATION

L'hon. Irénée Vautrin : (Colonisation) Troisième lecture de la loi modifiant la loi des sociétés de colonisation.

M. Paul Sauvé: (Deux Montagnes) propose en amendement ce qui suit : Que tous les mots après "Que", dans la motion en discussion, soient

(Suite à la page 8, 6e col.)

CONGE LE 6 MAI

Le Secrétaire d'Etat et Son Excellence le lieutenant-gouverneur ayant correspondu à ce sujet, le secrétaire de la Province a communiqué au surintendant de l'Instruction Publique le désir des autorités fédérales que le 6 mai prochain soit jour de congé dans toutes les écoles publiques de la province de Québec.

En date du 6 mars, l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, a écrit à l'honorable Athanase David pour accuser réception d'une copie de la dépêche du secrétaire d'Etat, et annoncer que les élèves seront invités, le 6 mai prochain, à prendre part aux démonstrations.

Un mouvement civique lancé par le Kiwanis

Des résolutions ont été adoptées hier pour demander au conseil de ville diverses améliorations concernant la Commission d'Urbanisme, le budget, les conventions et les salaires des employés.

Le club Kiwanis a lancé hier un mouvement civique d'une importance considérable en adoptant à l'unanimité quatre résolutions ayant trait à la réorganisation de la Commission d'urbanisme, au budget de la cité, à la création d'une commission des conventions et aux salaires des employés de la ville. Les membres du club veulent aider les autorités municipales à améliorer la situation financière de la ville et l'un des membres du club a même proposé la nomination d'un gérant. Cette dernière suggestion n'a cependant pas été adoptée.

Le club Kiwanis voudrait faire amender la loi de façon à faire entrer dans la commission d'urbanisme reconstituée cinq commissaires nommés par la Chambre de Commerce, les clubs Rotary et Kiwanis, la corporation des ingénieurs civils et celle des architectes. Tous les commissaires devraient résider à Québec et les pouvoirs de la commission d'urbanisme devraient être augmentés pour lui donner le contrôle de toutes les améliorations civiques que le conseil voudrait entreprendre.

La résolution ayant trait aux finances de la cité demande la publication du budget avant son adoption par le conseil et la publication, tous les trois mois, des états de dépenses de la ville en regard des items du budget. On voudrait aussi la constitution d'une commission des conventions composée des représentants du club Automobile de Québec, du bureau provincial du Tourisme, des Hôteliers de la ville, de l'Association des Marchands Détaillants et de la Chambre de Commerce de Québec.

La dernière résolution recommande une révision des salaires des employés civiques. Elle se lit comme suit :

ATTENDU qu'un grand nombre d'employés de la Cité ne reçoivent pas un salaire tout à fait en conformité avec l'ouvrage qu'ils font, leur capacité et l'état actuel des finances de la Cité;

ATTENDU que les membres du Club Kiwanis qui tous paient des taxes à la ville sont d'avis que les

(Suite à la page 10, 6e col.)

DU PAPIER A JOURNAL

Dès les premiers jours de la navigation, des fréteurs de la compagnie du Pacifique canadien entreprendront de transporter en Angleterre les 20,000 tonnes de papier à journal que l'Anglo Canadian Pulp and Paper a fait transporter aux hangars de l'Anse-au-Foulon durant l'hiver. Les rouleaux ont été placés les uns sur les autres dans les deux étages des hangars et il faudra débarrasser vivement ces entrepôts pour la venue de l'Empress of Britain. Le transport du papier a été fait par M. François Nolin et il a fallu 500 voyages de camions pour transporter ces 20,000 tonnes de papier.

LA PREUVE DE LA POURSUITE SE CONTINUE

Plusieurs témoignages sont entendus hier à Rimouski contre Savard, alias Bergeron, accusé d'infanticide — A plusieurs personnes, l'accusé aurait donné des conseils compromettants.

Rimouski, 29. (D. N. C.) — On a continué hier, aux Assises Criminelles, l'audition des témoins dans la cause d'Alexandre Savard, alias Alexandre Bergeron, accusé d'infanticide.

Le premier témoin à se faire entendre, est Mme Joseph Lavoie.

Au procureur de la Couronne, Mtre Perreault Casgrain, le témoin déclare qu'elle connait l'accusé. Elle l'a rencontré chez Mme Léon Blanchette. Il y déclara devant plusieurs personnes qu'il lui serait très facile de faire disparaitre l'enfant d'Yvonne Lebel.

Le témoin affirme catégoriquement que l'accusé a fait cette déclaration

(Suite à la page 17, 5e col.)

LE "SABLE I" AUX PRISES AVEC UNE FORTE TEMPETE

Le "Sable I", de la Clarke Steamship, actuellement à l'entrée du golfe St-Laurent, vient de communiquer aux autorités du port de Québec que le bas du fleuve est balayé par une forte bourrasque qui rend la circulation maritime presqu'impossible. La tempête s'est déclarée au cours de la nuit dernière et n'a pas tari depuis. La neige tombe abondamment et rappelle les conditions rigoureuses de la saison d'hiver. Le vaisseau-côtier de la compagnie Clarke n'a cependant pas arrêté sa marche, et il continue de se diriger vers Québec, mais à une vitesse très réduite. Il transporte une forte cargaison et doit user de prudence pour braver la tempête.

Le "Gaspésia" a été signalé au large de Godbout, ce matin. Il subit également la violence de la tempête, mais navique dans des conditions plus favorables.

LES BRISE-GLACE

Le "Saurel" et le "McLean" sont actuellement au travail, au-dessous du pont du Hâvre. Ils ne pourront atteindre la tête du port avant une couple de jours. C'est un peu plus tard que les autorités maritimes l'avaient prévu, mais on rapporte que la glace est très épaisse à cet endroit, beaucoup plus même que les années dernières. Dès qu'ils auront terminé leur travail, les brise-glace se dirigeront vers Québec et de là

(Suite à la page 17, 1ère col.)

NEUF NOUVELLES ACTIONS CONTRE LA MUNICIPALITE

Neuf avis d'action ont été servis à la ville de Québec hier après-midi par des contribuables de Limoilou qui se plaignent des dommages que leur cause la proximité des dépotoirs. Ces poursuites, si elles sont poussées jusqu'en cour, coûteront à la cité une somme de $515, en capital, sans compter les frais, et d'autres contribuables, après les renseignements obtenus hier par notre chroniqueur municipal n'attendent que l'issue de ces premières causes pour enrégistrer d'autres poursuites.

Les avis ont été servis à Me F.-X. Chouinard, avocat, greffier de la cité, par Me Eugène Marquis, avocat, des parties demanderesses, et ils ont été immédiatement envoyés à Me J.-E. Chapleau, chef du bureau légal de la ville, pour étude et rapport au comité administratif.

Les actions sont prises au nom de M. J.-L.-A. Godbout, Mme Ed. Waters, M. Odilon Matte, M. R. de Bellefeuille, M. Ad. L'Heureux, M. Adjutor Fiset, M. Edouard Cauchon, M. Edouard Lavoie et M. C.-E. Malenfant.

Les taux de transport du bois, trop élevés

L'hon. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts a déclaré hier à la Chambre que les tarifs exigés pour le transport du bois par chemins de fer, nuisent au commerce des produits forestiers.

(Par Georges Léveillé)

Les tarifs exigés par les compagnies ferroviaires pour le transport du bois sont tellement élevés qu'ils nuisent au commerce des produits forestiers. Ils atteignent et dépassent souvent les prix du bois. Aussi, le gouvernement de Québec fera-t-il des représentations aux compagnies de chemin de fer et à la Commission des Chemins de Fer du Canada aux fins d'obtenir une réduction des tarifs sur le transport des bois.

C'est la décision qui a été prise par la Chambre, hier après-midi, à la suite d'un solide discours du ministre des Terres et Forêts, l'honorable Honoré Mercier, de remarques très au point de M. Hector Authier, vice-président de la Chambre et député de l'Abitibi, et de M. Pierre Gagnon, député de Kamouraska, le parrain de la motion dont on trouvera le texte plus loin.

Le ministre des Terres remarqua que cette question des tarifs ferroviaires intéresse toute la province, particulièrement les régions nouvelles et les régions éloignées comme l'Abitibi et la Gaspésie. En certains endroits, les compagnies de chemins de fer subissent la concurrence des camions, même des goélettes, et elles ont réduit leurs tarifs pour y faire face, mais en d'autres endroits, où il n'y a ni routes carrossables ni routes navigables, les compagnies imposent des tarifs prohibitifs qui atteignent et souvent dépassent la valeur du produit transporté.

Depuis plusieurs années, le ministère des Terres et Forêts et la Commission des Produits Forestiers sont en instances auprès des compagnies pour obtenir des réductions de tarifs. Leurs représentations n'ont pas toujours été couronnées de succès. L'an dernier, un incident particulièrement malheureux s'est produit. La Commission des Chemins de Fer a décidé de réduire considérablement

(Suite à la page 6, 2e col.)

MAGANINI TERMINE BRILLAMMENT LA SAISON DU CLUB MUSICAL DES DAMES AU CHATEAU FRONTENAC, HIER

Quinto Maganini et son orchestre ont donné hier soir un magnifique concert devant les habitués du Club Musical des Dames. — Fin d'une intéressante saison.

Dans la salle de concerts du Château Frontenac, hier soir, Quinto Maganini et son petit orchestre de dix-sept instrumentistes ont clos une des plus brillantes saisons du Club Musical des Dames, par un concert d'une qualité toute particulière et qui semble avoir été extrêmement goûté si on en juge par les applaudissements crépitants et réitérés qui ont souligné cette audition.

Au premier abord, programme d'une variété presque déconcertante dans ses contrastes qui, de la sérénité d'une ancienne mélodie grecque, d'un Ave Maria de Josquin des Prés et d'un groupe superbe de compositions de Bach et de ses fils nous fit passer aux rythmes troublants d'une Habanera de Maganini lui-même et du Banjo de Gottschalk pour nous ramener ensuite à la grâce légère d'une symphonie de Haydn et revenir de nouveau aux riches harmonies modernes avec Delius, Debussy et Sibelius. Et, tout compte fait, cette variété s'est révélée charmante.

Maganini et ses musiciens ont donné de ces différente pièces une interprétation remarquable de vigueur, de vie, de précision, de clarté, interprétation remarquable aussi de couleur en même temps que de bon goût, de velouté, de fluidité dans l'ensemble qui accuse de bons instruments aux mains d'instrumentistes sûrs de leur technique et remplis de musicalité, unanimement soumis à la direction d'un chef qui connait ses auteurs et qui possède en même temps que la science musicale une puissante personnalité. De la personnalité, il est évident que Maganini n'en manque pas, non plus que de connaissance de la musique et des auteurs. Compositeur lui-même, il nous a fait entendre une Habanera si riche et si suggestive dans son rythme, sa couleur et son mouvement que nous n'avions pas réellement besoin pour suivre les danseurs imaginaires, du brillant petit sketch dont Maganini la fit précéder.

Maganini possède encore tout l'en-

(Suite à la page 16 7e col.)

SUR LA COLLINE

(par G. L.)

Il y a encore bon nombre d'automobilistes qui ont oublié qu'il n'est plus permis, depuis le 1er mars, de rouler dans une voiture portant des plaques d'identification de l'année dernière. M. Joncas, du service des permis au Revenu Provincial, nous a prié hier de leur rafraichir la mémoire. A partir de lundi prochain, les automobilistes qui ne se seront pas conformés à la loi s'attireront des désagréments.

Ils auraient dû se procurer les nouvelles plaques depuis le premier janvier et, s'ils ne l'ont pas encore fait lundi prochain, il leur sera assez difficile de fournir une excuse . . .

— o —

L'honorable J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics, a obtenu de la Chambre, hier soir, la somme de $146,000, comme partie de ses estimés budgétaires pour 1935-36. Cette somme se décompose comme suit : $103,000 pour le nettoyage des bureaux du Parlement et l'entretien des édifices parlementaires ; $24,000 pour les assurances des bâtisses du gouvernement et $19,117.37 pour le paiement de la taxe sur l'eau utilisée par les services.

— o —

L'hon. R.-F. Stockwell, trésorier de la province, vient de faire ré-imprimer son projet de loi au sujet de la gazoline. En vertu du nouveau texte le gouvernement aura le droit de classifier l'essence vendue dans Québec. Ceci pour se conformer aux résolutions adoptées lors d'une récente conférence des provinces tenue à Ottawa. La classification de l'essence sera uniforme pour toutes les provinces.

Le nouveau texte ajoute aussi à la liste des personnes, exemptées du paiement de la taxe de six sous le gallon sur l'essence, les personnes qui manufacturent des produits dont la gazoline constitue un des ingrédients.

Le nouveau mode de taxation sur les réservoirs à essence n'est pas changé dans la loi ré-imprimée.

— o —

Le trésorier a aussi fait ré-imprimer son projet de loi pour donner des pouvoirs additionnels à la Commission des Services Publics, au sujet des postes de distribution d'essence. Le premier projet donnait juridiction à la Commission sur les postes de distribution exictants ; le projet tel que ré-imprimé ajoute à ces pouvoirs ceux de contrôler la construction des postes et aussi l'installation des pompes ou réservoirs à essence.

— o —

Le premier ministre vient de faire inscrire en appendice au feuilleton un projet de loi qui permettra aux institutions de charité d'emprunter ou d'hypothéquer dans certains cas. Il s'agit des institutions qui reçoivent des subsides du gouvernement.

— o —

Le ministre de la Voirie, M. J.-E. Perrault, a lui aussi une loi qui donnera aux compagnies de télégraphe et de téléphone le droit d'acheter une autre compagnie quand l'occasion s'en présente. Actuellement, une compagnie a le droit d'acheter du terrain, dans un village, pour poser ses poteaux et ses fils, mais elle n'a pas celui d'acheter le matériel d'une autre compagnie ayant des poteaux et des fils dans ce village. La nouvelle loi lui donnera ce droit.

AVIS AUX AVOCATS

"Quand un avocat ne sera pas présent au moment où la cause de ses clients sera appelée et qu'il ne sera pas représenté, j'interpréterai à l'avenir cette absence comme signifiant que cet avocat se désintéresse de la cause".

Voilà ce qu'a déclaré ce matin le juge Lactare Roy, alors qu'un avocat manquait à l'appel de sa cause.

ETUDES JURIDIQUES

Me Willie Morin sera le conférencier de la Société des études juridiques, mercredi soir, et parlera de l'assurance maritime au sujet du jet.

L'oeuvre de protection de la santé publique

Dans une causerie qu'il donnait hier à Radio-Canada, le docteur Alphonse Lessard, directeur du Service provincial d'hygiène, résume l'oeuvre du gouvernement en matière de protection de la santé publique — Les Unités Sanitaires et le Placement Familial.

La conférence universitaire à Radio-Canada, fut donnée, hier soir, par le docteur Alphonse Lessard, directeur du Service Provincial d'Hygiène et professeur de législation sanitaire à Laval. Il a parlé "de la santé publique et des efforts du service provincial d'hygiène pour la protéger." Nous croyons devoir citer des extraits importants de cette intéressante causerie car nous sommes d'avis que l'oeuvre accomplie par le gouvernement provincial en matière de santé publique est de celles qui doivent être connues et appréciées par notre population.

Après avoir rappelé brièvement les efforts tentés dans tous les pays civilisés, depuis cinquante ans, pour sauvegarder la santé des populations et signalé qu'il y a un demi-siècle la moyenne de durée de la vie atteignait à peine 30 ans, le docteur Lessard déclare: "C'est depuis dix ans surtout que dans notre province se sont intensifiées les mesures de préservation et d'éducation populaire relatives à l'hygiène 1924 et 1925 virent se fonder des dispensaires régionaux antituberculeux et de puériculture qui au nombre de vingt maintenant accueillent tous les ans plus de 30,000 personnes qui vont y consulter. Placés dans des centres stratégiques du territoire, ils constituent un moyen de propagande éducationnelle des plus effectifs. En 1926 fut organisée et mise sur pied la division des statistiques démographiques; nous avons atteint depuis lors l'exactitude presque complète dans l'établissement de notre bilan vital annuel

"En même temps nos laboratoires atteignaient un degré de perfectionnement qui constitue pour nous un sujet de fierté. De toutes les parties de la province des centaines d'échantillons d'eau, de lait et de produits pathologiques y parviennent tous les jours pour fins d'analyse et la profession médicale y a de plus en plus recours. C'est aussi en 1926 que le Service provincial d'hygiène attacha son nom et sa réputation à la créa-

(Suite à la page 15. 4e col.)

FATAL ACCIDENT

St-Ulric de Matane, 29 (D.N.C.) — Un jeune cultivateur de 16 ans, Clément Pelletier, fils de madame veuve Edmond Pelletier, de notre paroisse, a été tué instantanement par la chute d'un arbre qu'il était à abattre sur la ferme. Le jeune homme n'eut pas le temps de fuir que la lourde masse s'abattait sur lui l'écrasant de son poids. Ses compagnons de travail s'empressèrent de donner l'alarme mais la mort avait fait son oeuvre quand on parvint à sortir Clément Pelletier de sa position. M. l'abbé Léon Beaulieu lui donna l'absolution sous condition et les restes mortels furent ensuite transportés à la maison paternelle.

UNE BELLE RECEPTION A M. PHELAN

Le président de l'Association des Employés Civils a été chaleureusement reçu par ses confrères de Québec — Un diner et une assemblée.

Les membres du Service Civil du Canada, section de Québec, ont reçu hier, leur président général, M. Vincent-C. Phelan, d'Ottawa. Cette reception a donné lieu à un grand ralliement de tous les employés, sous la présidence de M. J.-B.-E. Frenette de l'Association des Douanes de Québec. Il y eut d'abord, dîner intime à l'hôtel St-Louis, en l'honneur du visiteur distingué, puis assemblée de tous les employés, au Palais Montcalm, hier soir.

Dans une intéressante allocution qu'il prononça, hier soir, au Palais Montcalm, l'hôte d'honneur de la Fédération des Employés fédéraux, M. Phelan a déclaré que les moyens de promouvoir les intérêts des employés

(Suite à la page 17, 4e col.)

ARRESTATIONS DE 3 CITOYENS DANS LA NUIT

Trois arrestations importantes ont été faites cette nuit, rue St-Joseph, par les constables Faucher et Taillon, de la police municipale, quand ils ont mis la main au collet de trois citoyens que l'on soupçonne d'avoir collé dans les vitrines des magasins des affiches contre les Juifs de Québec. Des prévenus, deux sont de Québec et l'autre de Trois-Rivières.

Traduits en Cour du Recorder ce matin, les trois hommes ont plaidé non coupable à l'accusation et ils ont prétendu qu'ils marchaient sur la rue St-Joseph quand on les a arrêtés à une heure tardive.

Les deux gardiens de la paix faisaient leur ronde habituelle dans la partie basse de la ville quand ils aperçurent que des affiches contre les Juifs avaient été posées dans les vitrines des magasins. Ils pressèrent le pas et aperçurent tout à coup les 3 hommes qui marchaient sur la rue St-Joseph. Ils leur demandèrent les raisons de leur présence à cet endroit, aux petites heures du matin, mais comme les trois citoyens ne donnaient pas un compte satisfaisant de leurs allées et venues les deux constables les mirent sous arrêts et les couduisirent au poste 109, à l'Hôtel de Ville, où le sous-chef Bigaouette les admit à caution pour un dépôt de $12 chacun.

APPEL POUR LES PAUVRES DE LA CITE DE QUEBEC

M. le commandeur C.-J. Magnan, président général de la Société St-Vincent de Paul, a reçu du maire de Québec une lettre recommandant vivement à tous les citoyens de Québec de souscrire au fonds spécial que la société prélève pour venir en aide à ses pauvres. Voici le texte de la lettre de M. Grégoire:

M. le commandeur C.-J. Magnan,

Société de St-Vincent de Paul,

Québec.

M. le Président,

Faisant écho au désir exprimé par Son Eminence le cardinal Villeneuve, je me fais un devoir de lancer un appel tout spécial aux citoyens de Québec, les engageant à participer généreusement à la souscription extraordinaire organisée par le conseil central de la Société Saint-Vincent de Paul, pour venir en aide aux conférences des quartiers pauvres, dont les besoins se font de plus en plus pressants.

Plus que personne peut-être, je connais la grande misère qui existe

(Suite à la page 8, 1ère col.)

La publicité prohibée bientôt à radio-état

Radio-Canada qui s'est évertué de tout temps, c'est-à-dire depuis sa fondation, à décourager un certain genre d'annonce, celui que les courtiers en publicité cataloguent dans la série de l'annonce-éclair, a pris une décision importante qui sera bientôt communiquée officiellement au public. C'est ainsi qu'à partir du 1er mai prochain, ses stations de T. S. F. — CRCM, de Montréal, CRCK, de Québec, et CRCS, de Chicoutimi, — n'accepteront plus après 6 heures du soir, aucun instantané publicitaire (spot) ou d'annonce de médicaments brevetés. Ce genre consiste dans la présentation sommaire et directe d'une annonce sans préoccupation d'un décor sonore, — concert, saynète ou causerie.

Les postes de Radio-Canada accepteront toutefois aux heures disponibles, c'est-à-dire à celles où ils ne font aucun relais, soit de 7 heures à 7 heures30, de 8 heures à 9, et de 10 heures à 10 heures 30, les programmes des maisons de commerce à condition qu'ils soient d'un caractère nettement artistique ou éducationnel et que le boniment publicitaire n'excède pas un pourcentage d'une durée de 5%, ainsi que le veut le règlement.

Ajoutons que les postes de Radio-Canada dont la mission est de réglementer, d'améliorer et de relever la radio, ont ainsi refusé nombre d'annonces de ce genre représentant un montant fort élevé. C'est l'opinion des commissaires que cette politique, conforme aux principes de la nationalisation, lui a valu la haute approbation des radiophiles qui réalisent de plus en plus la nécessité d'émissions radiophoniques débarrassées d'un commercialisme outré.

PONT DE PEAGE

Au cours de la discussion de ses estimés budgétaires, hier soir, l'honorable J.-N. Franscoeur, ministre des Travaux Publics, a déclaré à M. Paul Sauvé que les billets émis en livrets de 50 pour $5.00, ne seront pas valides sur les ponts privés, c'est-à-dire les ponts appartenant à des particuliers.

M. Alexandre Chouinard, député de Gaspé, a demandé pourquoi ces billets ne seront pas valides sur les ponts de Gaspé et de Chicoutimi et le ministre a répondu que ces deux ponts sont de construction très récentes et que les dépenses sont encore trop élevées pour permettre une telle réduction de tarif.

Battue générale pour retrouver un chasseur

Lambton, 29. (D. N. C.) — La population de Lambton est dans la plus vive anxiété par suite de la disparition de M. Aimé Roy, journalier, âgé de 40 ans, que l'on croit perdu dans la forêt qui traverse la rivière Frampton. Une cinquantaine d'hommes sont partis à bonne heure pour fouiller la forêt en tous sens afin de retrouver les traces du disparu.

Parti hier matin pour aller faire la chasse dans la forêt avec son cousin, M. Henri-Louis Roy, M. Aimé Roy n'a pas été revu depuis. Arrivés près de la rivière Frampton, les deux chasseurs décidèrent de prendre chacun leur direction et de courir leur chance. M. Aimé Roy, qui était accompagné de son chien, se dirigea vers St-Romain. Il était convenu que les deux chasseurs se rencontreraient le midi dans un endroit déterminé. M. Henri-Louis Roy se rendit le midi au lieu indiqué et attendit en vain son compagnon.

Las d'attendre et surtout fort inquiet sur le sort de son cousin, il se mit à sa recherche. Il marcha tout l'après-midi mais ne parvint pas à le découvrir. Ce n'est que vers huit heures et demi, épuisé de fatigue, qu'il revint chez lui annoncer la mauvaise nouvelle, espérant un peu que son compagnon était revenu seul, ce qui n'était pas le cas. La population de Lambton est vivement affectée par cette disparition qu'on espère momentanée.

Ce matin, une cinquantaine d'hommes sont partis à la recherche du malheureux que l'on espère encore retrouver vivant et que l'on croit tout simplement égaré.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *directeur-gérant* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 29 MARS 1935

M. McGeer, maire de Vancouver

Les idées radicales du maire de Vancouver sont bien connues. Entre autres choses, M. McGeer veut régler seul, de sa propre autorité, le problème des intérêts à payer aux créanciers obligataires de la ville dont il est le premier magistrat. Un homme plus circonspect réclamerait une législation, un compromis, une entente. Pas lui. Il annonce qu'il réduit à 3 pour cent le taux d'intérêt sur des sommes que Vancouver a empruntées à plus de 5 pour cent, et qu'il fera jeter à la mer tout agent de la loi qui viendrait exécuter un jugement des tribunaux contre lui ou ses administrés.

Ce brave à quatre poils ne risque pas grand chose, hormis de se faire une réputation peu enviable dans l'Est canadien. Il vient d'une ville où l'influence socialiste est énorme, comme son succès électoral le démontre, ainsi que celui des candidats radicaux aux dernières élections provinciales. Les menaces qu'il a proférées devant les ministres fédéraux avaient uniquement pour objet de donner satisfaction aux éléments les plus révolutionnaires de Vancouver. Ne dit-on pas que M. McGeer a l'intention de poser sa candidature, avec l'appui de M. Woodsworth, aux prochaines élections fédérales ?

Nous savons gré à M. Houde, chef de la délégation des maires urbains à Ottawa, d'avoir protesté contre les inconvenances de langage du représentant de la métropole de l'Ouest. En somme, la nouvelle association fondée à Montréal pour y réunir annuellement les représentants des grandes villes aurait fort à souffrir dans son prestige et son influence, si trop de grossiers personnages comme M. McGeer en faisaient partie.

Il a la tête dure ce M. Duplessis

En dépit des explications détaillées qu'on lui a déjà données, le chef de l'opposition conservatrice prétend encore que le gouvernement libéral protège les magasins-chaîne. Selon lui, cette faveur se manifeste par des réductions de la taxe générale sur le capital des compagnies, en faveur d'une organisation qu'il nomme. Le Trésorier provincial a répété hier la dénégation formelle déjà faite à la suite de l'affirmation erronée de M. Duplessis.

En ce cas, la confusion qui retient le chef conservateur sous une fausse impression provient de la différence apparente devant l'impôt d'une compagnie qui opère uniquement dans la province de Québec et d'une compagnie opérant dans plusieurs provinces à la fois. Dans le premier cas, le taux de la taxe porte sur le capital entier, et, dans le second, la taxe ne frappe que cette partie du capital d'une compagnie, la partie placée et productive dans la province de Québec.

Cette différence provient d'une législation équitable, dont le principe se retrouve dans toutes les provinces, afin que les compagnies faisant affaires dans plusieurs provinces ne soient pas taxées dans chacune comme si tout leur capital y était engagé exclusivement. Par exemple, une compagnie au capital d'un million, qui opérerait dans le Québec et l'Ontario, ne serait taxée dans chacune de ces deux provinces que pour la part de son capital qui y est engagée dans des opérations industrielle ou commerciale.

L'opiniâtreté de M. Duplessis ne sert pas sa cause. Il lui est impossible de détruire l'effet de la déclaration officielle de M. Stockwell, qui annule complètement la sienne. Jamais le cabinet n'a accordé un traitement privilégié, une aide quelconque, une réduction de taxe aux magasins-chaîne.

Contre le monopole ferroviaire

En sa qualité de ministre des Chemins de Fer dans le cabinet tory de M. Bennett, M. Manion a déclaré que jamais le gouvernement conservateur ni même sa députation n'avait favorisé l'amalgamation des "C. N. R." avec le "C. P. R." Et il ajouta qu'un tel monopole deviendrait une menace économique et politique pour le pays. La seconde partie de cette déclaration ministérielle nous paraît évidente, mais la première provoque des commentaires très variés.

Ainsi donc, depuis des mois et des années qu'une partie de la presse préconise cette fusion, dont la "*Gazette*" dit aujourd'hui même que c'est "l'unique moyen de régler le problème ferroviaire canadien", jamais le cabinet tory n'a donné son appui moral ou matériel à ce vaste projet. Le journal cité trouve cette affirmation tellement osée, qu'il réclame une autre déclaration, cette fois du premier ministre intérimaire. Notre confrère a évidemment des raisons de croire que M. Manion se trompe.

Sans doute, l'objet principal de la déclaration du Dr Manion est de donner satisfaction à cette partie de l'opinion publique si fortement opposée au monopole ferroviaire. Très prononcé dans l'Ontario, ce sentiment est soigneusement entretenu par la plupart des journaux. C'est donc habile, à la veille des élections, de prendre le ciel à témoin que rien ne permet de croire que le monopole privé ne mettra jamais la main, directement ou indirectement, sur les chemins de fer étatisés.

Mais il se peut que les faits viennent détruire un jour, au moins partiellement, la déclaration théorique et pratique de M. Manion, sans qu'on puisse pour cela prétendre qu'elle n'est pas sincère. Monsieur le Ministre pense ce qu'il dit, mais il ne s'ensuit pas que cette sincérité le protège de l'erreur. Aussi la "*Gazette*" a-t-elle de justes motifs de suggérer que M. Bennett puisse bien différer d'avis sur cette question avec son collègue. Et c'est pour cela qu'une mise au point catégorique est réclamée au nom du chef du gouvernement tory.

Tout de même, en attendant des précisions, enregistrons l'aveu de M. Manion, au sujet de la menace que comporterait pour le bien commun une fusion des deux systèmes ferroviaires du Canada. "*Le Soleil*" a donc raison de combattre cette politique, dont le péril existe même si tout le monde ne le voit pas.

Réactions différentes devant un fait

Au Palais Bourbon, un député français dit que "*le danger de guerre est aujourd'hui plus menaçant qu'en* 1914. En Angleterre, un grand journal affirme que "*le danger de guerre n'est pas imminent*". Voilà deux réactions de tempérament, devant un fait qui semble menacer également la France et l'Angleterre. Mais lorsqu'on a tant de peine à mettre d'accord deux gouvernements amis devant l'ennemi commun, il serait illusoire d'attendre que les politiciens de deux nations voient et disent les choses de la même manière.

En Canada, nous constatons les mêmes divergences, produites par les mêmes causes, entre l'esprit français et l'esprit anglais. Pendant que la presse canadienne française, réalisant les graves conséquences qu'une guerre aurait pour nous, est plutôt alarmiste, nous voyons la presse anglo-canadienne philosopher avec calme sur les événements politiques qui se passent en Europe.

Sans être indûment pessimiste, nous ne pouvons nous empêcher de redouter un conflit européen. Non seulement voyons-nous l'Allemagne s'armer à son gré, nous constatons également qu'elle gagne en influence politique auprès des peuples de l'Europe orientale. Bientôt nous reverrons le vieux monde divisé en deux camps armés attendant le signal d'une mêlée décisive. Et nous aimerions que le Parlement canadien s'occupât pratiquement des problèmes que l'éventualité d'un tel conflit fera renaître chez nous.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

L'homme qui arrive traîne sa charge.

Pour vaincre il faut que la volonté tienne.

On en évite heureusement plus qu'on n'en attrape.

Pour les chats, les reliefs de poisson sont un régal.

A qui profitent les fausses alarmes, sinon au médecin?

S'il y a de l'or dans vos terrains, éloignez les Américains.

En vertu de l'article 99, on devrait en exiler plusieurs à Londres.

Pour leur mémoire, mieux vaut que les faveurs soient méconnues.

L'histoire qu'on lit comme un roman ne dit pas toute la vérité.

Les armuriers souhaitent que ce printemps voie fleurir les glaïeuls.

On avait pourtant conseillé à M. Bennett de ne pas avaler sa salive.

Il faut entretenir le mouvement du cœur, mais sans trop d'accélération.

Jamais le pouvoir d'achat ne sera suffisamment fort pour satisfaire les profiteurs.

Si ce n'était de sa téméraire arrogance, le boche serait bientôt maître de l'Europe.

Ainsi, ce soir...

Ainsi, ce soir, en ouvrant les journaux, nous avons relu ces phrases que nous ne croyions plus devoir lire — ces phrases d'un style bref et cependant point toujours très claires avec lesquelles la guerre précise les actes de sa vie quotidienne. Les bulletins embarrassés, les mots qui cachent la mort, étalent là de nouveaux sous nos yeux et, aussi, ce vocabulaire technique où nous avons cherché pendant tant d'années des éléments d'espérance. Nous avons relu ces phrases, ces mots et personne n'a paru surpris, aucun visage n'a porté plus d'anxiété qu'hier, nulle conversation n'en fut déviée, nulle habitude interrompue.

Qui l'eût dit ? Chacun de nous, sans doute ! Pourtant, tout au fond de nous-mêmes, nous voulons croire que notre dure logique se trompait ; que cette certitude ne s'accomplirait pas encore. Certes, ce n'est pas la première fois depuis vingt ans : nous avons eu les bulletins japonais pour nous réapprendre ce langage que nous pensions pouvoir oublier : mais c'était loin la Chine. Cette fois, l'écho est plus proche, avec quelque chose de plus douloureux. La Grèce va remporter la plus cruelle des victoires : une victoire sur elle-même.

Il y a dans **Les Croix de bois**, de M. Roland Dorgelès, un très beau chapitre qui, lorsqu'il le publia, nous parut à la fois terrible et magnifique. Il s'achève par un défilé de soldats dans un village, de soldats qui viennent de se battre jusqu'à l'épuisement et qui traversent ce village avec ivresse aux sons des fanfares, quand l'instant d'avant ils refusaient d'avancer : "Allons, il y aura toujours des guerres, toujours, toujours !" a écrit Roland Dorgelès en achèvement de ce chapitre.

J'y ai repensé hier soir. Je me souviens de l'instant où je l'ai lu pour la première fois et où je me suis un peu secrètement irrité de ce pessimisme, paré de bonne humeur... "Il y aura toujours des guerres ?..." Voire ! Et voilà, on le voit. Je me suis souvenu aussi d'un mince événement, d'une anecdote comme seul Paris peut en produire. C'était vers la fin de 1919. Un camelot de Montmartre, loqueteux et bonasse, entrait dans les brasseries et proposait des numéros de l'**Intransigeant**, vieux de deux ou trois ans. Il les assaisonnait d'un boniment : "Qui en veut ? C'est le même prix que ceux d'aujourd'hui et c'est beaucoup plus rare..." Et il ajoutait pour tenter la clientèle : "Et dans ceux-là, il y a la guerre !" Et nous étions tentés.

GUERMANTES

(Le Figaro)

Feuilles volantes

L'enfant trop potelé court le risque de rester empoté.

La perfection n'est pas d'ici-bas... Raison de plus pour la chercher.

D'un maire abstème on peut dire : Ce n'est pas le maire à boire!...

J'ai remarqué que certains scribes ont surtout un beau pied d'écriture.

En fait de donations entre vifs, les parins ne reçoivent que claques et taloches.

Nous nous privons d'excellents conseils en les donnant trop généreusement.

Un bon avocat peut sortir d'une bouteille d'encre de quoi blanchir toute une paroisse.

Il ne faut pas juger les gens par les livres qu'ils possèdent, mais par les livres qu'ils ont eux-mêmes acquis et lus.

Ceux qui passent leur vie à jouer aux cartes, quand il y a tant d'autres belles choses à faire, mériteraient d'être écartelés.

Dans la vie conjugale, il n'y a pas que les joies à conjuguer, il y a aussi les épreuves et les peines qui, d'ailleurs, se supportent mieux ainsi.

C'est encore trop présumer du destin de certaines gens que de croire qu'ils pourraient, par voie de métempsycose, être, un jour, changés en bêtes.

TRISTAN

(La Tribune)

L'hon. L.-A. Taschereau répond victorieusement à Duplessis

(Suite de la page 3)

ments fut acceptée.

L'HONORABLE L.-A. TASCHEREAU

"Je ne puis que regretter, dans des discussions du genre de celle-ci, la manière de procéder du chef de l'Opposition. Ce ne sont pas des injures et des vilipendions qui régleront la question. La province de Québec a besoin, pour grandir et se développer, du capital étranger et du concours de toutes les bonnes volontés. Ce n'est pas en injuriant ceux qui viennent que nous arriverons à nos buts qui sont l'agrandissement et le bien-être de la province.

"Le chef de l'Opposition a dit que sa motion est inscrite au feuilleton depuis trois mois. C'est vrai. Mais, je lui rappellerai que, lors du débat sur l'Adresse, j'ai donné pratiquement toutes les informations que le trésorier provincial vient de fournir. Je ne vois pas qu'il y ait eu urgence de revenir sur le sujet. Que le chef de l'Opposition soit certain qu'au commencement, comme au milieu, comme à la fin de cette session, nous sommes prêts à discuter avec lui de cette question et des autres.

"Le chef de l'Opposition a procédé par insinuation. C'est sa manière favorite de discuter. Il a demandé à plusieurs reprises: "A qui ces réductions de taxes ont-elles profité? "Qui a demandé ces réductions?" A qui elles ont profité? Je ne le sais pas, mais il peut être certain qu'elles n'ont profité à personne ici. Nous n'avons voulu que rendre justice à cette compagnie, comme nous l'avons fait pour bien d'autres que je nommerai tantôt . . .

"A qui cela a-t-il profité?", Comme cela est beau à jeter en pâture à la galerie, comme c'est grand de lancer l'insinuation à la face de ses adversaires et de laisser croire qu'ils profitent . . . M. le chef de l'Opposition, nous pouvons marcher le front haut, aussi haut que vous . . .

M. Duplessis: Je soulève un point d'ordre. Le premier ministre doit s'adresser au président.

M. Taschereau: M. le président, nous pouvons marcher le front haut, plus haut que mon honorable ami. Je l'appelle honorable parce que les règlements veulent que je l'appelle ainsi!.. (M. Duplessis rit tout haut).

M. Taschereau: Voyons maintenant ce qui se rapporte à la compagnie Dominion Stores. Mon honorable ami dit que cette compagnie a exploité le public, qu'elle ne paye pas de salaires raisonnables à ses ouvriers, qu'elle fait tort aux petits épiciers, qu'elle ne donne pas bon poids et bonne mesure. Peut-être. Je n'en sais rien et lui non plus. L'an dernier, nous n'en savions rien; en 1933, nous n'en savions rien. C'est l'enquête Stevens qui a révélé cet état de choses et nous attendons encore le rapport officiel de cette enquête. Nous ne savons pas ce qu'il dira.

Toutefois, la Chambre et la population peuvent être certaines d'une chose. Ni mes collègues ni moi-même, ni personne dans cette Chambre ne les a protégés... Pour ma part, je suis d'opinion que les magasins en série nuisent au commerce dans la province, que leur système de vente signifie la mort de l'épicier du coin. Ils prennent la crème de la clientèle parce qu'ils ne vendent qu'au comptant tandis que l'épicier du coin vend à l'ouvrier, à crédit, souvent pour des sommes considérables, et qu'il doit attendre que l'ouvrier travaille pour le payer. Nous croyons que les magasins en série comme les Dominion Stores, qui peuvent acheter par grandes quantités font une concurrence ruineuse au petit commerce.

Je l'ai déjà dit en 1933 lors de l'étude du bill de Montréal. La ville de Montréal a demandé alors à la législature la permission de taxer lourdement les magasins en série. Ce sont deux députés libéraux les députés de Mercier (le Dr Anatole Plante) et de Sainte-Marie, (le Dr Gaspard Fauteux) qui ont demandé à la Chambre réunie au comité de bills privés la permission pour la métropole de taxer ces magasins en série. Nous avons accepté leurs vues, à l'unanimité, et nous avons imposé la taxe. Le Conseil Législatif, pour des raisons que j'ignore et que je n'ai pas à apprécier, a mis cette taxe de côté. Dans le bill de Montréal présenté cette année et accepté à l'unanimité de la Chambre, la ville, avec la permission de la législature, impose de nouveau, et très lourdement, les magasins en série. Chaque magasin palera $100 de taxes, s'il y en a plus que cinq de la même firme, ils paieront chacun $200 s'il y en a plus que dix, ils paieront $300 chacun. C'est cela que l'on appelle protéger les magasins en série? Peut-être vaudrait-il mieux que les magasins en série disparaissent pour le bien de la population de Montréal et de la province. Lorsque le Conseil Législatif a rejeté la clause de la Chambre, le chef de l'Opposition a-t-il protesté? A-t-il refusé d'accepter les amendements du conseil législatif au bill de Montréal? Non! C'était alors le temps d'agir. Pourquoi, si les magasins en série sont un fléau, pourquoi le chef de l'Opposition ne les a-t-il pas dénoncés l'an dernier?

Ces réductions ou plutôt ces rajustements de taxes dont il parle existent depuis trois années, pourquoi n'a-t-il pas protesté depuis? Parce que le chef de l'Opposition ne savait pas ce qu'il sait et ce que nous savons maintenant, parce que l'enquête Stevens n'avait pas eu lieu.

La loi permettant le rajustement de la taxe imposée aux compagnies remonte à 42 ans. Elle permet de prendre sur le capital de ces compagnies la somme de un dixième de un pour cent. En 1932, cette loi a été amendée et elle donne au lieutenant-gouverneur en conseil le droit de réduire la taxe en basant son estimation de la taxe imposable sur la partie du capital de la compagnie investi dans la province, si cette compagnie a son bureau chef dans une autre province ou dans un autre pays. C'est ce que nous faisons et c'est ce qui se fait ailleurs et c'est tout ce qu'il y a de plus juste. On ne peut pas taxer le capital d'une compagnie, dans son entier, dans chacune des provinces ou chacun des états ou elle a des succursales. Nous taxons donc sur la partie du capital en commandite dans la province de Québec.

Les "Dominion Stores" dont le chef de l'Opposition a parlé, ont 16,000 actions dans la province de Québec, tandis qu'ils en ont 266,000 dans les autres provinces et aux Etats-Unis. Le capital de cette compagnie est de $4,000,000. Si nous taxions ce capital global de un dixième de un pour cent, c'est $4,100 que nous serions obligés d'imposer et si toutes les provinces et tous les états faisaient la même chose, le capital de la compagnie y passerait en un an. Cela serait-il juste et équitable ?

Les "Dominions Stores" ne sont d'ailleurs pas la seule compagnie qui a bénéficié, de ce chef, d'un rajustement de taxes. Il y a aussi les "Stop & Shop", les "Great Atlantic & Pacific Tea", "Laura Secord" et les "Thrift Stores". Toutefois, en donnant cette liste, je dois dire que les "Great Atlantic & Pacific Tea" et les "Thrift Stores" étant des compagnies incorporées exclusivement dans la province de Québec et ayant leurs bureaux chefs ici ne bénéficient d'aucune réduction et payent le plein montant de la taxe. Il y a 900 compagnies dans Québec, faisant des opérations chez-nous, mais ayant leurs bureaux chefs ailleurs et seulement une partie de leur capital investi ici qui bénéficient de ces justes réductions de taxes. Si nous imposions sur tout le capital des compagnies étrangères qui font affaire chez nous, les compagnies d'acier, de coton, de soie, de charbon, nous ne pourrions prétendre que ce serait juste et que ces compagnies viendraient s'établir ici. Nous faisons ce qui est équitable et ce que font les autres provinces et les autres états.

Mon honorable ami peut crier au scandale et lancer l'injure. Nous avons la conscience parfaitement à l'aise. Le gouvernement a le devoir d'attirer dans la province les compagnies qui veulent investir leur capital dans nos entreprises. Le chef de l'Opposition dit que les magasins en série payent de petits salaires à leurs employés. Nous n'avons pas de contrôle là-dessus et il le sait. Nous avons fixé un barème de salaires pour les femmes, mais nous n'en avons pas fixé pour les hommes. Ottawa veut le faire. Avec quels résultats ? Nous ne le savons pas encore. Le Chef de l'Opposition et d'autres personnes d'une certaine école nous reprochent notre politique au sujet des magasins en série? Nous n'avons fait qu'appliquer à tous les règles de la plus élémentaire justice. Nous n'avons fait que ce qui se pratique ailleurs dans notre légitime désir d'attirer chez-nous le capital étranger pour contribuer au développement de notre province.

Si les Dominion Stores et les magasins en série ont exploité le public, nous le déplorons. Nous n'avons pas mission de les défendre mais mon honorable ami ne voudrait pas que nous soyons injustes à leur égard et que nous leur appliquions un traitement inéquitable. Je suis convaincu que cette Chambre et la population honnête de cette province, la population bien pensante, qui ne se laisse pas prendre aux appels démagogiques, nous dira que nous avons bien fait ! (longs applaudissements à droite).

LA SEANCE

M. Maurice Duplessis: (chef de l'opposition) présente la motion suivante:

Copie de toute correspondance, entre le gouvernement de cette province, aucun de ses ministres ou officiers, et toutes personnes, compagnies ou corporations, depuis le 1er mai 1932 jusqu'au 1er octobre 1934, quant aux réductions de taxes accordées par le gouvernement de Québec aux compagnies ou corporations privées: Dominion Stores, Ltd, et Stop and Shop, Ltd, quant aux salaires et émoluments payés par lesdits Dominion Stores, Ltd., quant à la comptabilité et à la tenue des livres du gouvernement de cette province au sujet de ces réductions et quant aux sommes dues par la province aux marchands et épiciers.

M. Duplessis rappelle ensuite les accusations qu'il a lancées au mois de novembre dernier contre le gouvernement de Québec, lors d'une conférence d'un M. Arsène Ménard. D'après M. Duplessis, le gouvernement aurait accordé des faveurs spéciales à une compagnie qui commença en 1919 avec $20,000 de capital et réalisa ensuite plus de quatre millions de dollars, les Dominion Stores. Or, dit-il, les 3-4 des profits de cette compagnie s'en vont aux Etats-Unis au détriment de nos compatriotes. Le chef de l'opposition affirme que le premier ministre a répondu à ces accusations par du badinage puis il cite certains arrêtés ministériels et il s'en prend au "Soleil" au sujet d'un article de rédaction paru à l'époque.

Le député traite ensuite la compagnie Dominion Stores de "compagnie canaille", "d'iniquités", de "scandales", de compagnie "vipère", de compagnie "rapace", et il termine en affirmant qu'il y a eu des réductions de taxes aux "Dominion Stores".

L'hon. L.-A. Taschereau. — Je soulève un point d'ordre le député emploie le mot "forfait". Je comprends que le député se laisse emporter par son enthousiasme mais ce mot n'est pas parlementaire et je demande au président de lui demander de le retirer.

Le président Bouchard. — Le mot est trop fort et je demande au député de le retirer.

M. Duplessis. — Je retire le mot mais je n'en pense pas moins !

Le président Bouchard. — Vous n'avez même pas le droit de penser cela !

M. Duplessis. — Je remplace le mot "forfait" par le mot "bienfait".

M. Taschereau. — Vous n'avez pas le droit de retirer le mot de cette façon ironique. Il faut le retirer complètement !

M. Duplessis : Je retire le mot "forfait" et le mot "bienfait".

Le chef de l'Opposition termine ensuite son discours sur un ton beaucoup moins emporté.

L'HON. R.-F. STOCKWELL

"L'honorable chef de l'Opposition prend pour acquis des faits qui n'ont jamais existé et il fonde ses accusations sur le rapport Stevens qui, on le sait, n'est pas encore public. Voici une question qu'il faut traiter avec justice comme toutes les autres questions parlementaires. M. Bennett a reproché à M. Stevens de porter un jugement avant que la Commission n'eut rendu son verdict définitif, il est probable qu'il chicanerait M. Duplessis pour la même raison s'il était ici ce soir. Le chef de l'Opposition a parlé de dérogations commises par certains magasins à la loi des poids et mesures, il sait pourtant que l'application de cette loi est du domaine fédéral. A propos de l'enquête Stevens je trouve étrange que M. Stevens qui était ministre depuis quatre ans n'ait pas su avant l'enquête que la loi des poids et mesures était violée."

"Quant aux arrêtés ministériels dont parle le chef de l'Opposition, le problème n'est pas difficile à résoudre. Les Dominion Stores sont des compagnies incorporées, elles doivent payer un dixième de 1 pour cent sur leur capital payé mais d'après la loi le lieutenant-gouverneur en conseil peut accorder des réductions de taxe sur le capital des compagnies qui ont leur bureau-chef en dehors de la province où elles font affaire. La loi donne ce pouvoir au lieutenant-gouverneur dans le cas où une compagnie a un bureau-chef dans d'autres provinces et des succursales dans Québec. On ne taxe ainsi dans chaque province que le capital réellement investi dans cette province ce qui n'est que juste."

"On évite ainsi un dédoublement de taxe en évitant qu'une compagnie ne paie dans une province une taxe sur un capital qu'elle a investi ailleurs. Le Trésor provincial connaît les profits exacts d'une compagnie dans les limites de la province et la part de capital investi. Elle peut donc taxer en toute connaissance de cause. Dans le cas des Dominion Stores leur capital investi est de quatre millions environ et pour 87 magasins ils paient $30, pour 65 autres $15 ce qui fait à peu près $3,585 par an. On n'a rien réduit sur ce chapitre. Sur le capital les Dominion Stores paient un dixième de 1 pour cent et nos officiers ont constaté que cette taxe chez nous se rapporte à un peu plus de un million de dollars de capital investi dans Québec. Si nous imposions une taxe aux Dominion Stores sur leurs quatre millions de capital ils devraient payer la même taxe dans toutes les autres provinces et cela ne serait pas juste."

M. Duplessis profite de son droit de réplique, parle brièvement, puis la motion est adoptée et la Chambre se forme en comité des subsides.

CHRONIQUE OUVRIERE

En Ontario

La province de l'Ontario sera bientôt dotée, du moins si le bill connu sous le nom de "Industrial Standard Act" que vient de présenter le procureur général A.-W. Roebuck est adopté, d'une législation semblable, sauf quelques variantes, à la loi relative à l'extension juridique des conventions collectives de travail, dont on connaît les bienfaits, en vigueur dans la province de Québec.

Le projet de loi autorise le ministre du Travail à convoquer des conférences entre patrons et ouvriers, dans certaines industries et dans certaines zones, pour s'entendre sur les salaires et les heures de travail. Lorsque les intéressés seront d'accord, leurs décisions seront approuvées par le dit ministre du Travail et deviendront lois par un décret ministériel. A partir de ce moment, tous les patrons et tous les ouvriers de cette zone et de cette industrie seront tenus de s'y conformer.

Des sanctions seront appliquées contre ceux qui violeront cette loi, sanctions qui pourront aller jusqu'à trois mois d'emprisonnement.

Comme on le sait, l'honorable M. Roebuck a décidé de proposer un tel projet de loi à la suite d'une conférence qu'il a eue avec l'honorable C.-J. Arcand, ministre du Travail, et son sous-ministre, M. Gérard Tremblay, conférence après laquelle il a déclaré que la province de Québec était plus avancée en fait de législations sociales que la province de l'Ontario. Des deux côtés on en était venu à la conclusion qu'il fallait agir en coopération et travailler en collaboration dans le but d'obtenir plus d'uniformisation dans les lois ouvrières. C'est déjà un premier pas de fait ou plutôt c'est un pas de plus car les deux provinces possèdent actuellement plusieurs lois analogues. Cette dernière aura probablement une plus grande répercussion pour le bien-être des travailleurs et des autres classes de la société dans les deux provinces.

Assemblées

Au Secrétariat

CE SOIR : L'Union Catholique des manoeuvres de Québec. L'Union des ouvriers en confection.

PRÉSERVEZ-VOUS
des INCONVÉNIENTS
du Froid, de l'Humidité,
des Poussières, des Microbes
ÉVITEZ, COMBATTEZ
les Maladies
des Voies Respiratoires
AVEC LES
PASTILLES VALDA
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES
portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada :
J. Alfred OUIMET
14, St. Paul St. East. MONTREAL.

pour ELLE - c'est une *Boite-Vanité*
pour LUI - un format pratique *pour le gousset*

La boîte plate *améliorée* de "dix"

Examinez-en bien l'intérieur. Vous y verrez les GRADS parfaitement protégées d'une feuille d'étain spéciale présentant une fermeture hermétique qui les conserve intactes et toujours fraîches.

Une autre réalisation que vous offrent les fabricants de la cigarette GRADS — un autre *"changement pour le mieux"*

sans, toutefois, vous priver de votre paquet habituel de "25", en vente partout.

CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE"

Les Cigarettes GRADS

L.-O. GROTHÉ LIMITÉE - Maison canadienne et indépendante

"LE COMBLE DU BON GOÛT"

SAMEDI JOURNEE D'AUBAINES
AU PLUS GRAND MAGASIN DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

NOUVEAUX GANTS POUR DAMES

GANTS, suède français— "slip on". — En **noir, blanc, gris, brun-nègre** **$1.98**

GANTS de chevreau — "slip-on" poignets de fantaisie. — En **noir, gris, mode, noir et blanc, marine** **$1.49 $1.75 $1.98**

GANTS français "TREFOUSSE" — "slip on", poignets de fantaisie. En **noir, noir et blanc, brun-foncé, marine** **$2.95 $3.75 $3.98**

GANTS cape, doublure de soie, deux boutons pression — en gris seulement **98c**

GANTS cape, tân, 2 boutons pression. Prix **98c**

MOUCHOIRS POUR DAMES

MOUCHOIRS toile brodée, en blanc et en couleurs. Prix **25c**

MOUCHOIRS en crêpe de Chine imprimé, toutes les teintes **25c, 49c, 75c**

-- AUSSI --

RUBAN Taffetas pour cheveux, toutes les couleurs. La verge **15c, 19c, 25c**

RUBAN de satin, toutes les teintes. La verge **3c** et plus

CLAQUES POUR DAMES

CLAQUES noires, unies, formes nouvelles — **garanties de fabrication canadienne.** — Talons : hauts, moyens ou demi-bas. — 2½ à 8 **49c**

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

CLAQUES POUR MESSIEURS

CLAQUES noires, unies — **garanties de fabrication canadienne** — forme ronde, forme tempête ou basse — 5½ à 10. — Régulièrement 79c. à 95c., pour **59c**

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

BAS DE SOIE 600

Paires, entièrement façonnés, pesanteur **service** ou **semi-service**, qualité durable.

Ces bas sont parfaits à l'exception de quelques paires très légèrement défectueux. — Examinés avec attention avant la livraison.

TEINTES :

"Taupe bark", "Smoke Brown" — Sable, Biscayne, "Gun-Metal", Mocassin — taupe faon, Noir, etc.

POINTURES :

8, 8½, 9, 9½, 10.

59c

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

NOUVEAUTES EN MERCERIE POUR HOMMES

CHEMISES
De belle qualité, dessins les plus nouveaux, en blanc ou en couleurs. — Deux faux-cols ou col à même.

CRAVATES
Choix immense des toutes dernières nouveautés. Variété infinie de dessins et couleurs.

CHAUSSETTES
De fantaisie — coton, laine et coton ou cachemire tout laine. — Toutes les pointures de 10 à 11½.

SOUS-VETEMENTS
Tout laine ou laine et coton ou fini cachemire.— Styles : deux pièces, combinaison ou athlétique. —

DES PRIX POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES

AUSSI **Gants de toutes sortes - Chandails - Bretelles - Jarretières - Mouchoirs, etc., etc.**

Grand spécial en

CHAPEAUX MOUS POUR HOMMES

Un nouvel arrivage — styles absolument nouveaux — en véritable duvet de fourrure — Rebord droit ou roulé en arrière.—Teintes : **Blanc-neige, perle, acier, gris-fer, tan, brun.** —Jolie doublure. — Pointures : 6½ à 7⅜. —Ces chapeaux devraient se vendre $3.00, mais nous avons décidé de les offrir à **$2.49**

Une belle occasion de vous procurer un chapeau neuf à très bas prix.

Nouveautés Printanières Pour Hommes et Jeunes Gens !

PALETOTS DE PRINTEMPS

Nous ne pouvons trop fortement attirer votre attention sur ces superbes Paletots de Printemps — d'une confection irréprochable. —

Vous trouverez le paletot que vous désirez, à même notre assortiment — le plus considérable pour Messieurs.

Tous ces paletots — sans exception — sont la haute nouveauté, et de très belle qualité.—

TISSUS

- Moorland tweed, imitation Harris.
- Croftex 100% laine, quadrillé, fini Saxony.
- Prospect Mills–Songwood-Angleterre.

#15.

MODELES • Raglan – Slip-on – Tube – Balmacan. **TAILLES: 36 à 48**

AUTRES BELLES VALEURS

Paletots de printemps — modèles nouveaux, coupe élégante —confection parfaite. — Strictement taillés et faits à la main. Tissus de toute beauté.—Venez les voir.

TISSUS:

- Tweed Harris tissé à la main.
- Drap Polo.
- Tissus envers quadrillé.
- Tweed de fantaisie, etc.
- Gabardine soie et laine.

$19.50

MODELES:

- Raglan —Slip-on — Raglan avec ceinture circulaire, Balmacan.

TAILLES: 34 à 46

COMPLETS 2 PANTALONS

Confection impeccable—taillés et faits à la main. —Vous ne pourriez pas trouver pareilles valeurs pour moins de $30.00 à $35.00. — Notre **pouvoir d'achat** nous permet de vous les offrir à un prix plus bas que jamais pour de tels complets en WORSTED ANGLAIS ou IRLANDAIS.

Les plus jolis dessins que vous puissiez imaginer, dans les tons foncés ou moyens.

VOYEZ NOS VITRINES

Simple ou double croisure

TAILLES : Jeunes hommes : 34 à 42. Semi-corpulent : 38 à 46.

VETEMENTS GARANTIS de PAQUET

$23.50 2 PANTALONS

-- Rez-de-chaussée --

Echos mondains

Sous le distingué patronage de l'honorable premier ministre et madame L.-A. Taschereau, de son honneur le maire et madame J.-E. Grégoire, du brigadier général et madame J.-M. Prower et du général et madame T.-L. Tremblay, l'Auxiliaire Féminin de la Légion Canadienne, succursale No 13 de Québec, donnera, le 23 avril, au Château Frontenac, un cabaret, au profit des oeuvres charitables de cette organisation.

— o —

Mesdames A.-J. Dugal, Gordon-E. Pfeiffer, Marie-M. Gagnon, et Basil Carter ont reçu hier soir, au Château Frontenac, en l'honneur de Quinto Maganini et de son orchestre, après le concert donné par ces musiciens. Madame E.-L. Patenaude et madame L.-A. Taschereau assistaient à cette élégante réception.

— o —

L'honorable Lucien Cannon, C.P. et madame Cannon qui ont passé quelque temps à Ottawa et à Montréal arriveront en ville, ce soir.

— o —

Le juge J.-A. Métayer s'est embarqué au Havre, hier, sur le "Champlain", pour revenir au Canada.

— o —

Madame Henri des Rivières recevait, hier après-midi, à une partie de bridge et à l'heure du thé, à son domicile de la Grande-Allée, au profit du fonds missionnaire des Ursulines.

— o —

Madame Avila Bédard est revenue de Montréal où elle a fait un bref séjour.

— o —

Le docteur et madame Willie Brunet ainsi que madame H. Brunet sont de retour en ville, après avoir fait une croisière aux Antilles.

— o —

Mademoiselle Jacqueline Paradis, de Montréal et d'Arthabaskaville, est présentement l'hôte de mademoiselle Charlotte Fortier, chez les parents de celle-ci, le juge et madame Hugues Fortier.

— o —

Madame Ernest-E. Ross, régente du chapitre Stadacona de l'I. O. D. E., a offert, hier, une partie de bridge, à sa demeure du chemin St-Louis, à l'occasion du "Stadacona Chapter Bridge Day".

— o —

Madame R.-A. McInnis et sa fille, mademoiselle Elizabeth McInnis, qui ont fait une croisière dans la Méditerranée sont attendues dans la vieille capitale au début du mois prochain.

— o —

Le vénérable Archdeacon F. Scott est parti, hier, pour se rendre à Shawinigan-Falls où il fera un court séjour.

— o —

Madame A.-G.-S. Ruxton et mademoiselle Sharpe, de Londres, Angleterre, se sont inscrites au Château Frontenac.

— o —

Madame Paul-G. Rodier qui fut pendant quelques jours, l'invité de ses parents, M. et madame Antoine Taschereau, rue Ste-Ursule, est repartie pour la métropole.

— o —

Madame H.-S. Quart est de retour de Montréal.

— o —

Madame Henri Barry recevait, récemment, à sa résidence de la rue Manrèse, au profit du fonds missionnaire des Ursulines.

— o —

M. W.-M. Dobell est revenu d'Angleterre où il a séjourné pendant quelques mois.

— o —

Madame R. Auger est de retour à St-Joseph de Beauce, après avoir rendu visite à sa mère, madame Gustave Taschereau, de cette ville.

— o —

Madame W.-Pentland Lindsay est actuellement à Atlantic City et y fera un séjour de quelques semaines.

— o —

Le docteur J.-A. Johnston, de Montréal, est de passage à Québec.

— o —

Mademoiselle Dorothy White est de retour en ville d'un voyage à Toronto.

— o —

Mademoiselle Ethel Dinan, reçoit, cet après-midi, chez ses parents, M. et madame Frank Dinan, rue D'Auteuil, au profit du fonds missionnaire des Ursulines.

— o —

Mademoiselle Herbst, qui fut pendant quelques jours l'hôte de M. et de madame E.-G. Smith, de cette ville, est retournée à sa demeure de Mount Vernon, N.-Y.

— o —

Madame Frank Bussières, et ses soeurs, mesdemoiselles Ruth et Lily Robinson, offraient, hier, un bridge à la résidence de leur mère, madame Robinson, avenue des Erables, au profit du fonds missionnaire des Ursulines.

— o —

Madame Arthur-E. Scott qui a fait un court séjour à Sherbrooke, est retournée à sa résidence de la rue la Porte.

Les taux de transport du bois, trop élevés

(Suite de la page 3)

les tarifs existants pour le transport des bois venant de la côte du Pacifique et entrant dans les provinces de Québec et d'Ontario. Le ministère a protesté, avec la "Canadian Lumbermen's Association", contre cette décision intempestive, car elle démoralisait nos commerçants de bois et rendait inutiles les sacrifices consentis pour relever le commerce du bois qui est dans le marasme depuis une douzaine d'années.

"Nous n'avons pas d'objections, dit le ministre, à ce que l'on accorde toutes les faveurs que l'on voudra aux commerçants du bois de la Colombie-Anglaise lorsqu'ils veulent vendre leurs bois aux Chinois, aux Japonais, ou aux habitants des autres pays orientaux, mais nous ne pouvons admettre que le gouvernement Canadien, par son organisme de la Commission des Chemins de fer, cause une telle perturbation dans le commerce local du bois. Nous tenons à ce que la concurrence des bois de l'est du Canada puisse se faire justement, sans favoritisme, sur les marchés Européens.

M. Mercier termina en disant que le commerce du bois a besoin d'être aidé par des réductions de frais de transport. Les Chemins de Fer devraient mieux comprendre leur propre intérêt. Leur obstination à ne pas réduire leurs tarifs force les expéditeurs à employer davantage les camions ou a s'abstenir de manufacturer des bois de service, ce qui est dommageable pour le commerce québécois.

M. Hector Authier rappela que cette question des tarifs ferroviaires est devenue le cauchemar des habitants de l'Abitibi. Ils ont été particulièrement maltraités par les compagnies. Il en coûte souvent une fois autant que le prix réel du bois pour l'expédier de l'Abitibi vers les centres de consommation ou de distribution. De plus, les compagnies s'obstinent à faire payer les tarifs d'après la pesanteur du bois tandis que le marchand vend son bois au volume. C'est une situation déplorable qui constitue une entrave au développement de nos régions de colonisation.

M. Authier s'empressa donc de seconder la motion de M. Gagnon.

Le député de Kamouraska fit remarquer qu'alors que les prix du bois ont diminué de 50 pour cent depuis le commencement de la crise, les compagnies de chemin de fer, loin d'abaisser leurs tarifs, les ont souvent augmentés, de sorte qu'aujourd'hui il en coûte une ou deux fois plus que la valeur intrinsèque d'un produit pour le faire transporter. Les cultivateurs ne demandent pas aux compagnies de réduire leurs tarifs dans des proportions fantastiques, ils seraient heureux s'ils étaient réduits d'un ou deux cent, ce qui porterait le coût de transport d'une corde de bois à 95 cents.

M. Joseph Samson, député de Québec-Centre, protesta contre les tarifs exigés par les compagnies, non seulement pour le transport des bois mais pour le transport des marchandises de toutes natures. Ottawa devrait demander à la Commission des Chemins de fer de fixer des tarifs plus raisonnables dans la province de Québec.

Il fut ensuite question du fonds de pension aux policiers de Montréal puis la Chambre se leva jusqu'à huit heures trente.

LE COMMERCE DU BOIS

M. Pierre Gagnon (libéral, Kamouraska) présente la motion suivante:

"Que cette Chambre :

Attendu qu'il est de l'intérêt des fermiers et des colons de cette province que leur commerce de bois soit encouragé et augmenté;

Attendu que l'obstacle le plus considérable qui entrave semblable encouragement se trouve être le taux de fret chargé pour l'expédition du bois de pulpe de différents points de la province de Québec, soit pour l'exploitation dans d'autres provinces ou les Etats-Unis, soit pour l'envoi à d'autres endroits dans la province.

Attendu que ces taux élevés chargés pour le fret n'ont pas pour seule conséquence une diminution dans la production du bois de pulpe, mais aussi la perte pour les chemins de fer d'un revenu qu'ils obtiendraient autrement;

Est d'avis que le gouvernement devrait faire des représentations aux compagnies de chemin de fer et à la Commission des Chemins de fer du Canada aux fins d'obtenir une réduction des taux de fret sur le bois de pulpe, soit pour expédition au dehors de la province, soit pour le transport entre différents points situés dans la province."

M. Gagnon: Les cultivateurs sont durement frappés par la crise. Les prix des produits ont diminué souvent de 50 pour cent. Le cultivateur et le colon ne sont pas les seuls responsables de la crise et ils ne devraient pas être les seuls à porter le poids de la crise.

Il faut donc aux cultivateurs un revenu additionnel et ce revenu ils le trouveront dans la vente du bois de pulpe et du bois de sciage. Les prix du bois de pulpe ont diminué de 50% depuis 1930 tandis que les taux de fret n'ont pas baissé. La Commission des Chemins de fer devrait baisser les tarifs en rapport avec le coût de production et de vente des produits transportés.

Ce sont les chemins de fer qui tiennent nos cultivateurs en état de malaise. Les taux de fret coûtent le double du prix du bois. Nous ne demandons pas grand chose, seulement une réduction de deux ou trois cents le cent livres, ce qui porterait le coût de transport à environ 5 cents la corde de bois.

Le gouvernement fédéral devrait consentir un traitement de faveur à nos cultivateurs et le gouvernement provincial devrait s'entremettre pour obtenir cela. Le chemin de fer y gagnerait d'ailleurs, car le cultivateur, a cause des taux élevés, est forcé de faire transporter son bois en camions et en bateau. C'est autant de perdu pour le chemin de fer.

M. Bennett aurait un bon moyen de remplir quelques-unes de ses promesses, en demandant aux chemins de fer de considérer une réduction de taux.

Le député suggère que les compagnies s'appliquent la loi des concordats au sujet de leurs dettes, cela les mettrait peut-être en mesure de baisser leurs taux.

M. Gagnon félicite l'hon. M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, de s'être entremis pour faire baisser les taux et pour aider les cultivateurs à vendre leur bois.

M. Hector Authier (vice-président de la Chambre et député de l'Abitibi). "Cette question des tarifs de transport ferroviaire du bois a toujours été un cauchemar pour les habitants de l'Abitibi. Dans bien des cas, les compagnies de chemin de fer reçoivent deux fois plus pour le transport du bois que le producteur lui-même. Les chefs de compagnies ferroviaires affirment qu'ils ont besoin de revenus, mais ce n'est pas là un moyen de s'en procurer. La compagnie ferroviaire devrait réaliser qu'elle ne peut vendre un produit plus cher que les cultivateurs peuvent le payer. Il en coûte $8 par exemple pour transporter une corde de bois qui en vaut $9 à l'usine. Cette politique des chemins de fer nuit considérablement à la colonisation des terres boisées.

Il ne faut pas que les tarifs de chemins de fer soient aussi rigides, aussi immuables. Parce que les compagnies veulent avoir tant par corde par mille de transport, ce n'est pas une raison. De plus, les cultivateurs vendent leur bois à la corde et non pas au poids et les compagnies devraient changer leur mode de calculer. C'est la politique des chemins de fer qui paralyse l'industrie du bois. J'ai établi que dans Québec, là où les compagnies n'ont pas la concurrence fluviale, elles imposent des tarifs de 20 ou 30 pour cent plus élevés qu'ailleurs. De même, des tarifs de faveur ont été consentis à l'est et à l'ouest. Dans ces conditions, les citoyens de l'Abitibi, qui sont à 500 milles de Montréal, devraient jouir de tarifs de faveur comme ceux des Maritimes. Si le bois de l'Abitibi pouvait se vendre, nos colons seraient prospères.

Je me fais donc un devoir de seconder la motion du député de Kamouraska.

M. Hortensius Beique : (conservateur Chambly) dit que cette motion aurait du être présentée par quelqu'un qui n'aurait pas été intéressé dans le commerce du bois.

L'hon. Honoré Mercier : (ministre des Terres et Forêts). On voit souvent certaines gens rabaisser le débat comme vient de le faire le député de Chambly. La question du transport du bois est très importante pour une classe très importante de la province de Québec. Tous les citoyens de cette Chambre se doivent de s'unir pour obtenir de meilleurs tarifs de chemin de fer.

Il y a dans la province certaines régions qui souffrent plus que d'autres des hauts tarifs du transport des bois par chemins de fer. Dans certains coins, on ne peut expédier que par chemins de fer, parce que l'on est loin des routes ou des rivières.

Avec les tarifs existants, il est impossible de faire avec profit le transport du bois, car les tarifs sont trop élevés. Nous avons attiré l'attention des autorités compétentes sur notre situation difficile, particulièrement celle de nos colons et de nos cultivateurs de l'Abitibi et d'autres régions. Nous avons attiré l'attention sur la situation difficile faite aux provinces de Québec et de l'Est lorsque la Commission des chemins de fer a étudié la question de la réduction des taux de fret pour le transport des bois de l'ouest. La réduction sur le bois qui vient de la Colombie par les deux chemins de fer nous est nuisible et constitue un handicap sur notre commerce. Ce qui est injuste c'est de permettre le transport du bois de l'ouest du pays à des tarifs spéciaux tandis que les provinces de l'est ne peuvent expédier vers l'ouest aux mêmes taux.

M. Joseph Samson (Québec-Centre) —Je profite de la motion pour protester contre les tarifs des compagnies, non seulement sur les bois mais sur les autres marchandises ou produits. Nous devons prier la Chambre de s'entremettre auprès d'Ottawa pour demander l'imposition aux chemins de fer d'une politique tarifaire plus juste.

La motion est unanimement adoptée.

LA POLICE DE MONTREAL

Le Dr Gaspard Fauteux (Sainte-Marie) propose que la Chambre se forme en comité plénier pour considérer un projet de loi se rapportant au fonds de pension des policiers de Montréal.

M. Taschereau. — Nous avons donné trois séances à l'étude de ce bill, devant les intéressés et tous ont été satisfaits. Le fonds de pension des policiers de Montréal était aux portes de la faillite. Il n'y avait que deux choses à faire, diminuer les bénéfices d'après les actuaires. Vaut mieux une diminution qu'une faillite complète. Tout le monde a mis de la bonne volonté à l'étude de la clause. La contribution a été augmentée et les pensions diminuées. M. Duplessis demande au gouvernement de contribuer au fonds de la police de Montréal. Si nous faisions cela pour Montréal, il faudrait le faire pour toutes les autres villes. On ne peut contribuer avec l'argent du peuple de toute la province au fonds de pension des policiers de la métropole qui est riche.

Le corps policier de Montréal est un organisme superbe qui fait honneur à la province et il est certain que le bill actuel rendra service aux officiers. Le surintendant provincial des assurances (M. B.-A. Dugal) se montrera aussi large que possible pendant une autre année.

De plus, Montréal est la seule ville qui partage avec le gouvernement les revenus de la Cour du Recorder.

Le bill est adopté.

La Chambre se lève ensuite jusqu'à 8 h. 30.

FUNERAILLES DE Mme Vve EP. TROTTIER

Grondines (D.N.C.) — Le 23 mars dernier, les funérailles de madame Vve Ephrem Trottier ont eu lieu dans l'église paroissiale de Grondines au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le service fut chanté par M. le curé J.-H. Cinq-Mars, assisté de M. Em. Rivard, curé de St-Alban et de M. l'abbé Duchesneau, vicaire à St-Casimir.

Le cercueil était porté par MM. Fulgence Sauvageau, Chs.-B. Laganière Robert-L. Trottier, Emile Guilbault. Le corbillard était conduit par M. Robert-U. Trottier.

Les fils de la défunte, M. Joseph Trottier, gérants de la banque Canadienne Nationale à Victoriaville et Georges, de Grondines, ainsi que ses petits-fils: MM. Gaétan Trottier, de Victoriaville, MM. Laurent Trottier, de Montréal, et Lucien Trottier, de Grondines, conduisaient le deuil.

Madame Trottier laisse pour pleurer sa perte, outre ses enfants, une belle-fille, madame H. Têtu de Montréal et trois petites-filles: la révérende Soeur Ephrem-Marie, des SS. du Sacré-Coeur, d'Ottawa et Mlles B. et C. Trottier, de Montréal.

La défunte était très considérée dans toute la paroisse et même dans les paroisses environnantes où elle était avantageusement connue. Si mort survenue à la suite d'une maladie de quelques mois ne l'a pas prise au dépourvu. Depuis longtemps elle se préparait à ce grand voyage de l'éternité et elle a comparu au tribunal de Dieu, les mains remplies d'oeuvres de charité et de bienfaisance qu'elle n'a pas cessé de prodiguer jusqu'à ses derniers instants.

Nos sympathies à ces enfants affligés, ainsi qu'à son neveu et à sa nièce dévouée M. et madame François Bouchard chez qui elle demeurait depuis plusieurs années.

STE-CROIX

Baptême

M. et Mme Emilien Michaud, (née Marguerite Houde), annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé le 16 mars, sous les prénoms de Joseph-Charles-Emilien. Parrain, M. Charles Laroche. Marraine, Mlle Suzanne Houde, tante de l'enfant. Mme Desharnais portait l'enfant.

ST-SAUVEUR

Pour les Jocistes

Les jocistes sont invitées à se rendre au local, ce soir. Le service d'épargne pour le Congrès sera ouvert.

Décès dans notre paroisse

Nous apprenons la mort de madame Vve J.-B. Lafrance, décédée hier, à l'hospice St-Antoine, à l'âge de 69 ans. Son service sera chanté, samedi, à 9 heures 30, à l'église St-Sauveur.

Est aussi décédé hier, dans notre paroisse, M. Napoléon Ruel, à l'âge de 65 ans. Son service de sépulture sera chanté demain matin, à 8 h. 30, à l'église paroissiale.

Grand'messes demain

A l'église paroissiale : 5 h. 30, 6 h. 15, 7 h. et 7 h. 45, pour les Ames.

LE FOYER DU MEUBLE MODERNE
J.A. ROY
Il ne RESTE que d'ici SAMEDI soir
pour profiter de notre vente
D'ECHANTILLONS de CHESTERFIELDS
30%
D'ESCOMPTE
Voyez-les dans NOS VITRINES !
Bureau et Magasin: 188-190 Rue St-Jean : Dépt. d'échanges et réparations: 33 Boulevard Charest

VENTE D'EAU
non pas une "vente de feu" mais simplement un peu d'eau—qui vous procurera l'avantage de choisir : —

Un très joli CHAPEAU à la mode. Prix réguliers de $2.95 et $3.50. Pour, seulement 1.39
250 Robes de Maison pratiquement intactes pour seulement .75
GANTS ! Une offre qui ne se répétera plus. Prix de "vente d'eau" .59
LINGERIE qui vous réjouira le coeur. Assortiment frais de printemps à 50% de réduction

BAS DE CHIFFON crêpe et service, légers et durables. Régulier 85c. et $1.00. Pour seulement 49c ou 2 p. pour 95c
Un lot de BLOUSES légèrement salies. Occasion réelle. Achetez-en une ou plus tant qu'il y en aura .59
C'est en plein le temps d'acheter ! Venez réellement de bonne heure pour profiter de la "vente d'eau"
chez D'ORSAY Enr.
MAGASIN pour DAMES
251½ rue SAINT-JOSEPH

RADIOS
Stromberg-Carlson
Vous apporte tout ce qui est irradié avec la qualité de son particulière du Stromberg-Carlson. Venez l'entendre et vous réaliserez rapidement ce que ceci veut dire.
LE MODELE 68
Réception Toutes-Ondes — Programmes étrangers — Arts Radiophoniques — Appels de police, d'amateurs — communication des vaisseaux avec leurs ports — Irradiations canadiennes et américaines sur ondes ordinaires, comprenant la bande d'ondes au-dessus de 1500 kilocycles — 10 lampes.
$225.
Vendu à des conditions de paiements faciles.
"IL N'Y A RIEN DE PLUS BEAU QU'UN STROMBERG-CARLSON".
LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE
E.-H. DROLET — Gérant
201-203
RUE SAINT-JEAN
QUEBEC

DIT LA VERITE SOUS SERMENT
Un Homme de Toronto Dit Dans Une Déclaration Sous Serment Comment les Fruit-a-tives Ont Banni Ses Graves Maux de Tête.
M. Henry Dawson, 30 Caroline Ave., Toronto, souffrait de graves maux de tête. Il dit sous serment, devant notaire, comment il y mit fin. Personne ne peut donc douter de la déclaration de M. Dawson. La voici:—Après avoir subi de sérieuses opérations, je souffrais de graves maux de tête. La douleur sur le dessus de ma tête et dans mon front devenait parfois insupportable. Je consultai mon médecin. Il me conseilla de prendre des Fruit-a-tives. Depuis que j'en fais usage je n'ai pas eu mal à la tête, pas même une minute. Je ne saurais recommander les Fruit-a-tives trop hautement à quiconque souffre comme je souffrais."
Ce que les Fruit-a-tives ont fait pour M. Dawson et pour des milliers d'autres elles peuvent le faire pour vous. Si vous souffrez de maux de tête comme en souffrait M. Dawson, ou si vous souffrez de constipation, d'indigestion, ou d'autres maux semblables, commencez dès maintenant à prendre des Fruit-a-tives. Vous trouverez vous aussi que leurs effets toniques vous donneront une nouvelle vigueur, une nouvelle santé et une nouvelle énergie.
Copie complète de la déclaration de M. Dawson sera adressée sur demande. Ecrivez à Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Canada.
FRUIT-A-TIVES — 25c et 50c PARTOUT

Pour paraître au soleil rayonnant d'Avril --
Au nom de l'élégance, Mesdames, accordez vos préférences à ce groupe de
"Swaggers" à
16.95 et 24.95
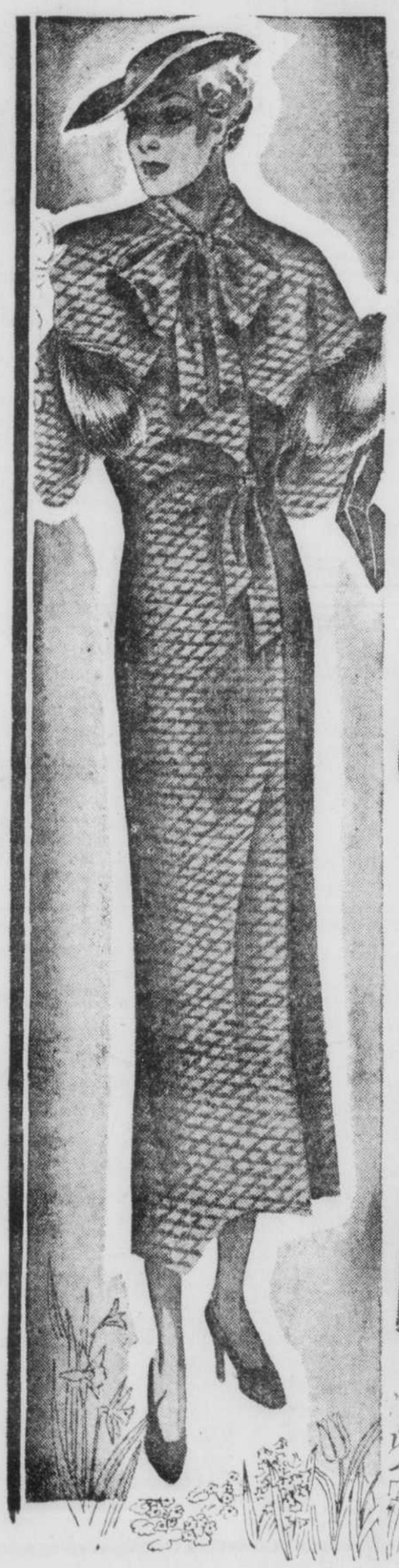

Ils sont si jeunes, si frais, si printaniers, que vous en raffolerez.

C'est le genre rêvé Mesdames, pour porter avec grâce aux premiers beaux jours d'Avril. Une grande élaboration de détails contribue à les rendre plus élégants encore et plus séduisants. Ces magnifiques modèles sont exécutés dans un beau crêpe de laine uni et les tweeds quadrillés et mouchetés. Style trois-quarts ou long, col et poignets de tissu à contrastes, le premier souvent agrémenté d'une jolie écharpe. Le manteau de style tailleur tient aussi une bonne place dans ces deux collections.
3e Etage — Annexe St-Joseph
Les plus riches nuances sorties de la palette de nos tisseurs modernes, figurent au complet dans ces deux groupes charmants.
Tailles: 14 à 42
Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC LTEE

Vente de Paletots de Printemps

Passons en Revue la Confection Masculine du Syndicat --

Le Rayon des hommes fait au Printemps le plus séduisant accueil, en présentant une collection de paletots d'un chic incontestable. Un stock "flambant neuf" d'audelà 1200 paletots à des prix pour accommoder tous les budgets, tout en restant dans la zone de la belle qualité.

Primeurs

Le Printemps vient d'éclore et le Syndicat est tout particulièrement heureux de vous offrir ses primeurs de circonstance. Avec quelle joie vous allez pouvoir délaisser le gros paletot "bourru" d'hiver pour endosser le léger et souple paletot de printemps. Rien que d'y penser, le sourire doit vous venir aux lèvres. Mais vous serez au comble de la joie, lorsque vous vous rendrez compte des occasions surprenantes et exemptes de tout "trompe-l'oeil" que vous offrent les grands magasins réputés du Syndicat. En ce qui concerne ces prix de $11.95 et $14.75, nous vous présentons un choix inouï dans les tweeds anglais "Lintex", tweeds "Yorkshire", dont l'imitation du tweed "Harris" est parfaite; l'imitation du tweed "O'Brien"; le tweed "Harrotex", "Moorland", "Brea Burn" et "Angorawool". Ceux-ci dans les tons de gris, brun, drab et bleu foncé, à effets de quadrillés, mouchetés et unis.

$11.95 **$14.75**

Votre confiance ne peut être mieux placée qu'au Syndicat pour vous assurer une toilette printanière de bon goût, au prix que vous entendiez payer et avec toutes les garanties d'un magasin honnête et soucieux de bien servir sa clientèle. Les retouches sont faites à nos propres frais sans aucune altération des prix marqués. Nos dires sont toujours respectés.

Quel modèle de Paletot choisirez-vous pour ce Printemps?

- **Polo ou raglan** avec ou sans ceinture circulaire.
- **Balmaccan** avec boutons de cuir.
- **Tube.**
- **Slip-on.**
- **Grenadier** avec pli et martingale au dos.

Votre choix est facile. Quel que soit le prix, tous les modèles y figurent.

Tailles: 33 à 48.

2e Etage — Syndicat

Grand Chic!

Haut ton et premier degré d'élégance --

Une richesse textile qui ne déçoit pas à l'usage--

$17.50 **$19.50** **$22.50** **$24.50**

Grand chic — Mieux encore — Grand luxe. Ceci dit sans aucune exagération, car nous pourrions les qualifier "au nul s'y frotte", et encore. Alors toute hésitation est éliminée, et de bouche en bouche, l'on se dira: "Allons au Syndicat"... c'est le magasin de confiance de Québec, l'on est servi avec courtoisie, service à pleine capacité, et aucun regret dans la suite. Cartes sur table, voici ce que nous vous offrons aux prix sus-mentionnés: tweed "Veltex" réversible (envers quadrillé); tweed Glenburnie"; tweed écossais; tweed "Harris" authentique et tissé à la main; tweed "Angorawool" et le fameux tweed "O'Brien". Nuances de gris, brun, drab, et bleu, unis ou quadrillés. Bonne doublure trois-quarts.

Pour vous tenter

$7.95 **$9.95**

Certes, cette offre est alléchante et combien vous l'apprécierez. Nous avons tenté l'impossible pour nous procurer ces deux collections à bas prix afin que cette vente touche toutes les classes de la société. Les budgets médiocres s'accommoderont facilement grâce à l'habile initiative de notre acheteur qui fouille le marché de la métropole depuis des semaines en vue d'un achat providentiel. C'est pleinement réussi et nous lançons cette offre avec la complète assurance que vous ne pouvez trouver nulle part pareille marchandise à nos prix. Jugez-en: tweeds canadiens et d'importation anglaise, de ton gris, brun et drab, effets de quadrillés, fins, mouchetés ou unis, tout comme s'il s'agissait de paletots de $15.00 et $20.00.

Les Maitres-Chapeliers font des "prouesses"

Marchant de pair avec les tailleurs-spécialistes, les chapeliers sortent de leurs moules les 'types' de chapeaux les plus aristocrates

2e Etage Annexe de la Couronne

Le Chapeau "Melon" à

Forme nouvelle et demi-pesanteur. Ajuste parfaitement et garde sa forme indéfiniment. Achetez le vôtre à notre prix très avantageux.

2.59

Feutre Mou "Rex"

1.50

Forme nouvelle pour le printemps et un bel assortiment de couleurs. Doublure deux tons. Ruban noir ou de couleur au choix.

Les meilleures marques de

chapeaux melon: "Hardy", "Churchill", "Parker", "King", "Wilson" et "Battersby" dans un assortiment complet variant de

3.50 à 6.00

Le "Pellati" à

1.95

Bords baissés en avant et roulés en arrière, soit unis ou avec lisière de soie. Coiffe de cuir et jolie doublure de couleur. Toutes les nuances printanières.

Le Haut de forme

en satin. La marque universelle "Cassé", grand prix de Londres, Paris et Bruxelles. En vente à un prix très raisonnable.

Le "Calder" et "Lord Victor"

2.49

à bords unis et baissés en avant. Doublure deux tons. Belle qualité de feutre souple. Ruban noir ou de couleur assortie au feutre.

L'"Aristo" à

2.95

Le chapeau de l'homme économe. Conserve toujours sa forme première. Toutes les nouvelles nuances pour la saison.

Le 'Kingsbey' et le 'Barkley' à

3.50

Bord piqué de soie ou uni, de 2 pouces et 2⅛ pouces. Ruban ordinaire et trois-quarts. Coiffe de cuir et lisière de caoutchouc pour prévenir la transpiration.

Le "Brock" à

5.00

à bords unis, dans les formes pour jeunes gens et hommes d'affaires. Doublure de soie deux tons. Toutes les nouvelles nuances.

Assortiment de

Casquettes

de toutes qualités

depuis . . . 75c

jusqu'à . . . 1.50

Que ce soit la casquette pour le sport ou le voyage, nous avons la qualité recommandable. Nous ne gardons que les meilleures marques qui ont fourni leurs preuves.

Le "Crean" à

6.00

doublé de satin uni. Bord uni de 2⅛ pouces. Coiffe de cuir épais et lisière de caoutchouc. Les nouvelles nuances sorties pour le printemps.

2e Etage—Annexe de la Couronne

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LTEE

UNE PEINTURE DE M. GORDON-E. PFEIFFER

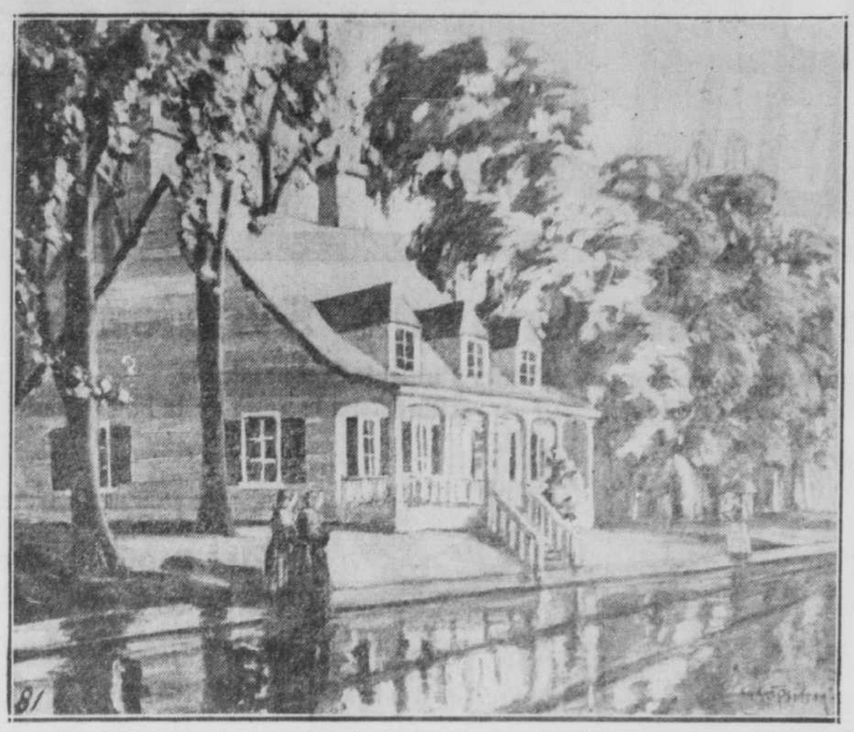

"La maison Kriegoff à Québec", l'une des plus anciennes maisons de Québec, sur la Grande-Allée, près de l'église des Dominicains. Cette maison qui fut habitée par Kriegoff, le grand peintre de nos paysages canadiens, a été conservée intacte, telle qu'elle était dans le temps, et M. Gordon Pfeiffer en a saisi le charme vieillot et l'a fixé sur la toile. Ce tableau fait partie de la galerie des peintures de M. Gordon-E. Pfeiffer, en exposition toute cette semaine au Château Frontenac.

NOTES D'ART

"EXPOSITION PFEIFFER"

C'est toujours une véritable aubaine en notre vieux Québec qu'une exposition d'oeuvres d'art.

Celle qui vient de s'ouvrir dans une des salles du Château Frontenac est des plus moderne, car l'artiste peintre qu'est M. Gordon-E. Pfeiffer, fait preuve par une recherche d'harmonie, une étude des rapports entre les valeurs et les nuances, d'une louable sincérité d'observation.

En face de certaines tranches de nature, de certains paysages, rendus plus saisissants et plus lumineux par la juxtaposition des couleurs et des tons vifs, l'on devine l'emploi voulu de formules nouvelles, mais qui ne sont pas moins basées sur des procédés anciens, qui témoignent toujours d'un "état d'âme" expression d'idéalité rêvée.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que notre artiste québecois expose ainsi ses oeuvres largement brossées, peut-être trop surchargées de détails, d'une patte épaisse que ne rachètent pas toujours, ni la luminosité et la vivacité des couleurs, ni parfois même le manque de composition, voire de métier. Aussi certains de ces paysages d'hiver où l'artiste vise aux effets de neiges, ne nous ouvrent pas assez de perspectives de rêves, propices à des réflexions méditatives créatrices de légendaires fantasmagories.

Bref, l'on aimerait voir quelques-uns de ces coins de nature enneigée s'estomper dans la distance, nous donner à la manière d'un Corot, l'illusion d'espace et d'infini, où notre oeil s'y perdrait, ne fût-ce que pour échapper aux douces réalités de la vie.

Ces réserves faites, disons que cette multiplicité d'oeuvres de trop inégale valeur esthétique, nous font après tout aimer la nature canadienne sous la neige, dont il sait tirer de lumineux effets, qui sont plutôt d'un genre décoratif pouvant se prêter à celui d'affiches réclames à notre époque mercantile, dont s'accommoderaient certaines compagnies ferroviaires d'outremer.

Cependant pour être juste, en face d'un si louable effort, je me suis arrêté longuement devant certaines toiles non des plus grandes assez médiocres, mais fixant quelques-uns de ces coins de nature hivernale, où l'artiste a mis semble-t-il plus de lui-même et prêté aux chose vieillies sa vision intérieure, la seule qui vaille dans une création esthétique.

Notamment devant "l'approche de l'orage" d'un effet romantique où il y a vraisemblement de l'orage dans l'air.

"Fin du joud", "Les Pins" un sous-bois enneigé, où l'on aimerait s'enfoncer, suivre quelque sentier perdu, écoutant le bruit du vent dans les ramures, pleines d'ombre et de mystère, surchargées de neige, penchées vers le sol que nous foulons tout rêveur.

"L'anse au Foulon", avec son petit bourg que domine le clocher d'église au toit rouge qui tranche sur la sombreur du Cap Diamant qui surplombe les rives du grand fleuve, dont les eaux murmurantes viennent battre la falaise.

"Avril, au Lac Beauport" avec son rideau de bouleaux au vert feuillage qui bordent ses eaux miroitantes, paysage de douce et heureuse quiétude, de nostalgique rêverie; puis "Laurentiana", où dans un rayon de soleil nous apparait par delà les eaux bleuâtres du fleuve majestueux, la rive sud de Beaumont, en un lointain aperçu qui semble se prolonger à l'infini à peine barré par la ligne d'horizon.

Sans doute, comme nous l'avons souligné déjà, tout n'est pas parfait dans cette collection de peintures, de tableautins, mais ils témoignent d'un noble effort pour atteindre le vrai et le beau en essayant de rendre avec la toile l'âme des paysages et des choses de 'chez nous".

AMATEUR.

Québec, mars 1935.

ASSURE PROMPT SOULAGEMENT CONTRE LA TOUX
Vendu dans toutes les pharmacies
POUR ECHANTILLON GRATUIT
Envoyez nom et adresse; avec 4¢ (en timbres), à Pertussin Ltd., avenue Atlantique, Montréal, P.Q.
Pertussin

Appel pour les pauvres de la Cité de Québec

(Suite de la page 3)

au sein d'un grand nombre de braves familles qui, pourtant, supportent leur sort avec un esprit vraiment chrétien.

Il n'est pas d'organisation plus admirable que la Société Saint-Vincent de Paul. Les disciples d'Ozanam, grâce à la chrétienne discrétion qu'ils mettent à l'accomplissement de leur sociale mission, élèvent les âmes et réchauffent les coeurs, tout en réduisant le fardeau de la pauvreté. Les hommes publics d'aujourd'hui n'ont pas d'aides plus efficaces que l'humble visteur délégué auprès des pauvres par la Société Saint-Vincent de Paul.

Que tous ceux qu'un meilleur sort favorise pensent aujourd'hui à leurs frères frappés cruellement par le malheur. Demain, si les rôles étaient renversés, la même charité viendrait soulager leurs misères.

Je suis convaincu, M. le Président, que ce pressant appel sera entendu par tous, et que la récompense à tant de dévouement sera un prompt retour à une prospérité générale.

Veuillez agréer, avec l'expression de ma haute considération pour l'excellent travail que vous faites, l'assurance de mon entier dévouement.

(Signé) J.-E. GREGOIRE,
Maire de Québec.

L'Hon. Hector Laferté, B.A., LL.L., C.R., Président du Conseil Législatif.
HECTOR LAFERTE, C.R.
AVOCAT
14 RUE ST-PIERRE
TELEPHONE: 2-7642

Une fête canadienne à la Cité Universitaire

(Suite de la dernière page)

vert de cretonne aux couleurs gaies, un bureau de style ancien, une bibliothèque, un lavabo avec eau courante chaude et froide. Une large baie ouvre sur le jardin et inonde de lumière les murs recouverts de boiseries. Que nous voilà loin du dortoir d'étudiants d'autrefois. Pas un bruit. Le quartier est d'un calme campagnard.

C'est que le boulevard de Journan où s'élève la cité est bordé par le parc Montsouris, l'un des plus agréables de Paris et ou l'air est des plus salubre. Sa verdure est le charme de la ville estudiantine.

"Notre maison", nous dit avec un sourire, M. Firmin Roz, directeur de la fondation, "est non seulement un véritable foyer des étudiants, mais encore un centre de vie canadienne. Nous y recevons la visite des hauts personnages de passage à Paris. C'est ainsi que dernièrement nous avions l'honneur d'accueillir Mgr Villeneuve, cardinal archevêque de Québec qui revenait de Rome et qui a reçu depuis la grande croix de la Légion d'Honneur à l'occasion des fêtes de Jacques-Cartier. Les jeunes gens qui sont nos hôtes ne sont pas à proprement parler ce que nous avons l'habitude d'appeler en France des étudiants. Il y a au Canada d'excellentes universités et tous les Canadiens qui habitent chez nous sont déjà diplômés là-bas. Ils viennent se perfectionner ou se spécialiser à Paris. Ce sont en grande majorité des médecins déjà docteurs des universités de Québec, Toronto ou Montréal, qui désirent travailler deux ou trois ans, les uns avec le professeur Sergent pour les voies respiratoires, les autres avec Jean-Louis Faure pour la chirurgie, d'autres suivent les cours supérieurs de radiologie à l'institut Curie.

La plupart se destinent au professorat. Ils seront demain l'élite médicale du Canada. Tel le docteur Nadeau, qui, pendant trois ans va se spécialiser en diététique et hygiène alimentaire, le Dr LaRochelle, etc. Nous avons aussi des architectes, des artistes, des étudiants en Lettres. Toutefois nous avons du renoncer à recevoir les musiciens. Nous n'avons pas les studios nécessaires pour qu'ils puissent travailler sans troubler la tranquilité de leurs camarades. Naturellement, nous accueillons également les Canadiens de langue française et de langue anglaise. Mac Andrew qui prépare sa thèse de doctorat sur Louis Hémon et sur Maria Chapdelaine est originaie de l'Ontario. Il y a des boursiers d'état et des boursiers de provinces canadiennes sans oublier les bourses Naggiar fondées par le gouvernement français sur l'initiative de l'ancien consul général de France. Nous avons accueilli aussi des étudiants anglais étant donné que pendant longtemps la Grande-Bretagne n'a pas eu sa maison d'étudiants dans la cité universitaire. Il nous est venu des boursiers d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

C'est vous dire que ces jeunes gens étaient de qualité puisque leurs gouvernements n'hésitaient pas à engager pour leur instruction les dépenses considérables que nécessite un si long voyage. Quand le contingent des étudiants canadiens ne suffit pas à occuper toutes le chambres, nous recevons des Français conformément au règlement établi par les fondateurs. Ce sont naturellement des jeunes gens d'une culture supérieure, diplômés des grandes écoles françaises. Ils préparent, les uns l'agrégation de Droit, les autres l'inspection des Finances, d'autres la carrière diplomatique. Je ne saurais vous dire combien je suis fier d'avoir reçu de la confiance des gouvernements français et canadien la mission de diriger cette maison. J'ai ainsi l'occasion de vivre en contact quotidien avec ces jeunes Canadiens dont le sérieux, la maturité d'esprit, les qualités morales et intellectuelles sont au-dessus de tout éloge. J'ai en même temps conscience de travailler par delà les siècles avec ceux qui jadis transportèrent un peu de notre patrie dans le Nouveau-Monde et dont les descendants d'aujourd'hui réalisent chaque jour ce que l'on a si justement appelé le "Miracle Canadien".

Ce que M. Firmin Roz ne dit pas, mais que les jeunes gens avec lesquels nous nous sommes entretenus nous ont exprimé avec émotion, c'est la reconnaissance de tous ceux qui furent les hôtes de cette maison de travail où Firmin Roz a su recréer le foyer familial dont sont temporairement séparés les étudiants canadiens.

Plusieurs bills sont votés par l'Assemblée législatives

(Suite de la page 3)

remplacés par les suivants:

"Le bill soit renvoyé de nouveau au comité plénier avec instruction de le modifier de façon que les sociétés de colonisation formées avec l'assentiment de l'autorité ecclésiastique compétente soient complètement libres d'aider aux colons et de travailler au succès et au progrès de la colonisation par tous les moyens qu'elles jugeront à propos d'adopter, sans avoir à faire approuver leur constitution, leurs règlements et leurs directives, soit par le ministre de la colonisation, soit par le gouvernement de la province, soit par aucune influence politique."

Le président Bouchard: Cette motion sera-t-elle adoptée ?

Les députés ministériels : Non ! Non !

Les oppositionnistes: Oui.

M. Bouchard: Dans mon opinion, les "oui" l'emportent.

L'Opposition: Vote !

La motion Sauvé est mise aux votes et battue par 48 voix contre 8.

M. Thomas Lapointe, Wolfe, vote avec l'Opposition tandis que M. Guertin et Gault votent avec le gouvernement. M. Laurent Barré reste à son siège, mais s'abstient de voter.

La motion principale est ensuite votée en troisième lecture sur le même vote renversé.

LA LOI DES MINES

L'hon. J.-E. Perrault (ministre de la Voirie et des Mines) soumet au comité plénier présidé par M. Hector Authier, ses résolutions relatives à la loi des mines qui se lisent comme suit:

Résolu:—Que conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi des mines (Statuts refondus, 1925, chapitre 80,) tel que modifié par la loi qui sera basée sur la présente résolution, à compter du premier janvier, 1935, toute mine dans la province de Québec sera frappée des droits suivants, et tout propriétaire, gérant, détenteur, locataire, occupant ou exploitant des mines sera tenue au paiement de ces droits:

a) Sur les profits annuels au-dessus de $10,000.00 jusqu'à concurrence de $1,000,000.00 ..... 4%
b) Au-dessus de $1,000,000.00 jusqu'à concurrence de $2,000,000.000 ..... 5%
c) Au-dessus de $2,000,000.00 jusqu'à concurrence de $3,000,000.00 ..... 6%
d) Au-dessus de $3,000,000.00 ..... 7%

M. Duplessis: On devrait d'abord étudier le bill sous sa forme originale, avant les amendements.

L'hon. L.-A. Taschereau: Nous présentons les résolutions finales qui contiennent les amendements. C'est bien la meilleure manière de procéder.

L'hon. M. Perrault: Nous avons amendé les résolutions originales parce que la taxe de 3% que nous imposions sur les profits de $5,000 et plus aurait durement frappé certaines compagnies. Nous voulons protéger les compagnies qui commencent.

M. Duplessis: Qu'elle est l'augmentation de revenus que vous prévoyez au moyen de ce changement ?

M. Perrault: Environ $84,000. Nous ne voulons pas trop frapper nos compagnies minières pour ne pas détourner le capital de la province. Je crois que cette augmentation et que cette addition ne nuira nullement au développement minier de la province.

MAL DE DOS
Les RUMACAPS font disparaitre le mal de dos—elles soulagent de façon sûre et rapide.
EMPLOYEZ les
RUMACAPS
CAPSULES RHUMATISMALES
W.-P. LaRoche, pharmacien
270, rue St-Jean, Québec.
Pharmacie W. BRUNET & CIE
139 rue St-Joseph — Tél.: 8141

M. Duplessis : Les compagnies payent la taxe sur les corporations, à part cela ?

M. Perrault : Certainement.

M. Duplessis : La taxe de l'Ontario est-elle la même qu'ici ?

M. Perrault : La taxe de l'Ontario est exactement celle que nous avons dans nos statuts.

M. Duplessis : Nos mines progressent-elles ?

M. Perrault : Cui, les choses progressent normalement.

M. Duplessis : Pour encourager les mines qui achètent dans Ontario, le ministre devrait demander la taxe sur les compagnies qui achètent leur marchandise dans Québec au lieu d'ailleurs. Les mines nous profiteraient mieux comme cela. On encouragerait l'industrie québecoise.

M. Perrault : Le gros des achats des compagnies minières se fait actuellement dans Québec. Une grosse compagnie, la "Noranda", a acheté pour $3,000,000 dont $2,069,000 dans Québec. Elle a payé près de $2,000,000 en salaires dans Québec.

Les résolutions sont adoptées sans plus de discussions en première lecture. La prochaine lecture est remise à la prochaine séance.

DES LE LEVER, CHAQUE MATIN
CONTRE L'ACIDITÉ DE L'ESTOMAC ET L'INDIGESTION
Ne souffrez pas de malaises après vos repas. Le "Sel de Fruit" d'Eno vous mettra bientôt d'aplomb. Eno neutralise l'acidité et adoucit l'estomac pour ainsi dire comme par magie—en toute sécurité!
Et de plus—Eno atteint la racine du mal et prévient sa réapparition. Il régularise l'activité de l'intestin et maintient les voies éliminatoires libres de tous déchets toxiques.
Une pincée d'Eno dans un verre d'eau, matin et soir, tonifie tout l'organisme interne et lui redonne bientôt son état normal. Les médecins recommandent Eno et le prennent eux-mêmes parce qu'ils savent qu'il est sûr! Eno agit doucement, avec efficacité, et ne devient pas une accoutumance. Téléphonez à votre pharmacien—dès maintenant.
Eno's "Fruit Salt"
FORMAT COMMODE
50 CENTS
Format domestique, 85 cents
VENDU DEPUIS PLUS DE 60 ANS CHEZ TOUS LES PHARMACIENS
CA71FR

Il a fallu 33 années pour parvenir à la perfection de la Nouvelle FORD V·8 . . .
"Aujourd'hui Sans Rivale et Demain Sans Emule"!

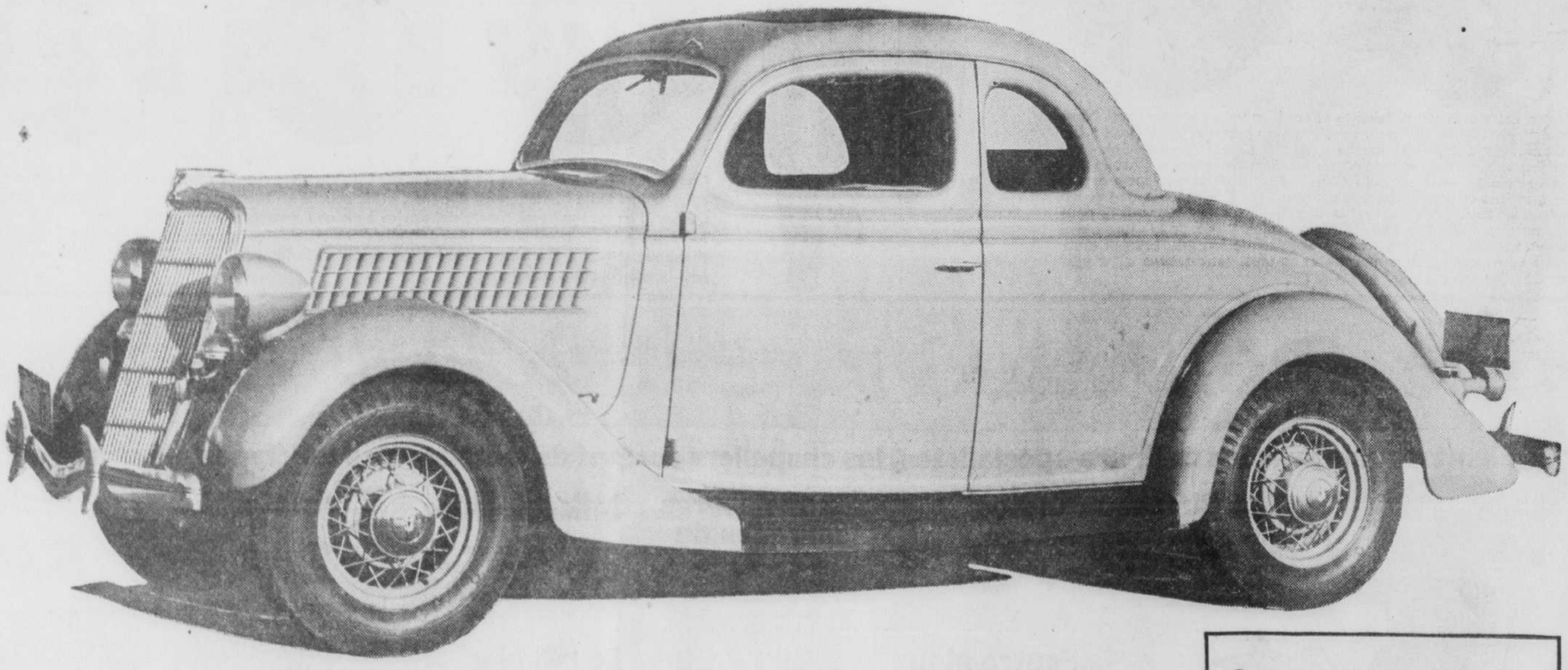

LES PLUS habiles techniciens des laboratoires Ford ont collaboré au perfectionnement de notre fameux moteur "à cylindres en V". Travaillant de concert avec une infinité de spécialistes de l'Industrie de l'Automobile, c'est à eux que la Ford de 1935 est redevable de l'harmonieux équilibre de ses multiples qualités . . . ce sont eux qui nous ont donné le moteur Ford V-8, économique et toujours sûr, aujourd'hui sans rival et demain sans émule.

Chaque route, chaque colline, chaque feu avertisseur de la circulation attestent la supériorité de sa performance. Et les statistiques de nos usagers démontrent que Ford n'a jamais construit de voiture plus économique que la V-8, au double point de vue de l'entretien et du fonctionnement.

D'importants perfectionnements—ventilation du carter "à débit régi", vilebrequin en alliage d'acier coulé, paliers de bielles flotteurs en plomb-cuivre—rendent le moteur de la Ford V-8 de 1935 plus durable, plus ouaté que jamais.

Le confort de la V-8 est à la hauteur de sa performance—comme vous le démontrera bientôt une visite au dépositaire Ford de votre voisinage. Il s'empressera de mettre une nouvelle Ford V-8 à votre disposition. Conduisez-la—notez son extraordinaire docilité. Puis, asseyez-vous sur la banquette arrière et constatez par vous-même que vous y goûtez le même confort que si vous étiez assis à l'avant.

DÉMONSTRATION GRATUITE. Le plus proche dépositaire FORD s'empressera de vous laisser conduire VOUS-MÊME une Nouvelle Ford V-8 de 1935. Aller le voir ou lui téléphoner ne vous engage à rien.

RADIOPHILES! Ecoutez "l'Heure Ford du Dimanche Soir" (9 heures, H.N.E.), Réseau Columbia. Fred Waring et ses "Pennsylvanians". Aussi, le jeudi soir, à 9 heures 30, H.N.E., Réseau Columbia.

NOUVEAU PRIX RÉDUITS

$32 par mois, et un premier versement très raisonnable . . . et vous avez une Ford V-8! Renseignez-vous chez le plus proche dépositaire Ford.

VOYEZ FILER LES FORDS

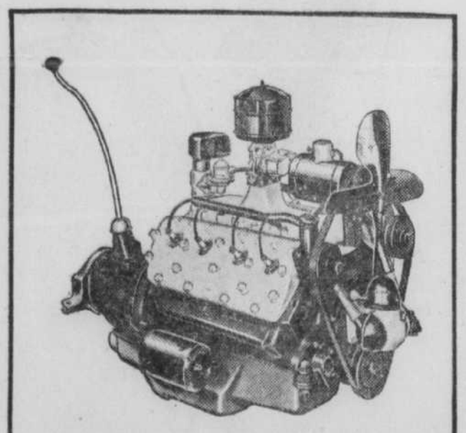

Admirablement simple et compact, le moteur Ford V-8 vous procure la performance d'une octuple cylindrée sans consommer plus d'essence qu'un "4 cylindres". Sauf dans la Ford, un moteur V-8 ne se trouve, au Canada, dans aucune automobile de moins de $3500.

Aux Clients du dehors de la Ville

Venez à Québec à nos frais---nous vous rembourserons vos frais de passages par chemins de fer ou autobus, suivant notre cédule d'achats ordinaire.

CHEZ POLLACK LES MODES DU PRINTEMPS !

Commandes par postes remplies avec soin et expédiées promptement

Profitez de notre offre de Complets

Faits sur mesure
Valeurs jusqu'à $35.00 pour
$22.50

Finis à la main

Voyez nos Vitrines

N'Attendez-Pas !

Hâtez-vous de venir Samedi Matin
Vous Economiserez plusieurs Dollars

VENTE ! de COMPLETS

avec 2-Pantalons

pour Hommes et Jeunes Gens

Nous en avons une énorme quantité.— Mais n'oubliez pas qu'ils se vendraient à un prix beaucoup plus élevé en temps régulier. Ils sont tout à fait nouveaux et sont à l'étalage pour la première fois. Taillés correctement, finis avec une riche doublure. Complets que vous serez fiers de porter. . . et fiers de porter pendant plusieurs mois.

26.75

Les Valeurs que nous offrons

Nous nous sommes donné beaucoup de mal afin de pouvoir vous offrir le complet dont vous avez besoin. Vous conviendrez que des valeurs de cette catégorie ne peuvent vous être offertes que grâce à une vente sensationnelle chez Pollack.

**Tweeds "Twist" de Martin Mahoney — "Scotchtex"
Véritables tweeds "Harris".—"Double Planes" de Fisson.—Fins Worsteds de Garnett et Peel Bros.
Toutes les teintes. — Tous les modèles.
Grandeurs : 34 à 46.**

PARDESSUS de Printemps

de Qualité Supérieure pour Hommes et Jeunes Gens

18.75

Ils valent beaucoup plus que $18.50...vous pourrez le constater dès le moment où vous jetterez les yeux sur les tissus de qualité et la confection de tout premier ordre. —Ce sont tous des tissus importés des meilleures filatures.

Vous admettrez avec nous que ces pardessus sortent de l'ordinaire.— Chics styles, confection et fini soignés, tissus et couleurs en vogue. Lorsque Pollack vous offre des valeurs comme celles-ci, faites diligence pour venir faire le choix de votre pardesus à **$18.75.** Grandeurs : 34 à 48.

Pailles Fines ou grosses

Bonnets — Rebords — et Canotiers — toute la gamme des créations du printemps à un prix que vous auriez cru à peine possible. Il y a des noirs, bruns, marine, rouges et verts dans le groupe.

$1.95

Copies Françaises et de New-York

Tout le charme et la crânerie des élégants originaux a été reproduite dans ces ingénieuses copies. Canotiers, Bretons, Rebords et Toques.— Garnitures de plumes et rubans. — Pailles élaborées et les plus belles nuances.

$3.95

Chez Pollack — 3e Plancher

Le Chic des Modes Printanières chez Pollack !

Costumes 2 et 3-Pièces

et Manteaux de Printemps

Si vous vous intéressez réellement aux nouvelles modes... vous ne pourrez vous dispenser d'un chic costume ou d'un élégant manteau ce printemps.
Venez voir ceux-ci, nous les avons marqués à un prix si raisonnable . . . . . .

$19.95

CREPE DE LAINE français—Tissus côtelés de haute vogue et tweeds importés textures fantaisie ou unie.
LES MANTEAUX sont de style demi-ajustés ou amples, avec plusieurs genres de collets et manches nouvelles.
LES COSTUMES 3-pièces ont un manteau long, trois-quarts ou demi-long, sur jaquette courte ajustée et jupe tailleur.
COULEURS : brun, vert, drab, gris, bleu et noir.
Tailles : 14 à 20—38 à 44 et 16½ à 24½.

Chez Pollack — 3e Plancher

En avant pour la Nouveauté !
En avant pour les Valeurs !

Redingotes et Robes en Crêpe Imprimé et Uni

$4.95

Pour tailles régulières et fortes tailles

Ce merveilleux groupe de toilettes pour maintes occasions du jour ou du soir, dans un choix très varié de modèles, pour dames et jeunes filles. Entre autres, le nouvel effet redingote, en crêpe uni combiné d'imprimé de teintes harmonieuses. Couleurs : brun, vert, bleu, géranium et noir.

Tailles : 14 à 20 et 38 à 52.

Gants Chevreau Français

1.65

500 paires de gants en chevreau (agneau) français, importé. Un choix très varié de nouveaux styles. Poignets fantaisie avec combinaisons de couleurs contrastantes ou en vert, marine, gris, beige, noir ou brun. Pointures : 5¾ à 7½.

Vente Sensationnelle de Sacs à Main

1.95

La variété est le trait caractéristique de cette collection : cuir verni, cuir grenu, maroquin, veau mat, crêpe synthétique. Modèles sous-bras, pochette et courroie. — Tous des sacs que vous aimerez à porter avec vos manteaux et costumes, et personne ne pourra jamais penser que leur prix est si minime.

Bruns, Bleus, Verts, Rouges, Noirs, Gris, Beiges

Chez Pollack — Rez-de-Chaussée

"Le Chapeau Ellwood"

en Feutre Duvet de Fourrure

$2.95

Pour hommes et jeunes gens, dans les nouveaux styles du printemps 1935,— formes à bords unis ou bordés, pour être portés relevés ou rabattus. Le genre "Telescope", très en vogue fait aussi partie de la collection. Toutes les plus nouvelles teintes ainsi que noir. Grandeurs : 6½ à 7½.

Chez Pollack — 2e Plancher

LE NOUVEAU CHANDAIL

à col transformable pour hommes **$2.95**

Le "Cadet", fabrication "Ideal-Knit", à col transformable avec attache "Zipper", tricot de fine laine Botany, teintes uniformes : Marron, vert, bleu-royal et marine.

Chez Pollack — Rez-de-Chaussée

Un Spécial en

SOULIERS POUR HOMMES

$1.49

Vous serez étonnés de pouvoir vous procurer un aussi bon soulier de formes récentes à un prix aussi modique. Bon cuir noir, genre "Blucher", fortes semelles, talons en caoutchouc.
Pointures : 5½ à 11.

Chez Pollack — Rez-de-Chaussée

Tél. : 4-4661

MAURICE POLLACK Ltée

75-85 St-Joseph

Auditions recommandées

WTIC.—On nous demande de publier les principaux programmes de ce poste pour la semaine prochaine. Les voici: dimanche soir, à 7 h. 30, Sigurd Neilssen, basse; à 11 h., l'orchestre d'Henry King; lundi soir, à 8 h., l'orchestre Richard Himber; à 11 h. et une, Hal Kemp et son orchestre; mardi soir, à 9 h., Ben Bernie et son orchestre; à 10 h., Gladys Swarthout; mercredi soir, à 10 h., Guy Lombardo et son orchestre; jeudi soir, à 8 h., Rudy Vallée; à 10 h., Paul Whiteman, Helen Jepson; vendredi soir, à 8 h., Jessica Dragonette; à 10 heures 30, Frank Black et son orchestre; samedi soir, à partir de 10 heures, grand concert par les orchestres de Xavier Cugat, Kel Murray, Bennie Goodman, etc.

RICHARD BONELLI.—Samedi soir, à 9 heures, à WABC, ce fameux baryton se fera entendre dans un intéressant programme de chant. Il sera accompagné de l'orchestre d'André Kostelanetz.

CONCERTS.—Trois beaux concerts auront lieu samedi soir: les deux premiers à 10 heures, l'un à WABC par la Symphonie de Minneapolis; l'autre à WOR, par la Symphonie de Newark; le troisième commencera à 11 heures et 30; il sera exécuté par la Symphonie des jeunes de Portland, Oregon, au poste WABC.

ROSE BAMPTON.—A WEAF, à 9 heures, samedi soir, on entendra Rose Bampton. Elle chantera en français et en anglais queiques chansons populaires.

RADIO-ETAT

AUJOURD'HUI

3.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montreal, Toronto et New-York.
6.00 p.m.—La Chansonnette Française.
6.30 p.m.—Radio-Petit-Monde: "Le Coq enchanté" de Grimm.
7.00 p.m.—La Renaissance Campagnarde.
7.15 p.m.—Le Curé du Village.
7.30 p.m.—Billy et Pierre — sketche huristique.
7.45 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00 p.m.—"Rainbow Review".
8.15 p.m.—Le vieux Québec, sous la direction de Damase Potvin.
8.30 p.m.—"Bits of This 'n That".
9.00 p.m.—"Friday Night".
9.30 p.m.—"Up-to-the-Minute".
10.00 p.m.—Le Trio Lyrique.
10.30 p.m.—L'orchestre de Billy Bissett, de l'hôtel Royal York.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).

SAMEDI, 30 MARS

6.00 p.m.—La Chansonnette Française.
6.30 p.m.—La Voix française de la Capitale.
7.00 p.m.—L'orchestre de Laurie Hart.
7.15 p.m.—L'orchestre de Gene Fogarty, du Château Laurier.
7.30 p.m.—Chronique bibliographique, par M. Maurice Hébert.
7.45 p.m.—Mark Gunsberg, pianiste.
8.00 p.m.—Musique du bon vieux temps.
8.30 p.m.—Cottens' Saturday Night.
9.00 p.m.—Radio-reportage du hockey.
10.30 p.m.—L'orchestre de Chas. Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).
11.00 p.m.—L'orchestre d'Emil Coleman, du N.B.C.
11.30 p.m.—Le courrier du Nord: radiogrammes à l'adresse des régions de l'extrême Nord.

U. C. C.

Poste CKAC à 1 h. 15 p.m.

Lundi, le 1 avril: Albert Rioux, président de l'U.C.C.
Jeudi, 4 avril: R.-M. Pucet: Question d'actualité.
Samedi, 6 avril: J.-E. Laforce: Colonisation.

Poste CRCM à 7 h. p.m.

Mardi, 2 avril: L'abbé J.-A. Ouellette: Le Crédo du Cultivateur.
Jeudi, 4 avril: Bureau de Publicité, Min. fédéral de l'Agr. Les Produits de l'Erable.

CONCERT GENERAL MOTORS

DIMANCHE, 31 MARS

Raphael Kubelik, directeur; Jan Kubelik, violoniste.
1—Ouverture:
"Carnaval", Op. 92 . . . Dvorak
Orchestre General Motors
2—Concerto en B Mineur . . Saint-Saëns
Molto moderato
Allegro non troppo.
Jan Kubelik, violoniste
3—Danse . . . Debussy-Ravel
Orchestre General Motors
4—Danses slaves . . . Dvorak
a) C Mineur No. 10.
b) G Mineur No. 8.
Orchestre General Motors
5—a) Abendlied . . . Schumann
b) "La Campanella" . . . Paganini
Jan Kubelik
6—Marche . . . Berlioz
Orchestre General Motors

LE VIOLONISTE MARROCCO

Les directeurs de Radio-Canada, à Halifax, feront entendre, le dimanche, 31, à 10 h. 30, un violoniste virtuose Thomas Marocco dont la critique américaine a fait les plus grands éloges. Marrocco s'est acquis une réputation qui lui a valu des engagements comme soliste des grandes symphonies aux Etats-Unis et en Europe. Il fait partie actuellement du personnel enseignant de l'Académie de Musique d'Halifax.

LE QUATUOR DES ALOUETTES

Le quatuor des Alouettes fera entendre, le dimanche, 31 mars, à 6 h. 30, les oeuvres suivantes de notre folklore:
"A Saint-Malo, beau port de mer" . . . Tremblay
"Je parle pour mon maître" . . . O'Brien-Gauthier
"Le Laboureur" . . . O'Brien
"Vive la Canadienne" . . . Tremblay
"Et moi je m'enfouiais" . . . O'Brien-Gauthier

RADIO-REPORTAGE

M. Gaétan Benoit, gérant de rédaction au journal "La Patrie", fera la chronique des faits divers de la semaine, le dimanche, 31, à 6 h. 45, aux postes du réseau français de Radio-Canada

AUX FEUX DE LA RAMPE

Les artistes d'opérette de CRCM, de Radio-Canada, à Montréal, chanteront les principaux airs d'une oeuvre de Reynaldo Hahn, "Le temps d'aimer", le dimanche, 31, à 7 h. 30. Solistes, choeur et orchestre seront sous la direction de M. Albert Roberval.

BABILLAGE-CAPRICE

Le programme de Babillage-Caprice, pour l'émission radiophonique du lundi, 1er avril, de 9 heures à 10 heures, à Radio-Canada, se compose d'oeuvres d'une extrême variété. Orchestre sous la direction de J.-J. Gagnier.

Lisez sa lettre:

"J'ai essayé Vitalex et il m'a fait un grand bien. J'étais excessivement nerveuse et depuis que je prends Vitalex je dors mieux."

Françoise Kelly
134, 1ère Ave., Limoilou

Voilà une des centaines de lettres reçues où il est question des effets de Vitalex dans les cas de désordres affectant les nerfs, l'estomac et le foie — cas où les Vitamines B. C et D sont indispensables.

VITALEX
le nouveau tonique du jour
75c
chez votre pharmacien

L'Heure Provinciale

VENDREDI, 29.

Programme varié avec le concours du Trio Elphinck, le Quatuor des Postes et Mlle Lillianne Gohier, soprano.
8 h. 00—Causerie: "Canadian Agriculture". Dr. W.-H. Brittain, M. S. in Agr., Ph. D.
8 h. 15—Concert.
1—Danse Slave . . . Dvorak
Trio Elphick
2—Chant:
a) Prélude . . . Rachmaninoff
b) La Danube Bleu . . . Strauss
c) J'ai descendu au verger. Dalcroze
Le Quatuor des Postes
3—Poème Hongrois . . . Lederer
4—Chant:
"Viens dans les champs fleuris" Arthur Lalibert
(Paroles de Blanche Lamontagne
Mlle Lillianne Gothier
5—Menuet Suite de Ballet, Rameau-Motti
6—Chant:
a) "Margoton" J. Dubois
b) "Tango des roses" Bottero
c) "Amusez-vous" Heymann
Le Quatuor des Postes
7—Mélodie: "Pourquoi? (Warum"?) R. Schumann
8—Chant
"Clos ta paupière" R. Schumann
Mlle Lillianne Gohier
9)—a) "Romance" . . . A. Rubinstein
b) "Humoresque" . . . A. Dvorak
L'HEURE PROVINCIALE transmise par le poste CKAC, de 8 à 9.

CKAC

VENDREDI, 29.

7 h. 15—Le curé du village.
8 h. 00—L'Heure provinciale.
9 h. 30—"Hollywood Hotel".—C.B.S.
10 h. 30—Les joueurs de hockey célèbres.
10 h. 50—Orchestre de Joe DeCourcy.
11 h. 00—Le reporter sportif Moison.

SAMEDI, 30 MARS

9.15 a.m.—"Band Wagon". — C.B.S.
10.00 a.m.—"Press-Radio News". — C.B.S.
9.45 a.m.—Le quatuor des Eton Boys. — C.B.S.
10.00 a.m.—"Press-Radio News" — C.B.S.
1.00 p.m.—Causerie agricole de l'U.C.C.
1.30 p.m.—L'ensemble d'Esther Velas. — C.B.S.
2.30 p.m.—"Mickey of the Circus". — C.B.S.
3.00 p.m.—Musique de danse d'Emery Deutsch. — C.B.S.
3.30 p.m.—Variétés de Buffalo. — C.B.S.
4.00 p.m.—"Modern Minstrels". — C.B.S.
6.30 p.m.—La Société du bon parler français.
6.55 p.m.—"Press-Radio News".
7.15 p.m.—Le programme C.-W Lindsey.
7.30 p.m.—"Outdoor Girl Beauty Parade". C.B.S.
8.00 p.m.—"Roxy Revue".
8.45 p.m.—"St. Louis Blues". — C.B.S.
9.00 p.m.—Partie de hockey.
10.30 p.m.—Mélodies — C.B.S.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Moison.
11.30 p.m.—La petite symphonie de Portland. — C.B.S.

CHRC

(Québec, 580 kilocycles — 517.9 mètres)

VENDREDI, 29 MARS

4.32 p.m.—Programme variée (Ambroise St-Cyr).
5.15 p.m.—Fanfare et choeurs (J.-A. Lamy Ltée.)
6.01 p.m.—Miettes musicales (Arex Compound).
6.10 p.m.—Musique instrumentale (Sirop Mathieu).
6.30 p.m.—Programme de choix (J.-B. Laliberté Ltée.)
6.45 p.m.—Musique de danse (Quebec Modern Clothing Co.)
7.00 p.m.—Programme divers (Laurentide Auto Ltée.)
7.15 p.m.—La chanson de Paris (Pastilles Valda).
8.00 p.m.—Concert (Brasserie Boswell).
8.15 p.m.—Les Etudiants.
9.00 p.m.—Moments de mélodie (C. Robitaille Enrg.)
10.30 p.m.—Billy MacDonald et son orchestre de danse du Château Frontenac.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham; rapports de hockey et nouvelles générales.

SAMEDI, 30 MARS

10.15 a.m.—Pot-Pourri musical (Association des Aveugles).
11.00 a.m.—Programme de choix (Promage Moonbeam).
11.30 a.m.—Variétés musicales (J.-R. Croteau).
12.00 p.m.—Tante Jeannette (La Peptonine.
12.45 p.m.—Musique de danse (Mozart Ltée.)
1.15 p.m.—Mélodies matinales (Laiterie Laval).
2.05 p.m.—Irradiation des discours prononcées au déjeuner-causerie de l'association des jeunes hommes d'affaires de Québec.
5.45 p.m.—Les grands succès (Moutarde Coleman).
6.01 p.m.—Miettes musicales (Arex Compound).
8.30 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
10.30 p.m.—Billy MacDonald et son orchestre de danse du Château Frontenac.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham; rapports de hockey et nouvelles générales

CKCV

(Québec, 229 mètres — 1310 kilocycles)

VENDREDI, 29 MARS

12.45 p.m.—Moutarde Coleman.
1.00 p.m.—Les Pharmacies Jolicoeur
1.15 p.m.—Lavigueur & Hutchison.
1.30 p.m.—Rex Battle.
6.45 p.m.—Les Tailleurs Dundee.
7.00 p.m.—P.-L. Frenette.
7.30 p.m.—Les Gaietés du Régiment.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE HIER SOIR

Fourni par C. Robitaille, Enr.
QUEBEC

Dernières leçons de cuisine de Mlle Roy

(Suite de la dernière page)

Son Post à Mlle Marie Gaudreau, les produits Citadelle: sirop, sucre et tire, à Mlle Jeannine Miville, une demi-douzaine de gruau "Robin Hood", à madame R. Dompierre, une autre demi-douzaine de gruau "Robin Hood", à madame Alphonse Drolet, un nettoyage à sec Ferland, à madame Joseph Clermont, un lavage Buanderie de Lévis, à madame J.-H. Anger, le jambon cuit à Mlle Régina Simard, le plat du jour à madame E. Garneau, la gerbe de fleurs, à madame Aimé Boivin.

Tel est le bilan de cette fructueuse initiative qui a établi, une fois de plus et péremptoirement l'incomparable prépondérance du "Soleil", l'influence immense de ce grand médium québecois de publicité, l'excellence de ses annonces.

Voici maintenant les recettes expliquées hier par mademoiselle Noëlla Roy:

JEUDI, LE 28 MARS

GELEE DE HOMARD AVEC MAYONNAISE

2 tasses homard (Bradore) haché.
2 tasses de consommé.
2 c. à table de gélatine en poudre non sucrée.
½ tasse d'eau.
1 c. à thé d'oignons hachés.
½ tasse de céleri haché.
2 c. à thé de piment vert.

Dissoudre la gélatine avec l'eau froide et ajouter au bouillon chaud. Quand le mélange commence à épaissir, ajouter le homard et les légumes; faire refroidir. Décorer.

COTELETTES DE PORCS EN PAPILLOTTES

Parer des côtelettes de porc sans en enlever l'os. Saupoudrer de farine "Robin Hood". Faire rôtir au fourneau ou sur le poêle. Monter sur un plat et décorer avec papillottes.

PAILLES AU FROMAGE

1 tasse farine Robin Hood.
½ ou 1 tasse de fromage haché.
Eau froide.
¼ c. à thé sel,
6 c. à soupe de beurre.
¼ c. à thé poudre à pâte.
4 gouttes de Tabasco (facultatif).

Travailler le fromage et le beurre mou dans la farine avec les doigts.

Ajoutez l'assaisonnement et suffisamment d'eau pour lier les ingrédients. Roulez l'épaisseur d'un 25 sous et découpez en baguettes ou en rubans avec anneaux. Faites cuire dans un four à 500o. jusqu'à ce qu'elles soient dorées et disposez-les dans une assiette.

BISCUITS A LA POUDRE A PATE

3 tasses de farine (Robin Hood).
6 c. à thé poudre à pâte.
1 c. à thé sel.
1½ tasse crème (Laiterie Laval).

Tamiser farine sel et poudre à pâte trois fois, faire fontaine y verser la crème, faire la détrempe légèrement.

Faire avec les mains une abaisse d'un pouce d'épaisseur. Faire cuire au four très chaud.

MOKAS

½ tasse beurre (Laiterie Laval).
1 tasse sucre.
3 oeufs.
2 tasses farine "Robin Hood".
2 c. à thé de poudre à pâte.
½ tasse lait "Laiterie Laval".
1 c. à thé vanille.

Défaire le beurre et sucre en crème, ajouter jaunes battus, puis blancs d'oeufs battus, farine tamisée et poudre à pâte, lait, vanille. Battre légèrement. Faire cuire dans un moule peu profond.

PECHES MELBA

Garnissez des coupes de crème glacée "Laiterie Laval". Disposez une pêche, recouvrez de crème fouettée décorer avec cerise confites.

PUNCH AU THE

1 demiard thé chaud (force ordinaire).
1½ roquille jus d'orange.
4 c. à soupe jus de citron.
4 onces sucre.
1 chopine ginger ale.
1 chopine eau carbonatée (soda water).

3 c. à soupe Sherry (Royal Palace).

Infuser le thé. Le verser sur le sucre. Dès le sucre dissous, ajouter le jus au thé. Couler dans un bol sur un gros morceau de glace. Au moment de servir, ajouter le ginger ale, l'eau carbonatée et le sherry si on le désire. Garnir de brindilles de menthe et de tranches minces d'orange.

Pour vous mieux porter sous tout rapport, prenez un verre du pétillant et délicieux

SEL ANDREWS POUR LE FOIE

Boites, 35c et 60c; Très Grosse Bouteille, 75c

SCOTT & TURNER LIMITED
Newcastle-upon-Tyne, Ang. 41F

Agents exclusifs: McGillivray Bros. Ltd., Toronto.

Centenaire de madame P. Bélanger

(Suite de la dernière page)

le Laflamme, madame V. Henry et son gendre, M. V. Henry; le R. P. Nérée Laflamme, O. M. I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur à Ottawa, M. Jules Laflamme, de Limoilou, M. Rosario Laflamme, de St-Gervais, M. Alphonse Laflamme, agronome à Beauceville, Mme Arthur Arsenault, de St-Gervais, Mlle Marie-Anna Laflamme, de St-Gervais, M. Wilfrid Henry, M. Hector Henry, Mme Léon Vallière (née Léontine Henry), de Honfleur, M. Edgar Henry, du Vermont, E.-U., MM. Charles-Eugène et Léopold Henry, Mlles Thérèse et Blanche Henry, de Honfleur.

Cette brave famille est heureuse de célébrer le centenaire de madame Bélanger et un grand nombre de parents et d'amis se joindront à elle, lundi prochain, à la manifestation qui débutera à l'église et se continuera à la demeure de la vénérable aïeule.

Un mouvement civique lancé par le Kiwanis

(Suite de la 1ère page)

salaires et le nombre des employés civiques devraient être soumis pour une révision à une commission indépendante de l'administration civique; ATTENDU que cette révision devrait être faite avant que le budget pour l'année prochaine soit préparé, c'est pourquoi il est suggéré que:

1—Une commission indépendante de l'administration civique composée de membres des clubs de service et autres organisations d'intérêts civiques soit nommés aux fins d'enquêtes et de reviser s'il y a lieu les salaires et le nombre des employés civiques de manière que les salaires et le nombre de ces employés soient plus en conformité avec l'ouvrage fait, la capacité de travail des employés et les conditions financières de la Cité, soient plus en conformité avec l'ouvrage fait, la capacité de travail des employés et les conditions financières de la Cité.

On demandera à la Chambre de Commerce, l'Association économique et sociale des jeunes hommes d'affaires de Québec, et au Club Rotary d'appuyer ces résolutions auprès des autorités civiques de la ville de Québec.

LES PELLICULES!

Détruisez-les avant qu'elles ne détruisent vos cheveux

Les pellicules encroûtées obstruent les pores et étouffent la croissance des cheveux. Le Shampoo Enlève-Pellicules Fitch est garanti détruire dès la première application toute parcelle de pellicules volantes et encroûtées. En vente chez tous les pharmaciens, barbiers et salons de beauté. Essayez-le dès aujourd'hui.

• *Après et entre les shampooings, le Tonique Idéal de Fitch pour la chevelure est la préparation sans pareille qui stimule la racine des cheveux et leur donne une vie, une beauté et un lustre nouveaux.*

Fitch's Dandruff Remover Shampoo

GRAPHOLOGIE

On doit envoyer trois ou quatre pages d'écriture sur du papier non réglé (pas de la copie) un coupon graphologie et 50 sous en timbres dans le journal sous un pseudonyme. Si l'on désire une analyse plus complète, l'on devra envoyer $1.00 et une adresse à Claude Ceyla, "Le Soleil". Les réponses paraitront le vendredi en page féminine.

DITES-MOI TOUT.—C'est impossible de trouver toute une personne même petite en six lignes! C'est une enfant en pleine formation physique et morale.

L'effort lui répugne et je la soupçonne de ne bien faire que ce qui lui plait . . . et la grammaire doit lui déplaire fortement!

Elle a un bon gros coeur simple, sincère et affectueux. La volonté est passive et d'une rare obstination. Elle parle peu, ne discute pas et n'en fait qu'à sa tête. Ni vaniteuse, ni soigneuse, elle doit s'attirer bien des reproches par son désordre et sa négligence. Franche, indépendante, tranquille, c'est une singulière petite fille; elle se modifiera d'ici cinq ou six années. Toujours naturelle et spontanée.

CHATON.—Encore un enfant très jeune dont l'écriture et le caractère ne sont pas formés.

Ce qui frappe c'est la réserve timide et fière et un entêtement accentué. Le coeur est bon, délicat, avide d'affection, mais jamais d'expansion ni de démonstration.

Sous l'apparente froideur, la sensibilité est grande, ainsi que la nervosité. La volonté est forte. L'activité, tantôt ardente, tantôt nulle. Il a besoin d'affection, de confiance. Il est triste et peut être amer et défiant, comme si, déjà, il avait souffert.

Intelligent, coté artiste et tant de coeur! Comme il faudrait l'aimer pour bien le diriger et en faire quelqu'un!

CLAUDE CEYLA

GRAPHOLOGIE
de
CLAUDE CEYLA
29 mars. Joindre à la lettre spécimen avec 50 sous en timbres.

L'organisme épuisé
Les nerfs "en boule"

MILBURN'S HEALTH AND NERVE PILLS

Combien de fois entendez-vous dire qu'une personne brillante, énergique, ambitieuse, au printemps de la vie, se trouve soudain abattue en pleine activité par suite d'une dépression nerveuse!

La vie trépidante que nous menons, les heures tardives, le manque de repos indispensable et le tourbillon des affaires, tout cela conduit à l'affaissement des nerfs.

Dans tous les cas il importe de dépister dès son début la cause déterminante et remettre le système nerveux en bon ordre en prenant les Pilules S. & N. de Milburn, afin de pouvoir écarter des maladies graves.

POUR LIRE AVEC PLUS DE FACILITÉ

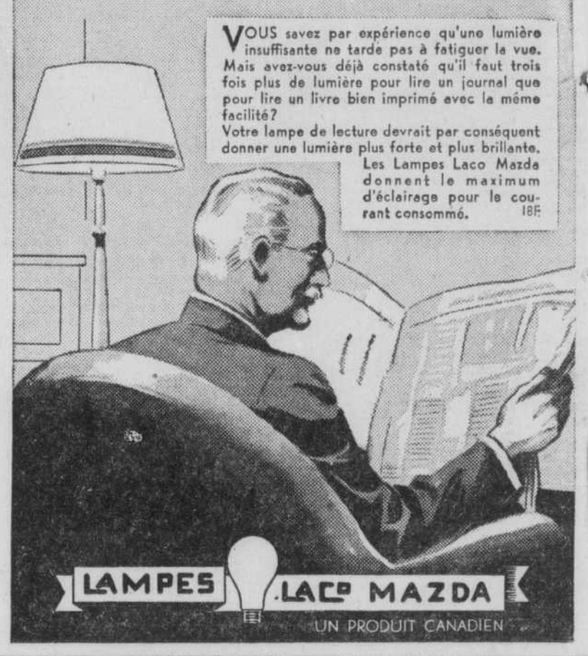

VOUS savez par expérience qu'une lumière insuffisante ne tarde pas à fatiguer la vue. Mais avez-vous déjà constaté qu'il faut trois fois plus de lumière pour lire un journal que pour lire un livre bien imprimé avec la même facilité?
Votre lampe de lecture devrait par conséquent donner une lumière plus forte et plus brillante.
Les Lampes Laco Mazda donnent le maximum d'éclairage pour le courant consommé. 18F

LAMPES LACO MAZDA
UN PRODUIT CANADIEN

DANS NOS THEATRES

AU CAPITOL

George Raft, la vedette de "Limehouse Blues" au Capitol aujourd'hui et demain avec Claudette Colbert dans "Gilded Lily".

RIALTO Aujourd'hui
MAE WEST dans
"BELLE OF THE NINETIES"
aussi Joan Crawford dans
"SADIE McKEE" et comédie
Matinée . . . 10c. — Soirée . . . 15c.

EMPIRE AUJOURD'HUI
Jeanne Chierel dans
"MA TANTE D'HONFLEUR"
aussi Alice Brady et Jimmy Durant dans "BROADWAY HOLLYWOOD"
Mat. 15c. — Soir 25c. — Taxe comprise
Les passes sont bonnes
Cadeaux vendredi soir.

ARLEQUIN
Aujourd'hui Vendredi et Samedi
Sur l'Ecran:
"SHOOT THE WORKS"
avec BEN BERNIE et son Orchestre
aussi JACK MULHALL dans
"THE DECOY DRIVER"
Ep. 5 "BURN EM UP BARNES" série et
"LE BERGER DES SEPT COLLINES"
Sur la Scène:
ROSE OUELLET, PAUL HEBERT & CIE
"LA POUNE LA FILLE DU VILLAGE"
Comédie par P. Hébert
Toutes les passes sont acceptées en Matinées et en Soirées.

VICTORIA
DERNIER JOUR
ARMAND BERNARD dans
"3 de la MARINE"
Commençant demain
RAIMU
son nouveau film est une autre révélation de son talent — dans
"CES MESSIEURS DE LA SANTE"
Un autre gros succès
Mat. 21c Soir 30c plus taxe

AU FRANCAIS

Le Cinéma Français vous offre encore aujourd'hui une série complète SIGN OF THE WOLF en une seule représentation. Profitez de l'avantage de voir ces séries complètes, tant que le Français sera en mesure de vous donner des séries complètes il n'y a rien de plus intéressant, demandez-le à ceux qui suivent régulièrement ces programmes.

Cette série qui est à l'affiche aujourd'hui ne manque pas d'intérêt, parce que le mystère de la vie musulmane fait une partie de cette série.

N'oublions pas la vue à sensation CHU CHIN CHOW commençant dimanche.
(Communiqué).

FRANCAIS Deux jours seulement
GRANDE SERIE COMPLETE
"SIGN OF THE WOLF"
EN UNE SEULE REPRESENTATION

CANADIEN UN PRIX .25
DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI
James Cagney - Pat O'Brien
DEVIL DOGS OF THE AIR
et quatrième épisode de
VANISHING SHADOW

CARTIER Dernière fois AUJOURD'HUI
Irene Bunne "Sweet Adeline"
aussi Warner Baxter dans
"HELL IN THE HEAVENS" et autres
COMMENCANT DEMAIN
SHIRLEY TEMPLE
dans "BRIGHT EYES"
aussi Joe.-E. Brown, le fameux comédien dans "6-DAY BIKE RIDER"
et plusieurs autres sujets.

CAPITOL
CANADA'S FINEST ENTERTAINMENT
Aujourd'hui 2 grands films à 1 — 2.20 7 — 8.20
CLAUDETTE COLBERT dans 'The Gilded Lily'
"Limehouse Blues" avec George Raft — Jean Parker — Anna-May Wong
Mat.: 25c. Soir: 30-40c.

CINEMA de PARIS
Commençant DEMAIN
BLANCHE MONTEL dans
MIQUETTE ET SA MERE
avec ROLAND TOUTAIN
aussi HENRI DEGLANE vs STRANGLER LEWIS
Championnat du Monde à la lutte
DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI
UN HOMME EN OR
"LE SECRET DE WORONZEFF"
ADMISSION
Matinée 1 h. p.m. Soirée: 7 h. p.m.
20 cts .20 et .30

La vie universitaire

UNE CAUSERIE DU NOTAIRE G. MORISSET

"Les succès que vous avez connus au cours de vos études à Lyon, à Paris et au Louvre, marquent bien quel travailleur infatigable vous êtes. Vous avez le culte des choses de chez nous et vous vous efforcez, depuis votre retour au pays, de répandre votre foi. Vous avez ce soir devant vous un auditoire disposé à embrasser votre religion pour l'art et je vous remercie d'avoir bien voulu venir nous faire bénéficier de votre zèle et de votre savoir". C'est en ces termes que Mgr Camille Roy, P. A., V. G., recteur de l'Université Laval, s'adressait à M. Gérard Morisset, N. P., docteur ès

M. GERARD MORISSET, N. P.,

arts, directeur de l'enseignement du dessin dans les écoles de la province de Québec et attaché honoraire des musées nationaux de France, qui venait donner une causerie, à l'Université, sur la peinture au Canada sous le régime français. Mgr Roy a fait un bel éloge de notre brillant jeune concitoyen, son ancien élève, et il rappela que lors de son dernier voyage en France il était allé visiter M. Morisset chez lui et qu'il avait constaté avec plaisir le grand nombre de fiches bourrées de notes précieuses recueillies par lui. Il loua les méthodes intelligentes du jeune artiste et souligna les succès magnifiques qui ont couronné ses efforts. On sait que M. Morisset a obtenu, au Louvre, son doctorat ès arts avec grande distinction.

Un bel auditoire remplissait la salle des Promotions à sa capacité. On remarquait au premier rang de l'assistance Mgr Camille Roy, qui présidait, M. le chanoine A. Robert, directeur du Grand Séminaire, M. l'abbé Aimé Labrie, préfet des études pour les classes supérieures; M. l'abbé E. Beaudry, préfet des études pour les classes inférieures; M. l'abbé R. Benoit, professeur de physique à l'Université, le col. G.-E. Marquis, conservateur de la bibliothèque du Parlement provincial, et nombre d'autres personnages distingués. Les élèves du Grand Séminaire et ceux des classes supérieures du Petit Séminaire, assistaient aussi à cette conférence qui fut agrémentée de projections lumineuses.

"La peinture au Canada est sujet quasi inconnu chez nous", déplora M. Morisset, "à peine pouvons-nous citer quelques auteurs et préciser quelque peu leurs oeuvres. Je remercie donc de tout coeur les autorités de Laval d'avoir bien voulu me fournir l'avantage de vous entretenir de l'histoire de l'art canadien". M. Morisset qui a le plus grand souci de mettre son travail et ses talents au service de l'art au Canada, a fait un brillant exposé qui a vivement intéressé ses nombreux auditeurs. Voici un résumé de cette belle causerie du directeur de l'enseignement du dessin dans la province :

L'art de la Nouvelle-France commence avec ses explorateurs. Il reste quelques témoignages de leurs aptitudes diverses dans les cartes géographiques du XVIe siècle.

Champlain lui-même dessine, non avec élégance, mais avec justesse. Il reste encore, dans la bibliothèque de Providence, soixante-deux dessins et gouaches du Fondateur de Québec ; en 1634, Champlain exécute même quelques peintures pour Notre-Dame-de-Recouvrance. Il n'en reste rien, non plus que de la décoration picturale de la première église de Québec et des premières églises des Récollets et des Jésuites.

Par contre, l'Hôtel-Dieu de Québec a eu la bonne fortune de conserver les peintures qui lui sont venues de sa fondatrice, la duchesse d'Aiguillon, et de quelques bienfaiteurs. Chez les Ursulines, les tableaux sont moins nombreux, à cause de l'incendie de 1686. Chez les premiers bourgeois et colons de la Nouvelle-France, la peinture est en honneur.

Elle l'est aussi dans les missions huronnes et rien n'est plus curieux, au point de vue de l'importance didactique de l'art, que de lire les descriptions minutieuses des peintures que les Jésuites commandent en France. Du reste, dans toutes les missions, la peinture est l'auxiliaire de la prédication verbale, notamment à Tadoussac et à la Prairie-de-la-Madeleine.

A partir de 1665, nous avons nos peintres-amateurs et nos peintres de carrière. Nos peintres-amateurs, ce sont l'abbé Pommier, auteur du portrait de la Mère Catherine de Saint-Augustin, le Père Pierron, qui instruit ou terrifie ses néophytes, les Iroquois, au moyen de ses peintures, et le Père Chauchetierre qui nous a conservé l'image de Catherine Tégakouita. Nos peintres de carrière, ce sont la Mère Madeleine Maufils de Saint-Louis, hospitalière à l'Hôtel-Dieu, auteur des paysages de la chapelle de l'Hôpital-Général, et le Frère Luc, (1614 à 1685), récollet fameux de son temps. Celui-ci a laissé dans la région de Québec quelques tableaux, premières oeuvres de valeur que la Nouvelle-France a vues éclore sur son territoire.

L'élan est donné.

Mgr de Laval fonde l'école des arts et métiers de Saint-Joachim, vers 1675, institution qui fournit, à part des artisans habiles, des peintres et des sculpteurs. A l'institut Charron, à Montréal, on enseigne aussi les arts.

Les principaux artistes de l'École de Saint-Joachim sont Leblond et Latour, plus tard curé de la Baie Saint-Paul et auteur de quelques portraits, Dessaillant de Richeterre, portraitiste dont les oeuvres ne sont pas dénuées de grandeur, Paul Malepart dit Beaucours, disciple plutôt qu'élève, Leblond (on ne connait pas son prénom) qui oeuvre au Cap-de-la-Madeleine et à l'Hôpital Général et maints autres qui nous ont laissé des ex-voto maladroits, mais d'une grandeur farouche.

A l'Institut Charron, c'est Pierre LeBer, frère de la recluse, auteur du portrait de la Vénérable Marguerite Bourgeoys. D'autres peintres oeuvrent à Villemarie, comme Jean Berger qui cultive la chanson pour son malheur.

Dans les missions, les Pères Rasles, à Narantsouak, et Laure à Chicoutimi, continuent la tradition de Pierron et de Chauchetierre. Chez les religieux, les récollets Juconde Drué, François et Quintal, le sulpicien Vachon de Belmont cultivent la peinture et l'architecture.

En dépit de l'activité de nos peintres, la peinture importée est nombreuse en Nouvelle-France avant le traité de Paris. Il y a une cinquantaine de tableaux français à l'Hôtel-Dieu, une dizaine à l'Hôpital-Général, quelques-uns au Séminaire et chez les Ursulines, un grand nombre dans nos églises de campagne, maints autres à Montréal. C'est le sourire de la race qui vient égayer la rude existence de nos pères.

Donc, comme un mince filet de lumière qui s'éteint insensiblement avec la distance, l'art du Grand Siècle franchit timidement les mers pour apporter au Nouveau-Monde le reflet fort atténué de sa splendeur initiale. Ce reflet, si faible soit-il, ne mourra pas. Il ne brillera pas non plus avec intensité ; mais il durera aussi longtemps que le peuple qui l'entretient jalousement, il se perpétuera jusqu'au XXe siècle, toujours à l'état de reflet, symbole émouvant d'une poignée de Français qui veulent retenir le souffle d'une vie gravement menacée par l'action inexorable du temps.

SCIENCES SOCIALES

M. l'abbé Ferdinand Vandry, professeur à l'Ecole des Sciences Sociales, donnera un cours ce soir, à 8 heures, à l'amphithéâtre de l'Université Laval, pour les élèves de deuxième année et le public en général. M. l'abbé Vandry traitera du "Droit public de l'Eglise".

NERFS TREMBLANTS

Quand vos nerfs sont aiguisés . . . quand vous ne pouvez supporter le bruit des enfants . . . quand tout ce que vous faites est un fardeau . . . quand vous êtes irritable et morose . . . essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, 98 femmes sur 100 disent en avoir bénéficié.

Il vous donnera le surplus d'énergie dont vous avez besoin. La vie vous semblera, de nouveau, digne d'être vécue.

Ne retardez pas un seul jour—recourez à ce remède qui vous soulagera. Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

LE COMPOSÉ VÉGÉTAL DE

Lydia E. Pinkham

LES CARABINS DANS L'AIR

Le public radiophile aura l'avantage d'entendre un superbe programme des Etudiants de Laval, ce soir, de 8 h. 15 à 8 h. 30, au poste CHRC. Comme on l'a déjà dit, un sketch amusant au possible, préparé par M. Jules Pelletier, E.E.D., et intitulé: "Concordasse et Pasepoil", sera rendu par des artistes estudiantins au cours de cette émission. On entendra aussi du chant magnifique et de la musique de choix. Qu'on soit aux écoutes.

PROGRAMME DES COURS

Faculté de droit

Droit civil (1ère année) M. Roy : Du paiement. — Droit civil (2e et 3e) M. Gagné : Effet des privilèges et hypothèques relativement au débiteur ou au tiers détenteur. — Droit romain (1ère année) M. DesRivières : La loi Aquilia. — Droit constitutionnel (1ère année) M. Sirois : de la Confédération. — Droit maritime (2e et 3e) M. Gravel : La loi des compagnies (Québec). — Procédure civile pratique (3ème année) M. Baillargeon : Capias. — Reddition de comptes. Action Paulienne.

Faculté de Médecine

En 1ère année : Chimie générale (M. Tremblay) : Classification des Protides : protamines; Histones; Albumines: Globulines; Prolamines; Fibrines; Protéinoïdes; nucléoprotéides; Phosphoprotéides ; Glycoprotéides ; chromoprotéides. — En 3ème année : Cliniques dans les hôpitaux. — Pathologie interne (Dr Fortier) : Tuberculose; mode de pénétration du virus. — Pathologie générale (Dr Desmeules) : Séméiologie de l'oesophage. — Maladies du système nerveux (Dr Desrochers) : Signification des troubles de la réflectivité. — En 4ème année : Cliniques dans les hôpitaux. — Pathologie interne (Dr Fortier) : Modes d'évolution de la tuberculose. — Anatomie pathologique (Dr Vallée) : Hépatites chroniques.

Ecole Supérieure de Chimie et licence ès sciences

Géologie (M. l'abbé J.-W. Laverdière): Paléontologie : Les trilobites; leur extension verticale et leur valeur stratigraphique ; étude de quelques genres et espèces rencontrés dans la province de Québec. — Chimie-physique (M. L. Cloutier) : Solutions diluées et pression osmotique (3ème année). —Chimie organique (M. J. Risi) : Dérivés des phénols.

LA REVUE DES ETUDIANTS

La grande revue que préparent les Carabins pour le 11 avril prochain, au théâtre Capitol, fait présentement le sujet des conversations dans tous les quartiers de la ville. On est anxieux d'aller applaudir aux "Galéjades des Etudiants de 1935" et l'on a la certitude d'assister à des spectacles de toute première valeur. Les carabins, qui apprécient vivement l'encouragement enthousiaste que le public leur a toujours donné et conscients qu'il attend beaucoup d'eux, n'ont rien négligé pour satisfaire pleinement ses exigences. Les nombreux spectateurs qui se rendront au théâtre Capitol le 11 avril prochain peuvent donc avoir l'assurance d'être servis à souhait.

Il sera sûrement utile pour les nombreuses personnes qui s'intéressent à cet important événement artistique de rappeler les principaux points du programme. Voici d'abord les noms de quelques-uns des sketches qui seront joués lors de la revue : "Les amoureux de la Comtesse" ; "Une opération illégale" ; "Madame Libelle" ; "Jacques Cartier au Canada" ; "Laval en tramways" ; "Tarzan et ses victimes"; "Maria Face de Laine" ; et enfin "Le Cauchemar". Une autre attraction qui suscitera aussi le plus vif intérêt est à coup sûr la fameuse représentation d'un Cabaret d'Hollywood. Un grand nombre d'étudiants personnifieront des étoiles de cinéma. L'orchestre, baptisé par M. Georges Gariépy "Symphonie Moderne", prendra place sur la scène et les danses seront exécutées entre les tables alignées comme dans un véritable cabaret. M. Gariépy dirige cette importante partie du programme de "Carabinades '35" et son initiative aussi bien que ses talents sont des gages certains de succès.

Le numéro des danses ravira les nombreux spectateurs. M. Jack Ganas, directeur d'un orchestre de jazz estudiantin très populaire, a assumé la direction de cette partie du programme. De jolies jeunes filles, sous l'habile direction de Mlle Patricia Fraser, artiste réputée, figureront dans les numéros suivants : "Continental" ; "Blue Danube" ; "Take a number from one to ten" ; "Danses des Apaches" ; et enfin, Mlle Andrée Dugal exécutera la danse merveilleuse du "Papillon". Ces gracieuses danseuses évolueront sous l'accompagnement des magnifiques grandes orgues du théâtre Capitol, dans un décor vraiment féerique.

Le numéro des chants ajoute aussi beaucoup à l'intérêt de la revue. On entendra "Le trio des Carabins" dans plusieurs mélodies, "le chant cubain", par un étudiant espagnol, artiste de la radio ; "Blue Moon", rendu par un étudiant en droit, avec lumières, décors et danses ; et enfin... "Parlez-moi d'amour", genre Lucienne Boyer...

Comme on peut en juger par ce programme, il y aura de l'action et de quoi satisfaire toutes les exigences dans la grande revue des étudiants. On s'en voudrait de manquer cette délicieuse soirée. Les billets sont en vente par des Etudiants et chez les principaux tabaconistes à des prix très minimes.

UNE BIBLIOTHEQUE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

L'Association Canadienne-Française pour l'Avancement des Sciences, qui groupe actuellement plus de 25 sociétés scientifique et historiques dispersées dans l'est du pays, avec au delà de 2,000 membres, organise maintenant une bibliothèque spécialisée dans les publications canadiennes se rapportant aux sciences pures et appliquées, à la médecine, au droit, à la politique, à l'histoire, à la géographie, à la philologie, à l'économie politique, à la pédagogie, à l'architecture, etc.

L'ACFAS entend réunir également les publications officielles provenant des services fédéral et provinciaux du pays, tel que délibérations, comptes rendus, publications de toutes sortes de la Chambre des Communes, du Sénat, des Assemblées législatives provinciales, du ministère de l'intérieur, des services d'hygiène, des départements d'agriculture, des mines, du commerce, des statistiques, de la milice, des archives, etc.

Dans cette bibliothèque, une section spéciale réservée à l'histoire de l'enseignement, renfermera les manuels scolaires publiés au Canada.

Beaucoup de personnes possèdent des publications énumérées dans les catégories précitées et seraient sans doute prêtes à les céder à la bibliothèque de l'ACFAS.

Aussi les périodiques canadiens, les collections de journaux anciens, de même que les manuscrits, les photographies, les découpures de journaux se rapportant à des personnes ou à des institutions ayant joué un rôle dans l'histoire intellectuelle du pays, seront reçus avec plaisir par l'ACFAS. Les auteurs particulièrement devraient se faire un devoir de donner à la bibliothèque de l'ACFAS un exemplaire de tous leurs travaux.

L'ACFAS invite donc cordialement tous les auteurs de travaux scientifiques, littéraires, etc., ainsi que tous les départements des services fédéral, provinciaux et municipaux à mettre son nom en permanence sur leur liste d'adresses, afin de lui permettre de constituer rapidement une bibliothèque spécifiquement canadienne, laquelle formera plus tard le plus puissant instrument de travail et de recherche.

On peut expédier ces publications et documents divers au Dr Jacques Rousseau, secrétaire de l'ACFAS, Université de Montréal, ou au Dr Jos. Risi, secrétaire adjoint pour le district de Québec, Ecole supérieure de Chimie, Québec.

Traitez l'IMPURETÉ du SANG

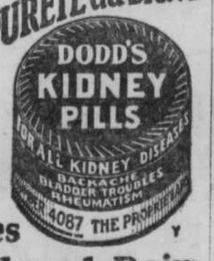

Pilules Dodd pour le Rein

Brick Bradford

Par William RITT et Clarence GRAY

No 280

TELESPHORE SIMARD ST-ROCH

TOUT EST PRET POUR VOS TOILETTES

Les Modes du Printemps sont Belles et Attrayantes

Le choix de votre Manteau, Costume ou Robe est très facile chez SIMARD parce que notre assortiment est très considérable et nos styles des mieux choisis.

SAMEDI EST UN GRAND JOUR DANS LA CONFECTION

MANTEAUX

TWEED

"Sport" dans un beau choix de tissus Anglais ou Canadiens, toutes les couleurs.

Tweed fini Kasha ou Moustaché.

14 à 44.

7.95 9.95

AVIS

Moyennant un léger accompte nous garderons votre manteau ou costume pour vous le livrer sur votre demande.

MANTEAUX

Tweed ou toilette, le plus beau choix de styles et de nuances.

11.95 A 39.50

SIMARD — 2e Etage.

COSTUMES

"TAILLEUR"

"SWAGGER"

Long ou court en tweed ou en tissus unis. C'est le plus beau choix qui fera sensation.

COULEURS

Bleu marine, noir, brun ou

TWEED uni ou moustaché. Long, demi - long ou court.

14 à 46.

10.95 A 40.00

SIMARD — 2e Etage.

ROBES

REDINGOTE OU D'APRES-MIDI

uni avec bande d'imprimé sur le devant donnant l'effet du Costume redingote aussi, uni. C'est un véritable plaisir Mesdames de choisir dans cette superbe collection de robes à ce prix. Elles ont l'apparence des robes beaucoup plus chères.

14 à 44.

Spécial

5.95

SIMARD — 2e Etage.

UNE NOUVELLE POUR L'HOMME QUI AIME A ETRE BIEN MIS

COMPLET SUR VOS PROPRES MESURES

Monsieur HECTOR GARIEPY Expert en modes

DES VETEMENTS DE QUALITE "BERGER"

sera ici SAMEDI, pour vous guider dans le choix de votre complet.

COMPLET

avec un pantalon additionnel sur vos propres mesures.

A partir de . . . . . .

22.50

Vêtement de qualité, faits sur vos mesures personnelles, dans des tissus de réputation mondiale et dans votre style préféré.

Ajustement et confection garantis.

Vendu seulement par TELESPHORE SIMARD

1er étage

CHEMISES "FORSYTH"

nouveauté du printemps.

Tissus nouveaux.

Dessins nouveaux.

Cette chemise a la plus grande réputation sur le marché.

Couleurs unies ou rayées, avec deux faux cols ou collet attaché.

Manches : 33, 34, 35.

Prix très populaire 1.55

SIMARD — Rez-de-chaussée

CHAPEAUX "DONATI"

Modèles : baissé, formes nouvelles du printemps, avec jolie doublure. Gris pâle, gris bleu, beige, brun. 6½ à 7⅜.

Spécial Samedi 1.95

1er étage

CHAPEAUX

qui vous donne un air gaie du printemps. Paille rugueuse ou unie. Toutes les jolies formes nouvelles.

Spécial

1.95 A 5.95

SIMARD —2e étage

Une réelle valeur pour un bas prix SAMEDI

BAS

en pur crêpe de soie première qualité. Entièrement façonnés. Talons et pieds renforcis. 8 à 10. Rég. $1.00. Samedi

79c

BAS SOIE OU CHIFFON

"Orient", "Kayser", "Corticelli", toutes les couleurs nouvelles . . . . . .

75c 1.00 1.25

SIMARD — Rez-de-chaussée.

SATISFACTION GARANTIE SOULIERS "GOODYEAR"

pour hommes, en veau noir solide, semelles fortes, formes chaussant à la perfection.

5½ à 10. 3.95

POUR DAMES SOULIERS

Modèles lacés, fantaisie, "Pumps", "Gore". Talons hauts ou cubains.

Bleu, noir, brun ou blanc.

2½ à 7. Spécial 2.50

SIMARD — Sous-sol

GANTS

Chamoisette, avec poignets "Slip-on", de très belle qualité. Gris, brun, drab, bleu marine.

Spécial 59c

SIMARD — Rez-de-chaussée.

TELESPHORE SIMARD

183 ST-JOSEPH TEL: 8151 ST-ROCH

Léo Bourgault compte l'unique point de la seconde joute Reds-Castors

La brillante sentinelle des Castors de Québec sauve la situation en scorant le point victorieux, en troisième période — On accorde un "assist" à "Whitey" Fields — Les ouvertures furent plutôt rares, la mise en échec étant très serrée — Les arbitres distribuent neuf punitions, dont deux majeures — Assistance de 5,000 amateurs.

A PROVIDENCE DIMANCHE SOIR

Les Castors iront à Providence !

Grâce à leur victoire d'hier soir au pointage de 1 à 0, les Castors de Québec rencontreront maintenant les Rhode Island Reds sur leur propre glace, dimanche soir prochain. Ils tenteront alors un dernier effort pour remporter les honneurs de la troisième joute de la série semi-finale, pour le championnat de la ligue Canado-Américaine, saison 1934-35.

Retrouvant leur bel aplomb, les hommes d'Albert Leduc ont fourni une superbe performance dès la mise au jeu jusqu'aux derniers moments de leur deuxième rencontre avec les joueurs de monsieur Billy Coutu. Faisant contraste avec la partie précédente, les Castors se surpassèrent tant à l'attaque que sur la défensive. Bien qu'ils n'aient pu déjouer l'étroite surveillance de Paddy Byrne, le flegmatique concierge des Reds, les trois lignes d'avant du Bleu-Blanc fonctionnèrent merveilleusement et vinrent bien près de compter plus d'un point, en lui décochant 32 lancers. Ils surent si bien tenir leurs adversaire en échec, en interceptant nombre de leurs passes et en leur opposant une résistance opiniâtre, qu'ils ne purent même profiter des quelques ouvertures offertes. Les sentinelles québecoises furent à l'honneur, — Leduc, Bourgault et Doran, — en affichant une mise en échec serrée durant toute la joute, tandis que le meilleur scoreur du circuit Dooley, Abbie Cox, escamotait les 27 lancers dirigés vers ses filets.

A Léo Bourgault, le brillant joueur de défense, échoient la satisfaction et l'honneur d'avoir enregistré l'unique point de la partie, le point victorieux pour les Castors, vers le milieu de la session finale, à la suite d'un magnifique lancer après la mise au jeu près des filets du Providence. L'un des hommes de Billy Coutu venait de lancer le puck dans la direction du territoire québecois, quand Léo Bourgault eut la bonne fortune de l'intercepter avec son corps, près de la ligne bleue. Il n'hésita pas un seul instant pour le loger en arrière de Paddy Byrne, donnant ainsi une victoire bien méritée au club local, après deux périodes sans points.

"Whitey" Fields décrocha un "assist", mais nous sommes encore à nous demander pour quelle raison.

Cet exploit du diminutif joueur de défense des Castors fut longuement applaudi par les 5,000 amateurs qui avaient envahi l'Aréna. Les Castors n'en continuèrent pas moins à prendre d'assaut les filets de Byrne qui fut appelé à bloquer une douzaine de lancers dans cette même période finale.

La mise en échec fut tellement serrée, que les joueurs des deux camps n'eurent que de rares occasions de se présenter devant les gardiens de buts. De formidables attaques furent déclenchées et par les lignes d'attaque et par les joueurs de défense, mais rien n'y fit.

Les prises de corps furent de mise, deux ou trois fois, mais la prompte intervention des arbitres Odie Cleghorn et Bill Shaver y mirent bientôt fin. Albert Leduc décrocha deux punitions mineures dans la 1ère session, pour s'être montré trop ardent au jeu, tandis que Gus Rivers se voyait attribuer l'unique punition chez les Reds, dans cette même période. En seconde session, Nichols et Doran se rudoyèrent un peu trop librement et durent, à leur tour, se reposer à la géôle. Leduc et Rivers en vinrent aux prises et furent congédiés pour cinq minutes. Bien que la partie ait été conduite rondement dans la période finale, deux punitions seulement, furent accordées à Doran et Kuhn.

Léo Gaudreault, le "futur gérant" des Reds de Providence, reçut une vilaine blessure à la jambe, un coup de patin, mais il n'en continua pas moins de se distinguer durant la balance de la partie. Paddy Byrne fut le second blessé. Le gérant des Castors venait de se présenter devant lui pour lancer lorsque, en contournant les filets, son bâton effleura la ...casquette de Paddy. Doggie Kuhn avait nui à Leduc au moment où il s'apprêtait à lancer, et l'arbitre Shaver accorda un lancer de punition au club local: "Whitey" Fields sur qui reposait tout l'espoir des Castors et de leurs supporteurs, ne put cependant en profiter lorsqu'il lança à une couple de pieds des filets.

Abbie Cox se fit caresser la joue droite par le bâton de Jerry Lowrey, alors qu'il venait de faire le plongeon pour bloquer le lancer de l'ancien joueur québecois. Il exhibait une jolie "prune" aux admirateurs du jeune et brillant gardien de buts, durant la veillée qui couronnait la victoire du club local hier soir.

Les Castors partiront pour Providence demain. L'agent du trafic des voyageurs du Canadien National, M. A.-P. Bibeault, les accompagnera. On nous apprenait ce matin que cette grande voie ferroviaire organiserait un voyage d'excursion. On devra téléphoner à 2-8201, local 45, pour faire la réservation des billets.

ALIGNEMENT

QUEBEC — Buts: Cox; défenses: Leduc, Doran; centre: Alexandre; a. d.: Raymond; a. g.: Lafrance; subs: Bourgault, Fields, Runge, Filmore, Phillips, Quenneville et Buckles.

PROVIDENCE—Buts: Byrne; défenses: Lesieur, Nichols; centres: Gaudreault; a. d.: Rivers; a. g.: Harrington; subs: Kuhn, Keating, Murray, Mulligan, Speyer, Ranger et Lowery.

Officiels: Odie Cleghorn, Montréal; Bill Shaver, Boston.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Punitions: Leduc (2), Rivers.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions: Nichols et Doran (mineures); Leduc et Rivers (majeures).

Troisième période

1—Québec, Bourgault (Fields) 12.01

Punitions: Doran et Kuhn.

TAVERNE CENTRALE vs CAFE LAVAL

Ce soir, à l'Aréna, à 9 heures, les clubs Café Laval et Taverne Centrale se rencontreront dans une partie d'exhibition.

Une coupe donnée par le magasin "Aux Quatre-Saisons" sera l'enjeu de cette rencontre. Tous les amateurs sont invités à cette partie qui promet d'être très contestée.

LE HOCKEY

HIER

N. H. L.

Toronto	3
Boston	0
Maroons	2
Rangers	1

CAN.-AMERICAINE

Providence	0
Québec	1

INTERNATIONALE

Détroit	2
London	1

CE SOIR

SERIE ALLAN

Toronto All Stars vs Montréal Royals (première joute de la série 2 dans 3).

AS DE LA N. H. L.

Voici les étoiles des joutes d'hier soir, dans la N.H.L.:

"Baldy" Northcott, des Maroons, a scoré le point décisif contre les New York Rangers.

Franky Clancy et Fred Horner, des Toronto Maple Leafs, ont ralenti les élans des Boston Bruins avec leurs "body checks".

Charlie Conacher, des Toronto Maple Leafs, a fourni l'"assist" à Harvey Jackson et joua brillamment durant toute la soirée.

La ligne des Rangers, Cook-Boucher-Cook, enregistra l'unique point des Newyorkais.

LA LUTTE

Camden, N.-J. — Ed "Don" George, 219, Buffalo, a tombé Ernie Dusek, 221, Omaha, 45:51. Joe Dusek, 214, Omaha, a tombé Pat McKay, 220, Tennessee, 20:16. Rudy Dusek, 218, Omaha, et Dick Daviscourt, 225, Californie, ont annulé 30:00. Emil Dusek, 210, OOmaha, et Gino Garibaldi, 218, Chicago, ont annulé 11:22 (tous deux sont knockoutés!)

A TRING JCT

Voici les dernières activités du club de hockey Tring Jonction, Beauce : Deux victoires consécutives sur St-Joseph de Beauce, au score de 11 à 1 et 9 à 2. Une victoire sur Robertson, au score de 7 à 4, et une défaite au score de 2 à 1 ; une autre victoire sur East Broughton, au score de 3 à 0. Gérant, M. Emile Marcoux ; secrétaire, M. Alcide Cloutier.

Alignement : buts, Roger Soucy ; défenses, Jules Plante et Armand Vachon ; centre, M. Demers ; ailes, M. Cadoret et A. Cadoret ; substituts, M. Nadeau, P. Doyon, S. Théberge et A. Campeau.

RAQUETTE

LE FRONTENAC

Les membres du corps de clairon du club de raquetteurs "Frontenac" sont priés de rapporter leurs costumes dimanche matin, à l'assemblée qui aura lieu à 10 heures, au Chalet.

LEO SCORE LE POINT DECISIF

Chapeau bas devant le héros de la joute mémorable d'hier soir, LEO BOURGAULT, l'incomparable joueur de défense des Castors de Québec qui sut déjouer la vigilance de PADDY BYRNE, l'invulnérable concierge des Rhode Island Reds, pour compter l'unique point de la soirée. A LEO revient donc l'honneur d'avoir donné la victoire au club local, au moment où un échec l'eût éliminé de la série semi-finale pour le championnat de la ligue Canado-Américaine. C'EST UN AS !

BASEBALL

Joutes d'exhibition, 28 mars:

Cleveland (A) 5; New-York (N) 4, 10 manches.

Brooklyn (N) 9; Détroit (A) 5.

Philadelphie (N) 5; Boston (A) 3.

Boston (N) 5; Cincinnati (N) 2.

Chicago (A) 8; Pittsburgh (N) 3.

Chicago (N) 8; Portland (PCL) 6.

New-York (A) 9; St-Louis (N) 2.

Philadelphie (A) 16; Chattanooga (SA) 13.

Kansas City (AA) 5; Washington (A) 1.

St-Louis (A) 7; Buffalo (I) 3.

LAVAL L'EMPORTE SUR LE SEMINAIRE

Les Séminaristes ont essuyé un nouvel échec, hier après-midi, quand les Carabins remportèrent la deuxième victoire au score de 3 à 2.

Dans la deuxième période, Huot, de Laval, scorait le premier point de la joute, assisté de Pouliot. En période finale, les étudiants comptaient deux autres points, par l'entremise de Gauthier (Gérin) et de Gérin, tandis que Pouliot (Simard) et Fortin (Nadeau) comptaient chacun un point.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Punitions: Morneau et Huot.

Deuxième période

1—Université, Huot (Pouliot) 9.00

Punition: Simard.

Troisième période

2—Univ. Gauthier (Gérin) . . 2.00

3—Séminaire, Pouliot (Simard) 3.00

4—Séminaire, Fortin (Nadeau) 11.15

5—Univ., Gérin 19.00

Punitions: Gérin et Laliberté.

Arbitres: Martineau et Collard.

LA BOXE

Quincy, Ill.—Niel Grubbs, 135, Kansas City, a décroché la décision sur Paul Lee, 125, Indianapolis (8); Karl Martin 142, Kirksville, Mo., a obtenu la décision sur Pete Alcanter, 138, Kansas City (8); Floyd Clemons, 136, Macomb, Ill., a eu la décision sur Harry Tressler, 140, Kansas City (8); Murray Allen, 145, Quincy, a décroché la décision sur Bobby Fonza, 136, Quincy (6).

DETROIT OLYMPICS CHAMPIONS DE LA LIGUE INTERNATIONALE

Détroit 29.—(P. A.)— En disposant des London Tecumsehs, au score de 2 à 1, hier soir, les Detroit Olympics ont décroché le championnat de la ligue Internationale. C'est la première fois que le Détroit gagne ce titre. Une assistance de 6,000 amateurs furent témoins de la joute finale.

Foster et Williams ont prêté main-forte à leurs co-équipiers pour remporter leur troisième victoire consécutive contre le London. Normie Smith, ancien concierge des Castors de Québec, a brillé dans ses filets.

Earl Roche, assisté de Kilrea, donna l'avantage au Détroit vers la fin de la première période. Brophy égalisa cependant le score dans la troisième reprise sur une passe de Jacques Toupin, ancien joueur de Québec, qui venait d'exécuter une magnifique descente.

Tommy Anderson donna la victoire à son club en scorant à la faveur d'uen ouverture.

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit, E. Roche (Kilrea) 17.47

Punitions: Godin et Rouiston.

Deuxième période

Aucun point.

Aucune punition.

Troisième période

2—London, Brophy (Toupin) 5.56

3—Détroit, T. Anderson 9.00

Punition: Bruneteau.

Arbitres: Mickey Ion et Babe Dye.

Lapointe, R.	Giguère, J.
Jalbert, J.	Rainville, L.
Côté, Ls	Cloutier, D.

Les scoreurs du Racine : Turcot, F., 14 ; Côté, 10 ; Racine, 8 ; Desautels, 6 ; Jalbert, 1 ; du Gagnon : Rainville, 2 ; Parent, 2 ; Gagnon, 10.

REMERCIEMENTS

Les organisateurs de la course de dix milles en raquettes, Léo-Paul Turgeon et Lucien Brousseau, remercient sincèrement l'Association des Tavernniers de Québec pour le superbe trophée, emblême du championnat, qui a été gagné par leur porte-couleurs, Arthur Morency. Merci à tous les supporteurs de cette course et aux généreux donateurs.

BALLON-PANIER A L'ACADEMIE

Hier après-midi, à l'Académie Commerciale, ont été jouées les deux premières parties de la Ligue de ballon-panier. Dans la première, le club Prévost eut raison du "Pettigrew", par 20 à 16, et dans la deuxième, le "Racine" déclassait le Gagnon par 39 à 14.

Voici l'alignement des deux clubs et les scoreurs :

Pettigrew, H.	**Prévost, P.**
Thibault, J.-P.	Blais, V.
Roy, J.	Corriveau, R.
Lessard, R.	Jarvis, W.
Tremblay	Bourbonnais, R.
Desaultels, M.	Fafard, M.
Parrot, Chs-E.	Lambert, S.
Godbout, O.	

Scoreurs des vainqueurs : Blais, 18; Prévost, 2 ; des vaincus ; Godbout, 6; Thibault, 4 ; Roy, 4.

— o —

Racine, G.	**Gagnon, L.**
Turcot, F.	Parent, M.-Ls
Desautels, R.	Jalbert, G.

Maple Leafs et Maroons victorieux dans la N. H. L.

MAROONS VS RANGERS

"Baldy" Northcott enregistre le point victorieux, assisté de Hooley Smith. —Le capitaine Bill Cook évite un blanchissage aux Rangers.

SCORE : 2 à 1

Madison Square Garden, New-York, 29. —(P. A.)— Jouant en champions, les Maroons de Montréal se sont assuré une avance sur les Nem-York Rangers en gagnant la première partie de la ronde semi-finale de la série Stanley au pointage de 2 à 1, hier soir.

"Baldy" Northcott et Herb Cain comptèrent les deux points du club visiteur alors que les locaux avaient une avance d'un point. Les Maroons brillèrent sur la défense et surent tenir leurs adversaires en échec durant la majeure partie de la joute. Une assistance de 16,000 amateurs virent la joute.

Bill Cook reçut une superbe passe de Frank Boucher et lança vers les filets de Connell qui bloqua, mais Bun Cook s'empara du retour pour loger le puck au bon endroit. Les Maroons déclenchèrent ensuite une formidable attaque et Cain réussit à égaliser en sept minutes, assisté de Gracie et de Marker. "Baldy" Northcott qui enregistrait l'unique point de la série Maroons vs Chicago, donna la victoire aux Maroons en prenant Kerr en défaut dans la deuxième période, assisté de Hooley Smith.

SOMMAIRE

Première période

1—Rangers, F. Cook (Boucher et Bill Cook) 3.10

2—Maroons, Cain (Gracie et Marker) 10.18

Punition : Starr.

Deuxième période

3—Maroons, Northcott (Smith) 14.43

Punition : Cain.

Troisième période

Aucun point.

Aucune punition.

Arbitres : Mike Bodden et Eusèbe Dalgneault.

BOSTON VS LEAFS

Protégé par une solide défense, George Hainsworth bloque les 22 lancers des Boston Bruins. — Thoms, Metz et Jackson comptent.

SCORE 3-0

Maple Leafs Gardens, Toronto, 29. —(P. C.)— Les Toronto Maples Leafs sont en voie de remporter un deuxième championnat de la N. H. L. en trois ans, lorsqu'ils blanchirent les Boston Bruins par 3-0, hier soir, en présence d'une assistance de 14,218 amateurs. Les Leafs sont maintenant les favoris par 5 contre 1.

Eddie Shore et Babe Siebert manquèrent d'aplomb dès le début de la rencontre quand les Maple Leafs enregistrèrent leur premier point dans la première minute de jeu. Tiny Thompson fut apeplé à arrêter 34 lancers tandis que George Hainsworth en bloquait 22.

Bill Thoms scora après 44 secondes de jeu, assisté de Frank Finnigan. Nick Metz compta le deuxième point avec l'aide de Horner, alors que Bill Hollett et Pegg O'Neil étaient au pénitencier.

Harvey Jackson et Charlie Conacher enregistraient le troisième point de la soirée dans la dernière période.

King Clancy joua des épaules, du bâtion, des coudes et arrêta nombre d'attaques des Bruins et fit spécialement attention à Shore et parvint à le fatiguer dès le début.

Horner secoua Shore si vigoureusement d'un coup d'épaule que le Bostonnais dut aller se reposer pendant quelque temps sur le banc.

Babe Seibert joua pendant plus de 45 minutes, malgré une blessure à un pied. Les Bruins furent cependant privés des services de Dit Clapper, le même qui scora l'unique point de la première rencontre. Dit est blessé à un genou.

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto, Thoms (Finnigan) 44

Punitions : Cotton, O'Neill.

Arrêts : Hainsworth 11; Thompson 13.

Deuxième période

2—Toronto, Metz (Horner) 11.03

Punitions : Finigan, Kilrea, Barry, Hollett, O'Neill.

Arrêts : Hainsworth 4; Thompson 6.

Troisième période

3—Toronto, Jackson (Conacher) 12.27

Arbitres : Stewart et Bell.

BADMINTON CHEZ LES CHEVALIERS

Les parties disputées dans le tournoi double-mixte de badminton du club Chevaliers de Colomb, Conseil Laval 2721, se sont terminées comme suit:

Mlle R. Corriveau et R. Veilleux défont Mlle T. Emond et O. Sylvain 15-9, 15-17, 15-8.

Mlle B. Noel et F. Thibault défont Mlle C. Bouchard et L. Maranda 15-6, 15-8.

Mlle A. Bernier et J.-C. Gagné défont Mlle G. Giguère et H. Gagnon 15-2, 15-4.

Mme L. Jobin et L. Jobin défont Mlle B. Emond et G. Dubé 15-6, 15-7.

Mlle C. Rhéaume et L. Paquet défont Mlle A. Gauvreau et A. Noel 15-11, 15-12.

Mlle A. Pouliot et L. Guérard défont Mlle A. Harris et R. Viel 15-9, 18-13.

Mlle T. Giguère et L.-P. Picard défont Mlle M. Paquet et J.-P.-E. Gagnon, 9-15, 15-12, 15-5.

Mlle C. Emond et A. Létourneau défont Mlle J. Picard et H. Bélanger, 15-12, 15-10.

Mlle B. Bélanger et J. Belleau défont Mlle C. Emond et A. Létourneau 15-9, 15-7.

Cédule pour jeudi soir:

9.00—Mlle A. Rosa et D. Pouliot vs Mlle C. Rhéaume et J. Lacasse.

9.45—Mlle M. Emond et R. Côté vs Mme et M. H. Auger.

Pichenettes

Des champions, quoi!

— o —

On prédit une seconde victoire.

— o —

Non, Gédéon, Lionel et Joe n'étaient pas de la partie.

— o —

En voiture, messieurs. "Station" suivante, Providence!

— o —

Les Castors n'y stationneront qu'une couple d'heures, et le verdict leur sera favorable.

— o —

Léo Bourgault, la coqueluche de 2,500 admiratrices et d'autant d'admirateurs.

— o —

On a tenu à s'amender. Nous connaissons un malade qui a dû jubiler à son aise, à Saint-Sacrement.

— o —

Au tour des Cubs! Pourquoi pas? Il n'en tient qu'aux Castors de figurer aussi brillamment qu'hier soir.

EPREUVES SCIENTIFIQUES

● Voici des épreuves que toute pièce d'étoffe Tip Top Tailor doit subir, avant d'être taillée sur vos mesures.

L'EPREUVE DE RESISTANCE: Le tissu, serré dans des mâchoires mécaniques, est tiré lentement vers le bas; un cadran gradué montre la tension exercée. Au premier signe de déchirure, le contrepoids arrête et l'appareil enregistre la résistance précise de l'étoffe.

L'EPREUVE DE LA LUMIERE: Elle vérifie la fixité des teintures. Dans une chambre dont l'humidité et la température sont rigidement contrôlées, l'étoffe est exposée à une puissante lumière artificielle. On détermine ainsi combien d'heures le tissu peut être exposé au soleil, sans changer de nuance.

L'EPREUVE DE LA SOUDE CAUSTIQUE : Pour nous assurer des tissus de laine pure, on les place dans une solution de soude caustique et l'on fait bouillir. La laine est totalement dissoute; s'il y a quelque résidu, cela indique la présence de coton ou autres corps étrangers.

Tissus britanniques Choix sans réserve: $23.75 Strictement sur mesure

● Voilà quelques raisons pour lesquelles les habits sur mesure Tip Top Tailors paraissent mieux plusieurs mois après que les vêtements ordinaires ont perdu leur fraîcheur et leur forme.

VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE

TIP TOP TAILORS

Ouvriers syndiqués.

FABRICATION PAR DES ARTISANS SYNDIQUES

O. PROULX Gérant **18 RUE ST-JEAN** Tél. : 2-1900

SES SUCCÈS l'honorent

ET IL S'HONORE DE NE BOIRE QUE DU GIN CANADIEN CROIX D'OR melchers

Tous ceux dont l'activité se déploie au grand air vous diront pourquoi ils préfèrent le gin canadien Melchers.

"Tout simplement parce qu'il est un bon gin véritable et sain, le plus *masculin* des gins, que l'on savoure tel quel ou légèrement mouillé . . . tout comme un homme qui sait boire préfère sa boisson."

Autre point important! Le *Melchers* n'est pas un gin coupé, ni un mélange: il est *PUR*. Le réveil du lendemain vous sera doux, si vous faites de Melchers *votre* boisson.

10 onces $1.00 26 onces $2.30 40 onces $3.30

IMPORTANT

Le gin Melchers provient de la distillation de grains de choix. Une quadruple distillation lui assure force et pureté—en fait "la boisson la plus saine".

"LE BREUVAGE DES FORTS" 67B

TENNIS SUR TABLE

Les dernières parties jouées dans la Ligue de Tennis sur table de Québec ont donné les résultats suivants :

Mercredi 27 mars:
Génie Forestier, 12 ; F. d'Erable, 6 ; Droit, 18 ; Chevaliers de Colomb, 0 ; C. P. Jacques-Cartier, 16 ; A. A. Cloutier, 2.

Jeudi, 28 mars :
C. P. Jacques-Cartier, 16 ; F. d'Erable 1, 2.

Le classement des équipes, après y avoir inclus ces parties, est maintenant comme suit :

	PJ	PG	PP	%
1—C. P. J.-C.	198	166	32	84%
2—Médecine	180	119	61	66%
3—Droit	198	129	69	65%
4—Génie Forestier	198	112	86	57%
5—F. d'Erable 1	180	80	100	44%
6—A.-A. Cloutier	198	83	115	42%
7—F. d'Erable, 2	198	62	136	31%
8—Chev. de Colomb	198	23	175	12%

Les parties suivantes sont cédulées pour aujourd'hui :

A l'Université Laval :

C. P. Jacques-Cartier vs Médecine.
Feuille d'Erable 2 vs Droit.

Au club Feuille d'Erable :

Génie Forestier vs Feuille d'Erable 1.

Au club A. A. Cloutier :

Chevaliers de Colomb vs A.-A. Cloutier.

CHAMPIONS DU QUEBEC POWER

Voici les champions de la ligue de quilles du Quebec Power Company pour la saison 1934-35. Assis: MM. E.-J. Roche, capitaine, J.-Paul Towner; debout: MM. A. Genest, A. Vachon, J. St-Jacques. Les parties de cette saison ont été jouées à la Salle Frontenac.

SERIE INDEPENDANTE

Ce soir, à 8 heures, garage Tanguay vs Anglo Pulp Indépendant et, à 9 heures 15, Taverne Centrale vs Café Laval. Une coupe est à l'enjeu pour cette deuxième joute.

LA N. H. L.

La Presse Canadienne nous communique l'intéressant rapport suivant concernant le classement des compteurs de la N. H. L., au cours des joutes de samedi à date, ainsi qu'une liste des punitions distribuées par les arbitres:

	B.	A.	Pts	Pun.
Keeling, Rangers	2	1	3	0
Dillon, Rangers	2	1	3	0
C Conacher, Toronto	1	2	3	2
H. Jackson, Toronto	2	1	3	4
McGill, Canadiens	2	0	2	0
Northcott, Maroons	2	0	2	0
Patrick, Rangers	1	1	2	0
Gracie, Maroons	0	2	2	2
Boucher, Rangers	0	2	2	0
W Cook, Rangers	1	1	2	12
Clapper, Boston	1	0	1	0
Goldsworthy, Can.	1	0	1	0
Joliat, Canadiens	1	0	1	0
Jenkins, Canadiens	1	0	1	0
Thoms, Toronto	1	0	1	0
F Cook, Rangers	1	0	1	0
Cain, Montréal	1	0	1	2
Metz, Toronto	1	0	1	0
Finnigan, Toronto	0	1	1	2
Shore, Boston	0	1	1	2
Mason, Rangers	0	1	1	
Crutchfield, Can.	1	1		"M.P."
Riley, Canadiens	0	1	1	0
Murdoch, Rangers	0	1	1	2
Mondou, Canadiens	0	1	1	0
Smith, Maroons	0	1	1	0
Primeau, Toronto	0	1	1	0
Marker, Maroons	0	1	1	4
Horner, Toronto	0	1	1	0

Punitions:—
Douze minutes — Cotton, Toronto;
Six minutes — Seibert, Rangers;
Cinq minutes — Couture, Chicago;
Quatre minutes — L. Conacher, Maroons; Heller, Rangers; Hollet, Toronto; O'Neil, Boston; Barry, Boston; Shields, Maroons; Carson, Canadiens; G. Mantha, Canadiens; Clancy, Toronto.
Deux minutes — Pep Kelly, Toronto; T. Cook, Chicago; Weibe, Chicago; Burke, Chicago; Gagnon, Canadiens; S. Mantha, Canadiens; Somers, Rangers; Kilrea, Toronto; Shore, Shannon, Boston; McInenley, Boston; Siebert, Boston; Lépine, Canadiens; Johnson, Rangers; Coulter, Chicago; Blinco, Maroons; Star, Rangers.

POOL A L'A. S. Q.

La cédule du tournoi de pool indépendant de l'A. S. Q. pour ce soir est la suivante :

8 h. : René Bernard vs J.-L. Petelle.

9 h. : Roland Dufour vs Tam. Poulin.

10 h. : Em. Mathieu vs Paul Giguère.

M. Alex. Poulin, propriétaire du Service de Livraison de Québec et président du club de baseball National, ouvrira le premier match à 8 h précises.

Deux membres du club Frontenac rivaliseront d'adresse pour battre leurs adversaires au cours de ces parties. Le public est cordialement invité. L'adresse, 1090 St-Vallier.

TROPHEE MORIN

La coupe Morfin, emblème du championnat de la ligue de hockey R.B.B.M., a été remise au docteur Léo Robert, mercredi soir. Nos félicitations.

ELZEAR BEAUMONT ET ROLAND LALIBERTE CHAMPIONS AU WHIST

Le grand concours de cartes au "Whist" qui avait été organisé par un sportsman bien connu, M. David Roy,

MM. BEAUMONT ET LALIBERTE

pour décider du championnat entre dix-huit professionnels de cette ville, s'est terminé lundi, avec le résultat suivant:

Parties gagnées

10—MM. Elzéar Beaumont et Roland Laliberté: 1er prix;
9—MM. David Roy & Albéric Vallerand: 2e prix;
9—MM. L. Nadeau & Omer Drolet: 3e prix;
8—MM. Ferdinand Miller & Gaudias Genest: 4e prix;
8—MM. Ernest Bouré & F.-W. Moore: 5e prix;
8—MM. Roméo Plante & Jules Marcoux: 6e prix;
8—MM. Arthur Hamel & Conrad Wagner: 7e prix;
6—MM. Francis Côté & Gaudiose Lapointe: 8e prix;
6—MM. Francis Frenette & Alexandre Robitaille: 9e prix.

Prix de "digestion forcée": MM. Plante & Marcoux; Frenette & Robitaille; Bouré & Moore; Hamel & Wagner ainsi que MM. Côté & Lapointe.

Prix de "voyage": MM. Plante & Marcoux; Frenette & Robitaille; Bouré et Moore.

De nombreuses personnes ont été témoins des parties décisives pour le choix des prix qui seront distribués le 2 avril prochain tel qu'annoncé par M. le président David Roy.

A la fin de la soirée tous les concurrents et spectateurs ont eu l'avantage d'entendre des orateurs distingués, de goûter de la belle musique par un accordéoniste de renom et d'admirer deux artistes de la magie qui, en face d'un grand danger, donnèrent une démonstration de "chaleur artificielle".

LES ANNEAUX

MEETING DU MADDEN

Dimanche matin, à 10 heures, assemblée générale du club d'anneaux E. Madden Ltée. Ce meeting sera le dernier de la saison. Les membres sont priés d'en prendre bonne note.

LIGUE INTERIEURE

Membres de la Ligue Intérieure, n'oubliez pas que c'est bien ce soir au chalet du notaire Gérard-Raymond Hamel qu'a lieu l'assemblée régulière de la ligue qui sera sous la présidence du bon ami "Sam". Des questions de la plus haute importance seront étudiées, entre autres le tirage pour les séries de championnat des trois classes. Les représentants sont aussi priés de ne pas oublier d'apporter avec eux le rapport des parties jouées depuis la dernière assemblée. Donc, à ce soir, à 8 h., à 266 rue Franklin.

Classe "A"

Voici les derniers rapports de la classe "A" qui terminait sa cédule officielle lundi soir dernier.

St-Germain 6582 vs Madden Ltée 6654. Maj. Madden Ltée 72 points.

Les meilleures parties furent jouées par E. Deschamps et Alb. Langlois avec 1206 et 1214.

Orange Québec 5610 vs St-Jacques Inc. 6470. Maj. St-Jacques Inc. 860 points. Jean Huot et Ovila Dorval totalisèrent les meilleures parties, soit 1223 et 1233.

Notes intéressantes

Voici quelques notes intéressantes sur cette classe qui fut suivie avec intérêt par tous les amateurs d'anneaux : La plus grosse partie durant la saison fut tirée par Jean Huot, soit 1382 ; ce dernier détient aussi la plus grosse moyenne avec 1190. Le St-Germain termina la 1ère série en tête. La deuxième série se termina avec les clubs Madden Ltée et St-Jacques Inc.

Texas Gulf Sulphur a gagné $1.81 par action durant 1934 au lieu de $2.93 durant 1933.

DuPont de Nemours Co. a gagné $4.07 par action ordinaire durant 1934 contre $3.83 durant 1933.

LAC BOUCHETTE

Naissance

Le 11 mars, M. et Mme Hector Bérubé font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 11 mars et baptisé le 13, sous les prénoms de Joseph-Thomas-Lawrence. Parrain, M. Henri-Georges Bérubé, Marraine, Mlle Laurette Gaudreault. Porteuse, Mlle Claire Bérubé, sœur de l'enfant.

OBSEQUES DE M. EMILE HOUDE

Grondines, (D.N.C.) — Lundi le 25 mars ont eu lieu les funérailles de M. Emile Houde. Le service fut chanté par M. le curé J.-H. Cinq-Mars assisté de MM. les abbés Rousseau et Duchesneau, de St-Casimir.

Le choeur de chant sous la direction de M. le Dr F.-X. Massicotte, chanta la messe des morts en chant grégorien. Les solistes furent M. P. Dusablon, de St-Casimir, qui chanta "Pie Jesu" de O. Létourneau; "In Gemico", de Liszt, par le Dr F.-X. Massicotte et le "Crucifix" de Faure, par M. J. Lacourcière, notaire, et Augustin Lacourcière de St-Casimir. Mme J. Lacourcière, organiste de St-Casimir, touchait l'orgue.

Portait la croix, M. Charles Laganière, et M. Alf. Laganière, maire du village, conduisait le char funèbre.

Les porteurs étaient ses neveux : MM. Emile Guilbault, Rob.-L. Trottier, F. Sauvageau, Rob.-U. Trottier, J. Grondines, H. Laganière.

Le deuil était conduit par ses fils: Georges, Henri, Jean Gualbert et Lucien Houde. Ses filles: Mmes A. Portelance, Mme Vve Ant Portelance, E. Portelance, A. Trottier et Mlle Laurette; ses soeurs: Mme F. Hamelin, et E. Hamelin; ses beaux-frères: M. M. F. Grondines, Z. Bolduc, Z. Hamelin, A. Portelance, E. Hamelin; ses belles filles: Mmes Georges, Henri-J. Gualbert; ses gendres: MM. Ad. Portelance, A. Trottier, R. Lauzé, E. Portelance et plusieurs petits-enfants. Un nombreux cortège de parents et d'amis, assistèrent à la cérémonie funèbre et accompagnèrent la dépouille mortuaire au cimetière où il fut inhumé dans le terrain de la famille.

Plusieurs offrandes de messes, fleurs bouquets spirituels, sympathies et télégrammes.

Le "Soleil" prie la famille affligée d'accepter ses plus sincères sympathies.

LA POUDRE DU Dr WERNET POUR LES DENTIERS

Fait adhérer le dentier si fermement qu'il ne peut glisser. Vous ne vous rendez jamais compte que vous portez un dentier. La Poudre du Dr Wernet est agréable et ne cause jamais d'endolorissement; c'est celle qui se vend le plus au monde; prescrite par les principaux dentistes; coûte très peu mais vous procure un confort bienfaisant toute la journée durant.

RHUM St-JAMES

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

DANS DU THÉ
DANS DU LAIT
EN GROG
EN PUNCH
est de temps immémorial recommandé par les Médecins et utilisé dans les familles
contre : GRIPPE, RHUME, BRONCHITES & REFROIDISSEMENTS
Délicieux pour parfumer et relever crémes, gâteaux puddings, compotes, etc.

St-JAMES, ce prestigieux pays des Antilles, est le lieu d'origine des 1ers RHUMS DU MONDE.

L'APPARENCE D'UN VAGABOND

Voilà ce qu'il croyait avoir, par négligence de se raser

● Parfois un visage hirsute peut être aussi embarrassant que d'être pauvrement habillé. Vous rappelez-vous la fois où vous aviez cru pouvoir vous passer de vous raser — et où précisément, vous avez rencontré quelqu'un d'important? N'aviez-vous pas la sensation d'avoir l'apparence d'un vagabond — malpropre et négligé.

Cet embarras peut être évité en employant une lame de rasoir qui vous assure un rasage ras et propre sans la moindre irritation. C'est précisément pour cela que la "Lame Bleue" Gillette est la préférée de la grande majorité des hommes. Elle est spécialement fabriquée pour vous permettre de vous raser tous les jours, et même deux fois par jour au besoin, avec aise et confort. Votre marchand vend les "Lames Bleues" Gillette.

Positivement garanties de la meilleure qualité

Lames Bleues Gillette

Maintenant

5 pour 25c • 10 pour 50c

DUNDEE VA ENCORE DE L'AVANT

VENTE VENTE

Dundee a "damé le pion" à toute l'industrie du vêtement. Nous avons préparé cet important événement tandis que notre sensationnelle vente d'automne battait son plein—au moment même où d'autres marchands s'écriaient: "C'est impossible" et que les hommes disaient : "C'est tout simplement merveilleux !". Aujourd'hui encore, des milliers de Québecois n'hésitent pas à déclarer qu'ils ont profité des plus grandes aubaines de leur vie lors de cette dernière vente, mais EN VOICI UNE QUI EST ENCORRE PLUS EXTRAORDINAIRER — une vente dont tout Québec se souviendra toujours — C'EST INCONTESTABLEMENT NOTRE VENTE DES VENTES.

Depuis de longs mois nous nous y préparons. A l'automne, nous nous sommes assuré de la coopération de quatre importantes filatures anglaises. Nous avons réservé tous leurs "bouts de pièces" — nous les avons TOUS achetés. Nous avons donné à cette occasion la plus importante commande de lainages de printemps jamais placée par un seul magasin en une seule fois, auprès de ces filatures. Nous avons payé comptant.

MAINTENANT nous pouvons annoncer cet important événement. Ces "bouts de pièces" ont traversé l'Atlantique. Ils sont ici — CINQ CENTS DESSINS AU CHOIX — worsteds — cheviotes —tweeds —serges —pas plus de trois ou quatre longueurs de complet ou paletot dans chaque cas... et cette vente, sensationnelle, commencera à

8.30 SAMEDI MATIN

CES VETEMENTS SERONT CONFECTIONNES D'APRES VOS MESURES INDIVIDUELLES, A L'EXTRAORDINAIRE BAS PRIX DE

19.75

COMPLET ou PALETOT SUR VOS PROPRES MESURES

TANT QU'IL Y EN AURA

Les lainages sont splendides. C'est pourquoi il s'agit d'une aubaine réellement merveilleuse. S'ils avaient été régulièrement achetés, il nous faudrait vendre nos vêtements $23.75 — cependant en affaires nous ne nous limitons pas à d'invariables règles. Nous avons bénéficié d'un achat réellement extraordinaire et nous voulons en faire profiter nos clients.

Et rappelez-vous que la coupe, la confection et les garnitures seront en tous points identiques à celles de notre fameuse série Dundee De Luxe à $23.75. L'ajustement, l'élégance, le fini seront en tous points irréprochables et chaque vêtement comportera la fameuse garantie Dundee de SATISFACTION ABSOLUE ET DURABLE.

NOTRE GARANTIE

Chaque vêtement Dundee, à ce prix spécial de $19.75, est vendu avec une garantie de REMISE D'ARGENT touchant l'élégance, la qualité, la confection et l'ajustement — la même garantie que si vous payiez $23.75.

NOTRE GARANTIE COMPORTE LE PRESSAGE GRATIS DU VETEMENT DURANT TOUTE SA DUREE.

NOUS NOUS SPECIALISONS DANS LES VETEMENTS SUR MESURES.

Un tailleur de grande expérience prendra vos mesures.

VETEMENTS DUNDEE DE LUXE

Profitez de votre visite à l'un de nos magasins pour vous faire montrer les lainages Dundee De Luxe pour le printemps, pour complets et paletots . . . les vêtements fameux qui ont consacré le nom et la réputation Dundee de satisfaction absolue et durable quant aux lainages, à l'ajustement et à la confection.

23.75

UN LEGER DEPOT vous reliendra tout vêtement jusqu'à Pâques

DUNDEE TAILORS, LIMITED

6 RUE ST-JEAN -:- Angle Collins

J.-A. HOULE, gérant

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

Téléphones des chefs de service le soir

NOUVELLES,
M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES,
M. F.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES,
M. Alfred Morissette . . . 6719
ASSISTANT, SERVICE DES ABONNEMENTS,
M. Roland D'Anjou 3-2024
IMPRESSIONS,
M. Ferdinand Lachance . . 4-3968

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractères plus gras, seront chargées 25c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Agents

HOMMES OU FEMMES pour vendre partout des remèdes bien connus. Profits extraordinaires. Ecrire ou venir à La Cie des Remèdes Fogue, 109 côte de la Montagne, Québec, tél.: 2-7351. 12mars-26fs-1R

AGENTS DEMANDES pour vendre notre tabac en feuilles à $5.00 le cent, paquet échantillon avec pipe, vraie bruyère gratis, 10 lbs envoyer avec réception $1.50. G. Dubois, 18 Henderson, Ottawa, Ont. 28mars-2fs-2B

AGENTS DEMANDES. Vingt-cinq articles indispensables dans chaque famille, démonstration rapide, vente facile, bon bénéfice. Bas prix aux agents, quatre échantillons 10c. Catalogue et liste de prix gratis. Lussier Mfg Dept. D. Mascouche, Qué. 29-30mars-3-6avril-2B

AGENTS D'ASSURANCE vie demandés pour la ville et la campagne, salaire et commission payés à bon nombre d'expérience. S'adresser dans l'avant-midi à J.-C. Paquin, 303 rue St-Jean. 26mars-4fs-2R

AGENT GENERAL pour chaque comté. Chance exceptionnelle, gros profits. Metalmatch, l'allumette métallique s'allume mille fois, pour détaniler quinze centins. Metalmatch Corporation, Edna Ave. West Toronto 6mars-26fs-2B

Animaux domestiques

7 PETITS CHIENS Boston Bull, âgés de 6 semaines à vendre, prix d'occasion, Fred Tremblay, 34, 1ère Avenue. 29mars-2fs-4B

CHIEN PEKINOIS, jaune doré, avec enrégistrement, à vendre. S'adresser à C. Parè, 91 Chemin Ste-Foy, tél.: 7895. 29mars-2fs-4B

Appartements à louer

A LOUER.—Appartements McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartements modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphone. S'adresser au concierge, tél.: 4-0208 19mars-26fs-5R

POUR JEUNE MENAGE, logement meublé de 5 chambres. Le locataire devra garder le propriétaire en pension. Ecrire à Casier 838 Le "Soleil". 21-23-25-27-29mars-1avr-5B

LINCOLN appartement 14 St-Denis, appartement, 2, 3, 4 et 5 pièces chauffés, réfrigération électrique, service de concierge. S'adresser sur les lieux au concierge, tél.: 2-5975. 18mars-26fs-5R

CHATEAU LAFAYETTE, appartements pour 2 ou 3 personnes, 5-6 chambres, chauffés, meublés ou non, frigidaire, vue sur fleuve et Grande-Allée, endroit tranquille, idéal. Informations 131 Grande-Allée, tél.: 2-2437. 23mars-26fs-5B

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Maisons à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, C. P., 67 de l'Eglise, tél.: 9340. Résidence : 4-5312. 5mars-26fs-7I

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement, J.-C. Picher, notaire, No 43 rue St-Jean, tél.: bureau 4-2918; rés.: 3-2459. 15mars-26fs-7R

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter, première hypothèque, cité de Québec. Aussi bureau à louer, usage téléphone et sténographe. S'adresser 325 Boulevard Charest, téléphone: 3-1531. 23mars-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540 rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 16mars-26fs-7R

Articles de ménage

NOUS SOMMES acheteurs de meubles, poêles, habits (de monsieur) usagés. Allons à domicile avant de vendre, demandez nos prix. Jos. Bourget, 11 rue Lacroix, tél.: 2-0415. 26mars-4fs-9R

POELE COMBINE ave gaz, à vendre à prix d'occasion; couleurs: 2 tons, gris et blanc; en très bon ordre. S'adresser à 28 Blvd. Benoit XV ou tél.: 4-3585. 23mars-6fs-9B

ACHETONS, vendons, échangeons, meubles, linge toutes sortes, bicycles, à vendre set de salon, carrosse, poêle à l'huile, cages, balances, machines à écrire Remington, machine Singer, table, couchettes, piscine, fournaises, raquettes, violons, bassinette. V. Drapeau, 44 Ste-Thérèse, tél.: 4-0194. 21mars-26fs-9T

A VENDRE, poêle à gaz Moffat, 3 brûleurs avec tourneau presque neuf à vendre à bon marché. S'adresser à 122, 91ème Rue, St-Fidèle. 27mars-6fs-9B

A VENDRE, bon poêle à gaz, McClary, en parfait ordre, conviendrait pour maison de pension, communauté ou grande famille. J. Laroche, 49 Signal, tél.: 3-2963. 29mars-2fs-9T

LAVEUSE électrique Maxwell, moderne avec cuve en porcelaine, parfait ordre, prix raisonnable, termes faciles si désiré. S'adresser H. Turcotte, 64 St-Joseph, tél.: 6531. 29mars-2fs-9B

SET DE BOUDOIR, set de chambre, poêle à gaz, lits bruns, etc. S'adresser 43 d'Aiguillon. 29mars-2fs-9R

MEUBLES A VENDRE. — Chesterfield velours bleu, sculpture noyer, table boudoir, set salle à manger et divers autres meubles à vendre en parfait ordre. Livraison immédiate. Ecrire Casier 143, "Le Soleil". 29mars-3fs-9B

TABLE A CARTES antique, une autre table en noyer, 2 fauteuils en noyer, lampe de table style antique en noyer. Le tout en parfait ordre. Visible le matin de 11 hrs. à 1 h. et 3-5 hrs. p.m., 104 Grande-Allée. 29mars-6fs-9R

MENAGE A VENDRE, set chesterfield, set chambre, balayeuse électrique, jack heater électrique, set salle dîner au complet. Aussi à vendre ou échanger poêle électrique 4 ronds avec tourneau. S'adresser 1624½ Fleurie, tél.: 4-1378. 28mars-2fs-9T

ACHETONS à domicile, meubles, outillages, habits d'homme, à vendre poêle, couchette, garde-robes, moulin coudre, set boudoir, lit extension, laveuse électrique, brûleurs, Albert Bouchard, 32 St-Nicolas, tél.: 5436. 25-27-29mars-9B

LAVEUSE Maytag électrique en parfait ordre à vendre à très bon marché. S'adresser Ludger Moyer, 117 Victoria, tél.: 3-2083. 27mars-4fs-9B

MEUBLES, poêle à gaz "Beach", 4 feux et tourneau, set salle à dîner, chêne doré, 2 cabinets argenterie, table cuisine, dessus émaillé; vendra à sacrifice. S'adresse 14 Simon Rue 27mars-4fs-9B

BEAU SET DE CHAMBRE à coucher, à vendre, cause déménagement. S'adresser 441 St-François, 2ième étage. 9B

Articles de ménage

UN POELE ELECTRIQUE "National" et un poêle combiné électrique et charbon Westinghouse à prix de sacrifice. Ces poêles n'ont jamais servi. Crane Ltd. 70 St-Vallier, Québec. 28mars-3fs-9B

A VENDRE, un grand lit double en cuivre de bonne qualité, et deux lits simples en fer émaillés avec matelas et sommier, le tout est en parfait ordre. S'adresser à 278 St-Olivier, tél.: 4-3445. 28mars-2fs-9B

PIANO AUTOMATIQUE, valeur $725.00, Radio, valeur $160.00, poêle valeur $110. Le tout à vendre et très bon marché et en parfait ordre. S'adresser 168 d'Argenson. 29mars-2fs-9B

TROUSSEAU pour bébé, n'ayant jamais servi, à vendre S'dresser 64 St-Joseph. Ch. 35, entre 2 et 5 heures 27mars-3fs-9B

Futurs mariés

SET DE CHAMBRE, salle à diner, boudoir, piano, lampes, miroir, cadres, rideaux, etc. Visible vendredi et samedi de 2 à 5 heures, 425 St-Jean, app. 6. 28mars-2fs-9B

PIANO, lits simples, commode, canistre ferblanc, balançoire en bois, divanette, ces effets en parfaite condition à vendre prix d'occasion pour raison de départ. S'adresser 396 1ère Ave., tél.: 4-4934. 27mars-4fs-9G

Associés

ASSOCIE DEMANDE. Excellente opportunité pour quelqu'un pouvant investir $3,000.00 à $5,000.00 dans commerce et industrie très rémunérateurs. Références accordées à homme d'affaire et sérieux, pouvant prendre direction de l'entreprise. Aura contrôle entier de son capital. Information, écrire Casier 144, "Le Soleil". 29mars-3fs-10B

A vendre ou à louer

PROPRIETE A VENDRE ou à louer 42-44 rue Maufils, 2 logements 7 et 9 chambres, plus bain, planchers bois franc, cave ciment, fournaise "Buckwheat heater" pour eau chaude l'été, indépendant à chaque logement. Améliorations modernes. Conditions faciles. S'adresser W. Laframboise, 421, 1ère Ave., tél.: 4-4731. 23mars-6fs-15B

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à planchers, bardeaux, pin, B. C. Fir embouveté et moulures. Aussi plinthe de toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enrg., 280 St-Paul, tél.: 2-5035. 19mars-26fs-BoisCons-R

Bureaux à louer

MAGNIFIQUES BUREAUX ou salles d'échantillons à louer, au 3e étage, dans édifice, situé dans quartier des grands magasins, 2,000 pieds superfice, conviendrait aussi pour architecte ou entreposage, monte-charge, bien clair. S'adresser E. Delâge, 80 Du Pont, tél.: 4-1003. 27mars-6fs-18T

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairées avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 2mrs-j.n.o.

Chalets demandés

ON DEMANDE à louer pour saison d'été à proximité de Québec, avec communications faciles un camp ou chalet meublé sur bord d'un lac ou d'une rivière. Donner site et prix en écrivant à Casier 145, "Le Soleil". 29mars-6fs-25B

Chambres et pensions

GRANDE OU PETITE CHAMBRE à louer avec ou sans pension, près du Boulevard Langelier et de l'Ecole Technique. S'adresser 424 rue St-Joseph. 16mars-12fs-26B

GRANDE ET PETITE CHAMBRE chauffées, réparées à neuf, avec bonne pension, usage bain, téléphone, eau chaude, dans famille privée, place tranquille, personnes respectables seulement, 45½ d'Aiguillon. 29mars-2fs-26R

Café l'Aigle Canadien

LA PLACE, — où vous prendrez le meilleur repas canadien pour 25c. Aussi belles chambres à louer. Bon chez-soi. J.-Emile Boivin, prop., 30, St-Nicolas, tél.: 2-0259. 7mars-26fs-26R

Chambres à louer

HOTEL LORRAINE.—Carré Hôtel de Ville, chambres doubles avec pension $55, $58, $60 par mois. Chambres simples avec pension $30, $32, $35 par mois. Doubles sans pension $18, $20, $25. Simple sans pension $10, $12 et $15. Chambre avec bains privés. Service d'ascenseur. 11mars-26fs-27R

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone 9711. j.n.o.-27B

AU NEW MAJESTIC, 2 Collin, 2 chambres à louer avec poêle à gaz et chambre bain privée. 23mars-6fs-27B

CHAMBRE A LOUER avec eau courante, chaude et froide, richement meublée 2 gardes-robes, usage du bain et du téléphone, 2ième étage, gens distingués seulement. S'adresser à 40 côte Ste-Geneviève. j.n.o.-27B

TRES GRANDE CHAMBRE double meublée, 3 fenêtres, chauffé, garde-robes, boudoir si désiré. S'adresser à 2A Lockwell, coin Claire-Fontaine, face église St-J.-Baptiste. 29mars-2fs-27B

CHAMBRES DOUBLE ou simple, chambre boudoir, très confortable, chambre bain et téléphone même étage, eau chaude à l'année. S'adresser 53 rue Claire Fontaine, tél.: 4-4983. 16mars-8fs-28B

2 CHAMBRES (meublées) à louer, possession immédiate, chauffées, usage téléphone. S'adresser 210 Latourelle, tél.: 3-4658. 29mars-2fs-27B

GRANDE CHAMBRE double à louer, 2 fenêtres, garde-robes, gaz fourni $4.20 par semaine, eau courante, usage bain, téléphone. S'adresser 28 Couillard, tél.: 3-4352. 28mars-1fs-27R

TRES GRANDE CHAMBRE meublée, quatre fenêtres, chauffée, téléphone, baignoire, très tranquille, $3.00 par semaine. Pas d'autres chambreurs. S'adresser conciergerie, en haut, Banque Royale, 110 Saint-Pierre. 29mars-3fs-27R

APPARTEMENT meublé boudoir, bain, téléphone, même plancher, eau chaude à l'année, usage du gaz si désiré, près Parlement. S'adresser Mme Lyonnais, 7 Artillerie, tél.: 2-8302. 23mars-6fs-27R

CHAMBRE A LOUER dans famille privée, bien ensoleillée, grande garde-robes, usage du téléphone, chambre bain, prix modéré. S'adresser, L. Dupuis, 210 Ste-Marguerite, tél.: 4-4332. 23mars-3fs-27B

Chauffage, bois, charbon

Bouchard & Claveau Enr

ERABLE ET MERISIER, 12 pcs. $2.75 la corde, Stove, Chestnut, 75c, Coke, 3 poches pour $1.00, toutes les marques à la tonne. Livraison partout en ville. Bouchard & Claveau, Enrg., 112, 3e Rue. tél.: 3-1978. 23mars-26fs-34G

MERISIER, Erable, 12 pouces, $2.75, 2 pds, $4.50 la corde, 2½ pds. $5.50, croûtes merisier, $2.50 le voyage. Livré. Pour vente d'automobile au prix du gros. M. Desharnais, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 12mars-26fs-34T

COUR A BOIS J.-P. BORDELEAU ENRG. offre bon bois sec à l'abri $2.80, demie-corde, scié $2.75, scié et fendu $3.00. Charbon cote 35cts poche, 3 poches pour $1.00. Stove, Chestnut 75 cts. poche. Toujours bons chevaux, plus bas prix du marché. 1087 St-Vallier, tél.: 5887. 23mars-26fs-34V

CHARBON COKE, 35c la poche, 3 poches pour $1.00, avec deux poches gratis de bois, pour allumer le Coke, bois à la poche, 8 poches pour $1.00, scié, fendu. Livré à domicile. Adjutor Noël, 155 Carillon, tél.: 7814. 29mars-26fs-34T

Cyr. Bussières, tél. 6827

ERABLE, MERISIER — 10 pouces, $2.25, 12 pcs $2.75 - 15 pcs, $3.00. Grosse croûtes merisier, $2.50, slabs bouleau $2.25, Coke, 3 poches $1.00, Chestnut, Stove, 75c. bois d'allumage, 5 grosses poches $1.00. Spécial, bois franc, gros voyage, délivré. livré $2.50 Cyrille Bussières, 49 St-Bernard, St-Malo, tél.: 6827. 28fév-26fs-34T

Chauffage, bois, charbon

J.-ALD. LATULIPPE, No 14, 3e Avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois franc débité 12 pcs, $3.00. Bois de chauffage toute sorte. Charbon de 1ère qualité, Coke 3 sacs pour $1.00. Livraison dans toute la ville. lun-mer-vend-16avril-34G

PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS, érable et merisier bien sec et de première qualité, dix pouces 2.25 la corde; 12 pouces $2.65; 15 pouces $3.00; 24 pouces $4.75; 30 pouces $5.50. Stove et Chestnut $14.50 la tonne, 75c le sac. Coke $10.50 la tonne, 3 gros sacs pour $1.00, 5 sacs bois franc $1.00. Livraison prompte, satisfaction garantie. S'adresser Aurélius Blouin, cour à bois, 11 Bayard, tél.: 4-0173, magasin 284 Arago. lun-merc-vend-27mars-34T

SI VOUS VOULEZ VOUS CHAUFFER bon marché, téléphonez 4-4626. Voyage de bois, $2.00 corde de bois franc, $2.50 bois cordé, $5.00 et $6.00 scié et fendu. S'adresser J. Racine, 299 de la Canardière, tél.: 4-4626. lun-merc-vend-26fs-15avril-34G

BOIS POUR PRINTEMPS au voyage, bois franc, $2.00, slab bouleau $2.00, Croûtes, $2.25, fraîche, merisier, 1 pd. $2.65 la corde, bois secs de toutes sortes. Lucien Bédard, Kirouac et St-Luc. tél.: 4-3917. 22mars-26fs-34B

A.-B. FORTIN, de St-Côme, Beauce, maintenant à Québec. Bon bois de la Beauce, érable et merisier, 12 pcs $2.65, 2 pds $4.50, scié $5.00 livré. Résidence 85½ St-Mathias, Cour, 59 St-Benoit, tél.: 9481. 19mars-26fs-34T

BOIS FRANCS, 2 pds $4.25 la corde, livré dans toute la ville. Aussi bois de toutes sortes à vendre à bon marché. S'adresser N. Nadeau, 89 Marie-Louise, tél.: 6381. 22-26-29mar-2avr-4fs-34B

CHAUFFAGE sec hangaré à l'abri. Extra grosses croûtes merisier, 4 pds long scié, fendu $4.75, 1-2 corde, $2.50 voyage. Edouard Ruel, Limitée, téléphone 9829, Québec. 13mars-26fs-31B

Chevaux, voitures, harnais

LORRY SIMPLE, fort, presque neuf, bonne condition, bon marché. S'adresser 35 Latourelle, 2ème étage. 26mars-4fs-31R

DIX CHEVAUX usagés à vendre à très bonne condition, et écurie de louage. S'adresser 1021½ Richardson. 27mars-3fs-31G

CHEVAL A VENDRE, pesant 1250 lbs. S'adresser 225, rue Franklin. 29mars-2fs-31B

CHEVAL A VENDRE, 7 ans, garanti sur tous rapports. S'adresser H. Boutet, le jour 268 St-Vallier, soir 11 Fleurie. 29mars-3fs-31B

BARGAIN CHEVAL garanti sûr tout rapport, pesant 1350 lbs. Aussi voitures train 4 roues, bon marché à prompt acheteur, S'adresser Ed. Dion, 149, 5ième Rue. 29mars-2fs-31B

UN CHAR de chevaux de 1,200 à 1,700 lbs, tous garantis sans défaut et acclimatés. S'adresser à J.-L.-P. Breton, 211 Hermine, tél.: 7776. 23mars-6fs-31B

2 CHEVAUX d'ouvrage pesanteur 1400 à 1500 lbs sains. Occasion. S'adresser 87, 7e Rue, Limoilou. 26mars-4fs-31B

PLUSIEURS BEAUX CHEVAUX de différentes pesanteurs, à vendre à bon marché, parfaitement domptés. Aussi voitures et harnais simple et double, en parfait ordre. S'adresser Henri Bourassa, 154 Montcalm, tél.: 7815. 21mars-26fs-31T

3 JEUNES CHEVAUX pesant de 1200 à 1500 livres, d'ouvrage et de voiture, à vendre bon marché, plus besoin, 289, 4ème Ave. Limoilou, tél.: 4-0850. 29mars-2fs-31B

PLUSIEURS bons chevaux à vendre, prix réduits. S'adresser Alf. Lecelrc, St-Grégoire, Montmorency, tél.: 4-5442. 23mars-6fs-31B

CHEVAUX A VENDRE, voiture, lorry couvert pour déménagement, à bon marché. S'adresser Donat Simard, 454 rue Arago, tél.: 3-0760. 25mars-26fs-31B

Chevaux demandés

ON DEMANDE A ACHETER 2 poneys avec voitures d'été et d'hiver. S'adresser 38 de l'Alverne. 28mars-4fs-32B

Commerce à vendre

EPICERIE LICENCIEE avec logement à même, à vendre, établie depuis plusieurs années. Ecrire Casier 134 le "Soleil". 28mars-2fs-36B

EPICERIE à vendre, bon poste, place centrale, stock frais. Accessoires compris, bon marché. Occasion intéressante pour personne sérieuse. Ecrire Casier 143, "Le Soleil". 29mars-2fs-36B

A QUI LA CHANCE? — Restaurant Café à vendre avec bel ameublement ayant coûté $3000, sacrifiera acheteur sérieux, $700.00 comptant, bail long terme, loyer $20.00 par mois, cause vente, autre commerce, option si désiré. Ecrire Casier 140, "Le Soleil", Québec. 29mars-3fs-36B

Beurrerie

ST-PAUL DU BUTTON Co. Montmagny, beurrerie à vendre, équipement moderne avec pasteurisateur. Réelle occasion pour acheteur sérieux. S'adresser à M. Wilbrod Bhérer, avocat, chambre 301, 3difice Quebec Power. 29mars-6fs-36B

EPICERIE A VENDRE, bonne clientèle, stock, fixtures, balance et caisse enregistreuse, le tout environ $1,600.00. Loyer $30.00 avec logement. Prêt à continuer les affaires. Cause maladie. Acheteur sérieux Ecrire Casier 130, "Le Soleil". 27mars-4fs-36B

EPICERIE.—Occasion exceptionnelle stock frais, bon chiffre d'affaires, ameublement moderne, tranche à jambon, cash, balance, moulin café, frigidaire, safe, valeur $3,500, vendrai $1,700, 57 St-Augustin. 28mars-3fs-36B

A VENDRE — Boutique de plombier-électricien, outillage complet, occasion avantageuse pour un prompt acheteur, Cause de départ. S'adresser par lettre, 42 Casier-Postal, St-Roch, Québec. 25mars-6fs-36B

LAC TROIS SAUMONS, magasin restaurants, chalets, système électrique belco, aqueduc, glacière, garage, parking, situé 7 milles route nationale. Conditions faciles. Détails écrire ou téléphoner 8038. Emile Cloutier, marchand Trois-Saumons, Co. L'Islet. 28mars-26fs-36B

BELLE BOULANGERIE de campagne avec important commerce général, parking, situé à considérablement développé. Bonne clientèle, trois paroisses. Maison, bâtisses en bon ordre. Occasion pour du comptant. Ecrire Casier 128, "Le Soleil". 26-28-29-30mars-36B

POSTE D'EPICIER, restaurant et propriété incline à vendre, 6 pièces, plus chambre bain système de chauffage. Possession immédiate S'adresser Rosaire Droiet, 194 Des Erables, tél.: 3-4217. 18mars-26fs-36R

Cottage à louer

COTTAGE A LOUER, 10 Ave du Couvent, ville Beauport, 8 chambres, chambre bain, passages, véranda, fournaise eau chaude, lumière électrique. S'adresser Joseph Gagnon, 207 Ave. Royale, tél.: 2-8552. 26mars-6fs-38B

Cottage à vendre

A LOUER ou à vendre, cottage 9 chambres, garage chauffé, 50 avenue Ploermel. Aussi cottage 6 chambres, 697 St-Cyrille. S'adresser Eug. Chalifour, 777 St-Cyrille, tél.: 8037. 23mars-26fs-39R

Déménagements

DEMENAGEMENTS pianos, meubles, safes, etc., ville ou campagne avec camion ou chevaux. Adressez-vous à une maison de confiance. Vous obtiendrez prix modérés ou estimés en téléphonant General Transport, D. Simard, prop., tél.: 3-0760, 454 Arago. 29mars-26fs-41T

CHARROYAGE GENERAL. — Déménagement pour la ville et la campagne : voitures et camions-auto couvert. Pour coffre-fort et piano. Chs Martel Enr., No 129 rue Latourelle, Bur. et Rés. tél.: 3-0285. 23mars-26fs-41R

Divers à louer

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer prix spécial S'adresser M. Gérald Martineau, 78 rue St-Pierre, tél.: 2-2890 18mars-26fs-42R

A LOUER, salon de barbier, bon poste établi, meublé ou non. A qui la chance. S'adresser 43 St-Ambroise. 21mars-26fs-42B

Divers à vendre

CINE-KODAK MODELE F. I. 9, pour le 16 M. deux projecteurs de vues animées, modèle 16 M. et 9 M. Aussi Kodak pliant Brownies autographique. S'adresser Frs. Grenier, 188, 4ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-2077. 29mars-2fs-43B

OUTILLAGE MAGASIN DE CAFE comprenant machine à rôtir, 2 moulins à café, balance de comptoir, tiroir-caisse, tablettes. Très bonne occasion pour qui désire ouvrir cette branche de commerce. Aussi liste de clients et noms. S'adresser à Mme Bigman, 21 rue Buade, téléphone: 3-4095. 28mars-3fs-43R

Divers à vendre

SPECIAL.—Balance Standard, porcelaine, à rouleau, à vendre pour prix exceptionnellement bas, garantie 2 ans, tél.: 2-4934, 107, Côte d'Abraham, Québec. 26mars-26fs-43R

BALANCE BRANDFORD calculatrice, capacité 20 lbs, presque neuve, véritable occasion pour prompt acheteur. Balançoire démontable en bois dur, bien propre. S'adresser 61 Cartier, tél.: 4-6213. 28mars-2fs-43B

Chaussures 25c et 50c

CHAUSSURES, usagées, réparées à neuf, homme, 50-60c, femmes 25c, toute pointure, attention spéciale aux commandes par malle. Mandat bon poste, seulement, transport frais acheteur. G. Guimond, 161 du Pont, ouvert vendredi-samedi soir. 43G

SHOW-CASES de toutes sortes, comptoir, vitrine, ameublement de magasin et restaurant, neufs et usagés, vrais bargains. Art. Show-Case, Reg'd. 259 St-Joseph, tél.: 3-2920. 9mars-26fs-43T

AMEUBLEMENT D'EPICERIE à vendre, balance, caisse enregistreuse, coffre-fort (safe). S'adresser 138¼ Richelieu. 29mars-2fs-43B

ONTARIO JOBBING.—36 St-Nicolas, avise sa clientèle que le 1er mai, son magasin sera à 31 St-Joseph. A cette occasion tout son stock est réduit de 50% 1mars-26fs-43R

En garde

LES ACTIONS de Baird Television privilégiées se vende à la Bourse de Londres à .85 et plus, par action depuis déjà assez longtemps. Pour plus renseignements adressez-vous E.-L. Harr'y, Cie, 93 St-Pierre, tél.: 2-8630. 22mars-26fs-43B

RAYON DE BIBLIOTHEQUE, en parfaite condition. S'adresser 332½, 3ième Avenue. 43B

CAISSES enregistreuses neuves et seconde main à vendre à termes faciles. Nous faisons l'échange et l'achat de caisses usagées, et la réparation. The National Cash Register Co. of Can. Ltd., 252 St-Joseph, L. Laplante, agent, tél.: 3-0067. 21mars-26fs-43G

JOLIE VOITURE de poney à vendre, on demande à acheter fournaise No 5. S'adresser 101 de la Reine, tél.: 4-3439. 28mars-2fs-43B

LAMARTINE. — Oeuvres complètes, 71 volumes reliés; BOSSUET — Oeuvres complètes, 43 volumes reliés. Les volumes sont des in-8, excellente condition. Le tout à sacrifier pour $50 00. Ecrire Casier 133 le "Soleil" 28mars-6fs-43B

Attention

NE VENDEZ pas vos actions de Fair Television en bas du prix de 0.85. E.-L. Hardy, 93 rue St-Pierre, tél : 2-8630. ven-lun-merc-17avril-12fs-43B

BALANCES USAGEES, Dayton, Toledo, Brandford, hache-viande, 1-3, 1-2 et 1 H.P. Tranche-jambon, balance 500 lbs. Bloc boucher, pouce-saucisse, parfaite condition, paiements faciles. Victor Butchers' Supply, 107 Côte d'Abraham. 26mars-26fs-43R

ALLEES DE QUILLES (4) à vendre à bas prix. Faites une offre. Table de Pool 4½ x 9 5 x 10, Billards anglais 6 x 12. S'adresser Eug. Brochu, 63 St-Jean, tél.: 2-1365. 16mars-26fs-43R

A QUI LA CHANCE — Ameublement de restaurant à vendre, banc, show-case, cash Register, fontaine à sodas, balance, etc. S'adresser 454½ St-Joseph, Québec. 27mars-4fs-43B

Graines et engrais chimique

NOUS AVONS un assortiment complet de graines de semence. Aussi engrais chimiques. Accessoires pour jardinage. Le tout au plus bas prix du marché. Cantin & Fils, 555 St-Vallier, tél.: 7123. 27mars-26fs-43T

Peinture

ACHETEZ la peinture "Rock Paint", employée avec satisfaction depuis 10 ans par une nombreuse clientèle. Satisfaction ou argent remis, $2.10 gallon. Agence Electrique, 389 St-Joseph. 11mars-26fs-43B

AMEUBLEMENT de magasin à vendre, comptoir lunch, cash, vitrine, balance, auvent garde-soleil, etc. S'adresser Rosaire Drolet, 194 des Erables, tél.: 3-4217. 14mars-26fs-43R

VIEUX JOURNAUX à vendre, à la livre, occasion pour bouchers et épiciers. S'adresser au "Soleil". j.n.o.-43B

Divers

LES MARCHANDS trouveront intérêt et profit à lire la numéro courant de la revue LES AFFAIRES, dont voici quelques titres d'articles: "Organisation du service des ventes"; "Vos employés sont vos collaborateurs"; "Un concours qui stimule les ventes"; "L'art d'étaler les nouveautés"; "Les réserves en comptabilité"; "N'attendez pas les opportunités—faites-les surgir!"; "Comment se débarrasser des "rossignols"; etc., etc. Dans tous les dépôts de journaux de Québec ou chez l'éditeur, Louis-A. Beilale, Bergerville, P. Q. 20c le numéro. 21mars-12fs-44B

Elèves demandés

Gratis pour Guitares Haw.

Espagnoles, Banjo, Mandoline, Ukulele, un morceau chiffré. Guitares Hawaiiennes, "OAHU". Leçons à deux et trois guitares, résultats assurés, leçons à domicile. Instruments fournis sur demande. T.-W. Gagnon, professeur, tél.: 4-2802, Studio 54D Ave. Parent, Québec. 20mars-26fs-46T

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, à l'angle de la rue St-Jean, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commerciai anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province. Cours d'été. 7mars-26fs-46R

Emploi demandé, homme

HOMME DEMANDE, ouvrage dans le plâtre, ciment, brique, stuco magnésie graffeo et duralith. Réparations de tout genre à la job ou à la journée. Prix très bas. Adressez-vous tél.: 2-5382. 26mars-8fs-47B

EXPERT EN MECANIQUE de machine à coudre de 53 marques, réparation garantie. Spécialité: William, New-Home. S'adresser L.-J. Ross, 298 St-François, tél.: 6502. 28mars-2fs-47B

Emploi demandé, femme

COUTURIERE D'EXPERIENCE fera toutes vos réparations dans toutes confections, manteaux, habits, etc. Coudra à domicile 50c par jour. S'adresser Mlle Baillargeon, 329 rue Champfleuri, Québec, tél.: 4-4426. 28mars-2fs-48B

JEUNE FILLE anglaise, ayant expérience, demande position dans bureau comme sténographe bilingue, acceptera salaire modéré, tél.: 7857. 27mars-3fs-48B

Femmes demandées

DEUX FEMMES demandées d'environ 20 à 30 ans avec bonne éducation et belle apparence pour position permanente dans nouvelle ligne de lingeries et de bas pour hommes et femmes. Ouvrage facile à faire et très payante. S'adresser en personne chambre 306, Edifice "Le Soleil". 29mrs-2fs-53B

Filles demandées

JEUNE FILLE demandée, sachant servir les tables et pour l'ouvrage général dans pension privée. Références exigées. Adresser 55 St-Jean. 29mars-2fs-57B

COIFFEUSE connaissant tous les genres de coiffure demandée. Inutile de se présenter sans avoir une parfaite connaissance et une grande expérience de la coiffure. S'adresser 376 St-Jean. 23mars-6fs-57R

Fourrures

STORAGE 1%, Feu, vol et mites. Assortiment complet de fourrures du printemps, tels que Renards argentés, Martres du Nord, de Roche, Ecureuils, Fitch, Kolinski, etc. Prix très bas. Henri Dion, 151 De Mazenod, tél.: 9702. 14mars-26fs-59T

MANTEAU, manchon, en caracul noir, neufs, grandeur 40, bon marché pour prompt acheteur, cause mortalité, à vendre. S'adresser 112 rue d'Aiguillon, (premier plancher). 29mars-2fs-59B

LOUIS THIVIERGE, Entreposage voûte moderne, épreuve feu et mites. Assortiment parures de cou, printemps, toutes sortes. Spécialisons transformation et réparations. Vendons sur ordre, manteaux fourrures toutes sortes, 39½ St-Ambroise, tél.: 3-4255. 28mars-26fs-59T

Garage à louer

MAGNIFIQUE GARAGE moderne, pour réparations tous genres, avec pit, chain-block, système chauffage, entrée sur 2 rues, épreuve du feu, coin Eglise et Richardson. Logement chauffé ou non. S'adresser 168 Richardson, tél.: 3-0081. 2mars-26fs-60G

Hommes demandés

REPRESENTANTS demandés dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde main. Très peu de capital requis. Pour plus détails, écrivez à 88 St-Dominique. 3mars-26fs-65J

QUATRE BONS HOMMES demandés de 25 à 35 ans pour représenter grosse compagnie dans la fabrication de la ligne complète de lingeries et de bas pour hommes et femmes. Chance d'avancement pour celui qui se qualifiera et commission journalière avancée. Pour tout autres détails. S'adresser en personne, chambre 307, Edifice "Le Soleil". 29mars-2fs-65B

BONNE COMPAGNIE d'assurance-vie, demande deux représentants pour la ville de Québec et environs. Contrats attrayants. Belles perspectives pour homme ou jeune homme actif, même sans expérience. Ecrire ou s'adresser à la Cie d'Assurance-Vie "Crown-Life", 105 Côte de la Montagne, Québec. 29mars-3fs-65B

HOMME DEMANDE POUR ROUTE Rawleigh de 800 familles. Bon profits pour homme actif. Vous donnons instructions et aide. Ecrire aujourd'hui. Rawleigh Co., Dép't MLC-595-SA2, Montréal, Canada. 15-16-22-23-29-30mars-65B

LA CIE PINOZOL demande 150 vendeurs pour couvrir l'est de Montréal. Sur réception de 25c, échantillons et propositions seront fournies. Ecrire à 421 St-Jean. 26mars-5fs-65R

ON DEMANDE des vendeurs à domicile pour la ville de Québec pour vendre un bleu à laver unique dans son genre. Ecrire à Cie Onguent Eskimo, Mansonville, Co. Brôme, P. Q. 28mars-3fs-65B

HOMMES, garçons désireux d'apprendre métier de barbier. Conditions très avantageuses, commission payante en apprenant, prix défiant compétition. Donnons diplôme. Jules Devarennes, 418 St-Joseph, Québec. 21mars-2fs-65B

Hôtel à louer

HOTEL 24 APPARTEMENTS, à sous-louer. Bail pour 2 ans à venir et ameublement à vendre, grosse clientèle. Cause homme seul abandon des affaires, près de la garre Union. Adressez-vous à 28 Henderson, Québec. 28mars-3fs-67B

Hôtel à vendre

AMEUBLEMENT d'hôtel à vendre bon marché, conditions faciles, loyer bon marché. S'adresser 46 rue Henderson au côté la Station C. P. R

IMMEUBLES

H.-P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES
5 COTE D'ABRAHAM — TEL.: 5169
PROPRIETES à vendre ou à échanger pour terre ou autre commerce, etc.
Aussi ventes par paiements faciles dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue.
Commerce : Tel que hôtels, épiceries, boucheries, boulangeries, sales à manger, salons de barbier, etc.
Terres, terrains des mieux placés, toute offre sera considérée. 23mars-6fs-114R

Emile Brousseau

255 ST-JEAN — TEL.: 2-5768
MAISONS coin des rues Boisseau et St-Luc, 2 maisons donnant revenu $816.00 par année, prix de vente $2,800. pour règlement de succession. Revenu net 16%. 23mars-6fs-114R

THE ROYAL TRUST Company

RUE D'ARTIGNY, No 41. — 9 chambres, plus chambre de bain non chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469A, 2, 3, 4 et 7 pièces, plus chambre de bain chauffé.
RUE DES REMPARTS, No 2, App. 4 et 6, 5 pièces, plus chambre de bain, frigidaire, chauffé, éclairé.
ST-JEAN, 233, 6 chambres, pas chauffées.
RUE ST-JEAN, No. 237, 7 pièces et bain, non chauffé.
RUE ST-JEAN, No 265. — 10 chambres, chambre de bain, chauffé, (pouvant servir de bureau et logement privé).
AVE. STE-GENEVIEVE, No. 3 et 5, 16 chambres, 2 chambres de bain, non chauffé.
RUE DES PRAIRIES, No. 144. — 4 chambres, non chauffé.
RUE DU PONT, No. 25. — 4 chambres, non chauffé.
DE LA RONDE, No. 52, 52½, 4 pièces, plus chambre de bain, non chauffé.
RUE LALIBERTE, No 142. — 4 chambres non chauffé.
GIFFARD, QUE., 2 logements, 4 pièces, non chauffé.
GIFFARD, QUE. — Maison 8 pièces et chambre de bain, non chauffé.
BEAUPORT, 320, 322 Ave Royale, 7 pièces et chambre de bain non chauffé.

DIVERS

RUE ST-PAUL, No. 253. — Grand magasin, chauffé.
101-103, ST-PIERRE.—Bureaux chauffés à louer.
RUE ST-JEAN, 471. — Grande magasin chauffé.
RUE RAMSAY, No. 11½. — Grand garage, plancher en béton, non chauffé.
RUE RICHARDSON, No. 84. — Entrepôt non chauffé.
RUE DE LA REINE, No. 137. — Entrepôt non chauffé.
S'adresser à
THE ROYAL TRUST Co.
58 rue St-Paul. — Tél.: 2-4031
27mars-6fs-73R

Rosaire Drolet

EXPERT DANS L'ACHAT, la vente et location, l'échange de postes d'épicerie licenciés, boulangeries, maison de pension, restaurant, étal de boucher, station de gazoline avec ou sans loyer. Confiez-moi vos transactions. Rosaire Drolet, 194 Des Erables, téléphone: 3-4217. 28mars-26fs-114R

Soc. Prêts-Placements Québec

81, RUE ST-PIERRE, QUEBEC Tél.: 2-1362

LOGEMENTS

ST-SACREMENT

LOGEMENTS de 3-4-5-6-7 chambres plus chambres de bain, chauffés.
LOGEMENT de 5 chambres, plus chambre de bain, non chauffé.

ST-COEUR DE MARIE

107 RUE ARTILLERIE, 6 chambres, plus chambre de bain
23, RUE LACHEVROTIERE, 5 chambres, plus chambre de bain.

BERGERVILLE

RUE MAXFIELD, maison de 8 chambres.

LIMOILOU

152-156-160-162, 8ème AVENUE, logements de 6 et 7 chambres, plus chambres de bain;
180, LA COLOMBIERE, 3ème étage, 6 chambres, plus chambre de bain;
56, 2ème RUE, 3 logements de 4 chambres, plus chambres de bain;
364, DE LA RONDE, logement de 6 chambres, plus chambre de bain;
198, RUE VITRE, logement de 5 chambres.

ST-MALO

49, RUE MONTMAGNY, logement de 5 chambres;
181, RUE LAFAYETTE, 3 logements de 4 chambres.

ST-JOSEPH

241, RUE NAPOLEON, logement de 3 chambres;
241, RUE NAPOLEON, salle ou boutique;
316-316½-318, RUE MORIN, 3 logements de 3-4-5 chambres.

STADACONA

105-107 RUE DEMEULES, logements de 5 chambres plus chambres de bain;
33, DE LA MARTINIERE, logement de 5 chambres plus chambre de bain.

BASSE-VILLE

10, ESCALIER CHAMPLAIN, 3 logements de 5 chambres plus chambres de bain.

LEVIS

14, RUE DEZIEL, logement de 4 chambres, plus chambre de bain.
Ces logements sont en très bonne condition.

MAGASINS

ST-MALO

101, AVE DES OBLATS, magasin chauffé.

BASSE-VILLE

12, ESCALIER CHAMPLAIN;
28-30-34, MARCHE CHAMPLAIN;
29, SOUS-LE-FORT;
35, RUE ST-PIERRE.

S'ADRESSER A LA SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC
81, RUE ST-PIERRE — Tél.: 2-1362
29mars-1-3avril-114B

C'est encore au moyen d'une petite annonce dans le "SOLEIL" qu'on réussit plus facilement à louer ses chambres, appartements, logements.

Saint - Roch

34, ST-NICOLAS, 2e, 5 chambres; 3e, 4, chambres; 4e, 5 chambres et bain. S'adresser Dr V. Plamondon, 180 St-Jean, tél.: 2-8352—2-2977. 26mars-26fs-73R

88½ ST-VALLIER, 3e étage, logement de 4 chambres. S'adresser Dr V. Plamondon, 180 St-Jean, tél.: 2-8352 et 2-2977. 23mars-26fs-73R

Quartiers Divers

ST-CYRILLE, 515 coin Murray, 1076 St-Vallier, 3ième étage, 220 du Roi, dans la cour Entrepôt 2ième étage, 34 Ste-Thérèse, machine à additionner bon marché. S'adresser Alex. Blondeau, 385 de la Reine, tél.: 7060. 14mars-26fs-73G

RONS LOGEMENTS de 3 à 6 pièces, dans différentes parties de la ville. S'adresser Alfred Marois, 325 Boulevard Charest, tél.: 5980. 23mars-6fs-73T

PLUSIEURS LOGEMENTS de 4-5-6 chambres, situés St-Roch et Limoilou, 2 maisons de 9-10 chambres, au centre de la Haute-Ville. Plusieurs logements modernes et chauffés, dans différents quartiers de la ville. S'adresser Roy, Baillargeon & Turgeon, Notaires, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 29mars-4fs-73R

LIMOILOU ET ST-MALO, logements à louer, 4-5 chambres, plus chambre bain, dépense, planchers bois dur. S'adresser 4-0852 ou 8743. 15mars-26fs-73T

Dans la banlieue

COTTAGE A LOUER, 10 Ave. du Couvent, ville Beauport, 8 chambres, chambre bain, passages, veranda, fournaise eau chaude, lumière électrique. S'adresser Joseph Gagnon, 207 Ave. Royale, tél.: 2-6552. 23mars-6fs-73B

BEAUPORT, 82 AVE. DU MOULIN, maison seule, 11 chambres, chambre bain pour un ou deux logements, réservoir eau chaude, très grand terrain, à vendre ou à louer. S'adresser tél.: 4-6831 ou M. Adélard Bédard, Giffard. 28mars-6fs-73B

Logements demandés

LOGEMENT DEMANDE, meublé, pour deux personnes sans enfant, dans Limoilou. Ecrire Casier 139 "Le Soleil". 29mars-3fs-74B

LOGEMENT demandé, 6 ou 7 pièces, plus chambre de bain, chauffé ou non, 1er étage, quartier Montcalm. Ecrire Casier 109, "Le Soleil". 21mars-6fs-74B

Machineries à vendre

OUTILLAGE complet pour manufacturer brique en ciment; moteur 5 forces, malaxeur London, machine à brique Américaine, valeur $800.00, en parfait ordre. Le tout pour $125.00. R. Breton, Côte des Bell, Québec, tél.: 9829. 26mars-6fs-75A

Magasin à louer

41¼ ST-JOSEPH, magasin à louer, avec grande cave, chauffé, clair de neige, actuellement occupé par Elz. Carmichaël, prix raisonnable. Maurice Delâge, notaire, 54 du Pont. 22mars-6fs-76T

LOCAUX A LOUER, situés proximité des gares, endroit central du district d'affaires. Excellents postes pour pharmacie, boucherie, bureaux pour agent à commission, aussi vaste entrepôt. Offre exceptionnelle Baux très avantageux pour personnes sérieuses. S'adresser 30 rue Henderson. 29mars-2fs-76R

MAGASIN à louer chauffé avec logement ou sans logement situé 31 de la Canardière. S'adresser 33 de la Canardière. 76B

MAGASIN avec logement privé, situé à 110, Artillerie, coin Lachevrotière et Artillerie. Actuelement occupé par un barbier. S'adresser Art. Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 16mars-26fs-76R

A LOUER, 10 et 12 rue Lacroix, pour magasin, restaurant. S'adresser à Sirois, Sirois & Lesage, Notaires, Angle des rues Couillard et Christie, Québec 28mars-6fs-76R

13 LACROIX, magasin à louer. Succ. A. Plamondon, tél.: 2-8352—3-3826—2-2977. 23mars-26fs-76R

BEAU MAGASIN à louer compris tablettes comptoirs, fini moderne, avec cave, backstore, prix $15.00 par mois. S'adresser 220 St-Oliver, tél.: 6442. 29mars-2fs-76B

BOULEVARD CHAREST, magasin, 30 pds profond par 20 pds large, chauffé, 2 vitrines, centre d'affaires, conviendrait pour accessoires d'autos, salle d'échantillon, etc. Prix modéré. S'adresser J.-P. Lussier, 100 Blvd Charest. 26fév-26fs-76T

Maison à louer

MAISON A 33 RUE LAPORTE, Québec, à louer ou à vendre, résidence privée de feu l'hon. P.-J. Paradis. Pour informations, s'adresser Taschereau & Taschereau, 71 St-Pierre, Québec. 23mars-6fs-79R

ST-ROMUALD, maison à louer, 8 chambres et maison à la campagne pour la saison d'été S'adresser Roy, Baillargeon & Turgeon, NP., 71 St-Pierre, 2-1390. 29mars-4fs-73R

A LOUER : Maison 23 rue Charlevoix, 11 chambres avec cuisine, chambre de bain et eau froide et chaude dans 8 chambres à coucher. S'adresser 9 rue St-Cyrille, tél.: 3-1308. 28mars-6fs-79R

LORETTEVILLE, MAISON à louer à l'année ou à vendre, payable comme loyer, électricité, chambre bain, fournaise air chaud, 10 chambres, hangar, 2e étage, grand terrain, beaux arbres, jeu tennis. S'adresser 29 Charlevoix, tél.: 2-6185. 12mars-26fs-79R

Maison à vendre

BEAUPORT-EST.—A vendre maison 9 pièces et beau rez-de-chaussée. Bain, fournaise, grand terrain. Vue magnifique, taxes minimes, communications faciles. Prix d'occasion. Albert-E. Côté, 586, ave. Royale, Beauport, tél.: 4-6943 23mars-26fs-80R

A LOUER OU A VENDRE. — Beauport-Est, près tramways, maison 9 pièces, plus chambre bain sur terrain 450 pides longueur, électricité, hangar, garage, aussi autre terrain. S'adresser Mlle O. Giroux, 27 Scott, tél.: 2-6939. 29mars-2fs-80R

A VENDRE OU A LOUER, Chemin St-Louis, grand terrain, avec maison moderne, 12 chambres, grande veranda, place idéale, conditions pour acheteur sérieux. Adolphe Dombrowski, 33 Blvd Langelier. 20mars-26fs-80B

MAISON à vendre ou à louer, 79 Ave Bougainville, 10 pièces très moderne, aussi logements de 4 et 5 appartements à louer, 205-207 Richelieu. S'adresser Henri Bernier, voyageur, 79 Bougainville. 29mars-26fs-80B

MAISON A VENDRE, située près l'hôpital de l'Enfant-Jésus, (genre cottage), fini en brique, planchers bois dur, 7 chambres, terrain 50 x 80. Bas prix, avec conditions. S'adresser 404 rue Vitré. St-Pascal Bayion. j.n.o.-80B

RUE BOUGAINVILLE, maison cottage, 6 pièces, dans la plus belle partie résidentielle, près des plaines d'Abraham, terrain 110 x 60, garage chauffé. Belle occasion pour prompt acheteur S'adresser 243 St Joseph 6mars-26fs-80T

A TROIS-RIVIERES, maison de 10 appartements, grand terrain seul, près du centre, bien situé, à vendre ou à échanger pour propriétée dans Québec ou Canton de l'Est. Ecrire Casier 136 le "Soleil". 28mars-12fs-80B

MAISONS SEULES — 2 et 3 logements, à vendre pour prix en bas de l'évaluation municipale Dans tous les quartiers. S'adresser P.-F. Laliberté, 245 St-Cyrille, tél.: 8281. 23mars-6fs-80R

MAGNIFIQUE PROPRIETE à vendre, 64 avenue de Salaberry, spacieuse, ensoleillée, moderne, parfait ordre. S'adresser sur les lieux. 17sept-j.n.o.-80B

MAISON A VENDRE, (genre cottage), en brique, planchers bois dur, 7 chambres, terrain 50 x 80. Bas prix, avec avantages. S'adresser 404 rue Vitré. (St-Pascal). j.n.o.-80B

Maisons demandées

ON DEMANDE à acheter maison de 3 logements, située Limoilou, pour $4,000. Aussi terre dans les alentours de la ville près d'un village, bien bâtie avec terre à bois. Pour détails, écrire Casier 122, "Le Soleil". 26mars-4fs-81B

JE SERAIS ACHETEUR de propriétés de 1 à 3 logements dans toutes les parties de la ville à 40% en bas du prix de l'évaluation. Ecrire Casier 125 "Le Soleil". 26mars-6fs-81R

Maison de campagne

A LOUER, idéal pour villégiature, maison meublée, neuf chambres, prix très raisonnable. Adresse : Mlle Emma Dionne, Kamouraska, P.Q. 25mars-6fs-82B

A LOUER à l'Ile d'Orléans, maison de Madame Eugène Trudel, partiellement meublée, 7 chambres à coucher, cuisine, salle à manger, chambre de bain, grand terrain, tennis. Pour informations, S'adresser à S.-Jules LaRue, notaire, 71 rue St-Pierre, Québec. 18mars-26fs-82B

A VENDRE. — Chalet, garage, aqueduc, électricité, grand terrain, plage privée, 9 milles de Québec, Rive-Sud. Ecrire à J.-E. Guay, 51 Grande-Allée. 29-30mars-5-6avr-4fs-82B

ON DEMANDE à louer chalet ou camp meublé sur bord d'un lac ou d'une rivière tout près de Québec avec communications faciles. Ecrire donnant détails à Casier 145, "Le Soleil". 29mars-6fs-82B

Manufactures

PETITE manufacture de chaussures, de 3 étages, située au numéro 59 rue d'Argenson (près de la rue St-Joseph et occupée présentement par Adélard Guay, Enr., à louer. S'adresser à Ferd. Audet, Notaire, 147 Boulevard Langelier, Québec, tél.: 3-3378. 21mars-26fs-83T

Maternité

HOPITAL DE LA MISERICORDE—A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux; aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places, demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice 682 Chemin Ste-Foy, Québec. 26mars-26fs-Maternité 44R

MATERNITE LICENCIEE, honnête et tranquille, repas servis dans les chambres, réservez vos places à l'avance à 10 rue d'Artigny. Aussi servante demandée, tél.: 2-1966. 20mars-26fs-44R

Maladies

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladies secrètes de l'homme et de la femme, voies urinaires, affection du sang, impuissances, diabètes. Adresser Dr A.-J. Côté, 6967, Ch. Colomb, Montréal. 28fév-26fs-Maladies

Vente ou échange de propriétés, d'articles, etc., etc., tout cela s'opère facilement au moyen d'une annonce classée dans le "SOLEIL".

Matériaux de construction

Portes et châssis

UN LOT de portes et châssis tout neufs, modèles vénitiens et américains, à vendre. S'adresser Isaie Mercier, Carrier Jonction, Co. Lévis ou à Pierre Vermette, entrepreneur 7 St-Edouard, Lévis, tél.: 123. 29-30mars-2fs-84B

On demande à acheter

VIEIL OR — VIEIL OR. Bijoux, payons plus haut prix. Pesée contrôlée 18 garats $21.00 l'once. Allouance accordée sur vieilles montres ou vieilles bagues sur l'achat d'une bague ou montre neuve. Catalogue gratis. Omer Rousseau, bijoutier-horloger, 46½ St-Joseph, Québec. 22mars-26fs-86G

ON DEMANDE à acheter une Express légère, aussi un Tombereau d'été. S'adresser par téléphone à 7772. 29mars-2fs-86B

ON DEMANDE à acheter un poney planeur combiné ou machine séparée aussi drill à fer. S'adresser M. Joseph Bouchard, Château-Richer. 29-30mars-86B

Antiquités

ON DEMANDE A ACHETER meubles antiques ayant plus de 75 ans, bureaux, tables, chaises, miroirs, pupitres, etc. Ecrire à Case 119, "Le Soleil". 25mars-4fs-86B

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX.—Achetons vieux bijoux, montres, chaines, bracelets, dents or. Evaluation gratis, vous pouvez vendre ailleurs, mais pour obtenir plus haut prix, $26.40 pour 22 karats, etc., adressez-vous Raffinerie de l'Est 74 St-Joseph, Ch. 10, Edifice St-Cyr. tél.: 3-4067 6mrs-26fs-86B

AVIS. — Pour les plus hauts prix du marché, expédiez vos oeufs, volailles, beurre, à la Saguenay Fish & Trading Inc., 115, rue Dalhousie. Vous obtiendrez de prompts retours. 27mars-26fs-86R

ACHETONS Cartes Turret, British Consols ou autres. Le plus haut prix payé. Donnons 10 cartes avec chaque paquet de 25c. S'adresser Couet & Petitclerc, 46 1-4 St-Joseph. 25mars-6fs-86G

Objets perdus

MONTRE-BRACELET perdue vendredi matin, coin d'Artigny, au coin rue d'Auteuil. Prière de rapporter à 83 d'Auteuil, tél.: 2-5055. Récompense promise. 29mrs-3fs-87B

MONTRE-BRACELET en or pour homme, perdue lundi, partir restaurant Jacques-Cartier, rue St-Joseph, Bagot. Remettre 82 Bagot. Récompense promise. 28mrs-2fs-87B

Animaux perdus

PETIT CHIEN poils ras blanc et noir, tête jaune, queue courte, perdu depuis le 11 mars. Remettre à 19 Scott. Récompense promise $5.00. 28mars-2fs-88B

Pianos à vendre

PIANO A VENDRE en parfaite condition, occasion exceptionnelle. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 158 Bld. Charest, tél.: 4-4019. 28mars-3fs-93B

Prélarts-rugs

ACHETEZ VOS PRELARTS Congoléum, Linoléum, ainsi que carpettes aux deux magasins Lamy Limitée; les plus forts spécialistes en prélarts au Canada. Prélarts à partir de 25c la verge. Carpettes de toutes sortes. Les unes ayant de très légères imperfections de manufactures. Notez ces bas prix: 6 pds par 9 pds $2.95; 9 pds par 9 pds $4.95; 9 pds par 12 pds $6.95. Ecrivez pour informations, Lamy Limitée, 60 rue St-Joseph, Québec. 26mars-26fs95G

Propriétés à vendre

GRANDE PROPRIETE à vendre ou à louer, du côté nord du chemin de la Petite Rivière, environ un quart de mille de la limite de la ville. S'adresser à Mme Robert Wright, 170 Avenue des Erables. 20mars-12fs-97R

A Beauport

PROPRIETE à vendre à Beauport. Sur le côté est de la rue St-Michel. La moitié nord d'une maison en pierre à un étage, et toit masard et rez-de-chaussée, pouvant former un seul ou deux logements, avec le terrain sur lequel elle est construite et qui contient deux perches et demie de largeur sur environ un arpent de profondeur. 2o Un emplacement situé aussi sur le côté est de la rue St-Michel, contenant quatre perches de largeur sur cinq perches de profondeur. Pour plus amples détails s'adresser à Henri Delâge, Notaire, Beauport. 20mars-8fs-97B

Ancien Château

ANCIEN CHATEAU A VENDRE, propriété très bon ordre, située un des beaux sites, Rive-Sud, conviendrait bien pour communauté ou particulier. Sacrifiera pour prompt acheteur Ecrire Casier 141 "Le Soleil", Québec. 28mars-3fs-97B

MAGNIFIQUE RESIDENCE, 92 Chemin St-Louis, coin Bougainville, face Parc Champs de Bataille, 14 appartements, chauffage automatique l'huile, garage, tennis, parterre, grande réduction, bonnes conditions ou échanger pour maison revenu. F. Guillemette, tél.: 5113. 19mars-26fs-97T

Résidence à vendre

RESIDENCES PRIVEES de feu M. Léandre Tremblay, sténographe officiel : No 45 Avenue Bourlamaque, planchers bois franc, 11 chambres, plus 2 chambres de bains, chauffage à souffleur, brique solide, garage double No 150, St-Cyrille, cottage, bien éclairé, 7 chambres, plus chambre de bain, toutes deux convenables pour médecin. Pour plus amples informations, s'adresser à: C. Delagrave, N.P., 132 rue St-Pierre, tél.: 2-1912. 25mars-6fs-102B

Servantes demandées

ON DEMANDE une bonne pour service général et sachant bien faire la cuisine. Références exigées. S'adresser à Mme Arthur Fafard, 15 rue Guenette, Lévis. 28mars-3fs-104B

SERVANTE demandée pour ouvrage général, devra coucher en dehors, références exigées. S'adresser 161 3-4 Richelieu, 2e étage. 28mars-2fs-104B

SERVANTE générale demandée immédiatement. S'adresser après 6 hrs. 1081½ Lockwell. 104B

CUISINIERE générale demandée ou on garde une autre bonne. Références exigées. S'adresser Mme J.-P.-A. Gravel, 26 Chemin St-Louis, coin Avenue Parc, tél.: 6482. 104B

SERVANTE GENERALE demandée, sachant faire la cuisine, références exigées. S'adresser 905 rue St-Cyrille. 28mars-2fs-104B

SERVANTE pour petite famille. Références exigées. S'adresser le soir seulement de 7.30 à 9 heures à 419½, 1ère Avenue, 2ième étage, à gauche Inutile de se présenter le jour. 27mars-3fs-104B

Terrains à vendre

A VENDRE, plusieurs beaux terrains à bâtir à proximité de l'église St-Sacrement. Conditions très faciles. S'adresser Montcalm Land Co, 76 rue St-Pierre, Québec. 27mars-26fs-106B

Terrains demandés

ON DEMANDE à acheter un terrain sur le bord d'un Lac ou d'une Rivière, avec camp. Ecrire à Casier 135 le "Soleil", Québec. 28mars-4fs-107B

Volailles

INCUBATEUR.—Un incubateur, d'une capacité de 60 oeufs et une éleveuse de 100 poussins, en bonne condition, à vendre à bon marché. S'adresser No 24, rue Fairdeau, paroisse du Sacré-Coeur, téléphone 3-3840. j.n.o.-112B

SONGEZ A ELEVER COCHETS plus profitables. Bons poulets de marché vous rapportent probablement plus d'argent que tout autre animal producteur de viande. Profit rapide sur placement. Poulets à rôtir vendables à 8 à 9 semaines ou vous pouvez vendre bons poulets de marché à prix favorables cet automne Nous fournissons cochets d'un jour, Leghorns et gros sujets, de troupeaux éprouvés pour le sang, approuvés du gouvernement. Prix étonnamment bas. Ecrire Hamilton Chick Sexing Depot, Box 32, 9 York Street, Hamilton, Ontario. 27-29mars-2fs-112B

ACHETEZ DES POUSSINS PROFITABLES qui ont fait leurs preuves. L'excellente réputation des poussins Bray a créé une demande croissante d'année en année, aujourd'hui 19 fois plus forte qu'en 1926. Chaque année, nombre de clients nous écrivent la satisfaction donnée par les poussins Bray Nouveaux clients parlent souvent de meilleure production d'oeufs, de poulets à rôtir plus hâtifs et de poulets de marché plus pesants qu'ils n'ont jamais eus auparavant. Et il y a une raison. Demandez par écrit notre catalogue illustré 1935 et voyez pourquoi tous les poussins Bray sont des "faiseurs d'argent nés". Bray Chick Hatchery, 32 Clayburn Avenue, St. Catharines, Ontario. Ou téléphonez à Bray Hatchery, Sherbrooke. 27-29mars-112B

Annonces non classifiées

ROMANS A vendre 10c, 15c et plus. Nous avons un assortiment considérable de romans que nous échangeons à 5c et 10c. Nous sommes acheteurs de romans usagés. J.-A Breton, 32 d'Abraham tél.: 2-6393. 7mars-26fs-115R

Jos. Robitaille "Storage"

CONFIEZ-NOUS vos fourrures en storage. Réparations prix réduits pendant l'été. Assortiment de martres, renard, fourrures pour garnitures. Jos. Robitaille, marchand de fourrures, 108 Richelieu, tél.: 2-3288. 25mars-26fs-115R

Restaurant Peking Oriental

99, RUE ST-JEAN. L'endroit idéal pour vos repas. Prix spéciaux pour les mois d'hiver. Déjeuner club à partir de 20c. Repas réguliers 40c. Table d'hôte 75c. Service spécial de thé après-midi. Service à la carte de luxe. Bières et vins. ven-lun-mer-1mai-115A

L'oeuvre de protection de la Santé Publique

(Suite de la page 3)

tion du système de protection de la santé publique le plus logique et le plus efficace qui soit, et dont l'expérience a prouvé la valeur, je veux parler des unités sanitaires de comtés, décentralisation des efforts sous une direction unique en matière d'hygiène. On sait que l'Unité sanitaire est un service d'hygiène permanent et complet affecté à un comté ou à un groupe de comtés eu égard à l'étendue du territoire et à la population qui l'habite, formé d'un personnel ambulant qui donne tout son temps à ses fonctions. Le médecin est un hygiéniste expert diplômé en hygiène publique, les infirmières visiteuses et l'inspecteur sanitaire sont expérimentés et, du commencement à la fin de l'année, leur travail ardu et pénible parfois, n'a qu'un but, protéger et sauvegarder la santé et la vie des gens. Contrôle absolu des maladies contagieuses en même temps qu'application de la loi concernant leur déclaration, clinique de nourrissons et de dépistage de la tuberculose dans toutes les paroisses, hygiène de la mère, hygiène de l'enfant, inspection médicale des écoles, surveillance des conditions existant dans les magasins de denrées alimentaires, les restaurants, les hôtelleries; lutte aux nuisances publiques, immunisation contre la diphtérie à tel point que cette maladie est en train de disparaitre de nos régions rurales: vaccination contre la fièvre typhoïde partout où il y a menace d'épidémie; voilà en résumé les activités des unités sanitaires de la province dont le nombre se totalise maintenant à 30, couvrant 39 de nos comtés ruraux, et qui veillent à la sauvegarde de plus d'un million de la population de nos campagnes.

"Je l'ai dit et je le répète, le devoir de l'Etat est d'empêcher par tous les moyens, le retour des conditions épouvantables qui voulaient qu'au commencement de ce siècle, le quart des enfants qui naissaient mouraient avant d'avoir atteint l'âge de 12 mois et qui voulaient également que la mortalité par tuberculose s'élevait à 250 par 100,000 de population. Il n'y a pas d'intérêts qui tiennent en présence d'une telle situation et le gouvernement l'a si bien compris que le budget de l'hygiène publique qui était de $5,000 par année en 1886 s'est gonflé jusqu'à l'importante somme de $800,000 affectée annuellement par le pouvoir public à la protection de la santé dans la province. Voyons maintenant les résultats qu'une campagne de cette sorte a obtenus chez nous:

"On le voit, les trois grands fléaux qui nous décimaient étaient constitués par la mortalité infantile, la tuberculose et les maladies contagieuses. En 1926, première année où il nous fut possible d'établir des statistiques exactes, nous perdîmes 11,668 enfants de moins d'un an, soit la population d'une ville comme Chicoutimi, et un taux de mortalité de 142.0 par 1,000 naissances vivantes. En 1933, ce chiffre était réduit à 7,270, soit un gain de 4,396 ou un taux de 94.5 par 1,000 naissances. C'était une baisse de 29.13 p.c.

"La tuberculose, en 1926, avait fait 3,947 victimes; le taux de la mortalité en était donc de 125.2 par 100,000 habitants. La lutte contre ce fléau, contrairement à celle que l'on engage contre la mortalité infantile, en est une de longue haleine et les résultats sont plus lents à venir; cependant nous avions fait en 1933 un gain de 21.5 p.c. avec 2,927 décès, soit un taux de 98.4. Mais c'est dans la bataille entreprise contre les maladies contagieuses que le succès a été le plus marqué. En 1926, elles faisaient 4,425 victimes dans la province; en 1933 ces décès ne se totalisaient plus qu'à 2,081, soit une baisse de 63.1 p.c.

"Le cadre de cette causerie ne me permet pas de m'étendre plus au long sur le sujet, mais les chiffres que je viens de citer démontrent sans conteste ce que le système d'unités sanitaires a fait pour la province de Québec. Cet organisme destiné à rester chez nous, est certainement appelé à se développer jusqu'à ce qu'il couvre la province toute entière, quand les finances publiques le permettront. Les progrès dont il a été la cause et qui ont attiré sur la province les remarques élogieuses de nombre d'hygiénistes étrangers ne font qu'ancrer le Service provincial d'Hygiène dans sa détermination de poursuivre son oeuvre.

"Enfin la deuxième organisation en date du Service provincial d'hygiène est celle du placement familial à la campagne des enfants des villes menacés par la contagion tuberculeuse dans leurs familles. C'est l'oeuvre Grancher de France appliquée à notre province et, contrairement à ce qui se voit là-bas, sous la direction et le contrôle des pouvoirs publics.

"C'est dans l'enfance que l'être humain est le plus exposé à la tuberculose et si, comme l'a dit Grancher, nous transportons la graine dans un sol nouveau, à la campagne, au grand air, et qu'il y grandit, l'enfant qui bénéficie d'une telle transplantation et qui, demeurant dans son milieu a 60 chances sur cent de devenir tuberculeux et 40 de mourir de tuberculose, se trouve assuré dans 98 p.c. des cas de parvenir à l'âge adulte et de mener une vie normale. Ces enfants tirés de familles pauvres de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières — en attendant que le système soit appliqué à d'autres centres urbains — sont placés dans des familles de cultivateurs des comtés avoisinant ces villes, y grandissent, acquièrent la mentalité campagnarde et constituent, dans une certaine mesure, un mouvement de retour à la terre qui a son importance. Ils sont actuellement au nombre de 400 et les dures circonstances économiques que nous traversons sont la seule raison qui nous empêche d'augmenter le budget du placement familial et entrave pour le moment la progression que nous avions désirée.

"Dans combien d'autres domaines encore la protection de la santé publique est-elle appelée à s'exercer? Les progrès accomplis de ce chef ont placé, depuis un certain nombre d'années la province de Québec dans une situation enviable, mais ce n'est pas faire état d'une trop grande humilité que de dire que nous avons encore du chemin à parcourir avant d'atteindre le niveau de certaines provinces et de certains états. Beaucoup de choses ont été créées depuis dix ans, beaucoup restent encore à réaliser. C'est ainsi par exemple que pour avoir un armement complet contre la tuberculose, il nous faudrait beaucoup plus de lits de sanatorium et d'hôpitaux-sanatoriums, des préventoriums pour enfants nous manquent, et dans le domaine de la protection de l'enfance, un plus grand nombre d'infirmières visiteuses serait nécessaire dans nos unités sanitaires de comtés. Et l'hygiène industrielle! Et l'hygiène alimentaire! Le Service provincial d'hygiène réalise qu'il a beaucoup à faire pour en assurer l'amélioration chez nous et il est à la veille d'y consacrer de nouveaux efforts qu'il s'attend de voir couronnés de succès. La résolution constante qui anime ceux qui dirigent aujourd'hui l'organisme dont je viens de parler, est l'application d'une conception de haute moralité et le but qui consiste à sauvegarder le capital humain de la province de Québec est assez élevé pour qu'ils y consacrent toute leur intelligence et tout leur coeur."

Soulagement Sûr et Rapide au RHUMATISME

La douleur cesse. Le soulagement se produit dès que les poisons causant le rhumatisme sont chassés par les TRC

LE TRC CAPSULES ANTI-RHUMATISMALES TEMPLETON

50c. et $1 chez tous les pharmaciens

CHASSEZ les RHUMES

DÈS LE DÉBUT

Employez les Tablettes C.B.O., recouvertes de chocolat—le remède inoffensif, efficace, avec le goût que les enfants eux-mêmes aiment.
15 de plus dans chaque boîte et seulement 25c à toutes les pharmacies.

"CHERCHEZ L'AGENT DE POLICE SUR LA PETITE BOITE ROUGE"

TABLETTES C. B. O. DOMINION

VENTE de COSTUMES !

Nous répondons aux désirs de la mode du Printemps par cette offre.

DEUX GROUPES EXCEPTIONNELS AU DEBUT DE LA SAISON

$14.95 $19.75

Le costume est déclaré souverain de la mode du printemps ! . . . Et ces deux bas prix chez Mozart cette fin de semaine feront sensation dans le domaine de la confection pour dames.

Chaque style est un succès . . .

Si vous tenez à être à la page, vous ne pouvez vous dispenser d'avoir un costume ce printemps.

Achetez le vôtre à bonne heure pour un meilleur choix. Nos conditions de Paiements différés sont à votre disposition.

TISSUS : tweeds anglais dans diverses qualités, aussi lainage panier, lainage alvéolé, silvertone ou fin crêpe de laine.

BLEU MARINE, la teinte dominante du printemps; vert, brun, beige, gris, moyen, gris oxford, noir.

Tailles: 13 à 19; 14 à 44.

10% DE DEPOT 3 à 6 MOIS POUR LIQUIDER LE SOLDE SANS INTERET

NOUVEAUX ET ELEGANTS

PALETOTS DE PRINTEMPS

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

UN PRIX SPECIAL POUR CETTE FIN DE SEMAINE

$14.95 $3.00 COMPTANT

3 MOIS POUR PAYER SANS INTERET

Ceux d'entre vous, Messieurs, qui désirent être bien mis dès les premiers beaux jours du printemps . . . sans avoir à payer plus cher. . . . Cette vente de paletots ne manquera pas de vous intéresser. Variété de nouvelles nuances et modèles les plus en vogue, comprenant: le populaire genre Raglan, Tube, Balmacan, Slip-On. Lainages souples et légers, coupe soignée, demi-doublure.

COMPLETS DEUX PANTALONS

Nouveaux et de coupe impeccable pour hommes et jeunes Gens.

Serge bleu marine ou worsted de fantaisie, petits dessins, fins quadrillés . . . La mode pour le printemps.

La plupart sont confectionnés de tissus anglais.

$22.50 Cinq mois pour payer sans intérêt

Tailles: 34 à 42

AUBAINES au DEPARTEMENT du Sous-Sol

COUVRE-PIEDS en soie importée pour lit double. Valeur régulière $5.95.

Au Sous-Sol $3.95

NOUVEAUX RIDEAUX en soie, Jolis dessins. Valeur régulière $3.95.

Au Sous-Sol $2.49 la paire

NOUS REPETONS par demande, mille verges de flanellette blanche. Valeur régulière $0.19.

Au Sous-Sol 10c la vge

MOZART LIMITÉE

310 rue SAINT-JOSEPH

DES SYMPATHIES

Au cours d'une récente réunion du Club Mercier, on a adopté unanimement une résolution de sympathies à l'adresse de la famille Pierre-Adrien Caron, de St-Louis Courville, qui eut la douleur de perdre leur chef bien-aimé. Il était membre du Club Mercier, il fut également décidé que copie de cette résolution soit adressée aux journaux pour publication.

STATISTIQUES VITALES

Les naissances déclarées en février dans 69 cités et villes du Canada sont au nombre de 5,990; les décès s'établissent à 4,220 et les mariages à 1,993, au lieu de 6,066, 3,514 et 1,955 respectivement le mois correspondant de 1934. Les naissances ont par conséquent diminué de 1½% alors que les décès et les mariages accusent des accroissements respectifs de 20% et 2%.

Totaux des premiers deux mois de l'année en cours: naissances, 12,617; décès, 8,474; mariages, 3,895; contre 12,714, 7,656 et 3,941 respectivement la période correspondante de l'année passée. Les naissances et les mariages ont diminué de 1% chaque, alors que les décès ont augm

LA TENDANCE EST MEILLEURE SUR TOUS LES MARCHES MOBILIERS.---CALME PLAT A LA BOURSE DES MINES

HAUSSE DE NICKEL, C. P. R., BRAZILIAN ET DES "ALCOOLS"

Montréal, 29.—(P. C.)—Sous la conduite de plusieurs valeurs internationales, la liste montréalaise est allée de l'avant au cours de la matinée d'aujourd'hui. Le chiffre des transactions s'est légèrement accrû pour atteindre 5,700 actions au cours de la première heure et demie de la séance.

C. P. R. fut le leader avec 1-2 point d'appréciation à 10 3-8, tandis que Brazilian Traction s'élevait de 1-4 pour toucher 9¼. International Nickel avança aussi de 1-4 de point à 24 3-8. Les titres de compagnies de liqueur et de brasserie accusèrent également des gains. Industrial Alcohol montant de 1-2 point à 8¾ et National Breweries de 1-2 point aussi à 32½.

Les hydros eurent de nouveau à souffrir de la pression des ventes et subirent des pertes légères. Montreal Power fléchit de 1-8 de point à 29 3-8. B. C. Power "B" de 1-4 à 2¾ et Shawinigan de 3-8 à 16. St. Lawrence Paper privilégié céda 1-2 point à 10.

— o —

Des changements de prix eurent lieu à la hausse et à la baisse sur le Curb, cependant que l'activité restait faible.

Dans la section des valeurs industrielles International Petroleum subit 3-8 de point de perte à 30 3-8, alors que B. C. Jackers baissait de .05 à .65. Regent Knitting se raffermit de 3-8 de point à 4 7-8, Associated Oil de .01 à .08 et Beauharnois de 1-8 de point à 3 7-8.

Parmi les mines des pertes de .01 furent subies par Siscoe à $2.91, Sullivan à .66, Ventures à .90 et Quebec Gold à .35. Parkhill fléchit très légèrement et Brazil resta stationnaire avec plusieurs autres.

BOURSE DE MONTREAL

(LE 28 MARS 1935)

Ventes	Valeurs	O v.	Ferm.	Var.
35	Am. El. pr..	18	18	+ 3
75	Ass. Brew..	10¾	10¾	— ⅜
1	Ass. Br. pr..	105	.....	.....
17	xBell Tel..	127½	127	.....
370	Brazilian..	9	9	+ ¼
27	xB.C. Pow..	24¾	.....	.....
20	Bru. Sil..	15¼	15½	.....
15	Can. Bread..	20¾	.....	.....
430	Can. Car..	6¾	7	+ ¾
805	C. Car. pr..	13	14	+ 1
65	Can. Cem..	6	6	inch.
115	C. Cem. pr..	54½	54½	inch
162	C. H. E. pr..	45	47	.....
415	C.I. Alc..	8½	8¾	+ ¼
170	C.I. Alc. b..	8¼	8¾	+ ¼
5	xC.N. Pow..	19	.....	.....
215	C. P. Ry..	9¾	9¾	+ ⅛
10	C. Steam..	2¼	.....	.....
10	C. Ste. pr..	8¾	.....	.....
9	Con. Smel..	120	.....	.....
36	D. Brid..	25	24⅝	.....
40	D. C. pr..	125	125	inch.
15	xDom. Glass	118	.....	.....
142	D.S & C. b..	3¾	3¾	— ⅛
20	xD. Textile..	79½	.....	.....
20	Dryden..	3¾	.....	.....
20	East. Dai..	2¾	.....	.....
10	Fam. Play..	14¾	.....	.....
125	Gypsum..	5¼	5¼	⅛
3,551	xInt. Nick..	24	24⅛	+ ⅛
220	xImp. Tob..	12	12¼	+ ¼
10	xI. Pow. pr..	50	.....	.....
120	L. of W..	10½	10½	+ ½
115	Mas.-Har..	3¾	3¾	inch.
545	McC.-Fr..	13⅞	14	inch.
1,434	xM. Pow..	29	29½	+ ⅜
5	M. Trans..	86	.....	.....
1,550	xNat. Bre..	32	32	inch.
380	N. S. Car..	14¾	15⅛	+ ⅜
15	xOtt. P. pr..	102	.....	.....
25	Pow. Cor..	7½	7½	inch.
110	Que. Pow..	15⅜	15⅜	— ⅛
580	Shawinigan..	16¾	16⅜	+ ⅛
40	So. C. Pow..	12	.....	.....
230	S.L. Cor..	1.25	1.20	— .05
25	S.L. Cor. pr..	5	5	.....
10	S.L.F..	35	.....	.....
20	S.L.Pap. pr..	10	10	.....
51	St. of Can..	44½	44¾	.....
35	St. of Can. pr	42	42	inch.
5	Wes. Groc..	35	.....	.....
1	Win. El. pr..	7	.....	.....

BANQUES

15	Canada..	57	58 inch.
3	Canadienne..	130	.....
[illegible]	[illegible]	153¼	.....
10	Royale..	155	.....

OBLIGATIONS

1,000	Royale..	155	.....
1,000	M. T. 1 hy..	97½	97½ — 2¼
12,250	Pow. Debs..	48¾	48¾ .....

x—Ex-dividende.

TOTAL DES VENTES

	Hier	Mercredi
Actions..	12,545	9,530
Obligations..	$13,250	$15,000

INT. NICKEL Co.

New-York, 29. — Robert-C. Stanley, président de l'International Nickel Company, a déclaré à la dernière assemblée annuelle des actionnaires que la compagnie rembourserait probablement au cours de l'année courante la balance de 1,089,908 livres sterling de débentures-actions 5 1-12 pour cent de Mond Nickel Company Ltd. M. Stanley a déclaré aussi que l'International Nickel avait l'intention d'acheter la balance de 10 pour cent des actions de l'Ontario Refining Company. Ce remboursement et cet achat pourront être payés en argent à même les fonds de la compagnie et sans affecter les paiements futurs de dividendes pourvu que les affaires se continuent comme elles vont actuellement.

UNE DECISION DEMAIN

Toronto, Ont., 29 (P.C.) — Le premier ministre Mitchell-F. Hepburn a déclaré que le gouvernement ontarien annoncerait sa politique samedi, demain, en rapport avec les contrats d'électricité négociés par les anciens gouvernements de la province avec des compagnies de la province de Québec. Le cabinet se réunira samedi et le gouvernement annoncera sa décision après la réunion.

PRETS AUX COURTIERS

Washington, 29 (P.C.)— Les prêts consentis aux courtiers par les banques faisant partie de la New York Federal Reserve se chiffraient à la somme de $658,000,000 le 27 mars. Ce montant représente une diminution de $5,000,000 sur celui de la semaine précédente. Ces prêts se chiffraient à $735,000,000 à la fin de la semaine correspondante de 1934.

BOULET & BOULET C. A.

Comptables Agréés — Chartered Accts
J.-W. Boulet, C.A., G.-H. Boulet, C.A.
Syndic licencié.

71 SAINT-PIERRE

Edif. Bq Cn. Nat. Ch. 512, Tél.: 5479

Potins de la Bourse

COMMERCE INTERIEUR

Les importations de cotons bruts accusent un fléchissement par rapport à janvier, mais les ventes intérieures de laine destinée à la transformation ont augmenté de 9% environ.

Les exportations de planches et madriers se sont élevées à 88,669,000 pieds contre 75,191,000 en janvier, soit un gain ajusté de 11.6%. L'accroissement des exportations de pâte de bois correspond à 11.3%. La production de papier-journal a fléchi de 5.6%, étant passée de 201,959 tonnes à 180,305. Les exportations de bardeaux ont diminué de 10.5%. Résultat net: fléchissement de l'indice forestier de 95.7 à 95.2.

INDUSTRIES PRIMAIRES

Si l'on tient compte de l'ajustement saisonnier, la production des industries primaires du fer et de l'acier a été moins active qu'en janvier. La production d'acier en lingots est passée de 59,-526 tonnes qu'elle était en janvier à 55,935 et celle de fonte de 44,416 à 37,259, diminutions ajustées de 15% et 6.5% respectivement.

PRODUCTION D'AUTOS

Le rendement de l'industrie automobile s'est accru d'une façon notable, le total de février s'élevant à 18,114 unités contre 10,607 le mois précédent; l'indice ajusté ressort à 104.6, maximum mensuel de la période écoulée depuis octobre 1929. Les importations de pétrole brut se sont montées à 53,576,000 gallons, enregistrant ainsi un gain ajusté de 14.2% par rapport à janvier.

Les importations de caoutchouc brut destiné aux fabriques de pneus a diminué en février, mais l'indice de la production de pneus a haussé de 74.1 à 79.6.

MOYENNES (Montréal) :

Le 29 mars.	10 Util.	20 Ind.	3 0 Total
Aujourd'hui (midi)	58.9	56.9	57.5
Hier	58.6	56.7	57.3
Semaine passée	58.7	56.9	57.5
Mois passé	60.0	59.7	59.8
1934	.....	.....	.....
Max. 1935	63.4	63.1	63.0
Min. 1935	58.2	56.0	56.7

(1926 égale 100).

REPRISES LEGERES SUR LE MARCHE DES GRAINS

Winnipeg, 29 (P.C.) — Le support résultant des ventes faites depuis hier aux exportateurs de blé canadien permit au froment d'avancer de 1-8 à 1-4c par boisseau, ici, ce matin. L'activité fut peu considérable et, ce midi, mai et juillet cotaient tous deux 85c le boisseau.

Sur le marché de Chicago le marché fut peu intéressant et les prix restèrent à peu près stationnaires.

Chicago, 29 (P.A.) — Se ressentant d'une avance brusque de la livre anglaise, les grains ont avancé, en moyenne, sur le marché local ce matin. L'absence de pluies dans le territoire à blé des Etats-Unis a contribué à stimuler les acheteurs.

Ayant ouvert à des prix oscillant entre 1-4c de baisse et 1-2c de hausse, mai cotant de 94 5-8 à 94¾c, le blé s'éleva bientôt sur toute la ligne. Le mais ouvrit avec des gains de 0 à 1-4c pour continuer à s'élever subséquemment.

MONTREAL CURB

(LE 28 MARS 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
13	Asbestos..	6¾	.....	.....
700	Ass. Oil..	.07	.07	inch
286	Beauh..	3¾	3¾	— ⅛
37	B.A. Oil..	15	15	+ ¼
10	C. Dredge..	10⅝	.....	.....
10	C.N.P. pr..	102½	.....	.....
46	Vick. Pf..	10	10	— 6
20	Catelli..	2	.....	.....
200	Do. pr..	11	11	inch.
100	Cham. pr..	7¼	7¼	inch.
115	City Gas..	2¼	2¼	+ ⅛
245	Dis. Sea..	16	15⅞	+ ⅛
40	D. Eng..	20	20	— 2
100	D. Stores..	8⅛	8⅛	— ⅛
330	D. Tar..	5¼	5¼	— ¼
1	Fraser..	4¼	.....	.....
493	Imp. Oil..	16	16	inch.
855	Int. Pete..	30¼	30¾	+ ¾
20	xPage Her..	79½	.....	.....
20	Paton. pr..	97	.....	.....
10	Rog.-M..	5¼	.....	.....
11	St.C.P. pr..	90	.....	.....
100	Thr. pr..	5	5	— 5
65	Walk. pr..	18	18	+ ⅛
145	Walkerv..	3.50	3.60	inch.

HORS-LISTE

125	Aultbl..	1.00	1.00	inch.
50	Do.C of D..	3⅛	3⅛	+ ⅛
75	Br. & Dis..	60	60	inch.
5	Bre. pr..	16	.....	.....
55	C. Malt..	29¾	29¾	— ¼
25	Con. Bak..	13¾	13¾	+ ¼
542	C. Pap..	1.10	1.10	inch.
80	Ford A..	28	28	inch.
135	G. St. pr..	44	44	— 4
10	Price pr..	19	.....	.....
5	Roya. Oil..	19.50	.....	.....

MINES

700	Big. Miss..	.40	.39	— .1
100	Braz. Gold..	.25	.25	+ .04
10	L. Mining..	12.75	.....	.....
100	McIntyre..	44.90	44.90	— .60
324	Noranda..	34.45	.....	.....
300	Parkhill..	22½	22½	— .0½
1,300	Pickle C..	2.63	2.63	— .5
36,200	Que. Gold..	34½	36	+ .01
800	Read-Aut..	75	75	inch.
1,500	Siscoe..	2.95	2.92	— .3
187	Sullivan..	.67	.67	— .1
75	xTeck-H..	4.10	.....	.....
500	Wayside..	18½	18⅛	+ .00½

MINES HORS-LISTE

400	C. Mal..	.59	.60	— .6
200	Cen. Pat..	1.44	1.45	+ .07
2,600	Chibou..	.22	21½	+ .00½
8,850	Dupar.uet..	.14	.14	inch.
100	Eldorado..	1.17	1.17	— .0
500	Kir. Lake..	.18	.18	— .2
2,600	Moneta..	2.02	2.05	— .5
400	McVittie..	.20	.20	— 11¼
300	McWatters..	1.72	1.73	+ .05
100	San. Ant..	3.95	3.95	— .5
6,800	Stadac..	.24	24½	— .0¼
100	Sylvaite..	2.39	2.39	+ .09

TOTAL DES VENTES

	Divers	H.-Liste	Mines	M. h.-l.	Tot.
Hier:	3,972	1,707	42,096	23,250	70,425
Mercredi:	3,708	1,795	37,214	31,750	74,467

x—Ex-dividende.

LES FERROVIAIRES DIRIGENT ENCORE, MAIS A LA HAUSSE

New-York, 29. (P.A.) — Le marché mobilier s'est ressaisi un peu ce matin, par suite de la stabilité des actions de chemins de fer.

Union Pacific et Santa Fé se placèrent avec d'autres en tête du mouvement avec des gains d'un point entier. Ils furent suivis de Pennsylvania, New-York Central et Southern Pacific qui comptèrent tous des gains appréciables. Coca-Cola participa au mouvement ascensionnel avec une hausse qui la porta au-dessus de 200, mais cette valeur se replia un peu plus bas ensuite.

Les autres titres qui se mirent en évidence avec des gains furent U. S. Steel, Westinghouse, Eastman Kodak, National Distillers et Standard Oil of New-Jersey. Les utilités restèrent hésitantes et subirent des pertes légères, de même que le compartiment des métaux où l'on put noter une bonne activité.

BOURSE DE NEW-YORK

Le 29 mars.	Ferm. hier	Ce matin Ouv. 12.30
A. M. Byers	12¾	.....
Am. Tel. & Tel.	102	101¾ 101¾
Am. Waterworks	11⅛	.....
Atchison Ry	36¼	37½ 37
Auburn Auto	16⅞	.....
Bethlehem Steel	24½	24¾ 24⅝
Cerro de Pasco	43	42½ 42½
Chrysler	33¾	33¾ 33½
Columbia Gas	6	5⅝ 5⅝
Cons. Gas	20⅝	20⅝ 20
Gen. Electric	22	22⅛ 22¼
Gen. Motors	27⅞	27⅞ 27½
Hudson Motors	7	7 7
Int'l Harvester	37	37⅛ 37⅛
Int'l Paper Priv.	5⅞	5¾ 5⅝
Kennecott Copper	16½	16⅜ 16
Loew's	34⅛	34½ 35¼
N.-Y. Central	12⅞	13⅛ 13
Radio Corp.	4¼	4⅜ 4⅜
Radio Corp. B	4¼	4¼ 4⅜
St. Joseph Lead	12	12⅛ 12⅛
South. Porto Rico	22¼	.....
Stone & Webster	3⅝	3⅝ 3¼
Union Carbide	46	46⅛ 46½
Union Pacific	82½	84½ 83⅝
United Aircraft	11	.....
U. S. C. I. Pipe	16	16 16½
U. S. Ind. Alcohol	36½	36½ 36¾
U. S. Smelting	103⅛	103⅛ 102⅝
U. S. Steel	28⅝	28¾ 28⅝
Vanadium	14⅝	.....
Warner Bros	2¾	2¾ 2¾
Westinghouse El.	35	35⅜ 35⅛
Woolworth	53⅛	53⅜ 53⅜

Ventes à midi: 310,000 actions.

RAPPORT DU C. P. R.

Montréal, 29. (P. C.) — Les profits nets du Pacifique Canadien durant le mois de février 1935 furent de $850,-144, alors qu'ils avaient été de $818,-520 en février 1934. L'augmentation a donc été de $31,624. Les profits bruts du chemin de fer furent de $8,-656,019 le mois dernier alors qu'ils avaient été de $7,570,515 le mois correspondant de l'année dernière, soit une augmentation de $85,504. Les frais d'exploitation furent de $7,805,-875, en augmentation de $53,880.

Durant les mois de janvier et de février 1935 les profits nets du Pacifique Canadien furent de $1,054,458, alors qu'ils avaient été de $1,707,509 durant la période correspondante de 1934, soit une diminution de $653,-051. Les profits bruts furent de $16,-922,663, en diminution de $618,187, et les frais d'exploitation accusèrent une augmentation de $34,864.

DOME MINES LTD

Toronto, 29. — Les profits nets de Dome Mines Limited pour l'année finissant le 31 décembre 1934 furent de $3,882,423, déduction faite de l'impôt sur le revenu, la dépréciation et après la création d'une réserve de $500,000 pour les contingences. Ces profits nets équivalent à $4.07 par action sur une capitalisation de 953,334 parts. Durant l'année 1933, les profits nets de Dome Mines Limited furent de $3,651,008 ou de $3.21 par action. Ces derniers profits furent calculés après la dépréciation et les autres déductions mais sans tenir compte d'une réserve de $500,000 pour contingences, réserve qui fut déduite du surplus. La production totale de Dome Mines avait l'an dernier une valeur de $6,672,721 après la taxe fédérale sur l'or. L'année dernière, Dome Mines paya $2,983,399 en dividendes à ses actionnaires.

ACADIA SUGAR REFINING

Montréal, 29.—Le rapport d'Acadia Sugar Refining Company Ltd pour l'année 1934, accuse une diminution dans les revenus mais une amélioration dans la position financière de la compagnie. Les profits nets provenant des opérations furent de $585,-944, alors qu'ils avaient été de $713,152 en 1933. Après avoir déduit la dépréciation et les intérts sur les obligations, les revenus ont été de $173,521, au lieu de $287,172 l'année précédente. Le profit de 1934 équivaut donc à 58 cents par action privilégiée et 28 cents par action ordinaire. En 1933, Acadia Sugar gagna 96 cents par action privilégiée et 66 cents par action ordinaire. Au bilan, l'actif total est passé de $8,252,942 à $8,395,097. Le fonds de roulement a aussi augmenté de $2,163,245 à $2,355,603.

LE PETROLE BRUT

La production canadienne de pétrole brut s'est montée en janvier à 124,654 barils contre 117,113 le mois précédent et 124,425 le mois correspondant de 1934.

Le rendement des puits de l'Alberta s'établit à 110,424 barils, dont 106,173 de naphte,1,967 d'huile légère de la vallée Turner, 1,683 d'huile légère de Red Coulée et 651 d'huile lourde de Wainwright.

NEW-YORK CURB

Le 29 mars.	Ouv.	12.30
Alum. of Am	38¼	38¼
Am. Cyanam B	16	16
Am. Gas & Elec	22	21⅝
Am. Superpower	15-16	15-16
Brazilian	9¼	9¼
Cities Service	⅞	⅞
Cons. Gas of Balt	59¾	59¾
Cord	2⅛	2⅛
Dist. C. & S. Co. Ltd	15¾	15⅝
Elec. Bonds & Share	5⅞	5⅞
Ford of Can. "A"	27⅝	27¾
Ford Motors	7⅝	7⅝
Gulf Oil	82	82
Hiram-Walker	27	27
Imperial Oil	16	16
Memphis Gas	37⅝	37⅝
National F. & Gas	13⅞	13⅞
Niagara & Hudson	3⅛	3⅛
Pennroad	1⅝	1⅝
St. Regis Paper	1⅛	1⅛
United L. & Pr.	1⅜	1⅜

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

Après avoir accueilli assez philosophiquement la nouvelle que la Belgique allait abandonner l'étalon-or, le marché mobilier a reçu un choc au cours de l'après-midi d'hier en apprenant que le chemin de fer Chicago, Milwaukee, St-Paul & Pacific devrait faire face à une réorganisation. C'est à peu près entièrement à cause de la chute des actions de chemins de fer que le cours moyen de 60 valeurs représentatives accusait en fermeture 1-10 de point de recul 36.2. En dépit d'une accélération dans l'activité du marché, le total des transactions n'atteignit que 613,000 parts pour la journée. Sur le marché des denrées le blé et le mais subirent des pertes de 3-8 à 7-8c par boisseau et le coton descendit de 55 à $1.05 la balle.

Parmi les nouvelles importantes parues depuis hier soir et susceptibles d'influencer le marché, il y a: La nouvelle que le gouvernement belge allait dévaluer de 30 p.c. au maximum la Belga et qu'en attendant une entente internationale les paiements en or seraient suspendus par ce pays; la nouvelle que les producteurs de cuivre en sont venus à un accord sur un programme de 6 points pour stabiliser la production étrangère du métal rouge; le rapport hebdomadaire de Dun & Bradstreet disant que les affaires reprenaient le dessus sur les obstacles placés sur leur chemin et qu'elles se préparaient à "toucher de nouveaux sommets en avril"; le rapport annuel de Texas Corp., qui accuse un accroissement de plus de $5,-000,000 dans les revenus nets de 1934; enfin le rapport d'American Iron & Steel Institute qui montre que le nombre des employés de l'industrie de l'acier est à son plus haut niveau depuis juillet 1934.

MOYENNES :
(Compilées par l'Associated Press)

Le 29 mars	30 Ind.	15 Ferr.	15 Util.	60 Total
Aujourd'hui (1 p.m.)	51.0	18.9	24.3	36.3
Hier	50.9	18.6	24.3	36.2
Mois passé	53.3	21.6	23.2	37.9
1934	58.8	37.2	35.5	46.1
Max. 1935	56.6	27.6	26.6	41.6
Min. 1935	49.5	18.5	21.6	34.8
Min. 1934	51.4	43.0	40.6	51.4
Min. 1934	49.3	22.8	24.2	34.9
Min. 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Max. 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Min. 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

OBLIGATIONS

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

(LE 28 MARS 1935)

		Off.	Dem
	Argentine 6's, 1961	92½	93¼
10,000	Australie 5's, 1955	98¾	99
18,000	Belgique 6½'s, 1949	98½	99
33,000	Do. 6's, 1955	99¼	99½
	Bolivie 7's, 1958	3¼	4¼
15,000	Brésil 6½'s, 1957	25¾	26
	Do. 7's, 1952	25	25½
	Do. 5's, 1951	62½	63½
	Brisbane 5's, 1958	86¼	88⅞
	Buc. Aires 6's, 1961	60	bid
	Chili 6's, 1961	11	11¼
6,000	Colombie 6's, 1961	25¼	26
	Cund'ca 6½'s, 1959	8¾	8½
2,000	Canada 5's, 1952	111¾	112
	France 7½'s, 1941	173	174⅞
	Do. 7's, 1949	175⅛	185
51,000	Allem. 5½'s, 1965	28¼	28½
	Haïti 6's, 1952	83¼	84
49,000	Italie 7's, 1951	81¼	81⅝
12,000	Japon 5½'s, 1965	80¼	81
	Medellin 6½'s, 1954	6¾	8½
14,000	Milan 6½'s, 1952	70½	71¼
1,000	N. S. W. 5's, 1957	97	98
	Parana 7's, 1958	12¾	14
	Pérou 6's, 1960	7¾	8⅝
	Pologne 6', 1940	74¼	75
14,000	Do. 7's, 1947	116	117½
	Rio Jan. 6½'s, 1959	13	14⅜
	Do. 6½'s, 1953	16	16⅝
	Rio G. do S. 6's, 1969	16½	17½
27,000	Rome 6½'s, 1952	70½	bid
	San Paulo 7's, 1940	85¾	86
	Serbie 7's, 1962	28	30¼
	Soissons 6's, 1936	168	173¾
	Roy-Unl 5½'s, 1937	112⅛	116¾

UNE MOTION DE Me R. TASCHEREAU

Me Robert Taschereau, a présenté ce matin, en Cour Supérieure, devant l'honorable juge Albert Prévost, une motion pour jugement différent du verdict rendu par les jurés contre Mme Paul Larochelle-Caron. Comme le "Soleil", l'a rapporté, le jury a rendu un verdict en vertu duquel la Cour est invitée à condamner Mme Caron à $5,000 de dommages, en plus des frais d'ambulance et d'hôpital qui s'élèvent à $309.65. Me Robert Taschereau demande que jugement différent du verdict soit rendu par les jurés, en prétendant que l'accident survenu le 1er juillet 1933, à Berthier-en-Bas, est dû à la faute et à la négligence de la défenderesse, n'ont pas spécifié en quoi consistait cette négligence. Leur verdict n'est pas explicite ni articulé, comme le veut le code de procédure civile. Me Taschereau prétend en outre que le montant des dommages déterminés par les jurés est excessif, et ne peut être supérieur à $1809.65. L'avocat de Mme Caron demande que le verdict des jurés, rendu le 27, mai, soit mis de côté et rejeté, et que l'action du demandeur soit renvoyée avec dépens, ou qu'un nouveau procès soit ordonné.

Me Taschereau a présenté une autre motion pour le rejet de l'action, parce que le bref d'assignation mentionnait comme demandeur M. Edouard Aubert, tandis que les conclusions le représentaient ès-qualité. Le procès a démontré que le fils d'Aubert Jean, âgé de 6 ans, a été victime d'un accident, et qu'il a subi des dommages, mais il n'est pas partie au procès. Les motions ont été prises en délibéré.

PROCES AJOURNE

Le procès de la Joy Red Shoe, intenté par la Commission du salaire minimum des femmes, est ajourné à 15 jours à cause de la maladie du secrétaire de la Commission, M. Alfred Crowe, qui doit témoigner.

La tragique pendaison de la femme T. Sarao

(Suite de la 1ère page)

on lui remit le capuchon pour la dernière fois.

Nick Sarao fut attiré dans un champ désert situé quelque part dans le nord de Montréal l'été dernier et battu à mort par Gagliardi et Donofrio. La femme du malheureux et sa belle-mère, Giomannina Theolis, âgée de 70 ans, furent arrêtées avec les deux hommes pour complicité dans le meurtre. La belle-mère obtint la permission de plaider coupable à une accusation de manslaughter et fut condamnée à vingt ans de prison. La veuve et ses deux complices, qui ont payé de leur vie ce crime affreux, subirent leur procès et furent trouvés coupables par un jury des assises de la Cour du Banc du Roi. Une police d'assurance-vie de $4.500 faisait l'objet de leurs convoitises. Le drame se passa non loin de "Blue Bonnetts". Gagliardi et Donofrio, après avoir battu et assommé Sarao, l'achevèrent en lui brisant le crâne avec un gros caillou.

C'est la première fois depuis l'exécution de Tony Frank, Louis Morel, Joe Sarafini et Frank Gambino, en octobre 1924, que tant de personnes montent sur l'échafaud en même temps.

Joseph Alizero devait aussi subir la peine capitale aujourd'hui pour le meurtre de son amie, Graziella Viens, dont le corps fut trouvé dans le siège arrière de son automobile (rumble-seat) l'été dernier, mais l'exécution a été retardée par suite d'un appel actuellement en instance devant la Cour Suprême du Canada.

L'ACTIVITE DE LA LISTE DES MINES EST TRES FAIBLE

Toronto, 29. (P. C.) — Une forte diminution dans l'activité des actions minières a été la principale caractéristique de la séance de cet avant-midi, à la Bourse de Toronto. Les prix restèrent à peu près partout aux niveaux d'hier soir.

Seulement 59,000 actions changèrent de mains entre 10 et 11 heures, ce qui représente approximativement le plus faible total de l'année à date pour cette période ; les titres à très bon marché furent eux-mêmes délaissés.

Parmi les grosses mines d'or Bralorne fut particulièrement vulnérable et dut retraiter de .30 à $8.10. Pioneer déploya assez d'activité et se releva un peu à $10.35, tandis que Wright Hargreaves et Teck Hughes subissaient des pertes de quelques centins chacune.

Bien que lentement négociées, Little Long Lac, Gods Lake, Anglo-Huronian, Macassa, Central Patricia et San Antonio furent plutôt fermes ; Siscoe, McWatters, Pickle Crow et McKenzie fluctuèrent en dedans de quelques centins de leur prix de fermeture d'hier. Dans le groupe des actions à très bon marché Chibougamou et McVittie subirent de faibles pertes.

Les mines d'argent restèrent pour ainsi dire complètement à l'écart, tandis que les métaux communs se montraient généralement fermes. Noranda se hissa .10 plus haut à $35 et Sherritt s'apprécia de .01 ou .02.

BOURSE DES MINES

(LE 28 MARS 1935)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
1,200	Acme Oil..	.22	.22	.22
200	Ajax. Oil..	.85	.85	.85
3,200	Alex..	.01½	.01½	.01½
5,000	Algoma..	.06	.05½	.05¾
12	Anglo H..	3.80	3.75	3.75
200	Ashley..	.16	.16	.16
2,700	Astoria..	.04¾	.04¾	.04¾
6,500	Bagamac..	.07½	.07¼	.07½
1,000	Barry H..	.05	.05	.05
2,200	Base Met..	.54	.50	.50
3,000	B. E. A. R..	.17½	.16	.17
400	Beattie..	1.80	1.80	1.80
925	Big. Miss..	.40	.40	.40
3,950	Bobjo..	.25	.24¾	.25
300	Bradman..	1.55	1.55	1.55
1,110	Bralorne..	8.60	8.30	8.40
200	B. R. X..	.17	.17	.17
325	Buff. Ank..	2.80	2.75	2.75
2,000	Buff. Can..	.01⅝	.01⅝	.01⅝
1,000	Cal. & Edm..	.75	.74	.75
3,600	Can. Mal..	.61	.60	.60
200	Cariboo G.Q..	1.27	1.27	1.27
1,400	Castle T..	.68	.68	.68
7,825	Cen. Pat..	1.48	1.40	1.42
200	Chem. Res..	1.74	1.65	1.74
26,700	Chibou..	.23	.21	.22
2,500	Clericy..	.03¼	.03	.03¼
100	Coniagas..	2.90	2.90	2.90
400	Conjaurn..	2.20	2.15	2.15
625	Dom. Exp..	.06	.06	.06
1,800	Eldorado..	1.22	1.19	1.20
500	Falcon..	3.75	3.65	3.75
8,734	God's Lake..	1.36	1.32	1.34
1,000	Golconda..	.25	.25	.25
500	Graham..	.07	.07	.07
1,700	Granada..	.36	.36	.36
600	Greene..	.27	.27	.27
4,900	Gunnar..	.66	.63	.65
1,000	Halcrow..	.03½	.03½	.03½
110	Hollinger..	16.65	16.65	16.65
4,700	Howey..	.91	.90	.90
1,700	J.M. Cons..	.15	.15	.15
1,000	Kirk. Cons..	.85	.85	.85
5,600	Kirk. Lake..	.47	.47	.47
460	La Shore..	57.00	56.75	57.00
5,600	Lam. C..	.04⅞	.04½	.04½
600	Lec Gold..	.04¼	.04¼	.04¼
2,555	Little L.L..	5.70	5.40	5.65
10,500	Macassa..	2.12	2.02	2.02
800	Man. & E..	.04	.04	.04
3,000	Maple L..	.07½	.07¼	.07½
60	McIntyre..	44.50	44.30	44.50
4,600	McK. R.L..	1.23	1.13	1.23
3,400	McMillan..	.23	.22	.22
22,500	McVittie.

NAISSANCES

BEAUDOIN — M. Armand Beaudoin, de Ste-Malachie, Co. Dorchester, et Mme Beaudoin, née Adrienne Theberge, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 27 mars et baptisé le 28, sous les prénoms de Joseph-Roméo-Laval.

Parrain et marraine, M. et Mme J.-A.-Roméo Fortin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Alphonse Leblond. -b

CARREAU — M. Wilbrod Carreau et Mme Carreau, née Lauretta Lachance, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 20 mars et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Jean-Paul-Maurice.

Parrain, M. Maurice Chiasson, marraine, Adrienne Carreau. Porteuse, Mlle Gabrielle Lachance.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

GAGNE — A Cap St-Ignace, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Léopold Gagné, marchand, époux de dame Bernadette Blanchette. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 hres. 29mars-2fs-b

LAFRANCE — A l'Hospice St-Antoine, à l'âge de 69 ans et 9 mois, est décédée Dame Délia Lefrançois, épouse de feu J.-B. Lafrance.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30.

Départ de l'Hospice St-Antoine, à 9 heures 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation. -b

MAHEU — A St-Michel, Beauport, le 28 mars 1935, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Paul Maheu, époux de Zenaïde Bélanger.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 15, pour l'église de Beauport et de là au cimetière de la paroisse. -b

RUEL — A Québec, le 28 mars 1935, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph-Napoléon Ruel.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No 49 rue Victoria, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 28mars-2fs

TARDIF — Le 27 courant, est décédée dame Petronille Lessard, épouse de feu Onésime Tardif, de Saint-Roch de Québec, à l'âge de 76 ans et 8 mois.

Elle était du Tiers-Ordre de Saint-François, des Dames de la Sainte-Famille et de l'Apostolat de la Prière.

Les funérailles auront lieu samedi, le 30 mars, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 156 rue Fleurie, à 8 heures 45, pour l'église Saint-Roch et de là au cimetière Saint-Charles. 28mars-2fs-b

SERVICES ANNIVERSAIRES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

FEUILTEAULT — Mardi, le 2 avril, à 8 heures, en l'église des Saints-Martyrs, sera chanté le service anniversaire de M. Pierre Feuilteault. -b

MATHIEU — Lundi le 1er avril, à 8 heures, en l'église de St-Fidèle, sera chanté le service anniversaire de Madame Napoléon-Antonio Mathieu, née Marie-Berthe Chalifour. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à St-Joseph, Ste-Anne, Notre-Dame du Roc-Amadour, Gérard Raymond, pour faveur obtenue. — A. O. G.

REMERCIEMENTS pour emploi retrouvé, grâce à l'intercession de Mère Sainte-Cécile de Rome — M. P., Woonsocket.

Le "Sable I" aux prises avec une forte tempête

(Suite de la page 3)

probablement, vers le bas du fleuve.

Le "Lady Grey", actuellement en cale-sèche aux chantiers maritimes de Lauzon, est complètement réparé. Il sortira demain après-midi et sera conduit à son quai, à Québec. On se souvient qu'il avait brisé une pale de son hélice, en travaillant en haut de Sorel, la semaine dernière, et qu'il avait dû abandonner son travail pour revenir à Québec.

DANS LE PORT

Le "Citadelle" a commencé un travail de déblaiement ce matin, dans la Jetée Louise. Il est probable que les vaisseaux du gouvernement, le "Druid", le "Mardep" et le "Loos" seront ancrés au quai du gouvernement dès lundi. Là, ils seront inspectés et subiront les dernières réparations qui les mettront en forme pour la nouvelle saison maritime.

Etes-Vous Las, Indolent?

Votre sommeil est-il interrompu la nuit? Si vos reins requièrent attention, prenez les Gin Pills. Elles fortifieront vos reins et si vous dormez mieux, vous vous sentirez mieux et aurez meilleure apparence. 244F

AVIS PUBLIC

Est donné qu'en vertu d'une ordonnance de M. Joseph LaRue, Député-Protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Québec, en date du 14 mars 1935, H. BERA PROCEDE par le Notaire soussigné en son bureau situé au No 325, Boulevard Charest, en la Cité de Québec, le 15 avril 1935, à 10 hrs. de l'avant-midi, à la vente à l'enchère et à l'adjudication de l'immeuble connu et désigné sous le No cinquante-trois des subdivisions du lot deux mille quatre-vingt-dix-huit (2098-53) du cadastre officiel pour le quartier St-Sauveur-Nord, en la Cité de Québec, appartenant à Mlle Zélia Turgeon, interdite, résidant chez son curateur à Petit-Pré, Comté de Montmorency.

Pour les conditions, s'adresser au Notaire soussigné.

Québec, ce 27 mars 1935.

PAUL GRENIER, Notaire,
325, Boulevard Charest
QUEBEC, tél.: 3-1531.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
M. TURCOT ENRG.
Magasin de Modes,
54 de la Fabrique, Québec
Cédant.

AVIS est par le présent donné que mardi, le 2 Avril 1935, à 10.30 heures a.m. sera vendu, en détail, à la résidence du cédant, au No. 33 rue Garneau, Québec, tout l'ameublement de la maison privée comme suit: Tapis, Prélarts, Tentures, Rideaux, Meubles de Chambres à coucher, de Salle à dîner, de Salon, Cadres, Miroirs, Vaisselle, etc., etc.

Ce dit ameublement sera visible le 1er avril 1935 de 9 heures a.m. à 5 heures p.m., et il faudra s'adresser au No. 33 rue Garneau, Québec.

La liste de cet ameublement pourra être visible en tout temps en s'adressant aux syndics soussignés, 17 rue St-Jacques, Québec.

Conditions de paiment: Argent comptant.

Québec, le 28 Mars 1935.

A. BINET & EMILE RACINE,
Syndics.

Bureaux:
17 rue St-Jacques,
Québec, Que.

29-30mars-1avr-3fs-

SOUS LA LOI DE FAILLITE
COUR SUPERIEURE

Province de Québec,
District de Québec.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de l'actif de
GEORGES OUELLET
Epicier, Lévis, Qué.
Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que le soussigné a, le 26ème jour de mars, 1935, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4ème jour d'avril, 1935, à 11 heures de l'avant-midi, à Québec, au Palais de Justice.

Pour vous donner droit de vote à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Tous ceux qui ont des réclamations contre cette faillite devront produire leur réclamation entre les mains des Gardiens ou des Syndics quand ils seront nommés avant que la distribution soit faite, autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard à ces réclamations.

Québec, le 27 mars 1935.

R.-E. LEFAIVRE, J. MARMETTE
& R. LEFAIVRE
Gardiens

Bureaux:
141 Côte de la Montagne,
Québec, Qué.

Pharmacies DUBE

152 rue St-Jean - Tél: 2-6190
212 3ème Avenue - Tél: 4-1514
269 rue St-Joseph - Tél: 4-3423

VENDREDI, SAMEDI, LUNDI et MARDI

Arex Composé	.63
Aspirin Bayer	.22 .39 .98
Castoria Fletcher	.27 .59
Emulsion Scott	.39 .79
Kotex paquet grandeur régulière	.19
Lait Magnésie, 16 onces	.34
Modess Paquet 14 serviettes	.25
Kelp-A-Malt	1.09
Muskeekee	.84
Pepsodent nouveau gros tube	.39
Sal Hepatica	.29 .57 1.09
Poudre Coty Modèle .75 pour	.69

Sel à mites, 2 lbs	.15
Boule à mites, 2 lbs	.15
Sapho liq., 8 ozs	.33
Sapho liq., 20 ozs	.69
Flit	.33, .57, .98
Fly-X	.33, .57, .98
Camphorine paq. 1 lb	.17

SPECIAL

Crème à Barbe, Williams	.35
Aqua Velva	.25
Valeur	.60
Pour	.35

PATE A DENTS WEST .25
Brosse à Dents Economique Dr West .29
Les 2 pour .43

TABLETTES EPHAZONE
Nouveau spécifique Anglais pour l'Asthme.

Pine-Odor Déodorisant — Désinfectant et régénérateur de l'air vicié. D'efficacité appréciable dans une chambre de malade.
Bouteille 4 oz avec Stabil .50
CONCENTRE pour fabriquer un gallon ... $1.25

Les libéraux dénoncent un abus de M. Bennett

(Suite de la 1ère page)

nish, trouve que M. Bouchard a soulevé un point d'un grand intérêt pour le pays. Un discours, prononcé par un citoyen du Canada, a été envoyé au bureau des traducteurs qui ont rempli leur travail aux frais du pays. N'importe qui peut être traité de semblable manière. Il trouve le procédé bien étrange et l'administration fautive. Le secrétaire d'Etat devra certainement faire une enquête pour savoir si le premier ministre, ou quelque autre membre du gouvernement, s'est prévalu des avantages du service des traducteurs et de l'Imprimerie Nationale pour faire publier ses discours à prix coûtant.

Encore une fois, le secrétaire d'Etat, M. Cahan, est pris au dépourvu. Il déclare que cette affaire ne le concerne pas. Le bureau des traducteurs n'a agi sur une requête venant d'un ministère public, en l'occurrence le bureau du premier ministre, comme il le fait pour le travail de chaque jour. M. Duff lui signale qu'il s'agit de savoir si les discours du premier ministre sont un document public ou non. Les traducteurs font le travail de la Chambre et non pas ce qui peut se produire à Montréal, à Halifax ou dans quelque appartement du Château-Laurier.

L'hon. M. Rhodes, ministre des finances essaie alors de mettre de l'huile sur les plaies en promettant d'entreprendre une enquête à ce sujet. L'hon. M. Lapointe signale que dans la réponse fournie à M. Bouchard, il est dit que les traducteurs n'ont pas obtenu de rémunération pour le travail supplémentaire qu'ils se sont imposé, et que cette traduction faisait partie de leurs attributions ordinaires.

Le major Power, de Québec-Sud, demande d'abord si un député peut se rendre au bureau des traducteurs pour qu'on lui prépare le texte anglais d'une découpure de journal français ou vice versa. Il veut savoir ensuite si l'on peut y faire faire des traductions de propagande électorale et de littérature politique.

L'hon. M. Cahan déclare que, s'il recevait une requête de ce genre, il la refuserait.

M. Power signale alors le fait que l'on devra relever le nombre d'heures consacrées par les traducteurs à la traduction des discours du premier ministre. Il croit comprendre que ces fonctionnaires ont dû travailler jusqu'à deux ou trois heures du matin.

M. Pierre Casgrain: "Esclavage!".

Le député de Québec-Sud avertit alors le secrétaire d'Etat qu'il aura besoin de tous ces renseignements relatifs aux heures de travail des traducteurs, aux traductions des discours du premier ministre, à la traduction du communiqué envoyé à travers le pays par l'hon. M. Stevens, ancien ministre du Commerce, et au mémoire du club d'études des conservateurs de la chambre des Communes, avant qu'on vote les crédits du bureau de la traduction. Il demande au ministre de se tenir prêt à répondre à ces questions, mais M. Cahan lui dit de les inscrire au hansard.

M. Pouliot signale à l'attention de la Chambre que le correspondant d'un journal conservateur de langue française affirme que M. Bennett est un bilingue. Alors comment se fait-il que l'on traduise ses discours? Il n'a qu'à les dicter lui-même au personnel de son bureau dans l'une ou l'autre langue. Il n'est donc pas bilingue, comme veulent faire croire certaines personnes mal renseignées.

Le crédit est adopté finalement et l'on s'attend à ce que la traduction suscite une vive discussion en Chambre sous peu.

Demontigny & Ponlot
Ne demandez pas simplement
L'EAU DE JAVELLE
Exigez
L'EAU MERVEILLEUSE
Vous aurez plus pour votre argent.

Une belle réception à M. Phelan

(Suite de la page 3)

civils étaient présentement étudiés. "A l'heure actuelle", dit-il, "cet organisme comprend des membres des différents départements de l'administration fédérale. On tente de grouper tous les employés de toutes les sections afin de former un corps imposant dont les représentations seront écoutées et les demandes et suggestions considérées".

Toutes les associations des employés fédéraux étaient représentées, hier, tant au dîner de l'hôtel St-Louis qu'à la réunion du Palais Montcalm. C'est ainsi que l'on remarquait, outre M. M. Frenette, président de l'Association des Douanes, M. L. Cantin, président de l'Association des Facteurs, M. J.-E.-G. Séguin, de l'Association des Postes de Montréal, M. J.-A. Nicole, président de l'Association des employés de la Défense Nationale, M. C.-E. Angers, président des Employés de la Marine, M. R. Michaud, président des employés du Département de la Marine, (section civile), M. F.-V. Moffet, du Département des calèches, M. J. Turgeon, M. C.-E. Leclerc, secrétaire de l'Association des Douanes et l'un des principaux organisateurs de la réception faite, hier soir, à M. Phelan.

Le président de la Fédération du Service Civil du Canada, M. Phelan, a affirmé, hier, au cours de son intéressant discours, que les employés civils ont supporté sans trop de plaintes la réduction de salaires de 10% qui leur fut imposée il y a deux ans. Il a ajouté que cette importante fédération était animée du meilleur esprit qui soit et que le ministre des Finances lui-même l'avait reconnu publiquement dans une déclaration officielle faite dernièrement à la Chambre des Communes. "Il y a eu des cas où la réduction n'a pas été bien vue", a-t-il fait observer, "mais de façon générale, ce fut l'exception; tous les employés ont consenti généreusement ce sacrifice, et ont voulu apporter leur part de contribution au relèvement économique de notre pays".

M. Phelan a été très écouté et fort applaudi lorsqu'il a déclaré que la Fédération ferait les démarches nécessaires en vue d'un rajustement de salaires, dès l'amélioration des conditions.

A l'hôtel St-Louis où le dîner fut servi dans la grande salle de réception, c'est M. Wilfrid Gadoury, gérant, qui reçut les nombreux invités.

Il y eut beaucoup d'entrain et d'enthousiasme, M. Frenette souhaita la bienvenue à M. Phelan et à tous les convives, de même que M. J.-E. Power, en termes fort appropriés. M. Phelan remercia les convives de la belle marque d'estime qui lui était témoignée, puis affirma qu'il était temps plus que jamais pour les employés fédéraux de s'unir afin d'obtenir le plus de succès possible dans la revendication de leurs droits. A la table d'honneur, on remarquait, M. J.-E. Power, du Département de la Marine, vice-président de la Fédération des Employés Civils du Canada, M. J.-E.-G. Séguin, de Montréal, MM. Léopold Cantin, Charles Angers, Frank O'Dowd, J.-P. Théberge, J. Larochelle, C.-E. Leclerc, Fidèle Blouin, Georges Matte, J.-E. Fortier, R. Michaud, Raoul Rhéaume, Herm. Robitaille, etc.

ASSUREURS-VIE

Le déjeuner mensuel de l'Association des Assureurs-Vie aura lieu demain, le 30 mars, à l'hôtel St-Louis. Le conférencier invité sera M. E. Plamondon. Il traitera de l'assurance-vie en général et en fera l'histoire. Tous les membres et toutes les personnes intéressées dans l'assurance sont cordialement invitées.

BEAU SUCCES DE "LES PETITES GODIN"

Le Conseil Laval des Chevaliers de Colomb, qui célébrait ces jours derniers par de grandioses manifestations, le cinquième anniversaire de sa fondation, a remporté un éclatant succès, mercredi soir, au Palais Montcalm, et hier soir, au Manège Militaire de Beauport, dans les représentations de la célèbre comédie "Les Petites Godin". On sait que les Chevaliers de Colomb, toujours désireux de souscrire généreusement à toutes les oeuvres charitables, avaient organisé ces soirées au profit de la Société St-Vincent de Paul, sous le haut patronage de Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec. Les recettes de ces représentations constituent la plus éloquente réponse à l'appel que lançait récemment la Société St-Vincent de Paul par la voix de son dévoué président général, M. le Commandeur C.-J. Magnan, inspecteur général des Ecoles Normales de la province.

Au Palais Montcalm, mercredi soir, la salle était remplie à sa pleine capacité et les nombreux spectateurs ont été charmés par le jeu des acteurs aussi bien que par l'intérêt de la pièce. A Beauport, les citoyens ont aussi donné un beau témoignage d'estime à nos Chevaliers de Colomb en même temps qu'ils ont marqué leur désir de contribuer à soulager la misère en répondant en foule à l'appel des Chevaliers. C'est devant une salle comble que les artistes du Conseil Laval ont joué leur superbe comédie.

M. Omer Godbout avait assumé la direction artistique de ces représentations et le succès remporté rend hommage à son initiative aussi bien qu'à ses talents.

Rhumes des Enfants
enrayés sans drogues. Frictionnez avec du VICKS VAPORUB
AGIT DE 2 FAÇONS A LA FOIS

Euchres des Zouaves à Limoilou lundi

Lundi et mardi, les 1er et 2 avril, à la Salle Paroissiale de Limoilou, auront lieu les euchres annuels des Zouaves de Limoilou. Plus de 125 prix chaque soir. Nous tenons à informer le public qu'aucune rafle ne sera faite. Il y aura de magnifiques prix de présences. — (Communiqué).

La preuve de la poursuite se continue

(Suite de la page 3)

en sa présence et en la présence de plusieurs autres personnes.

M. François Pouliot est le témoin suivant. Il connaît l'accusé, il a eu l'occasion de le rencontrer. Il corrobore le témoignage de Mme Joseph Lavoie à l'effet que Savard aurait déclaré que ce serait une affaire de rien pour lui de faire disparaître l'enfant d'Yvonne Lebel.

L'accusé a fait cette déclaration en présence de trois personnes dont Mme Joseph Lavoie.

Mme Léon Blanchette rend ensuite témoignage. Elle aussi connaît l'accusé. Mme Joseph Lavoie qui a été entendue comme témoin habite chez elle où elle occupe un petit appartement. Elle jure que c'est chez elle et en sa présence que l'accusé a déclaré que ce ne serait pas long pour lui de faire disparaître le bébé d'Yvonne Lebel.

M. Eudore Lebel est le temoin suivant. Il est le frère d'Yvonne Lebel. Il était chez Léon Blanchette lorsque l'accusé a déclaré que ce serait une affaire bien simple pour lui de se débarrasser de l'enfant d'Yvonne Lebel. Il affirme catégoriquement que Savard a fait cette déclaration et que plusieurs autres personnes l'ont entendu.

M. Léon Blanchette témoigne à son tour. Il connaît l'accusé. Il se rappelle l'avoir vu chez lui en compagnie de plusieurs autres personnes. Il corrobore les témoins précédents.

On entend ensuite M. Arthur Lebel. Il connaît l'accusé et il est le frère d'Yvonne Lebel. Sa soeur est la mère du bébé au sujet de qui Savard est accusé d'infanticide. Il a entendu l'accusé dire qu'il avait rêvé que le bébé était mort. L'enfant était en excellente santé. Pour son âge il était pas mal résolu. Yvonne Lebel pleurait parce que son bébé était mort, mais l'accusé l'aurait menacée de la frapper à coups de poings si elle continuait à pleurer. Savard aurait ajouté que cela ne valait pas la peine de pleurer parce que le bébé était mort.

Madame Arthur Lebel continue la série des témoignages. Elle déclare qu'elle et son mari demeurent chez sa belle-mère, Madame Thomas Guérette. Madame Guérette est la mère d'Yvonne Lebel. L'accusé a dit à Yvonne Lebel de ne pas pleurer parce que le bébé était mort, sinon il la frapperait à coups de poings. Après tout cela ne valait pas la peine de pleurer pour la mort d'un si jeune enfant. C'est la déclaration que l'accusé a faite en sa présence et en présence de son mari.

Louis-Georges Gentil est le témoin suivant.

Il a surpris des conversations entre l'accusé et Yvonne Lebel à l'effet d'empêcher Eudore Lebel de dire la vérité lorsqu'il rendrait son témoignage. L'accusé aurait demandé à Yvonne Lebel de ne pas se joindre avec les autres membres de sa famille pour le faire condamner. Et Savard ajouta que si elle le faisait condamner elle aurait affaire à lui plus tard.

Paul Duval est ensuite entendu. Il déclare avoir fait de la prison dernièrement. Pendant qu'il était en prison il lui est arrivé de surprendre des conversations entre l'accusé et Yvonne Lebel. Il a compris que Savard disait à Yvonne Lebel: "Quand tu entreras dans la boite aux témoins fais attention de témoigner contre moi, car autrement il pourra t'arriver malheur." Il a ajouté qu'il voulait qu'Yvonne Lebel avertisse son frère Eudore Lebel, de ne pas témoigner de façon à le faire condamner. Eudore Lebel aurait répondu à cela qu'il n'était pas pour se parjurer pour l'accusé Savard.

Jean-Baptiste Côté est le témoin suivant. Il connaît l'accusé et il est très familier avec la voix de celui-ci. Il a entendu l'accusé dire à Yvonne Lebel de demander à son frère Eudore Lebel de ne pas trop parler lorsqu'il rendrait témoignage au cours de son procès devant les Assises Criminelles. Eudore Lebel aurait répondu à sa soeur Yvonne, qu'il n'avait pas l'intention de se parjurer pour aider l'accusé.

Alphonse Parent déclare ensuite que lui aussi a fait de la prison récemment. Il a bien entendu Savard parler à une femme, mais il ne peut jurer si c'est à Yvonne Lebel que l'accusé parlait. Savard, toutefois, aurait déclaré à cette femme qu'il nommait Yvonne, de ne pas se compromettre lorsque les détectives la questionneraient. Il conseillait à la femme de dire qu'il n'était pas coupable.

Albert Martel rend ensuite témoignage. Il déclare qu'il est actuellement en prison et qu'il connaît bien l'accusé qu'il voit tous les jours.

Il connaît la voix de l'accusé. Il a entendu Savard dire à Yvonne Lebel de ne pas dire un mot. Yvonne Lebel lui aurait répondu de ne rien dire lui non plus, et qu'elle pour sa part était bien décidé à ne rien dire qui pourrait nuire à l'un ou à l'autre.

Joseph Aubin est le témoin suivant. Il a entendu l'accusé dire à Yvonne Lebel de ne pas trop parler pour ne pas lui nuire au cours de son procès. Savard a dit à Yvonne Lebel que pour sa part il était bien décidé à ne pas parler.

Léandre Cloutier dépose à son tour. D'après lui, l'accusé aurait demandé à Yvonne Lebel de tout prendre sur ses charges et qu'elle serait acquittée et que lui aussi réussirait à se "clairer". Il lui suggérait de ne rien dire et que ceci serait à leur avantage mutuel.

Arthur Lavoie est ensuite entendu. Il connaît parfaitement la voix de l'accusé. Il a entendu à la prison plusieurs conversations entre Savard et Yvonne Lebel de "faire attention de ne pas le caler lorsqu'elle rendrait témoignage". Savard aurait ajouté, en parlant à Yvonne Lebel: "Il y a assez des gens du dehors qui travaillent à me caler".

Après le témoignage d'Arthur Lavoie, la Cour s'ajourne à ce matin.

$100.00 de récompense!

— seront payés par les soussignés pour renseignements capables de faire arrêter et convaincre de culpabilité la ou les personnes qui ont lâchement affiché des placards et causé des dommages dans nos vitrines!

S'adresser à J.-A. Houle, gérant

DUNDEE TAILORS Limited
6 rue St-Jean (angle Collins)

A NOTER: *La compagnie Dundee Tailors Limited est autorisée à faire des affaires d'après une charte de la province de Québec et elle est contrôlée et administrée par des citoyens canadiens!*

Indigestion!

ABBEY'S soulage rapidement les gaz, brûlements, l'acidité d'estomac, bile et autres formes d'indigestion. Essayez-le à la première indisposition.

ABBEY'S EFFERVESCENT SALT

AVEZ-VOUS ESSAYE LE NOUVEAU JEWEL?

Dès la boîte ouverte, vous savez que le nouveau Jewel est meilleur! Il a l'air et un goût coûteux, et se met en crème comme par enchantement! Des milliers de ménagères trouvent dans le nouveau Jewel la même qualité supérieure qui depuis des années caractérise les Jambon et Bacon Premium Swift. Pourtant, il n'est guère plus coûteux que les shortenings ordinaires. Achetez-en aujourd'hui!

SWIFT CANADIAN CO., LIMITED

Essayez le nouveau Jewel

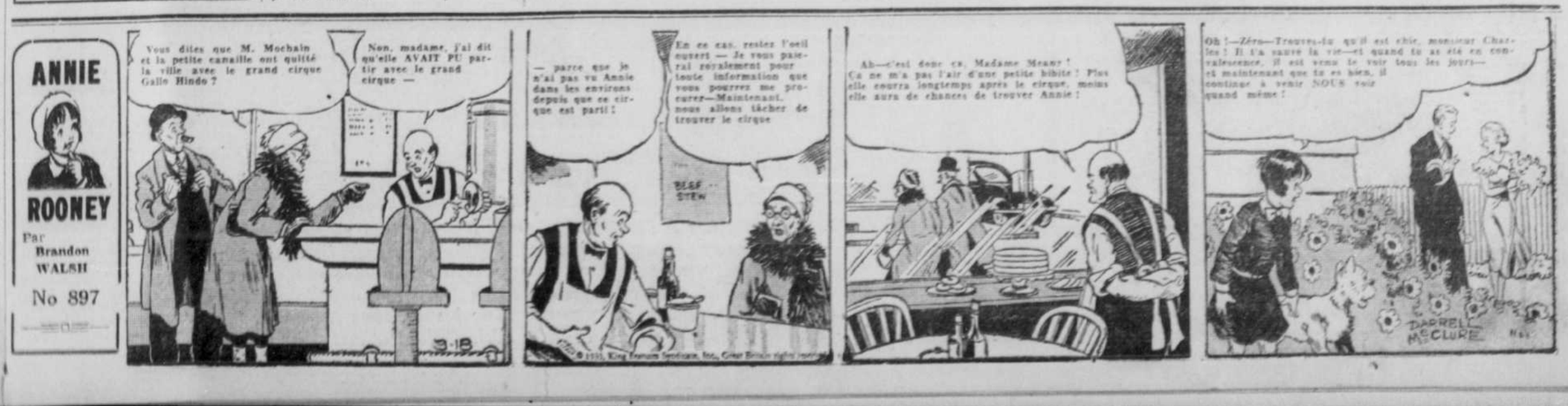

Fédération provinciale des Ch. de Commerce

ACCIDENT D'AUTO

A l'intersection des rues St-Joseph et de la Couronne, M. Louis Cameron, 139, 9e Rue, a été frappé par une auto portant le No de permis 11085. Le blessé a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Outre plusieurs blessures à la tête, la victime a une jambe fracturée.

CENTENAIRE DE MADAME P. BELANGER

Née Julie Roy, le 1er avril 1835, madame Prudent Bélanger célébrera lundi le centenaire de sa naissance — Messe solennelle à Honfleur.

Honfleur, 29. (D. N. C.) — Une messe solennelle sera célébrée lundi en l'église paroissiale aux intentions de madame Prudent Bélanger qui célèbre cette année (le 1er avril) le centenaire de sa naissance. Comme le "Soleil" le publiait ces jours-ci, Honfleur a l'honneur de compter une centenaire parmi ses concitoyens et c'est avec fierté que la population se joint à la famille de madame Bélanger pour célébrer ce rare anniversaire.

Madame Prudent Bélanger (Julie Roy) naquit à St-Gervais, comté de Bellechasse, le 1er avril 1835. Elle était la fille de M. Nicolas Roy et de dame Marguerite Audet. La famille de M. Nicolas Roy comptait vingt-sept enfants dont Julie était la troisième. Outre la centenaire, trois autres enfants de cette brave famille vivent encore : M. Adélard Roy, du Cap-de-la-Madeleine, M. Amédée Roy, de Grand'Mère et madame J. Chamberland (Emma Roy), de Grand'Mère.

La centenaire se maria à l'âge de 20 ans, le 10 juillet 1855 à St-Gervais et deux filles naquirent de son mariage : madame Cyrille Laflamme (née Marie Bélanger) et madame Vénérand Henry (née Olivine Bélanger). Elle vécut pendant 79 ans dans la même maison. Elle demeure maintenant avec son gendre, M. V. Henry. Depuis un an seulement, elle a quitté la ferme où elle demeura si longtemps dans le troisième rang de Honfleur, paroisse détachée de St-Gervais et dont elle vit les débuts. Elle habite maintenant au village de Honfleur avec M. et madame V. Henry, rentiers et ses deux petites-filles, Thérèse et Blanche Henry.

Madame Bélanger jouit de toutes ses facultés mentales et s'intéresse vivement aux activités de sa famille. Un malheureux accident survenu il y a six ans lui a causé une faiblesse aux jambes qui l'empêche de marcher seule.

Elle aime à rappeler à ses connaissances des souvenirs de son jeune âge, des réjouissances de ce temps lointain, des malheurs qui atteignirent sa famille. Elle jouit d'une excellente mémoire et rappelle souvent le souvenir de petits événements de sa vie.

Madame Bélanger eut le bonheur de compter autour d'elle des membres de cinq générations. Ses enfants et petits-enfants sont : madame Cyril-

(Suite à la page 10, 6e col.)

Le projet de former une fédération des chambres de commerce de la province est en voie de réalisation — Un véritable conseil économique.

La Chambre de Commerce de Québec, qui procède actuellement à une réorganisation complète, sous l'active et intelligente présidence de M. Alfred Marois, I. C., projette de former une fédération de toutes les chambres de commerce de la province. Notre institution locale, se faisant l'instigatrice de ce projet par l'entremise de son secrétaire, M. Henri Loudin, deviendrait, advienne une réalisation, le centre d'une vaste organisation. Toutes les associations du genre de celles qu'elle dirige avec succès à Québec seraient comptées parmi des filiales dépendantes de la Chambre de Commerce de Québec. Les intérêts d'ordre local aussi bien que provincial feraient l'objet des considérations de cette grande organisation. Ce serait une espèce de conseil économique dont la seule préoccupation serait de promouvoir les activités commerciales et industrielles de la province et de faire les suggestions utiles et relatives au développement général de notre province.

L'idée de pareille formation, lancée il y a déjà quelques mois, a eu du succès, et selon toutes indications, sera réalisée avant longtemps. Interrogés sur les possibilités de réalisation de ce projet, plusieurs présidents et directeurs de différentes chambres de commerce de la province, ont répondu favorablement et sont même disposés à donner leur adhésion immédiate.

On peut même compter Trois-Rivières au nombre des endroits qui verraient d'un bon oeil une organisation comme celle-là. Il y en a bien d'autres qui ne sont pas indifférents à ce projet et qui y répondent avec enthousiasme. Il vient un peu d'opposition de la part du Board of Trade de Montréal, mais on croit généralement que c'est uniquement parce que ce mouvement ne vient pas de la Métropole qu'il ne rencontre pas la sympathie que l'on voudrait.

LES REVENUS

Les marchands détaillants de Québec, grâce au travail du détective spécial de l'Association, M. John Paquet, ont fait gagner à la ville une somme de $5,943, pour des amendes, des licences et des frais à la suite de causes prises en Cour du Recorder. Un rapport à cet effet a été transmis au maire et aux échevins par le secrétaire des marchands détaillants, M. Rodolphe Pouliot. Voici le détail des enquêtes et des causes, du 1er mars 1934 au 1er mars 1935 :

Enquêtes		488
Avertissements		188
Causes		102
Causes gagnées	92	
Causes retirées	6	
Causes rejetées	4	102
Amendes		$1,004.00
Licences		4,781.00
Frais		158.85
		$5,943.85

MORT DE MONSIEUR JOSEPH BOULET

Montmagny, (D. N. C.) — Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Joseph Boulet, marchand, avantageusement connu en notre ville. Il est décédé le 27 courant, à l'âge de 59 ans et 10 mois, après une maladie de plusieurs jours, supportée avec beaucoup de résignation. Pour pleurer sa perte, il laisse son épouse Dame Eugénie Poirier.

Les funérailles auront lieu à Montmagny samedi, le 30, à 9 heures, en l'église de Montmagny.

REFRIGERATEURS ET "FRIGIDAIRES"

Mercredi et jeudi, dans le rapport de nos démonstrations d'art culinaire, nous avons employé les mots suivants : "SUR L'ESTRADE APPARAISSAIENT LES "FRIGIDAIRES". Nous regrettons cette confusion de mots qui a causé une erreur. Nous devons rappeler à nos lecteurs que cela n'était pas des "FRIGIDAIRES" mais des réfrigérateurs tout simplement. Nous rappelons qu'il n'y a qu'un seul "FRIGIDAIRE" fabriqué par FRIGIDAIRE CORPORATION, subsidiaire de GENERAL MOTORS et que ce produit de qualité est vendu à Québec, que par J.-E. Valin, Gaulin & Tanguay, et distribué par VANDRY INC.

LES DANSES NOCTURNES DENONCEES

S. Em. le cardinal Villeneuve déplore que l'on se livre, en temps de carême, à des danses nocturnes qui constituent un scandale et qui se terminent, très souvent, par des "orgies innommables".

Son Eminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, dénonce, dans le dernier numéro de la "Semaine Religieuse" les danses nocturnes et scandaleuses auxquelles on se livre à Québec. Voici le texte des remarques de Son Eminence :

"Avec une profonde amertume et une bien vive inquiétude pour les consciences, Nous déplorons cette année encore, malgré Nos recommandations antérieures et Nos appels à une parfaite vie chrétienne, malgré les préceptes de l'Eglise et à l'encontre des règles les plus manifestes de la morale, en dépit enfin de la crise et à rebours, oserons-nous dire, du bon sens lui-même, l'organisation de fêtes et de danses en des hôtels, où on se livre le plus éperdûment à la jouissance et qui se terminent par des orgies innombrables. Notre peine s'accroît du fait que ce sont même de nos fidèles et des groupements dont Nous devrions attendre un tout autre esprit qui en agissent ainsi. La fleur de la jeunesse féminine ne redoute point de s'exposer de la sorte et de se livrer à des plaisirs qui finissent en de véritables saturnales. Comment pourrions-Nous laisser se produire sans les dénoncer de pareils scandales que l'on ne redoute pas de donner pendant le saint temps du carême qui devrait être consacré à la pénitence et aux réflexions salutaires. Aussi bien, dans Notre douleur de Pasteur des âmes et en vertu de Notre autorité archiépiscopale, protestons-Nous ouvertement contre ces abus pervers, et rappelons-Nous à tous ceux qui ont encore un reste de conscience et qui peuvent redouter les malédictions et la colère divines qu'ils doivent s'abstenir de paraître à ces réunions. Les parents prennent une bien grave responsabilité s'ils laissent leurs fils et leurs filles s'y présenter, et plaise au ciel que l'ignominie ne les frappe point en retour de tant de faiblesse.

† J.-M.-Rodrigue Cardinal
VILLENEUVE, O. M. I.
Archevêque de Québec.

Québec, le 25 mars 1935.

RETRAITE FERMEE

Du lundi 1er avril au jeudi 4 avril, pour hommes d'affaires.

Du vendredi 5 avril au lundi 8, retraite générale.

Du mardi 9 avril au vendredi 12, pour St-Michel de Bellechasse.

Du samedi 13 avril au mardi 16, pour Chevaliers de Colomb et Professionnels.

Du mercredi 17 avril au samedi 20, pour professionnels.

Du mercredi, 24 avril au samedi 27, pour jeunes gens.

Les exercices commenceront à 8 h. 30 le soir de l'ouverture pour se terminer à 4 heures du soir, le dernier jour.

Hommes et jeunes gens désireux de prendre part à l'une ou l'autre de ces retraites sont priés de s'adresser sans retard au Rév. Père Directeur, Villa Manrèse, 1'0 Chemin Ste-Foy, Québec, téléphone: 5052.

Dernières leçons de cuisine de Mlle Roy

L'enthousiasme que l'on a constaté chez les lectrices du "Soleil" qui ont suivi les cours culinaires, au Palais Montcalm, s'est manifesté jusqu'à la fin — Des beaux prix.

L'enthousiaste intérêt manifesté par la population féminine de Québec pour les cours d'arts culinaires offerts par "Le Soleil" a atteint son point culminant hier après-midi quand mademoiselle Noëlla Roy a donné ses dernières leçons de cuisine devant un auditoire des plus attentif et des plus considérable. Les spectatrices furent encore plus émerveillées lorsque se fit la distribution des magnifiques prix spéciaux que "Le Soleil" avec le concours des marchands de Québec avait offert. On admira beaucoup le poêle Moffatt donné par le Québec Power à la demande de M. Léo de Haitre, directeur de la publicité au "Soleil", et de M. Roberge, du Quebec Power. Les cadeaux présentés par la Cie Paquet Ltée., l'Association des Marchands de Conserves, le Bell Telephone Co., la Brasserie Champlain Ltée., la Buanderie Lévis Ltée., Dunn Sales, l'Eau Merveilleuse, la General Food Products, la General Steel Wares, Kellogg Co., Kresge Co., Ltd., P. Ferland, T. Hethrington Ltd., Livernois Limitée, Labrador Fisheries Ltd., Laiterie Laval Enr., Marché du Poisson de Choix, Moffatt Enr., McKenna, Pollack Ltée., Quebec Power Co., C. Robitaille Enr., Swift Canadian Co., Ltd., Taxis 2-2000, Thé Salada.

On a beaucoup remarqué les appareils qui se trouvaient sur la scène, particulièrement les deux réfrigérateurs, le premier de marque General Electric et le second fabriqué par Westinghouse. Ce sont deux appareils qui donnent un service incomparable et qui ont permis à mademoiselle Roy de présenter des aliments d'une fraicheur et d'un goût exquis.

Mademoiselle Roy a terminé ses cours par une brève allocution au cours de laquelle elle a gracieusement remercié le public féminin qui suivit avec tant d'empressement, d'intérêt, d'enthousiasme et de joie ses cours d'arts culinaires. Elle eut des paroles de louanges à l'égard du directeur de la publicité du "Soleil", M. de Haitre, sur qui reposait toute l'organisation et à qui nous devons le splendide succès remporté par cette brillante initiative, la troisième du genre et la plus réussie.

M. de Haitre remercia mademoiselle Roy et la félicita de son travail, "La population féminine de Québec, dit-il, a bien répondu à notre appel. On a compris que ce qu'organisait "Le Soleil" valait la peine d'être suivi attentivement et l'on est venu en foule. Je vous remercie de votre bienveillance et de l'encouragement splendide que vous nous avez accordé", conclut-il. "Je remercie également les maisons qui nous ont fourni les réfrigérateurs General Electric et Westhinghouse ainsi que le Quebec Power et la Cie C Robitaille Enregistrée". Il nomma tour à tour les divers magasins de Québec, les différentes maisons qui ont collaboré avec tant de générosité à cette magnifique démonstration et termina par l'attribution des prix.

Mademoiselle Noëlla Roy était assistée de madame H. McLaughlin et de mademoiselle Antoinette Roy, toutes expertes dans les arts culinaires.

Un agréable programme musical fut donné au cours des trois jours. Mademoiselle Juliette Croteau fut applaudie à plusieurs reprises. On admira son jeu parfait et l'excellence de son doigté. Mlle Rita Turgeon qui chanta recueillit aussi des applaudissements.

Voici les noms de celles qui obtinrent des paniers : Mlle Bernadette Gauthier, Mlle Yvette Fiset, mesdames Armand Bornais et Grégoire Richard, Mlle Honorine Métivier, mesdames A. Sexton, Cyrille Kirouac et Louis Caouette, Mlle Roberte Paré, Mme Georges Thibodeau, Mlle Marie-Paule Mercier, madame Lionel Samson, Carl Nestor, Paul Huot et C.-R. Lirette, mesdemoiselles Antonio Caouette et Françoise Lapointe, mesdames Robert LaRoche et Adonai Béchette, Mlle Thérèse Dionne.

LES GRANDS PRIX

Le poêle Moffatt, grand prix spécial, offert par le Québec Power fut remporté par madame J.-P. Otis, 25½, Saint-Réal. La salle enthousiaste l'applaudit longuement.

On procéda ensuite à l'attribution de la lampe torchère qui fut remise à Mlle Marie-Ange Bélanger au nom du Québec Power. Le troisième prix, une table de fantaisie, alla à madame E.-C. Brochu. Douze paquets de gruau "Robin Hood" avec service à déjeuner complet vont à Mlle Bérengère Emond, le jambon Swift-Premium à Mme Arthur Gagné, la trousse pour les premiers soins, à Mlle Alice Tremblay, une demi-douzaine saumon (Bradore) à Mlle Julienne Lamb, une autre demi-douzaine de saumon (Bradore) à madame Cécile Lemay, une douzaine de flocons de Son, à Mme Pierre Chevalier, une autre demi-douzaine de flocons de

(Suite à la page 10, 4e col.)

LES VETERANS ET LE CHOMAGE

Montréal, 29. (P. C.) — Sous la présidence du juge J.-D. Hyndman, la commission du chômage pour les vétérans a continué ses réunions ici aujourd'hui avant de se rendre à Ottawa. Le capitaine F.-H. Morgan, président de l'association provinciale des vétérans de la grande guerre, a demandé à la commission d'accorder aux anciens soldats un pourcentage de 50 pour cent d'emploi sur tous les chantiers du gouvernement fédéral, et la réduction, de 60 à 50, de la limite d'âge imposée par la loi accordant des pensions aux vétérans. Avant de demander le paiement de tous les arrérages de pension, George Hincks a déclaré que 10,000 anciens soldats marcheront sur Ottawa si le gouvernement ne se décide pas à faire quelque chose pour eux.

DE PRESUMES VOLEURS SONT APPREHENDES

Deux maraudeurs, arrivés récemment à Québec, sont arrêtés pour avoir volé $200 de lingerie dans des wagons du C. N. R. à la Gare du Palais.

Dans un maison de St-Roch, l'inspecteur Fournier et le détective Bissonnette, des C. N. R., ainsi que les détectives Guillemette, Tanguay et Gaulin, de la Sûreté municipale, ont arrêté deux maraudeurs récemment arrivés en notre ville. Ces personnages auraient volé de la lingerie dans les wagons Pullman du Chemin de fer National. Les détectives ont trouvé chez ces individus plusieurs douzaines de draps, des taies d'oreillers, des couvrepieds et une vingtaine de costumes de domestiques. Toute cette lingerie est évaluée à environ $200.

Le vol qui vient ainsi d'être éclairci a été perpétré il y a une quinzaine de jours dans les cours de la Gare du Palais. Les deux présumés voleurs étaient arrivés de Montréal la veille, et ils étaient allés passer la nuit dans des wagons du C.N.R. Ils réussirent à tromper la surveillance des agents de police de la compagnie, ils ramassèrent tout ce qui se trouvait à leur portée et ils prirent la fuite, emportant tout le butin dans une maison de la rue St-François où on les a finalement repérés.

Par prudence, les deux agents de la Police du Chemin de fer National ont cru bon de demander l'aide des détectives municipaux, et le lieutenant-détective Lacasse leur a prêté le concours de trois de ses hommes, comme nous le rapportons plus haut. Les prévenus comparaîtront en Cour des Sessions de la Paix. S'ils sont trouvés coupables, la peine contre eux sera sévère, car il appert que les vols du même genre tendent à se multiplier.

LA NAVIGATION

Le Port de Montréal a été officiellement ouvert, hier, par le Ministre de la Marine qui se conformant à une tradition, est monté sur un brise-glace en compagnie d'un groupe de dignitaires de la Commission du Port. Le "McLean" et le "Saurel" passeront encore quelques jours dans le port de la Métropole, après quoi, l'un d'eux descendra le fleuve à destination du Golfe où il ira prêter main-forte au "Montcalm" actuellement en service sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse. Le "Gaspésia" a quitté la Pointe-au-Père, hier, et le "Sable I" est en route vers Québec, après avoir quitté Port Menier, Anticosti. Il est attendu à Québec au cours de la semaine prochaine.

UN INCENDIE

Trois-Rivières, 29. (D.N.C.)—Abenakis Springs, dans le comté de Nicolet, vient d'être le théâtre d'un incendie considérable. Le feu a complètement détruit l'édifice dans lequel se trouvait le bureau d'enregistrement. Cette bâtisse se trouvait en plein coeur du village. On ignore quels sont les documents perdus. Des fils électriques, croit-on, ont donné naissance à l'incendie qui s'est répandu avec une rapidité formidable.

Une fête canadienne à la Cité Universitaire

Les étudiants canadiens de Paris donnent ce soir leur fête annuelle dans leur "Maison du Travail" — Description de cette maison que l'on doit au sénateur J.-M. Wilson — Entrevue de M. Firmin Roz.

Paris, 29, (C.P.-Havas). — Les étudiants canadiens de Paris donnent ce soir leur fête annuelle, dans leur "maison du travail", à la cité universitaire. Avec son toit pointu, ses poutres apparentes dans les murs, ses fenêtres envahies par les plantes grimpantes, la maison des étudiants canadiens ressemble plus à une gentilhommière du vieux terroir français qu'à un bâtiment scolaire. Créée dès 1926 par l'honorable Philippe Roy, l'actuel ministre plénipotentiaire du Canada à Paris et le sénateur J.-M. Wilson, de Montréal, c'est la plus vieille fondation étrangère de la cité. Rien n'a été négligé pour en faire un véritable "foyer", où les jeunes gens se plaisent à vivre. Au rez-de-chaussée, un immense hall dont les hautes haies s'ouvrent sur un parterre de fleurs. Aux murs, des boiseries originales. La mosaïque du sol emprunte au hérisson ses motifs de décoration. Le Salon qui court tout le long de la façade donne une impression de luxe, de bon goût et d'intimité familiale avec ses vastes fauteuils de cuir, ses boiseries, ses tables de style ancien en vieux chêne, son éclairage tamisé. Un théâtrophone, des brochures innombrables, des magazines en français et en anglais de France et du Canada sont à la disposition des jeunes gens.

Quarante-deux chambres sont réparties au premier et au second étage. Nous lisons sur la porte de l'une d'elles une étiquette presqu'invisible à force d'être discrète: "Cette chambre a été meublée par l'honorable Pérodeau, gouverneur de la Province de Québec". Ainsi chaque mobilier a été offert par une haute personnalité de France ou du Canada. Mac-Andrew qui prépare une thèse sur Louis Hémon nous introduit dans sa chambre. Un "cosy corner", recou-

(Suite à la page 8, 4e col.)

MORT DE J.-B. REID

M. J.-M. Reid, ingénieur civil au département des Travaux Publics de la province de Québec, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son père, M. J.-B. Reid, survenue hier, à Mont-Laurier, Québ., à l'âge de 69 ans. Cette disparition plonge dans le deuil une famille fort estimée et avantageusement connue. Le défunt avait fourni une brillante carrière. Vieux citoyen de Mont-Laurier, il s'était toujours activement mêlé aux activités de sa paroisse et était l'un des personnages les plus en vue et les plus distingués de cette localité. Le défunt laisse une belle famille parmi laquelle on compte trois éminents religieux: le R. P. Hyacinthe-Marie, O. P., missionnaire au Japon, actuellement au Canada, depuis un mois, le R. P. Elphège Reid, S. J., professeur au Collège Ste-Marie de Montréal, et la révérende Soeur Marie du Carmel, des Religieuses de la Sagesse.

Outre son épouse, née Elisa Pelletier, il laisse en plus, deux autres fils, M. Edouard Reid, de Mont-Laurier, et M. J.-M. Reid, ingénieur civil du département provincial des Travaux Publics et deux filles: madame Patrice Cloutier et mademoiselle Agathe Reid, de Mont-Laurier.

Le service funèbre aura lieu à Mont-Laurier, lundi matin, en la cathédrale de Mont-Laurier.

FOU FURIEUX

Charlottetown, 29, (P. C.). — Aux Iles de la Madeleine, un fou furieux a été placé à bord d'un avion, mercredi, pour être conduit à Québec où il sera confié à une institution. Le malade avait les menottes aux poignets. L'avion est piloté par Walter Fowler.

LE C. O. T. C. LAVAL

Le C.O.T.C. Laval participera aux fêtes qui se dérouleront les 5 et 6 mai prochains à l'occasion du jubilé de Leurs Majestés. Tous les officiers et cadets sont priés de se rendre aux quartiers-généraux de leur unité, les lundi et vendredi 1er et 5 avril, à 7 heures 30, pour recevoir leur uniforme.

DES TRAVAUX IMPORTANTS DANS LE PORT

M. Pierre Bertrand revient d'Ottawa avec la nouvelle que le gouvernement fédéral va dépenser $1,700,000 pour améliorer les hangars et les quais.

Comme le "Soleil" l'annonçait mardi, M. Pierre Bertrand, député de St-Sauveur et commissaire du Havre s'est rendu à Ottawa pour discuter avec les ministres la question des travaux à faire dans le port de Québec cette année et il est revenu hier avec la nouvelle que le ministère des travaux publics demandera cette semaine des soumissions pour des travaux qui coûteront la somme approximative de $1,700,000.

M. Bertrand s'est déclaré enchanté de son voyage et il a annoncé hier que sur cette somme un montant de $700,000 sera affecté par la commission du Havre à la réfection de la jetée Louise qui menaçait ruine du côté de la rivière St-Charles, où accostent certains navires du C. P. R. et des autres lignes maritimes.

On dépensera $400,000 à la construction de deux hangars devenus trop vieux et dont l'un est déjà commencé depuis le mois de janvier. Comme toutes les nouvelles constructions, ces hangars seront à l'épreuve du feu et très modernes. Un somme de $100,000 sera affectée à la réparation des élévateurs à grain dont il faut revêtir l'intérieur et l'extérieur d'une nouvelle couche de ciment.

Les commissaires ont aussi décidé de construire un nouveau quai près du quai du Roi devenu trop exigu pour les besoins du département de la marine. Le quai du Roi est actuellement encombré par les bouées que l'on prépare pour le printemps et les ouvriers ont peine à faire leur travail. Ce sera une amélioration considérable de ce côté.

LA SOCIETE MEDICALE

Messieurs les médecins sont priés de se rappeler la réunion mensuelle de mars qui sera tenue vendredi soir, le 29 courant, à 8 heures 30, dans l'amphithéâtre de l'Ecole de Médecine à l'Université. Trois travaux d'ordre médical pratique y seront présentés et discutés.

Par ordre du président,
C.-A. Gauthier, M. D.,
Secrétaire.

WRATHALL A MONTREAL

Montréal, 28 (P.C.) — Encore affaibli par les souffrances endurées dans les bois du nord, le capitaine Tommy Wrathall, instructeur du club d'aviation de Montréal, est revenu ici hier et son médecin l'a confiné à sa chambre. Wrathall avait pris le départ avec M. Stanley Siscoe qui est mort de froid au cours du voyage, à la suite d'un atterrissage forcé de l'avion au lac Desjardins, à 25 milles au sud de Senneterre. Les restes mortels de M. Siscoe sont actuellement exposés à Montréal mais il y a lieu de croire qu'on les transportera à Amos ou à Senneterre pour l'inhumation.

LA SCENE FEDERALE

Ottawa, 29 (D.N.C.) — On se souvient que les conservateurs, aux élections de 1930, espéraient que M. Gustave Monette, avocat, serait élu dans Laprairie-Napierreville. Il eut été ministre, selon les prédictions de ses amis, au lieu de l'hon. Alfred Duranleau. Mais ce n'est pas lui qui était pour s'en plaindre. On vient de révéler, en effet, d'après une réponse fournie à M. J.-A. Bradette, de Témiscamingue-Nord, par le gouvernement, que M. Monette a reçu du gouvernement en frais légaux, depuis 1930, la somme de $45,073.91. Six départements se sont donnés la main pour lui procurer des causes.

Le rapport de la commission sur l'écart des prix et des achats en masse sera terminé au début de la semaine prochaine, a déclaré l'hon. R.-B. Hanson, en réponse à une interpellation de l'hon. Mackenzie King. Ce document comptera plus de deux cents pages et il devra être examiné par le cabinet avant d'être présenté à la Chambre. Le parlement a été invité à voter $75,000 pour cette enquête, ce qui ajouté à $250,000 accordé à la dernière session, et $155,000 par mandats du gouverneur général, représente un montant énorme.

On vote cette somme, mais sur division, après des protestations de plusieurs députés libéraux. M. J.-F. Pouliot, de Témiscouata, remarque en particulier que l'enquête ne fournira qu'un des côtés de la médaille, car il faudrait que les commissaires siègent beaucoup plus longtemps, et il faudrait le double de la comptabilité sur le compte de certaines compagnies pour obtenir une idée de la vérité. Le débat sur cette question ne manquera pas d'être très intéressant.

Le compte rendu des séances du comité sur les amendements à l'acte de l'Amérique britannique du nord suscite tant d'intérêt que la demande de ces rapports est plus grande que l'offre. Aussi, M. Garland, de Bow River, suggère-t-il d'en entreprendre une réimpression.

L'hon. Wesley Gordon, ministre du Travail, a voulu mêler les questions provinciales et fédérales en essayant de répondre à une assertion faite à Toronto par l'hon. David Croll, ministre des secours directs et des affaires municipales. L'hon Ernest Lapointe, député de Québec-Est, s'objecte à la déclaration de M. Gordon. Il fait remarquer que le ministre au lieu de réfuter une affirmation risquait une dissertation. Le président des Communes soutint le ministre en

(Suite à la page 2, 5e col.)

Demain, un lot de souliers pour dames et messieurs

Un prix uniforme 2.49

La paire

Le plus beau choix de souliers de printemps, en cuir de veau, noir, brun et bleu. Genre sandale, pump et à lacer (1 et 3 oeillets). Talons recouverts et finis d'une pièce avec la semelle. —

Pointures : 2 à 7

Souliers en veau noir pour hommes, doublés de "kip" anglais ; semelles flexibles (bend) et talons de caoutchouc. Formes très nouvelles pour le printemps.

Pointures : 5½ à 10

Sous-Sol — Syndicat

Voyez nos deux autres annonces en pages 6 et 7.

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE

Dans le "Soleil" bientôt

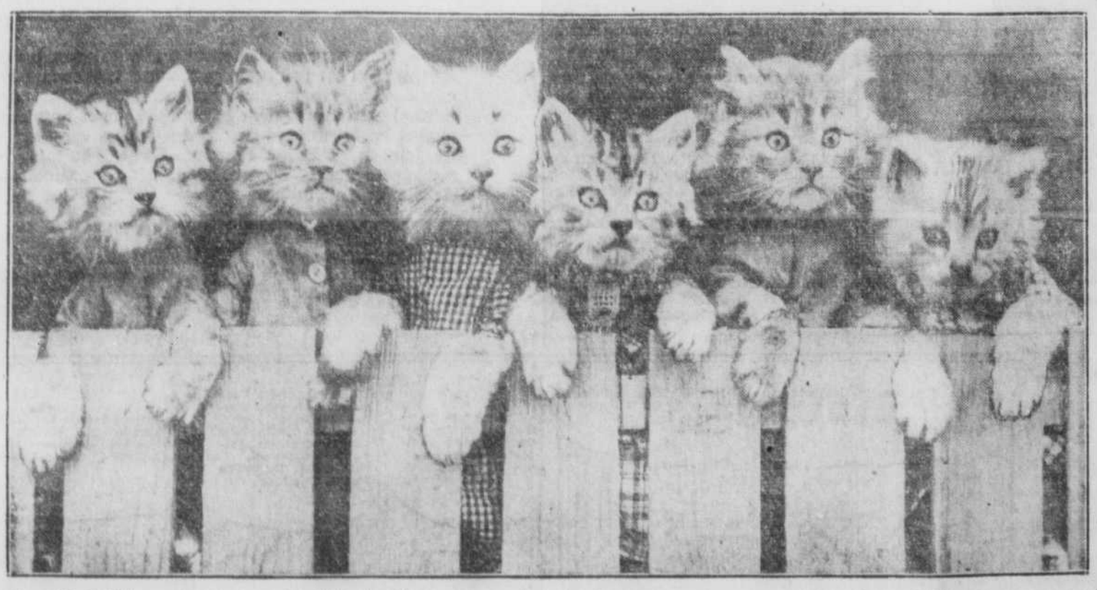

Le "Soleil" est heureux d'offrir à l'attention de ses lecteurs une nouvelle série d'illustrations qui ne peuvent manquer d'intéresser tous ceux qui nous font l'honneur de nous lire. Cette nouvelle série est constituée de photographies d'animaux prises par un amateur qui a consacré vingt-huit années de sa vie pour obtenir le résultat qu'il recherchait. La vignette ci-dessus donne une excellente idée du succès qu'il a remporté. Les enfants tout particulièrement prendront plaisir à voir, tous les soirs, leurs "petits amis" dans des poses originales. Ne manquez pas de suivre cette série d'illustrations dans le "Soleil".

Chez POLLACK

Une Offre des Plus Alléchantes

PARDESSUS de Printemps

pour Hommes et Jeunes Gens

$10.75

Oui, Messieurs ! Ils valent la peine d'être vus, car ce sont des valeurs que vous ne trouverez que chez Pollack à un prix aussi bas

Tissus :
Yorkshire Harris Tweeds.
Véritables Tweeds 'Fox'
Tweeds Pure Laine de Horn Bros.
Velours et Vécunas.

Styles :
Balmacans,
Raglans,
Slip-Ons.
Tubes Ajustés.

Couleurs : Bruns, Drabs, Gris, Bleus et Mélangés.
Grandeurs: 34 à 44.

Voyez nos deux autres annonces en pages 2 et 9.

M. POLLACK LTEE